COLLECTION
PATRIMOINES

La quincaillerie d'architecture de Place-Royale

Françoise Dubé

Groupe de recherches
en histoire du Québec rural inc.

103-03420/

La quincaillerie d'architecture de Place-Royale

Françoise Dubé

Cette publication a été réalisée
par la Direction des communications
du ministère des Affaires culturelles.

Conception de la couverture :
André Latulippe

Photo de la couverture :
Louise Leblanc

1. Clé en fer forgé.
   Contexte anglais de la deuxième moitié du XVIII^e siècle.
   Maison Boisseau. 133QU-1A8-946

2. Cache-entrée en alliage cuivreux.
   Contexte historique inconnu.
   Maison Le Picart. 1QU-2148-L-63

3. Cadenas en fer forgé et laiton forgé.
   Première moitié du XX^e siècle.
   Maison Paradis. 1QU-2153-IIIN2-2074

4. Poignée de serrure en alliage cuivreux moulée en trois parties.
   Contexte historique inconnu.
   Maison Paradis. 1QU-2153-IIIQ'4-2030

5. Entrée de serrure en alliage cuivreux.
   Contexte anglais de la deuxième moitié du XVIII^e siècle.
   Maison Estèbe. 132QU-6B4-257

Dépôt légal : 2^e trimestre 1991
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN : 2-551-14623-2
© Gouvernement du Québec, 1991

COLLECTION PATRIMOINES

Dossiers

Les Publications du Québec

La quincaillerie d'architecture de Place-Royale

Françoise Dubé

Groupe de recherches
en histoire du Québec rural inc.

Québec

Chargé de projets	Robert Côté
Recherche, rédaction et supervision	Françoise Dubé
Assistant de recherche	Jean Grantham
Dessins	Lise Dubé
Photographies	Michel Élie Françoise Dubé
Identification des contextes archéologiques	Mario Savard
Chargée de projets Ministère des Affaires culturelles	Louise Décarie

AVANT-PROPOS

En février 1984, le ministère des Affaires culturelles du Québec mandatait le Groupe de recherches en histoire du Québec rural inc. afin de réaliser une étude sur l'analyse architecturale de Place-Royale au Régime français (1608-1760). Une partie de l'étude portait sur la quincaillerie d'architecture à partir de la collection archéologique de Place-Royale. Comme les artefacts au Régime français étaient peu nombreux (soixante-quatre), le mandat a alors été élargi à l'ensemble de la collection (cinq cent soixante-et-un), ce qui incluait les artefacts du Régime français à nos jours.

L'actuel rapport présente et analyse la collection de quincaillerie d'architecture de Place-Royale. Il constitue en quelque sorte le prolongement de la partie de l'étude intitulée Analyse des artefacts reliés à la construction à partir de la collection archéologique de Place-Royale(1). Cette dernière étude a été réalisée en août 1984.

L'ensemble de ce travail s'insère dans le vaste programme de recherche historique visant à acquérir les connaissances nécessaires à l'interprétation et à la mise en valeur de ce site exceptionnel.

La description et l'analyse des artefacts de quincaillerie visent à retracer l'évolution de l'architecture du site. L'utilisation d'un répertoire-clé exhaustif permettra de relever et de classer l'ensemble des pièces de la collection. L'analyse de ce matériel organisé nous amènera à mieux connaître les éléments architecturaux de Place-Royale.

Le mandat confié s'échelonnait sur vingt-six semaines, ce qui s'avéra nécessaire pour évaluer le potentiel de la collection.

Nous avons apprécié la présence de mesdames Renée Côté et Louise Décarie qui, à titre de chargées de projet pour le compte du ministère des Affaires culturelles, ont su nous appuyer et nous guider tout au long de notre recherche.

Nos remerciements s'adressent également à messieurs François Miville-Deschênes, Marcel Moussette et à madame Hélène de Cazufel qui se sont rendus disponibles. Enfin, merci à Doris Michaud qui a dactylographié notre texte.

F.D.

---

(1) Robert Côté et al., Portraits du site et de l'habitat de Place-Royale sous le Régime français: 1608-1760, pp. 161-256.

TABLE DES MATIERES

Pages

AVANT-PROPOS v
TABLE DES MATIERES viii
TABLE DES ILLUSTRATIONS xiii
BIBLIOGRAPHIE xxv

INTRODUCTION 1
Bref historique de la quincaillerie d'architecture 3
Méthodologie 8
- Le répertoire 8
- Présentation et analyse du matériel archéologique 10

CHAPITRE I – LES SYSTEMES DE FERMETURE 17
1. Crochet de fermeture 18
   - Crochet plat 20
   - Crochet roulé 22

2. Moraillon 23
   - En forme de "8" 24

3. Tourniquet 24
   - En forme de "S" 25
   - Linéaire 25

4. Loquet 30
   4.1 Loquet-poucier 30
      - Eléments
        Levier 34
        Clenche 35
        Poignée 36
        Mentonnet 37
        Crampon 38

V. Cadeaux 84
- Avec cité à cage creuse 84
- Avec cité à cage pleine 84
- Éléments :
  Cage-escalier 84

VI. Services 91
- À couverture en tôle 94
- À citerne métallique (à suivre) 94
- Éléments :
  Corps de service 94
  Citerne métallique 94
  Mise en marche 97
  Surplus circulaire 97
  Cité 71

VII. Service 74
- Sans remise 75
- Avec remise 80
- Éléments :
  Cuvages 80
  Mise 80
  Surplus 80

CHAPITRE II. — LES TENDEURS DE RÉVOLUTION 81

I. Cité 81
- De forme de $^{11}/_{12}$ 81
- À cuves en forme de $^{11}/_{12}$ 100
- Point en application 100

II. Services 100
- Avec accès par la base 110
- Avec accès après la pression 110
- Avec accès de biais 111

- [illegible] ..... (11)
- [illegible] ..... (11)
- [illegible] ..... (11)

§2. [illegible] ..... (14)
- [illegible] ..... (14)
- [illegible] ..... (15)
- [illegible] ..... (22)

[illegible] ..... (44)

§1. [illegible] ..... (44)
- [illegible] ..... (47)
- [illegible] ..... (48)
- [illegible] ..... (49)

§2. [illegible] ..... (54)
- [illegible] ..... (55)
- [illegible] ..... (58)

§3. [illegible] ..... (58)
- [illegible] ..... (58)

§4. [illegible] ..... (59)
- [illegible] ..... (59)
- [illegible] ..... (62)

§5. [illegible] ..... (64)

§6. [illegible] ..... (64)
- [illegible] ..... (65)
- [illegible] ..... (73)
- [illegible] ..... (76)

CHAPITRE IV - LES SUPPORTS 181

1. Fixes 183
   . Avec outil fixé 186
   . Avec outil mobile 186

2. Fixes-mobiles 189

3. Mobiles 192
   . Fermé 192
   . Posé en applique 192

4. Crochet 192
   . Fiché 195
   . Posé en applique 195
   . Amovible 195

5. Divers 195
   . Fiché 196
   . Posé en applique 196

6. Support de gouttière 200
   . En forme de "J" 200
   . A charnière 201
   . En forme de crochet 201

7. Pièce de support 202
   . En forme de "U" fichée 202

CHAPITRE V - LES SYSTEMES DE PROTECTION, DE COMMUNICATION ET LES OBJETS NON-IDENTIFIES 209

1. Les systèmes de protection 211
   . Détecteur de coupe-circuit 211
   Fichée 212
   Posée en applique 212

2. Les systèmes de communication 213
. Sonnette à chaîne 213

3. Les objets non-identifiés 214

CONCLUSION 217

APPENDICE I

Répertoire-clé des artefacts reliés à la quincaillerie d'architecture de la collection archéologique de Place-Royale 223

APPENDICE II

. Tableaux selon les différentes classifications fonctionnelles : 353
Tableau I : Les systèmes de fermeture 355
Tableau II : Les ferrures de rotation 361
Tableau III: Les fixations 364
Tableau IV : Typologie des clous 366
Tableau V : Description des clous 369
Tableau VI : Les supports 371
Tableau VII: Les systèmes de protection - Les systèmes de fermeture - Les objets non-identifiés 374

APPENDICE III

Liste dressée par site des artefacts retenus pour l'étude 375

APPENDICE IV

Contextes anglais identifiés pour l'étude 393

TABLE DES ILLUSTRATIONS

ILLUSTRATION 1..... 14

. Plan de localisation de Place-Royale.

ILLUSTRATION 2..... 16

. Boutique de serrurerie d'après une illustration de Diderot (Vol. 17 pl.I).

ILLUSTRATION 3..... 21

. Crochet de fermeture et moraillon: parties. (Dessin)

ILLUSTRATION 4..... 27

a) Crochet de porte trouvé "in situ" à Place-Royale.

b) Crochet de porte trouvé "in situ" à Place Royale.

c) Fragment de crochet à tête plate. (1QU-2127-422)

d) Moraillon. (1QU-2149-6)

e) Tourniquet en "S". (132QU-6B4-1895)

f) Tourniquet à poignée. (1QU-2130-V-2-3-2212)

g) Piton. (1QU-2148-L-61)

h) Fragment de crochet à tête relevée. (1QU-2148-460)

i) Crochet à tête relevée et piton. (1QU-2153-IIIT4-2072)

ILLUSTRATION 5..... 29

a) Tourniquets trouvés "in situ" à Place-Royale.

b) Tourniquet trouvé "in situ" à Place-Royale.

c) Tourniquet en "S". (1QU-2112-5)

d) Tourniquet trouvé "in situ" à Place-Royale.

e) Tourniquet en forme de spatule. (132QU-6B4-267)

f) Tourniquet trouvé "in situ" à Place-Royale.

ILLUSTRATION 6..... 32

. Mécanismes du loquet-poucier. (Dessin)

ILLUSTRATION 7 40
a) Loquet trouvé "in situ" à Place-Royale.
b) Loquet-poucier. (1QU-2292-1.37-314)
c) Loquet-poucier. (1QU-2292-1.37-314)
d) Mentonnet. (1QU-2128-Curetage-134)
e) Crampon de loquet. (1QU-2293-35-IOI-213)
f) Poignée posée en applique. (1QU-2153-IIIB2-2900)
g) Clenche avec poignée rivetée. (1QU-2130-1A2-2234)
h) Clenche avec tige. (1QU-2130-1C1-2227)
i) Poignée fichée. (1QU-2129-62)
j) Levier. (1QU-2149-116)
k) Fragment de clenche? (1QU-2289-44)
l) Clenche avec bouton relevé. (1QU-2137-32G-87)
m) Clenche. (1QU-2289-43)
n) Clenche réutilisée? (132QU-1H5-307)

ILLUSTRATION 8 43
. Cadenas: parties et marques. (Dessin)

ILLUSTRATION 9 48
. Poignée et clé: parties. (Dessin)

ILLUSTRATION 10 50
a) Cadenas: devant. (1QU-2154(a)-106)
b) Cadenas: dos. (1QU-2154(a)-106)
c) Cadenas. (1QU-2153-IIIN2-2074)
d) Cadenas. (1QU-2126-Sondage-170)
e) Cadenas. (1QU-2154(a)-106)
f) Clé. (132QU-6B4-284)
g) Clé à cordelière. (1QU-2153-IP3-2058)
h) Clé. (132QU-6B4-299)
i) Clé. (1QU-2149-14)
j) Clé. (1QU-2152-IIIR3-5)
k) Clé. (132QU-6B4-268)

ILLUSTRATION 11..... 53

. Serrure: parties. (Dessin)

ILLUSTRATION 12..... 55

. Serrures: mécanismes intérieurs d'après une illustration de Diderot (Vol.17 pl.XXIII).

*ILLUSTRATION 13..... 57

a) Serrures: mécanismes intérieurs.

b) Serrures: mécanismes intérieurs.

c) Loquet.

d) Clé à cordelière.

e) Loquet à cordelière.

* D'après une illustration de Diderot (Vol. 17, pl. XXXI).

ILLUSTRATION 14..... 63

a) Serrure à couverture en bois, de forme trapézoidale: devant. (132QU-6B4-1184).

b) Serrure: dos. (132QU-6B4-1184)

c) Serrure à cloison métallique de type "Carpenter": devant. (1QU-2130-1B1-2228)

d) Serrure: dos. (1QU-2130-1B1-2228)

e) Serrure à couverture en bois de forme carrée: devant. (1QU-2289-97)

f) Serrure: dos. (1QU-2289-97)

ILLUSTRATION 15..... 70

a) Poignée de serrure en alliage cuivreux, moulée en deux parties. (1QU-2154(b)-1N1-114)

b) Poignée de serrure en alliage cuivreux, moulée en trois parties. (1QU-2153-IIIQ4-2030)

c) Entrée de serrure. (1QU-2148-L-63)

d) Cache-entrée. (1QU-2148-L-63)

e) Entrée de serrure. (132QU-6B4-257)

f) Entrée de serrure. (1QU-2130-1D1-1844)

g) Serrure à couverture en bois. (132QU-6B4-1184)

h) Poignée en agateware. (1QU-2130-1B1-1841)

i) Serrure de marque "Peterboro". (1QU-2130-1B1-2229)

ILLUSTRATION 16 77

. Verrou à cylindre: parties. (Dessin)

ILLUSTRATION 17 82

. Verrou avec ressort: parties. (Dessin)

ILLUSTRATION 18 89

a) Verrou à cylindre avec son crampon. (1QU-2153-IIIB2-2126)

b) Verrou à cylindre avec son crampon. (1QU-2153-IIIB2-2126)

c) Verrou cylindrique. (1QU-2153-IIIT3-2086)

d) Crampon de verrou cylindrique. (1QU-2149-156)

e) Pêne de verrou. (133QU-1A8-629)

f) Crampon de verrou à angle droit, avec décrochement. (1QU-2127-256)

g) Verrou à pêne rectangulaire avec son crampon. (1QU-2141-AVI-76)

h) Verrou à pêne rectangulaire avec son crampon. (1QU-2141-AVI-76)

i) Crampon de verrou, en forme de "U" arrondi et de section circulaire. (1QU-2153-IIIB2-2126)

j) Verrou à ressort avec tige de section rectangulaire (35 à 70 cm). (1QU-2292-3 Surface-185)

k) Pêne de verrou à ressort avec tige de section rectangulaire (35 à 70 cm). (1QU-2153-111L3-2038)

1) Verrou à ressort avec tige de section rectangulaire (20 à 35 cm). (1QU-2127-255)

m) Verrou à ressort avec tige de section rectangulaire et sans décor. (134QU-2A2-72)

n) Verrou à ressort avec tige de section carrée (0 à 15 cm). (1QU-2218-3)

o) Verrou à ressort avec tige de section carrée (30 à 40 cm). (1QU-2153-IIIE2-2157 à 2161)

p) Poignée de verrou de forme circulaire. (1QU-2129-122)

q) Verrou à ressort avec tige de section rectangulaire (0 à 20 cm). (1QU-2129-32)

ILLUSTRATION 19..... 91

Ensemble de système de fermeture récupéré sur une porte de la maison Paradis. (1QU-2153-IIIB2-2126)

a) Penture.

b) Gond à repos vissé.

c) Plaque de fond.

d) Crampon fiché.

e) Crampon vissé.

f) Plaque de fond.

g) Verrou à cylingre.

ILLUSTRATION 20..... 97

. Gond et penture: parties. (Dessin)

ILLUSTRATION 21..... 104

. Gond linéaire posé en applique: parties (Dessin)

*ILLUSTRATION 22..... 106

a) Penture avec motif de queue de poisson.

b) Gond simple à maçonnerie.

c) Gond à repos.

d) Gond simple fiché.

e) Gond à repos à maçonnerie.

f) Pentures.

*D'après une illustration de Diderot (Vol. 17, pl. XVIII).

ILLUSTRATION 23..... 108

a) Penture à motif de queue de poisson trouvées "in situ" à Place-Royale.

b) Gond linéaire posé en applique. (1QU-2149-115)

c) Gond à repos, en forme de "L", à maçonnerie. (1QU-2127-Cour extérieure-420)

d) Gond à repos avec barbelures. (1QU-19)

e) Gond à repos vissé. (1QU-2153-IIIB2-2126)

f) Gond à repos posé en applique. (1Q-2143-54)

g) Gond posé en applique avec motif de queue de poisson. (1QU-2149-113)

h) Gond posé en applique avec motif de moustache. (1QU-2145(b)-1E'2-198)

i) Gond fiché à maçonnerie avec pointe recourbée vers le bas. (1QU-2289-29)

j) Gond fiché à maçonnerie avec pointe divisée. (1QU-2126-94)

ILLUSTRATION 24..... 113

a) Penture avec motif à mamelon. (1QU-2153-IIIB2-2126)

b) Penture avec motif en fer de lance. (132QU-6B4-246)

c) Penture avec motif en queue de poisson. (1QU-2150-102)

d) Penture avec motif en forme de disque. (1QU-2126-95)

e) Penture avec motif carré aux angles tronqués. (1QU-2292-1.37-316)

f) Penture avec motif triangulaire ondulé. (1QU-2143-52)

ILLUSTRATION 25..... 117

. Charnière à l'horizontale et charnière en forme de "T", avec dispositif: parties. (Dessin)

ILLUSTRATION 26..... 119

. Charnières diverses d'après une illustration de Diderot (Vol.17 pl.XXXIII).

ILLUSTRATION 27..... 121

a) Charnières en forme de "T" trouvées "in situ" à Place-Royale.

b) Charnière en forme de "T" trouvée "in situ" à Place-Royale.

c) Charnière en forme de "T", avec dispositif, à motif en forme de disque. (1QU-2288-22)

d) Charnière en forme de "T", sans dispositif, à motif en forme de disque. (132QU-6B4-313)

ILLUSTRATION 28..... 125

a) Charnière en forme de "T". (132QU-6B4-313)

b) Gond à motif de moustache. (1QU-2145(b)-BIE'2-198)

c) Charnière à vase. (1QU-2292-1.37-317)

d) Charnière avec motif de fleur de lys. (1QU-2149-167)

ILLUSTRATION 29..... 127
Quincaillerie d'architecture du XVIII^{e} siècle.
a) Penture avec motif en forme de queue de poisson. (1QE-2150-102)
b) Charnière avec motif de moustache. (1QE-2149-169)
c) Charnière avec motif fleur de lys. (1QE-2149-167)
d) Charnière avec motif queue de poisson. (1QE-2150-102)
e) Penture ou charnière avec motif fleur de lys. (1QE-2150-100)
f) Gond fiché simple. (1QE-2149-111)
g) Gond posé en applique avec motif en queue de poisson. (1QE-2149-113)

ILLUSTRATION 30..... 129
. Motifs décoratifs: fleur de lys - XVII^{e} siècle. (Dessin)

ILLUSTRATION 31..... 131
. Motifs décoratifs: à moustache - XVIII^{e} siècle. (Dessin)

ILLUSTRATION 32..... 133
. Motifs décoratifs: à moustache - XVIII^{e} siècle. (Dessin)

ILLUSTRATION 33..... 135
. Motifs décoratifs: queue de poisson - Fin XVIII^{e} et XIX^{e} siècle. (Dessin)

ILLUSTRATION 34..... 137
. Motifs décoratifs: fer de lance et disque - XVIII^{e} et première moitié du XIX^{e} siècle. (Dessin)

ILLUSTRATION 35..... 139
. Motifs décoratifs: carré aux angles tronqués et carré avec mamelon - XX^{e} siècle. (Dessin)

ILLUSTRATION 36..... 143
. Patte et crampon: parties. (Dessin)

ILLUSTRATION 37..... 251

a) Patte à tête coplide et large de forme triangulaire.

b) Patte à tête droite de forme triangulaire
"D'après une illustration de Diderot (Vol. VI, pl. IX).

ILLUSTRATION 38..... 252

a) Patte de scellement? (1QJH-2277-10-201)

b) Patte de scellement (reliant la chambranle d'une porte à de la maçonnerie) trouvée "in situ" à Place-Royale.

c) Patte à tête droite de forme triangulaire curviligne. (1QJH-2126-47)

d) Patte de scellement avec manion? (1QJH-2126-100)

e) Patte de scellement à tête droite et de forme triangulaire. (1QJH-2146-439)

f) Patte de scellement à tête coplide et droite, de forme rectangulaire. (1QJH-2146-320)

g) Patte de scellement à tête coplide et large, en forme de disque. (1QJH-2277-166)

h) Patte de scellement à tête coplide et large, de forme triangulaire. (1QJH-2127-168)

i) Patte de scellement à tête droite, en forme de disque. (1QJH-2129-69)

j) Patte de scellement à tête coplide et droite, en forme de fer de lance. (1QJH-2129-77)

k) Patte de scellement à tête droite, de forme rectangulaire aux côtés tronqués. (1QJH-2212-10-498)

l) Patte de scellement à tête coplide avec décrochement. (1QJH-2126-98)

m) Patte de scellement à tête droite, de forme triangulaire curviligne. (1QJH-2126-87)

ILLUSTRATION 39..... 257

a) Tirant en forme de "S". (1QJH-2126-Pavillon-171)

b) Tirant en forme de "S" trouvé "in situ" à Place-Royale.

c) Tirant en forme de "T" trouvé "in situ" à Place-Royale.

d) Tirant en forme de "T". (1QJH-2130-2237 et 1QJH-2129-184)

e) Tirant en forme de "T". (1QJH-2130-2237 et 1QJH-2129-184)

ILLUSTRATION 40 .... [illegible]

a) Equerre. ([illegible])

b) Equerre à trois lobes. ([illegible])

c) Tasseau en fil de fer et en broche. ([illegible])

d) Tasseau en fonte. ([illegible])

ILLUSTRATION 41 .... [illegible]

. Boutique d'un cloutier d'après une illustration de Diderot (Vol. [illegible] pl. [illegible]).

ILLUSTRATION 42 .... [illegible]

a) Boulon à tête carrée. ([illegible])

b) Vis à tête enfoncée. ([illegible])

c) Vis à tête circulaire et plate. ([illegible])

d) Boulon à clavette ([illegible])

e) "Spikes". ([illegible])

f) "Spikes". ([illegible])

g) "Spikes". ([illegible])

h) "Spikes". ([illegible])

ILLUSTRATION 43 .... [illegible]

Clous: longueurs et formes diverses.

a) "Spike" avec pointe se terminant par un tranchant. ([illegible])

b) Clou à tête avec décrochement. ([illegible])

c) Clou en laiton avec pointe se terminant en forme de spatule. ([illegible])

d) Clou avec grosse tête circulaire et décentrée. ([illegible])

e) Clou à tête circulaire plate et tige circulaire près de la tête, se transformant en section carrée. ([illegible])

f) Clou tréfilé. ([illegible])

g) Clou découpé. ([illegible])

h) Clou à tête double décorative. ([illegible])

i) Petit clou à tête décorative. ([illegible])

j) Clou à tête circulaire et large, avec tige de section rectangulaire aplatie. ([illegible])

k) Clou en laiton moulé, avec tête circulaire décorative. ([illegible])

l) Petit clou à tête décorative. ([illegible])

m) Clou à tête double décorative. ([illegible])

ILLUSTRATION 45.. [illegible]

. Pitons et écrous: parties. (Dessin)

ILLUSTRATION 46.. [illegible]

a) Piton à charnière. ([illegible])

b) Piton à oeil fermé. ([illegible])

c) Piton-anneau. ([illegible])

d) Anneau fermé et piton. ([illegible])

e) Anneau posé en applique. ([illegible])

f) Pitons et anneaux. ([illegible])

g) Pitons et anneaux. ([illegible])

h) Piton à maçonnerie. ([illegible])

ILLUSTRATION 47.. [illegible]

a) Crochet fiché de section carrée. ([illegible])

b) Crochet amovible. ([illegible])

c) Crochet posé en applique avec platine de fixation. ([illegible])

d) Crochet fiché de section rectangulaire. ([illegible])

e) Crochet avec platine de fixation. ([illegible])

f) Crochet? ([illegible])

ILLUSTRATION 48.. [illegible]

. Verrou avec anneau de fixation d'après une illustration de Diderot ([illegible]).

ILLUSTRATION 49.. [illegible]

a) Verrou fiché. ([illegible])

b) Verrou avec broche de fixation [illegible]. ([illegible])

(i) ਪੈਰਾਗ੍ਰਾਫ਼ ਦੇ ਮੁਹਾਵਰੇਦਾਰ ਤੇ ਮੁਹਾਵਰਾਹੀਣ, (1ਉ:2ਅ8:10)
(ii) ਪੈਰਾਗ੍ਰਾਫ਼ ਦੇ ਮੁਹਾਵਰੇ ਦੀ ਸੋਚਣਯੋਗ ਜਵਾਬਦੇਹੀ, (1ਉ:2ਅ8:30)
(iii) ਪੈਰਾਮਾਰ ਸਮਾਰ ਵੇਖਣ ਦੀ ਤਿਆਰੀਯਾਰ ਨਜ਼ਰੀਏਵਾਰ, (1ਉ:2ਤ10:ਪ:ਹ:2ਤ10)
(iv) ਪੈਰਾਗ੍ਰਾਫ਼ ਦੇ ਮੁਹਾਵਰੇ ਦੀ ਸੋਚਣਯੋਗਤਾ, (1ਉ:2ਤ9:10)
(v) ਪੈਰਾਮਾਰ ਸਮਾਰ ਜਵਾਬਦੇਹ ਦੀ ਤਿਆਰੀਯਾਰ, (1ਤ10ਉ:ਅ8ਤ:ਅ11)

ILLUSTRATION 16 106
- ਪੈਰਾਗ੍ਰਾਫ਼ ਦੀ ਮੁਹਾਵਰੇ ਦੀ ਸੋਚਣਯੋਗਤਾ ਦਾ ਸਮਝੌਤਾ ਤੇ ਮੁਹਾਵਰਾਹੀਣ ਸੁਧਾਰਾਂਵਾਰ, (ਉਦਾਹਰਨ)

ILLUSTRATION 17 106
(i) ਪੈਰਾਗ੍ਰਾਫ਼ ਦੀ ਮੁਹਾਵਰੇਦਾਰ ਮੁਹਾਵਰਾਵਲੀ ^{12}ਦਾ ਮੁਹਾਵਰਾ^{2} ਤੇ ਪੈਰਾਗ੍ਰਾਫ਼ਵਿਚਾਰਤੇ,
(ii) ਪੈਰਾਗ੍ਰਾਫ਼ ਦੀ ਮੁਹਾਵਰੇਦਾਰ ਮੁਹਾਵਰਾਵਲੀ ^{11}ਦਾ ਮੁਹਾਵਰਾ^{2} ਤੇ ਪੈਰਾਗ੍ਰਾਫ਼ ਵਿਚਾਰਤੇ,
(iii) ਪੈਰਾਗ੍ਰਾਫ਼ ਦੀ ਮੁਹਾਵਰੇਦਾਰ ਦਾ ਪੈਰਾਮਾਰ ਤਾ ਮੁਹਾਵਰਾਵਲੀ, (1ਉ:2ਤ10:ਤ11ਪ:ਹ:2ਤ9)
(iv) ਪੈਰਾਗ੍ਰਾਫ਼ ਦੀ ਮੁਹਾਵਰੇ ਦੀ ਸੋਚਣਯੋਗਤਾ, (1ਅ8ਉ:ਹ8ਪ:ਹ7)
(v) ਪੈਰਾਗ੍ਰਾਫ਼ ਦੀ ਮੁਹਾਵਰੇ ਦੀ ਸੋਚਣਯੋਗ ਮੁਹਾਵਰਾਵਲੀ ^{12}ਦਾ ਮੁਹਾਵਰਾ^{2} ਤੇ ਪੈਰਾਗ੍ਰਾਫ਼ਵਿਚਾਰਤੇ,
(vi) ਪੈਰਾਮਾਰ ਦੀ ਸਮਝੌਤਾ, (1ਉ:2ਤ8:ਹ10)

ILLUSTRATION 18 114
(i) ਬੋਲਚਾਲਵਾਲ ਦੀ ਸਮਝੌਤਾਯੋਗ ਮੁਹਾਵਰਾਵਲੀ ^{12}ਦਾ ਮੁਹਾਵਰਾ^{2} ਤੇ ਪੈਰਾਗ੍ਰਾਫ਼ਵਿਚਾਰਤੇ,
(ii) ਬੋਲਚਾਲਵਾਲ ਦੀ ਸਮਝੌਤਾਯੋਗ ਸੁਧਾਰਵਿਚ ਦਾ ਸਮੁਹਾਰਾਸੁਧਾਰ, (1ਤ10ਉ:ਅ8ਪ:ਹ5)
(iii) ਬੋਲਚਾਲਵਾਲ ਦੀ ਸਮਝੌਤਾਯੋਗ ਪੈਰਾਮਾਰ, (1ਉ:2ਤ9:ਹ10)
(iv) ਲੈਖਕ ਸਮਰਾਪਰਿਵਰਤਨ ਦੀ ਸੋਚ, (1ਉ:2ਤ7:ਅ8:ਹ7)
(v) ਪੈਰਾਮਾਰਤਾ ਤੇ ਸੋਚਣੀਯਾਰ, (1ਉ:2ਤ8:ਅ5:ਹ9)

BIBLIOGRAPHIE

DOSSIERS ARCHEOLOGIQUES SUR PLACE-ROYALE

Ministère des Affaires culturelles, Centre des dossiers de Place-Royale, Québec. L'ensemble des dossiers archéologiques se rapportant aux sites sélectionnés pour l'étude a été cité en bibliographie lors de la réalisation de la première étape de l'analyse de la collection au Régime français. (Cf. CÔTÉ, Robert et al.)

SOURCES IMPRIMÉES ET ÉTUDES

CÔTÉ, Robert et al. Portrait du site et de l'habitat de Place-Royale sous le Régime français: 1608-1760. Manuscrit inédit, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, Centre des dossiers de Place-Royale, 1984, 556 p.

DEMONT. Nouveau traité de serrurerie ou vignole. A l'usage des ouvriers serruriers et de tous les constructeurs, avec le système complet de la pose des sonnettes, Paris, chez P. Mairie et A. Bernard, éditeurs, 1840, 20 p.

DESORMAUX, Poulin et H. Landrin. Nouveau manuel complet du serrurier ou traité complet et simplifié de cet art. Nouvelle édition entièrement refondée par Crysocolde, ingénieur des arts et manufacture, ouvrage accompagné d'un atlas de 16 planches, Paris, Encyclopédie Roret, 1901, 496 p.

DIDEROT et d'Alembert. Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et métiers. Vol. 17, Paris, Veyrier, 1965, p. 811 à 831.

DUNTON, John. Building Hardware Excavated at the Fortress of Louisbourg. National and Historic Parks Branch, Department of Indian Affairs and Northern Development, Manuscript Report No. 97, 1972, 272 p.

DUPONT, Jean-Claude. L'artisan forgeron. Ministère des Communications, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1979, 355 p.

ETHNOSCOP. Le commerce à la Place-Royale sous le Régime français. Manuscrit inédit, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, Centre des dossiers de Place-Royale, 1983, 505 p. et annexes.

HARRIS, Donald A. Building Hardware from Sainte-Scholastique, Québec. National and Historic Parks Branch, Department of Indian Affairs and Northern Development, Manuscript Report No. 103, 1971, 195 p.

HENNESSY, Thomas F. Early Locks and Lockmakers of America. Published by Nickerson and Collins Publishing Co., Des Plaines, III, U.S.A., 1976, 149 p.

JOUSSE, Mathurin. La fidelle ouverture de l'art des serruriers où sont écrits les principaux procédés, desseings et figures touchant les expériences et opérations manuelles du dict art, rassemble un petit traicté de diverses trempes. Le touct est faict et composé par Mathurin Jousse de la Flèche, A la Flèche, chez Georges .iveau, imprimeur du Roy, 1627.

KAUFFMAN, Henry J. Early American Ironware, Cast and Wrought. Charles E. Tutstle Company-Publishers, Rutland, Vermont and Tokyo, Japan, 1966, 166 p.

LAFRAMBOISE, Yves. L'architecture traditionnelle au Québec. Glossaire illustré de la maison aux 17e et 18e siècles. Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1975, 319 p.

LAROUSSE. Le petit Larousse illustré. Paris, 1982, 1799 p.

LESSARD, Michel et Villandré, Gilles. La maison traditionnelle au Québec. Construction, inventaire, restauration. Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1974, 493 p.

MERCER, Henry C. Ancient Carpenter's Tools. Doyleston, Pennsylvania, The Bucks County Historical Society, 1960, 331 p.

MIVILLE-DESCHENES, François. Rapport de stage sur la collection de clous provenant des fouilles de 1976 au Fort de Chambly (16G). Manuscrit inédit, Parcs Canada, Région de Québec, 1977, 58 p.

MIVILLE-DESCHENES, François. Dossier sur la quincaillerie d'architecture de la maison Saint-Laurent, Compton. Manuscrit inédit, Parcs Canada, Région de Québec, 1978, 34 p. et 82 photographies.

MIVILLE-DESCHENES, François. La quincaillerie d'architecture de la redoute Dauphine au parc de l'Artillerie: étude préliminaire. Manuscrit inédit, Parcs Canada, Région de Québec, 1979, 153 p.

MIVILLE-DESCHENES, François. Glossaire de termes de quincaillerie d'architecture. Parcs Canada, Région de Québec, Bulletin de recherches n° 102, 1979, 34 p.

MIVILLE-DESCHENES, François et Gisèle Piédalue. Etude binaire. L'origine des céramiques et de la quincaillerie architecturale au fort Chambly. Manuscrit inédit n° 433, Parcs Canada, Région de Québec, 1980, 235 p.

MIVILLE-DESCHENES, François. De la classification des objets de la quincaillerie architecturale. Thèse de maîtrise de l'Université Laval, Québec, 1982, 78 p.

MIVILLE-DESCHENES, François. Expertise de la quincaillerie architecturale de la maison Cartier à partir de pièces prélevées in situ et recommandations de modèles pour la restauration. Manuscrit inédit, Parcs Canada, Région de Québec, 1983, 61 p.

MOUSSETTE, Marcel et François Niellon. Le site de l'Habitation de Champlain à Québec: étude de la collection archéologique. Manuscrit inédit, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, Centre des dossiers de Place-Royale, 1976-1981, 2 volumes, 285 p.

NELSON, Lee H. Nail Chronology as an Aid to Dating Old Building. Edition révisée, Technical Leaflet 48, American Association for State Local History, Nashville, 1968, non paginé.

NOEL HUME, Ivor. A Guide to Artefacts of Colonial America. Alfred A. Knopk, New-York, 1980 323 p.

PARCS CANADA - Groupe de recherche en culture matérielle. Techniques, fonctions et usages des objets: répertoire de mots-clés. Manuscrit inédit, Parcs Canada, Québec, 1978, 68 p.

PRIESS, Peter J. Building Hardware from the Fort at Côteau-du-Lac, National and Historic Parks Branch, Department of Indian Affairs and Northern Development, Manuscript Report No. 93, 1972, 648 p.

PRIESS, Peter J. An Annotated Bibliography for the Study of Building Hardware. Histoire et archéologie n° 21, Ottawa, 1978, 80 p.

PRIESS, Peter J. et Michael Shaughnessy. Canadian, British and Nail Patents to 1900. Manuscript Report No. 93, National and Historic Parks Branch, Department of Indian Affairs and Northern Development, 1976, 73 p.

PRIESS, P.J., Morton, B.A., Lester B.A. A Guide for the Description of Building Hardware. National and Historic Parks Branch, Department of Indian Affairs and Northern Development, 1971, 364 p.

ROBERT, Paul. Dictionnaire alphabétique et analytique de la langue française. Paris, 1976, 1969 p.

SCHIFFER, Herbert. Early Pennsylvania Hardware. Published by the Withford Press, Withford, Pennsylvania, U.S.A., 1966, 63 p.

SEARS et Roebuck. 1897 Sears Roebuck Catalogue. Fred L. Israel, Editor, Introduction: S.J. Perelman, Richard Rovere, Chelsea House Publishers, New-York, 1968, 1103 p.

SONN, Albert H. Early American Wrought Iron. New York, Charles Scribner's Sons, 1928, 3 vol., 263 p.

STONE, Lyle M. Fort Michilimackinac, 1715-1781 - An Archeological Perspective on the Revolutionary Frontier. Chicago, Michigan State University, Publications of the Museum, Anthropological Series, 1974, Vol. 2, 367 p.

ST-PIERRE, Serge et al. Les modes de vie des habitants et commerçants de la Place-Royale entre 1660 et 1760. Manuscrit inédit, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, Centre des dossiers de Place-Royale, 1983, 421 p.

STREETER, Donald. "Early American Iron Hardware: Norfolk Latches", Association for Preservation Technology, Vol. III, No. 4, 1971, pp. 12-30.

STREETER, Donald. "Early American Wrought Iron Hardware: Cross Garnet, Side and Dovelail Hinges", Association for Preservation Technology, Vol. VI. No. 2 1974, pp. 6-23.

STREETER, Donald. "Early American Wrought Iron Hardware: English Iron Rim Locks: Late 18th and Early 19th Century Forms", Association for Preservation Technology, Vol. VI, 1974, No. 1, pp. 40-67.

STREETER, Donald. "Early American Wrought Iron Hardware: Slide Bolts", Association for Preservation Technology, Vol. VII, No. 4, 1975, pp. 104-122.

TOWNE, Henry. R. Lock and Builders Hardware: A Hand Book for Architects, New-York, John Wiley & Sons, 1904.

VARIN, François et al. Serrurerie traditionnelle. Architecture et génie, Parcs Canada, Région de Québec, 1979, 218 p. et annexes.

INTRODUCTION

Pour mieux vous guider dans notre recherche, nous faisons d'abord ressortir les grandes lignes d'évolution qu'a suivi la quincaillerie d'architecture. Puis, nous présentons la méthodologie utilisée pour l'étude du matériel de Place-Royale.

BREF HISTORIQUE DE LA QUINCAILLERIE D'ARCHITECTURE

L'occupation euro-québécoise du site de Place-Royale remonte à 1608, alors que Samuel de Champlain érige une "Habitation" qui devient le premier établissement français permanent de la vallée du Saint-Laurent. Québec est alors un comptoir de traite qui sert au commerce des fourrures avec les Amérindiens (St-Pierre et al. 1983:1). Il faudra attendre jusqu'au milieu du XVIII^{e} siècle, avant qu'une réelle expansion démographique se fasse sentir. On attribue ce développement à différents facteurs tels que: la politique de peuplement de la colonie et aussi l'essor considérable que connaissent le commerce des fourrures et les pêcheries. Dès lors: "Les échanges métropole-colonie ne feront que s'intensifier et ce, jusqu'à la veille de la conquête. La Place-Royale devient alors le haut-lieu du commerce en Nouvelle-France. Des marchands, des artisans, des journaliers s'y installent" (St-Pierre et al. 1983:2).

Modeste à ses débuts, l'architecture de Place-Royale prend forme de plus en plus.

Par le biais de divers matériaux de base, dont la quincaillerie

d'architecture, il nous est possible de retracer une certaine évolution du bâti. Avant 1760, la plupart des articles sont façonnés de main de forge. Les fabrications locales et les importations françaises garnissent les marchés de la place. Il est alors courant de voir des pentures, tourniquets et autres articles de facture artisanale, enjolivés de divers motifs de fleur de lys, queue de poisson, moustache, etc. Savamment exécutées, certaines pièces de quincaillerie se distinguent à titre de véritables chefs-d'oeuvre, en particulier les pièces de serrurerie.

Avant l'ouverture des forges du Saint-Maurice en 1730, le fer utilisé au pays était importé de France. Il arrivait dans les colonies en barres et sous différentes formes, telles des tiges carrées, rondes ou plates, etc. Les artisans du fer, établis au pays, se chargeaient alors de transformer ce métal en objets d'utilité courante, parmi lesquels on retrouve des pièces de quincaillerie (Côté et al. 1984: p.237).

Les artefacts de la collection de Place-Royale ne possèdent pas de marques nous permettant d'identifier le travail des artisans. Cependant, comme nous savons qu'il existait des forgerons sur ce site (Côté et al.: 1984, Appendice IX), nous pouvons supposer que certaines des pièces parvenues dans notre collection ont été fabriquées par certains d'entre eux.

Avec l'ouverture des forges du Saint-Maurice, on continue à

importer le fer en barres directement de la mère-patrie, et ce, jusqu'à la fin du Régime français. Ainsi, retrouve-t-on dans quelques cargaisons de navires, des clous, des pentures et des serrures (Ethnoscop 1983:Annexe B-33).

Après la conquête, plusieurs importations de la Grande-Bretagne envahissent les marchés et supplantent peu à peu les articles des forgerons. Les pièces tendent alors à se simplifier. Plusieurs produits manufacturés portent leur marque de commerce, telles les serrures "Peterboro" et "Carpenter" de notre collection. Les targettes à bouton de fer, de cuivre et de porcelaine se généralisent et se succèdent aux oeuvres rustiques. Les produits des forgerons compétitionnent de moins en moins avec la masse et la diversité d'objets industriels vendus à bon marché.

Au milieu du XIX^{e} siècle, les fabrications en série envahissent le marché et déclassent les objets forgés selon les techniques artisanales. Les importations d'Angleterre et des États-Unis rivalisent entre elles et se font une vive concurrence.

Les forgerons tentent de survivre en suivant le mouvement industriel. Ils simplifient leur travail et fabriquent des pièces qui ressemblent aux modèles usinés. C'est alors que la production artisanale perd de sa créativité et de son cachet.

MÉTHODOLOGIE

Pour bien cerner et analyser notre matériel de quincaillerie d'architecture, nous avons procédé à l'établissement d'un répertoire-clé exhaustif de la collection et à la présentation proprement dite des pièces de quincaillerie. Comme chacun de ces volets fait l'objet d'une approche distincte, nous vous soumettons ici la méthodologie appliquée à chacun d'eux.

Avant d'aborder ces deux phases, nous aimerions préciser que pour l'analyse de la quincaillerie d'architecture au Régime français, nous avons pu bénéficier de l'étude-synthèse réalisée par notre firme sur l'architecture de Place-Royale[1]. Cependant, en ce qui concerne la période d'échelonnant de 1760 à nos jours, la recherche effectuée jusqu'à maintenant n'a pas encore fait ressortir les données architecturales dont nous aurions eu besoin pour bien compléter l'analyse de notre matériel. Faute de cette documentation à l'appui, nous accusons donc une lacune à ce sujet.

Le répertoire-clé

Pour constituer le répertoire-clé, nous avons d'abord classé les cinq cent soixante et un artefacts de la collection en six grandes

---

(1) Robert Côté et al., Portraits du site et de l'habitat de Place-Royale, sous le Régime français 1608-1760, p. 270-281.

catégories fonctionnelles[11].

Les systèmes de fermeture: mécanismes grâce auxquels on peut maintenir en position fermée un élément mobile, par exemple une porte, une fenêtre. Ces systèmes incluent des objets tels que les verrous, les serrures, les cadenas, les targettes, les loquets, etc.

Les ferrures de rotation: des pièces métalliques (gonds, charnières, pentures) qui permettent, entre autres, aux portes et fenêtres de pivoter.

Les fixations: des pièces de quincaillerie qui servent à retenir dans une position fixe des éléments architecturaux. Il s'agit des tirants, crampons, fers d'angle, vis, clous, etc.

Les supports: objets fort diversifiés, les supports possèdent des fonctions polyvalentes, telles que soutien et accrochage. Dans cette catégorie, nous regroupons autant les supports de gouttière, que les anneaux et crochets auxquels on suspend des objets.

Les systèmes de protection: systèmes utilisés en architecture dans le but d'une protection quelconque. Dans la collection, nous retrouvons à cet effet des défenses de soupirail.

Les systèmes de communication: artefacts de quincaillerie qui fournissent une technique à des gens pour entrer en communication (exemple: une sonnette de portail).

Seulement deux artefacts, impossibles à identifier, sont désignés sous l'appellation d'objets non-identifiés.

À l'intérieur de ces catégories, nous avons formé des groupes d'objets. Un groupe peut comprendre un objet unique désigné comme

---

(11) Cette classification est la même que celle utilisée par Parcs Canada: Parcs Canada - Groupe de recherche en culture matérielle, Québec. Techniques, fonctions et usages des objets: répertoire de matériel. Manuscrit, Parcs Canada, Québec, 1978, 68 p.

objet-type, où quelques artefacts présentant des similitudes de forme, de motif décoratif et de technique de fabrication. Par exemple, dans la catégorie ferrures de rotation, nous avons inclus les gonds, les pentures et les charnières.

Si les objets d'un même groupe présentent des particularités, malgré l'ensemble des caractéristiques communes qui les réunissent, ils se subdivisent en sous-groupes, de manière à mieux tenir compte de la spécificité des artefacts. Ainsi, le groupe des gonds contient trois sous-groupes: les gonds simples en forme de "L", les gonds à repos en forme de "L" et les gonds posés en applique.

Un objet-type représente chaque sous-groupe. Cet objet peut figurer seul dans son sous-groupe ou il peut être accompagné d'objets similaires. Dans ce cas, l'objet-type est celui qui témoigne le mieux des objets qui lui sont apparentés, et ce, en raison de sa forme, de son ensemble de caractéristiques ou de son état de conservation (à savoir s'il est complet et s'il est entier).

Il arrive que des objets appartenant à un sous-groupe comportent des variations mineures, mais intéressantes par rapport à l'objet-type. Par exemple, l'objet-type suivant, un gond en forme de "L" fiché simple pourvu d'une tige à section carrée et d'un bout pointu, possède comme variantes des gonds présentant les mêmes caractéristiques de base, sauf que la pointe de l'un est arrondie et que la tige de l'autre est sectionnée de façon rectangulaire.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

(1) [illegible]

de fouilles archéologiques que nous avons identifié quelques-uns de nos contextes archéologiques. À l'occasion, nous avons ajouté, sur les fiches, des éléments comparatifs accompagnés de leurs références bibliographiques pour mieux connaître l'objet. Une photographie illustre chaque artefact sélectionné.

Dans notre rapport, nous avons repris l'ensemble des informations contenues sur ces fiches descriptives pour établir le répertoire-clé. Nous avons mis l'accent sur la typologie, c'est-à-dire sur la description de l'objet, de manière à faire ressortir les données scientifiques grâce auxquelles on peut visualiser l'ensemble de la collection. Ces données constituent par ailleurs une base fondamentale pour comparer et analyser les artefacts. Cette méthode nous a paru essentielle pour connaître la collection et pouvoir déterminer son potentiel d'interprétation historique.

Le répertoire-clé identifie d'abord les objets-types en donnant le numéro d'artefact, la localisation, la provenance archéologique, le matériau et les dimensions. Puis, vient la description formelle détaillée de l'objet et la fonction spécifique lorsque la recherche nous le permet.

Présentation et analyse du matériel archéologique

L'étude des artefacts de la collection suit le même ordre de présentation que celui établi dans le répertoire-clé qui, comme on

l'a déjà précisé, a servi de base à cet ouvrage. L'analyse du matériel archéologique se déroule donc selon les catégories et les groupes d'objets établis pour l'élaboration du répertoire-clé qui figure à l'annexe I.

Pour mieux saisir la nature des diverses pièces de la collection, nous présentons une définition de l'objet qui porte sur son aspect formel et son utilisation[1]. Ensuite, nous tentons de constituer la pièce de quincaillerie d'architecture soit à partir de notes de fouilles, de marques de fabrique ou encore de types de matériaux (fer forgé, fer laminé, fonte et alliage cuivreux). Parfois, c'est plutôt à l'aide de motifs décoratifs, tels la fleur de lys, la queue de poisson, le fer de lance, etc., que nous étions plus en mesure d'établir une période d'utilisation

Enfin, dans un dernier temps, et lorsque cela s'avérait possible, nous comparions nos artefacts avec différentes collections recelant la quincaillerie d'architecture de la même époque. Les répertoires d'artefacts de diverses provenances nous ont servi de références pour identifier et dater certains artefacts. Il s'agit, entre autres, des répertoires de Louisbourg (Dunton: Building Hardware Excavated at the Fortress of Louisbourg), de Chambly (Miville-Deschênes et

---

(1) La plupart des définitions des objets ont été empruntées à deux principaux ouvrages portant sur la quincaillerie d'architecture: le Glossaire de termes de quincaillerie d'architecture, par François Miville-Deschênes et A guide for the Description of Building Hardware, de Priess, Morton et Lester. Nous avons cependant simplifié quelques définitions. D'autres ont été tirées du Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française.

Piédalue: Etude binaire. L'origine des céramiques et la quincaillerie d'architecture au fort Chambly), de Sainte-Scholastique (Harris: Building Hardware of Sainte-Scholastique), du Michigan (Stone: Fort Michilimackinac, 1715-1781, an Archeological Perspective on the Revolutionary Frontier, et de la Pennsylvanie (Sonn: Early American Wrough Iron).

Par ailleurs, des études spécialisées sur certains types d'artefacts, nous ont permis de préciser des informations et d'émettre certaines hypothèses. Nous nous sommes aussi référés à l'encyclopédie de Diderot, traitant de la serrurerie, pour illustrer et appuyer certains énoncés.

Notre analyse s'appuie donc sur la classification des pièces de la collection, sur l'observation comparée de ces articles de quincaillerie avec des artefacts appartenant à d'autres collections, sur les rapports et notes de fouilles archéologiques et sur la consultation d'études diverses. Des illustrations, photographies et dessins, permettent de visualiser la collection et de saisir des détails particuliers.

ILLUSTRATION 1

. Plan de localisation de Place-Royale avec références cadastrales et archéologiques.

. Correspondance de certains codes archéologiques:

1QU + Numéro de cadastre en général

1QU-2141 = 151QU = CeEt-9

CeEt-7 = 132QU

CeEt-8 = 133QU

CeEt-18 = 134QU

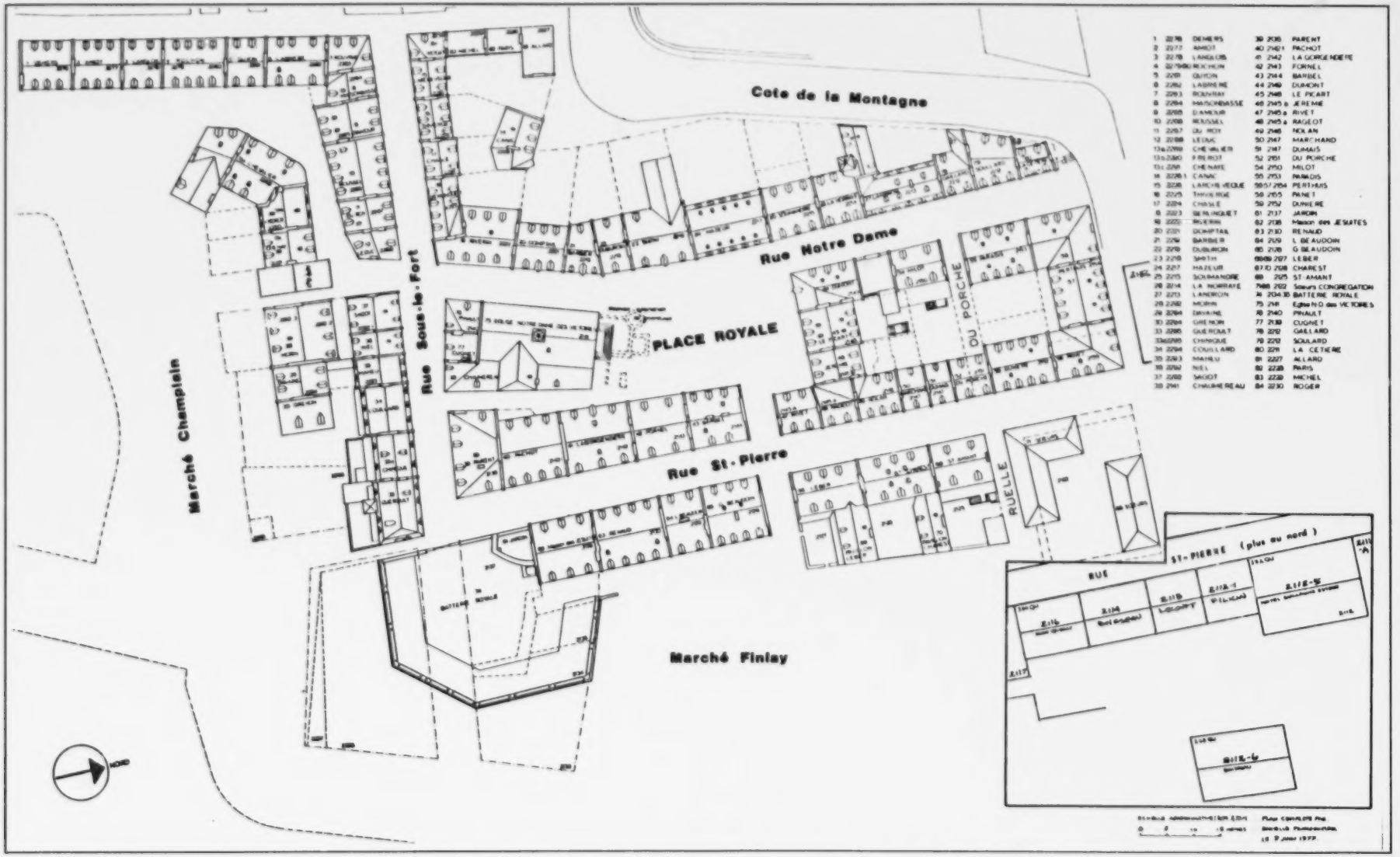
Cote de la Montagne
Rue Notre Dame
Rue Sous-le-Fort
PLACE ROYALE
Rue St-Pierre
Marché Champlain
Marché Finlay
RUELLE DU PORCHE
RUE ST-PIERRE (plus au nord)

ILLUSTRATION 2

Boutique de serrurerie d'après une illustration de Diderot
(Vol.17 pl.I)

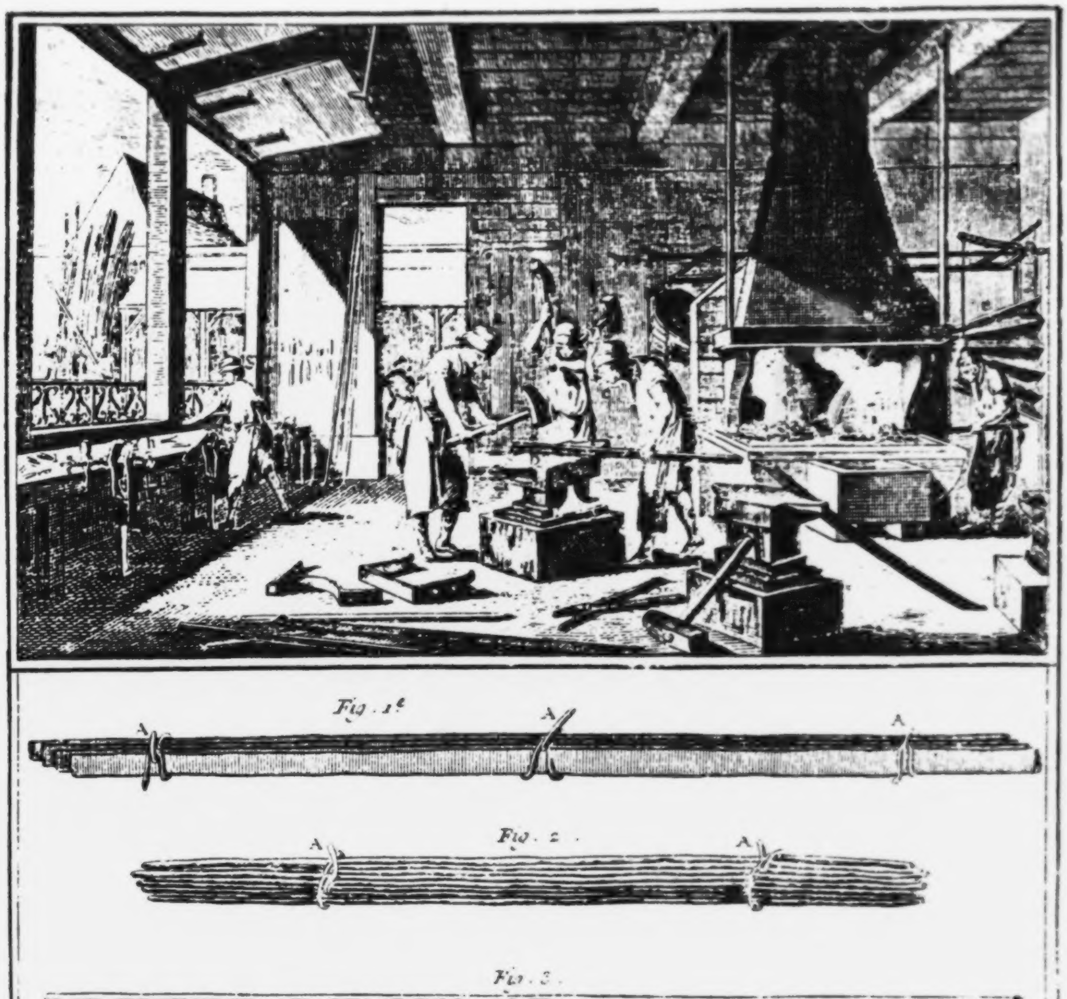

Lucotte Del. Benard Fecit

Serrurerie, Fers Marchand.

CHAPITRE I

LES SYSTÈMES DE FERMETURE

Cette catégorie fonctionnelle est la plus importante et la plus diversifiée de la collection de Place-Royale. Plus de quatre-vingt-dix-neuf artefacts répartis en sept grandes divisions: crochet, moraillon, tourniquet, loquet, cadenas, serrure et verrou, se succèdent à tour de rôle (Appendice II, Tableau I). Certains présentent des formes et des manoeuvres simplifiées, tels les crochets, moraillons, etc. D'autres, par contre, ont des modes de fonctionnement parfois plus complexes. Ainsi, le loquet et le verrou présentent des mécanismes assez simples; il en est tout autrement pour le cadenas et la serrure. C'est avec simplicité que nous avons tenté de présenter le fonctionnement de certains d'entre eux. Mais abordons d'abord la collection par les artefacts les plus modestes.

1. CROCHET DE FERMETURE

Ce dispositif de fermeture, formé d'une tige portant à une extrémité un oeil et à l'autre un crochet, est retenu à une porte, un volet, etc., par un oeil ou un crampon de fermeture. L'extrémité recourbée du crochet vient alors s'engager dans un oeil ou crampon pour réaliser la fermeture. (Illustrations 3 et 4)

ILLUSTRATION 3

Crochet de fermeture et mentonnière partiels

(Dessin)

CROCHET

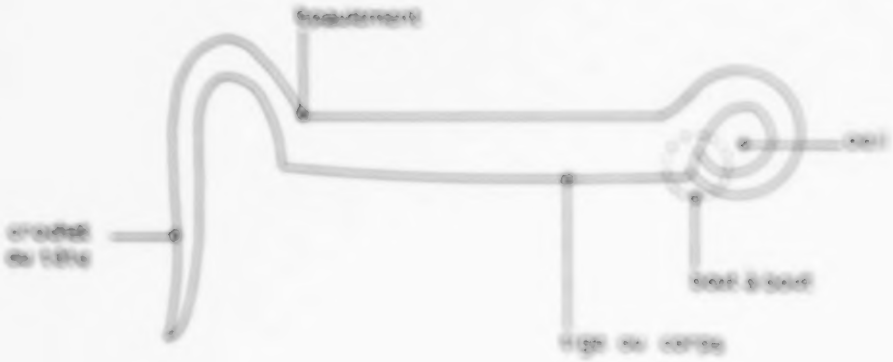

MORAILLON

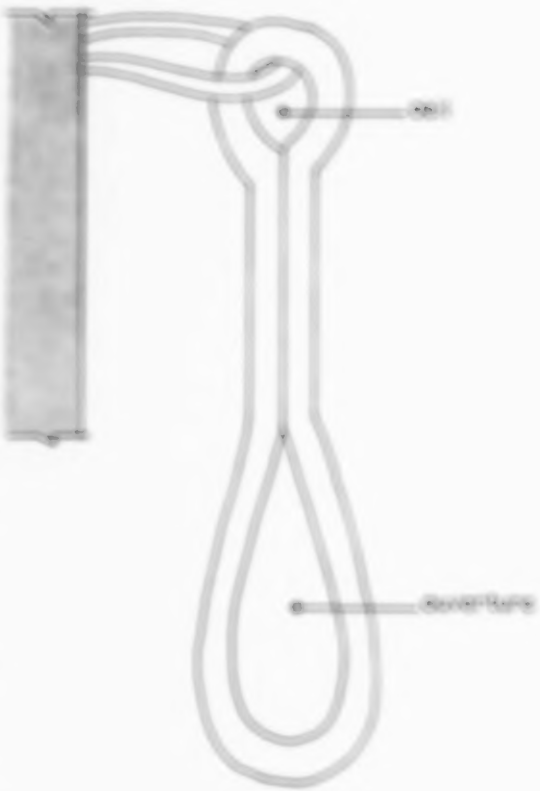

Notre collection renferme une dizaine de crochets dont un indéterminé. La forme de la partie aplatie du crochet (tête), la section de la tige et la trace de forge, nous ont permis d'établir deux sortes de crochets: à tête plate et à tête enroulée. (Ill.(11) 8a,b,c)

Un seul artefact forme la première catégorie; sa tête est plate et sa tige de section carrée est incomplète.

Sept autres crochets à tête enroulée, à tige de section carrée, rectangulaire ou circulaire, forment la deuxième catégorie: seulement deux d'entre eux, qui sont entiers, nous permettent de voir le mode de raccordement, fait à la forge, entre la tige et l'oeil du crochet: il s'agit du "bout à bout" (Illustration 9). En plus de leurs formes différentes, les crochets de fermeture de Place-Royale ont des mesures très variées, passant de 10 cm à 40 cm. Cela nous laisse croire à des usages des plus multiples: crochet de porte, petite et moyenne, allant jusqu'à la porte de grange ou cochère. Enfin, deux des crochets sont accompagnés de pitons (Illustration 8c).

Un piton isolé (Illustration 8g) (se différenciant des autres artefacts de cette catégorie de par sa forme singulière) nous a posé un problème d'identification car il ressemble de très près à une goupille, mais dans son ouvrage sur la quincaillerie de Louisbourg, Dunton en illustre un presque semblable qu'il classe parmi les éléments accompagnant les crochets. Il se présente ainsi:

---

(11) Il faut préciser que, selon le besoin, le terme "Illustration" sera abrégé "Ill.".

"Those used in conjunction with hooks are of three sorts: single shank, double shank, and plate, referring to the anchoring method (...). This group (double shank), though lacking variety, is the one usually associated with hooks attaching the hook (...). The shank is double and tightly made, permitting it to be inserted in a hole and driven completely through a wooden plank where the ends were then clinched in opposite direction. The eye is normally rounded in cross-section, and the rectangular-sectioned shanks taper to a point in both planes. In general appearance they strongly resemble a jew harp without a spring."

(Dunton 1972:198-199)

Les "eyes", dont parle Dunton, font référence à ce que nous appelons des pitons accompagnant les crochets.

Qu'ils proviennent des maisons Lebeau, Perrault, de Pleane, etc., les crochets de fermeture de Place-Royale ne possèdent aucun contexte archéologique, à l'exception d'un seul qui, accompagné de son piton, vient de la maison Parent et date du XIX[e] siècle ([illegible]). D'ailleurs, la forme des crochets, qu'ils soient à tête plate ou arrondie avec tige de section carrée, circulaire, etc., semble avoir peu évolué au cours des siècles. C'est du moins ce que nous laissent croire plusieurs illustrations, autant du XVIII[e] siècle à Louisbourg (Dunton 1972:201-209) et au Fort Michilimackinac (Stone 1974:260), que du XIX[e] et XX[e] siècles à Sainte-Scholastique par exemple (Harris 1971:147).

5. MORAILLON

Un seul moraillon de bâtiment est inventorié dans cette catégorie. Sa présentation physique se décrit comme suit:

"Lanière, ou pièce en forme de lanière, dotée à une extrémité d'une ouverture, ou d'un oeil rapporté et qui peut être maintenue par une tige. Si le moraillon possède un oeil, il est retenu par une pointe passant à travers celui-ci [...]. L'autre extrémité du moraillon est fixée de façon à pouvoir bouger." (Illustrations 3 et 4d)

(Mainville-Deschênes 1979:12)

Accompagné d'un crampon passant dans son oeil, le moraillon de Place-Royale nous vient de la maison Dumont; aucun contexte précise sa date d'utilisation. Mais encore là, tout comme les crochets de fermeture, le forgeron façonnait cet objet de différentes manières selon des utilisations précises, et l'évolution formelle de l'objet est difficilement repérable au cours des siècles. Des types semblables de moraillons ont été trouvés sur plusieurs sites archéologiques et leurs dates d'utilisation passent du XVIII^{e} siècle (Noon 1979:202-205), au XII^{e} siècle (Harris 1971:152-153), jusqu'au XI^{e} siècle (Mainville-Deschênes 1980:87).

5. TOURNIQUET

Le tourniquet est une pièce de métal encrée dans de la maçonnerie ou encore fixée au parement extérieur d'un mur et il sert à maintenir ouverts les contrevents d'une fenêtre. Composé d'une tige de métal scellée dans le mur et d'une pièce de métal mobile percée en son centre pour que la pièce pivote, le tourniquet se présente sous des formes les plus diverses et leurs fonctions s'accomplient de différentes façons. Au moins une des extrémités du tourniquet (pièce de métal

percée) est recourbée et la pièce est généralement fabriquée de façon à ce qu'une extrémité soit plus pesante que l'autre, créant ainsi un contrepoids. (Illustrations 4e,f et 5)

On a récupéré, dans les maisons Dupont-Renaud (1QE-213O) et Estèbe (132QE), quatre de ces spécimens: deux sont en forme de "S" dont un est au complet, un autre est en forme de spatule, et le dernier aussi de forme linéaire semble avoir une poignée tenant lieu de hallant. Malgré le nombre peu élevé de tourniquets de la collection archéologique, on est à même de constater que cet élément architectural offre des formes des plus diverses. D'ailleurs, une visite sur le site de Place-Royale nous a permis d'en récupérer un bon nombre en opération sur différentes maisons (Illustration 5). Plusieurs ouvrages de références abondent dans le même sens.

Trois de nos quatre artefacts ont des contextes archéologiques. Deux datent du Régime anglais (1753-54 à 1800): il s'agit d'un tourniquet en forme de "S" (132QE-684-1895), et l'autre est en forme de spatule (132QE-684-267). Le troisième, le tourniquet à poignée (1QE-2130-W-2-3-2212), est du XIX^{e} siècle. (Illustrations 5c,e)

Encore une fois, les différents chercheurs n'arrivent pas à statuer sur des dates précises d'utilisation de ces objets forgés. Ainsi, dans son ouvrage sur la collection de Côteau-du-Lac, Peter Priess dit, en parlant des tourniquets:

ILLUSTRATION 4

a) Crochet de porte trouvé "in situ" à Place-Royale.
(Nég. 84-299(35)-16)

b) Crochet de porte trouvé "in situ" à Place-Royale.
(Nég. 84-298(35)-33)

c) Fragment de crochet à tête plate (1QU-2127-422)
(Nég. 84-292(35)-11)

d) Moraillon (1QU-2149-6).
e) Tourniquet en "S" (132QU-6B4-1895).
f) Tourniquet à poignée (1QU-213O-V-2-3-2212).
g) Piton (1QU-2148-L-61).
h) Fragment de crochet à tête relevée (1QU-2148-46O).
i) Crochet à tête relevée et piton (1QU-2153-IIIT4-2072).
(Nég. 84-297(35)-25)

a

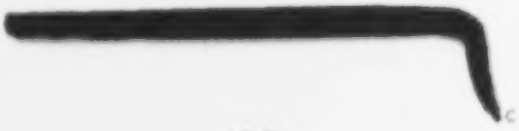
c

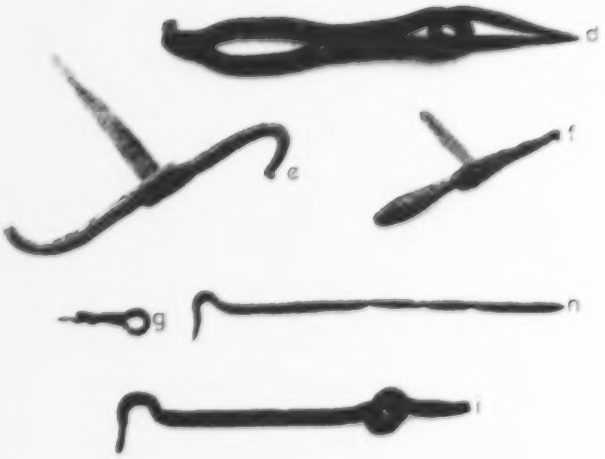
d
e
f
g
h
i

ILLUSTRATION 5

a) Tourniquets trouvés "in situ" à Place-Royale.
(Nég. 84-298(35)-35)

b) Tourniquet trouvé "in situ" à Place-Royale.
(Nég. 84-298(35)-34)

c) Tourniquet en "S" (1QU-2112-5).
(Nég. 84-292(35)-29)

d) Tourniquet trouvé "in situ" à Place-Royale.
(Nég. 84-298(35)-2)

e) Tourniquet en forme de spatule (132QU-6B4-267).
(Nég. 84-292(35)-33)

f) Tourniquet trouvé "in situ" à Place-Royale.
(Nég. 84-298(35)-3)

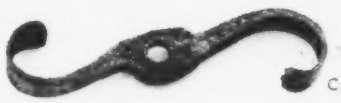

c

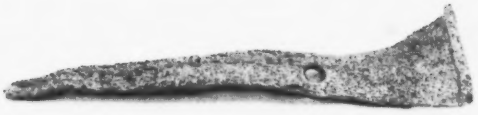

e

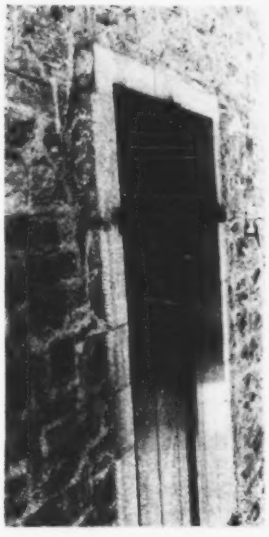

> "Shutter dogs appear to be almost entirely hand forged. The collection has no other nor does Sonn (1928:Vol.III) illustrate any. The apparently persisted into the 19th century although hardware catalogues from the second half of the century no longer include them. On the other hand, they appear in contexts dating to the 17th century (Sonn 1928:Vol.III).
>
> (Priess 1972:111-112)

Qu'ils viennent de diverses collections du XVIII^{e} siècle, des Etats-Unis (Sonn 1928:Vol.III p.159), de Louisbourg (Dunton 1972: 228-230), ou encore du XVIII^{e} et XIX^{e} siècles de Côteau-du-Lac (Priess 1972:17-19), tous s'accordent à déplorer ce manque de connaissance.

4. LOQUET

Ce dispositif de fermeture posé sur une porte est, la plupart du temps, constitué des parties suivantes: la poignée, le levier, la clenche, le crampon-gâche. (Illustration 6)

Nous avons trouvé à Place-Royale un loquet-poucier (en partie moulé et en partie forgé) avec presque toutes ses portes. (Ill. 7b)

Dix-neuf autres éléments isolés, recueillis çà et là sur le site de la Place-Royale, complètent le tableau. (Illustration 7)

L'appellation "loquet-poucier" a été donnée à ce genre de loquet parce que le pouce sert à exercer une pression à une extrémité du levier (poucier) pour soulever la clenche (Priess 1971:299). Celui que nous

ILLUSTRATION 6

MECANISMES DU LOQUET-POUCIER

(Dessin)

D'après un dessin tiré de Peter Priess dans: Building Hardware from the Fort at Côteau-du-Lac, p. 157.

LOQUET POUCIER

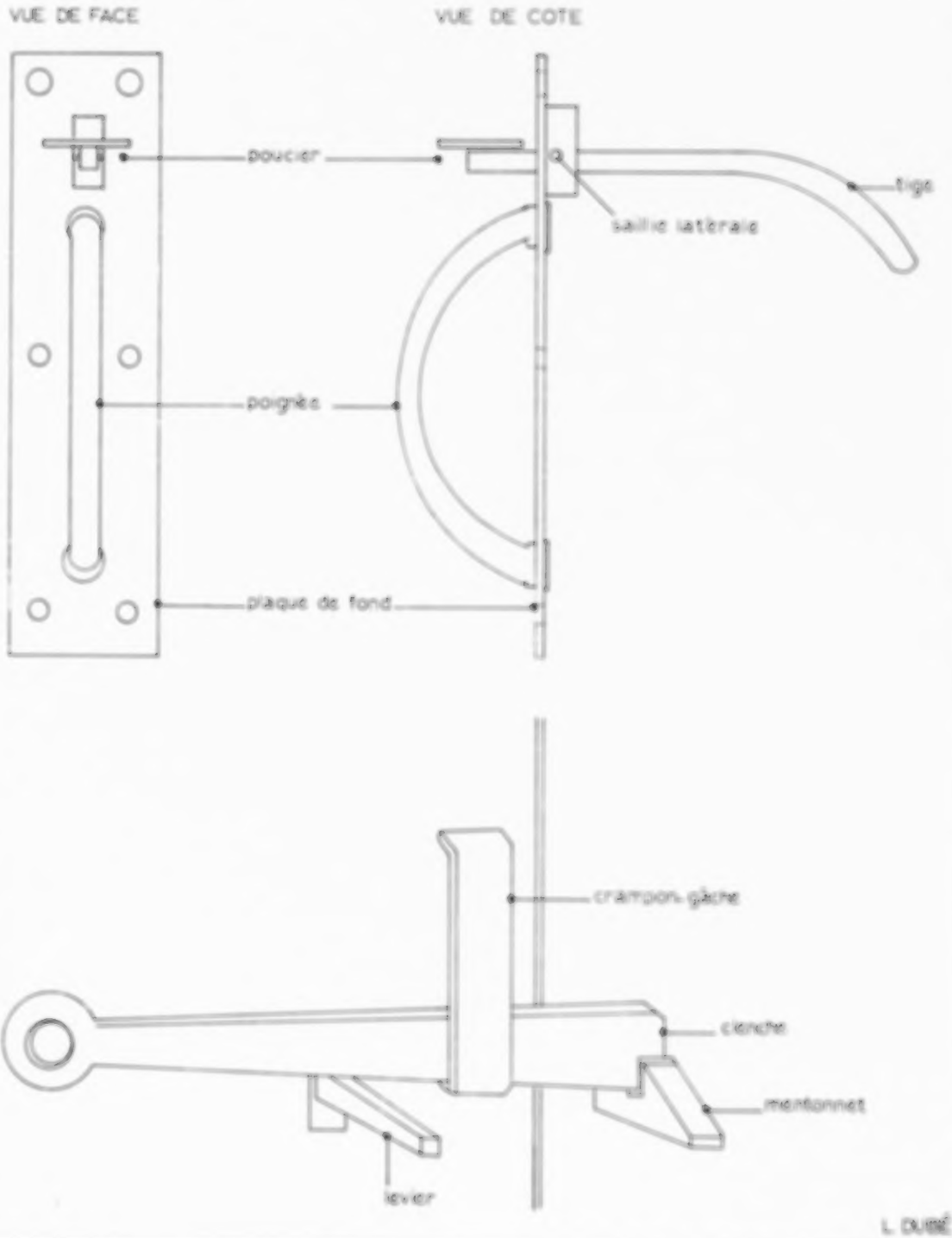

possédons vient de la maison Sagot-Nicl et n'a pas de contexte archéologique (voir la description détaillée dans le répertoire-clé). Complété d'une plaque de fond, ce loquet-poucier correspond au type "Norfolk" dont parle Donald Streeter dans son article portant sur le sujet[1]:

> "In order to understand the development of wrought iron Norfolk latches, it is necessary to look also at cast iron latches of both Norfolk on Suffolk types, all of which seem to have been introduced at about the same time. The reasons and dates for first ascribing these place names to the two latch types is not known to the writer. Simply stated, Norfolk latches have a full-length mounting plate, whereas the Suffolk latches are mounted on cusps which are on extension of the handle."
>
> (Streeter 1971:12)

Le type "Norfolk" fait donc référence à un loquet dont les deux extrémités de la poignée sont rivetées sur une même platine ou plaque de fond. C'est entre 1830 et 1840 que ce type fut le plus répandu (Mercer 1923:141), pour être remplacé vers 1845 par un modèle de fonte (Sonn 1979:212-213). Ainsi, à la demande d'une clientèle voulant payer moins cher pour des articles de quincaillerie, les objets forgés ont peu à peu été déclassés à la faveur d'objets manufacturés:

> "About the middle of the nineteenth century, the demand for cheap goods and the lack of interest in objects made

---

(1) Pour d'autres informations à ce sujet, nous vous renvoyons à ces différents ouvrages: Kauffman 1966:73; Fyiess 1972:147, 150-159, 160-161; Streeter 1971:16; Harris 1971:154-155, 162-163. Des exemples similaires ont été trouvés au Québec: Parc de l'Artillerie, Entrepôt d'affûts de canons et logis des officiers (Varin et al. 1979:153) et Chambly, Corps de garde (Varin et al. 1979:182).

by hand led to the production of complete latches made of cast iron."

(Kauffman 1966c:72)

Voyons de plus près les différents éléments du loquet recueilli lors des fouilles archéologiques à Place-Royale.

Levier

Le levier sert à soulever la clenche pour le désengager du montoir et se trouve au-dessus de la prise du poignée. Il a la forme d'une tige dont une extrémité est droite ou incurvée vers le bas, alors que l'autre est aplatie en forme de spatule afin de permettre au pouce de la main de la personne. L'appellation "poucier" lui vient donc du fait qu'on y appuie le pouce. (Illustration 7)

A part le levier incurvé faisant partie du loquet-poucier ci-haut présenté, nous en possédons un autre. Sans courbure au niveau de la tige, ce levier vient de la maison Dumont (1981-2540-118) et a été trouvé avec divers autres objets datant de la fin du XVII^e et début XVIII^e siècle. Il est intéressant de noter que la courbure, au niveau de la tige, n'apparaît qu'au XIX^e siècle.

"The early swivel lifts of these latches had straight shank ends and a flat-round thumb-grease, but shortly after 1830-40 they appear with curved as well as straight lift ends, the thumb-grease being slightly dished or flared."

(Sonn 1928c:28)

Clenche

La clenche est une barre de forme rectangulaire ou trapézoïdale, généralement terminée par une partie circulaire percée d'un trou qui la fixera sur le côté de la porte opposé à celui où se trouve la poignée. La clenche est maintenue de façon assez lâche afin de pouvoir pivoter sous l'action du poucier qui la soulèvera du mentonnet sur lequel elle s'appuie lorsque la porte est fermée. Elle tient ainsi lieu de petit bras de levier qui entre dans le mentonnet d'un loquet et tient la porte fermée.

Plus de cinq clenches, trouvées dans les maisons Dupont-Renaud (10B-2130), Jardin (10B-2137) et Chevalier (10B-2280), offrent des formes des plus variées. Toutes en fer forgé, elles passent de la clenche simple (10B-2280-63) ou sans poignée ou bouton, à la clenche avec bouton forgé (10B-2137-326-4?) ou riveté (10B-2130-162-2256) et avec tige (10B-2130-101-2227) (Illustration 7). Encore là, la façon de forger du forgeron pouvait varier à l'infini selon la demande. Il semble assez difficile de dater exactement les clenches; deux de la Place-Royale ont des contextes différents, l'une date de la seconde moitié du XIX^e (10B-2130-162-2256) et l'autre est du XX^e siècle (10B-2130-101-2227).

Dans son ouvrage sur Château-du-Lac, Peter Priess en illustre des presque semblables et leur contexte archéologique se situe entre 1770 et 1860 (Priess 1975:163). Quant à John Sutton, la collection

de Louisbourg en Cissaies aussi des emblèmes aux dieux (Beaton 1975:128-135).

La société a connu aussi évolution et son identification nous pose une certaine interrogation. Si d'après d'un fragment de boule rectangulaire on terminant à une de ses extrémités en forme de fer de lance (Cissaies-Tête), Deschâtelets a voulu faire une classe de toutes les pierres qui nous aient été associées aux autres classes, avec l'avoir tout de même conservé, avec réserve, dans cette catégorie. Dans certains archéologues nous ne pouvons considérer ce fait d'association.

Poteries

Parlé sur la côté de la pointe opposé à celui où se trouve la classe, la poterie permet d'identifier la manière pour servir à former la pointe.

Parmi une forme, une grosseur sont variés et la provenance des plus diverses. De l'Ile aussi de provenance générale de Hopewell (100-200) ou des environs à Beaubois (100-2100). Parallèle (100-2700) ou encore Saint-Laurent-Boulard (100-2200), les quatre poteries ont différentes formes et modes de pose. L'une, mais de deux matières forment la bataie, est visible dans la tasse (100-2100-903). L'autre, aussi grise en forme de "U" est couverte à effet une grosseur de fissure (100-2200-300-600). A grise absent, une deux poteries en fer

forgé sont plutôt associées à des coffres ou troncs, plutôt qu'à un loquet de porte. Mais encore une fois, rien ne nous permet d'affirmer catégoriquement cette hypothèse et, faute de mieux, nous les conservons aussi dans cette catégorie fonctionnelle.

Les deux autres poignées sont, sans contredit, associées à des loquets de porte. L'une, posée en applique, est coulée et en fonte ([illegible]). Elle vient d'un contexte archéologique de la première moitié du 19^{e} siècle, ce qui correspond tout à fait à l'arrivée de ce type de poignée manufacturée (illustration 79). L'autre, en fer forgé, est rivetée à même un fragment de plaque de fond ([illegible]); malheureusement, sa provenance ne nous permet pas de préciser si elle est antérieure à la première. Sa facture artisanale nous porte à croire qu'elle le serait, mais... ce n'est que jeu de supposition!

Mentonnet

Le mentonnet tient lieu de gâche et on le trouve fixé à la chambranle de la porte. Il prend la forme d'une entaille au fond de laquelle l'extrémité libre de la clenche, sous l'action du poucier, s'appuie pour garder la porte fermée.

Deux mentonnets, de forme semblable, ont été trouvés. Ils ont la forme de crochet triangulaire, avec une tige secondaire qui tient lieu de renforcement. (Illustration 78)

Le plus ancien (incomplet) a été récupéré dans la zone de l'Habitation de Champlain, dans un contexte archéologique datant de 1700 à 1735 ([illegible]). Le second vient de la maison Gervais-Beaudoin et est sans contexte. Diderot en illustre un semblable dans son encyclopédie (Diderot Vol.17 pl.XXXI). Pour sa part, Dunton, dans son étude sur Louisbourg, en illustre aussi quelques-uns qui ressemblent aux nôtres (Dunton 1972:123). On en a aussi trouvés du même genre au Michigan qui sont associés à un contexte archéologique relativement précis: entre 1715 et 1781 (Stone 1974:262). Plus près de nous, et dans un contexte du XIX^{e} siècle, Donald Harris nous en présente quelques-uns ayant relativement les mêmes formes (Harris 1971:167).

Crampons

Il existe des crampons particuliers qui, tenant lieu de bride, font partie intégrante de certains systèmes de fermeture, tels les crampons de loquet. De section rectangulaire, au sommet plat et aux tiges très fuselées, le crampon de loquet chevauchant la clenche retient cette dernière dans son mouvement vertical. La longueur de ses tiges ou bras détermine ainsi l'ampleur du mouvement de la clenche. (Illustration 7a)

Deux des trois crampons de loquets, tous de différentes provenances, pourraient être associés à des poignées portant le même numéro de provenance: 1QE-2153, la maison Paradis et 13XQE, la maison

ILLUSTRATION 7

a) Loquet trouvé "in situ" à Place-Royale.
(Neg. 84-299(35)-18)

b) Loquet-poucier (1QU-2252-I.32-514).
(Neg. 84-292(35)-36)

c) Loquet-poucier (1QU-2252-I.32-314).
(Neg. 84-297(35)-27)

d) Mentonnet (1QU-2128-curetage-134).
e) Crampon de loquet (1QU-2293-35-108-213).
f) Poignée posée en applique (1QU-2153-IIIB2-2900).
g) Clenche avec poignée rivetée (1QU-2130-1A2-2234).
h) Clenche avec tige (1QU-2130-1G1-2227).
i) Poignée fichée (1QU-2129-62).
j) Levier (1QU-2149-116).
(Neg. 84-297(35)-27)

k) Fragment de clenche? (1QU-2289-44)
(Neg. 84-293(35)-10)

l) Clenche avec bouton relevé (1QU-2137-32G-67).
(Neg. 84-293(35)-6)

m) Clenche (1QU-2289-43).
(Neg. 84-293(35)-2)

n) Clenche réutilisée? (132QU-185-307).
(Neg. 84-296(35)-10)

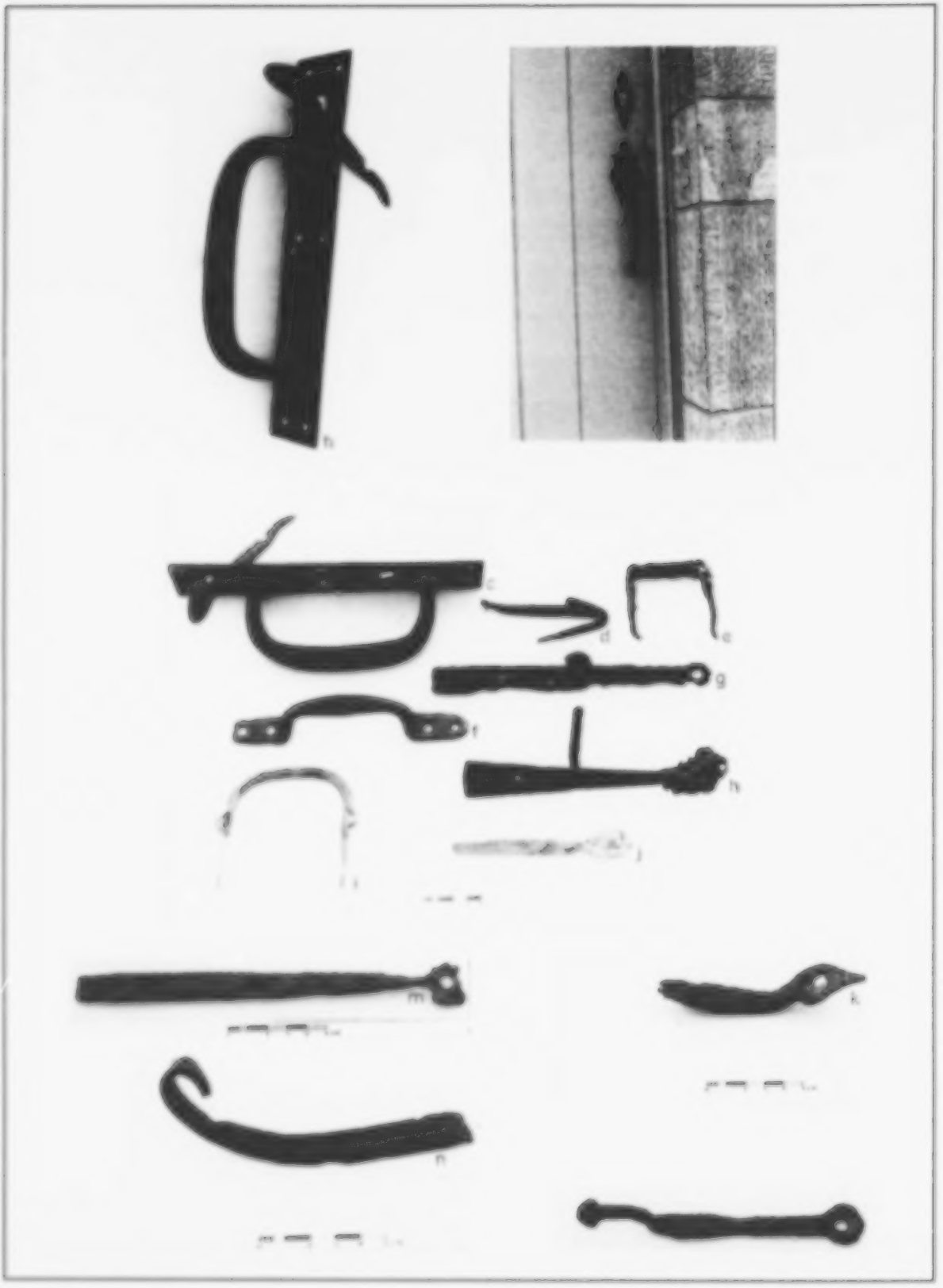

Estèbe. Le dernier, isolé, vient de la maison Maheu (1QU-2293) et comme les deux autres, il n'a pas de contexte archéologique. Rappelons qu'il faut tout de même être prudent, ces associations entre crampons et poignées peuvent être trop hâtives; une maison possède plusieurs portes donc plusieurs systèmes de fermeture et, encore une fois, les rapports archéologiques ne nous éclairent pas à ce sujet. Parlant d'association entre les divers éléments de loquets, une autre pourrait être tentée: celle d'une poignée et d'un mentonnet provenant tous deux de l'Habitation de Champlain (151QU). Encore là, l'analyse est bien pauvre!

5. CADENAS

Cinq cadenas et un cache-entrée composent cette catégorie du système de fermeture.

Il est intéressant de souligner que presque tous semblent être complets, ou presque; un seul, trop corrodé, n'a pu être bien identifié.

Le cadenas est une serrure mobile, muni d'un arceau[1] articulé ou à glissement, qui passe dans un étrier ou un anneau, et qui vient se bloquer à l'intérieur du boîtier. Ces systèmes de fermeture se

---

(1) Voir l'illustration 8 pour les définitions et illustrations des différentes parties du cadenas.

ILLUSTRATION 8

CADENAS: PARTIES ET MARQUES

a) Arceau ou anse:

Partie en forme d'arc dont une extrémité est pivotante, alors que l'autre est fendue ou percée et pénètre dans le boîtier pour être traversé par le pêne.

b) Boîtier:

Elément servant de support et d'abri au mécanisme. Le cadenas possède une plaque avant, une plaque arrière et une ou des plaques latérales (ou cloisons).

c) Cache-entrée:

Pièce mobile recouvrant le trou de serrure.

d) Entrée de serrure ou écusson:

Partie du boîtier que porte le trou de serrure. Souvent décorative, elle entoure le trou de serrure et sert à le renforcir.

CADENAS

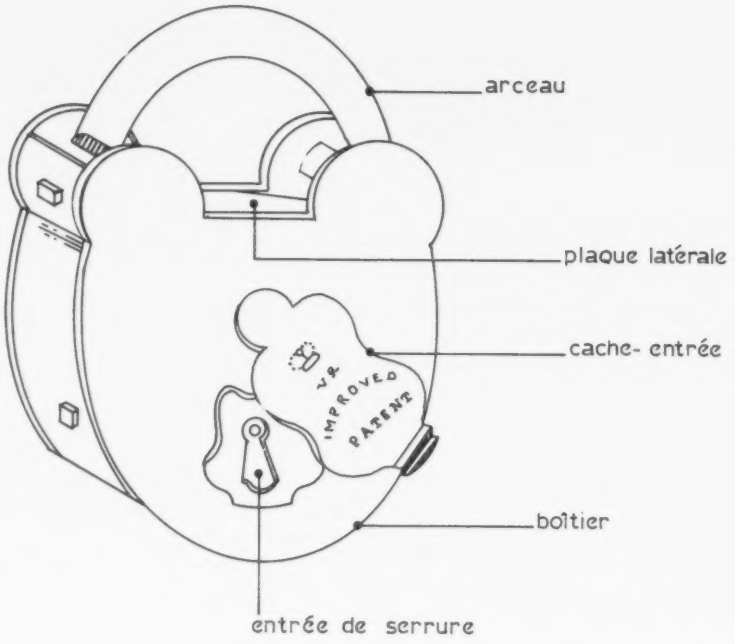

MARQUES DE CADENAS

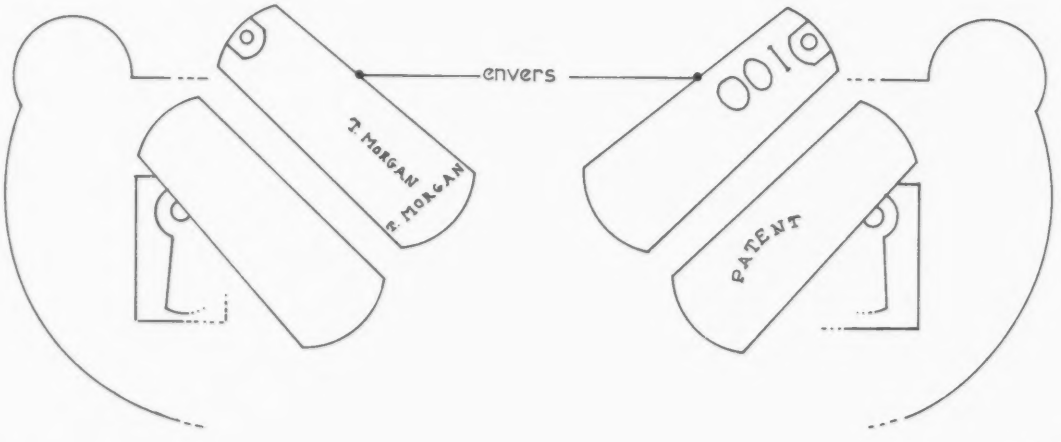

L. DUBÉ

composent toujours d'un mécanisme de serrure, renfermé dans une boîte de métal (boîtier).

Nous ne reprendrons pas ici la description détaillée des cadenas de Place-Royale puisque le répertoire-clé les présentent un à un dans les moindres détails. Nous nous attarderons donc plutôt à quelques détails nous permettant de dater quelques-uns de ces artefacts.

Disons, tout d'abord, que peu d'écrits existent sur ce sujet et, à part une bonne description de ces objets, il est pour l'instant difficile d'entamer une bonne analyse sur ce sujet.

En nous basant sur le mode d'engagement avec leur clé, nous avons divisé nos cadenas en deux catégories: ceux qui sont actionnés avec une clé à tige creuse et les autres actionnés avec une clé à tige pleine[1].

Deux formes de boîtiers se retrouvent dans notre collection: le premier a la forme d'une courbe parabolique interrompue pour former les lobes doubles à courbure arrondie (1QU-2154(a)-106) et le second a la forme d'une courbe circulaire interrompue pour former les lobes à courbure avec pointe (1QU-2126-sondage-170). (Illustrations 10b et d)

---

(1) Les désignations de clé à tige pleine ou creuse font référence à l'extrémité de la tige, près du panneton, qui est pleine ou creuse.

Trois cadenas, présentant un profil de boîtier "à lobes doubles et courbure arrondie", se ressemblent beaucoup, mis à part leur cache-entrée et entrée de serrure. L'un d'eux, récupéré à la maison Perthuis (1QU-2154-A-106), a une inscription sur son cache-entrée qui nous permet de le dater; celle-ci est surmontée d'une couronne royale où on y lit: "VR IMPROVED PATENT", ce qui, décodé, semble être Victoria Regent. Cette marque nous permet ainsi de dater le cadenas des années 1840 et on croît qu'il aurait possiblement été fabriqué en Angleterre ou au Canada(1). (Illustration 10a)

Un de ces cadenas confirme la date de 1840 puisqu'il a été trouvé dans un contexte archéologique datant de 1852 à 1870 (1QU-2153-IIIS3-2039). L'un des deux autres cadenas est sans contexte (celui portant la marque VR) et l'autre date de la première moitié du XX^{e} siècle (1QU-2153-IIIN2-2074).

Le quatrième cadenas, provenant de la maison Charest (1QU-2126-sondage-170), présente un profil de boîtier différent des premiers. Ce dernier est "en forme de courbe circulaire interrompue pour former les lobes doubles à courbure avec pointe". Noël-Hume prétend que cette forme de cadenas est caractéristique du XVIII^{e} siècle. Il nous en présente deux qui, trouvés à bord d'un cargo ayant fait naufrage sur la rivière Delaware aux Etats-Unis, datent de 1770-80 (Noël-Hume 1980:251). Un cadenas similaire est aussi présenté dans la collection

---

(1) Communication personnelle de François Miville-Deschênes, Parcs Canada, 1984.

de Chambly et, quoique venant d'un contexte du XX^{e} siècle, on date ce cadenas, d'après sa forme, de la fin du XVIII^{e} siècle ou du début du XIX^{e} (Miville-Deschênes 1980:80). Deux cadenas retrouvés aux forges du Saint-Maurice ont le même profil, sauf en ce qui concerne le cache-entrée. L'un, trouvé à la forge basse, vient d'un contexte daté de la fin du XVIII^{e} à ca 1820 (25G-3Q24-1); l'autre, provenant du fond d'un caveau de corps de logis dans le secteur domestique, vient d'un contexte du XIX^{e} siècle (Miville-Deschênes 1980:80).

Le cache-entrée, trouvé à la maison Dunière (1QU-2152-IIIM1-15), peut être associé avec le cadenas trouvé dans le même lieu (1QU-2152-IIL1-234), mais l'état trop avancé de corrosion du cadenas ne nous permet pas de nous en assurer. Pour sa part, le cache-entrée, en alliage cuivreux, est restauré.

Précisons que les cadenas à garniture de laiton ne dateraient pas d'avant 1840 (Hume 1980:251) et trois des quatre cadenas identifiables, en plus du cache-entrée, sont en laiton ou alliage cuivreux.

Enfin, terminons cette catégorie d'objets en disant que trois des cinq cadenas ont été trouvés à la maison Paradis (1QU-2153), et un autre cadenas et un cache-entrée à la maison Dunière (1QU-2152). On les retrouve donc tous regroupés dans une même aire domestique de Place-Royale.

ILLUSTRATION 9
Poignée et clé: parties
(Dessin)

POIGNEE

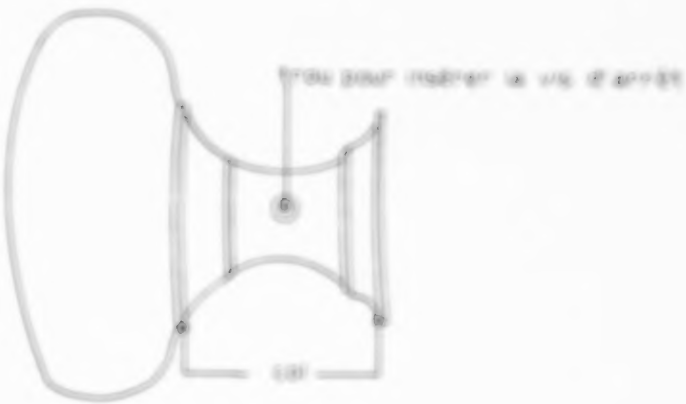

CLE

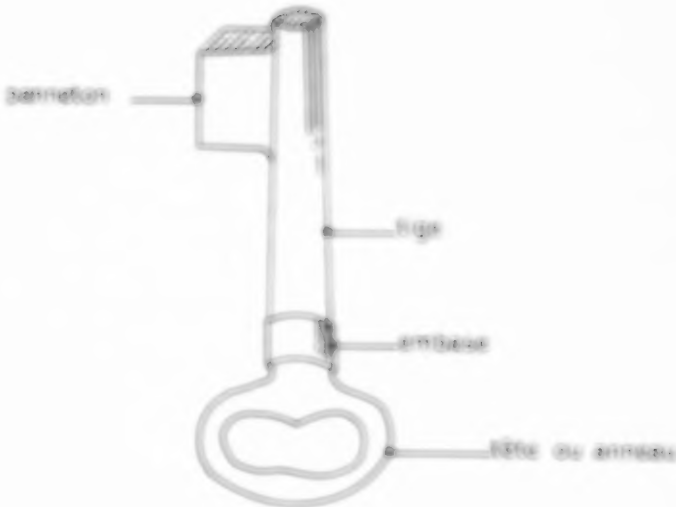

L DUBÉ

ILLUSTRATION 10

a) Cadenas: devant ([illegible]).

(Nég. [illegible])

b) Cadenas: dos ([illegible]).

(Nég. [illegible])

c) Cadenas ([illegible]).
d) Cadenas ([illegible]).
e) Cadenas ([illegible]).
f) Clé ([illegible]).
g) Clé à cordelière ([illegible]).
h) Clé ([illegible]).
i) Clé ([illegible]). (Nég. [illegible])
j) Clé ([illegible]). (Nég. [illegible])
k) Clé ([illegible]). (Nég. [illegible])

6. [illegible]

[illegible] est un dispositif de détection [illegible] est [illegible] [illegible] la bibliothèque [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]. Il s'est [illegible] [illegible] [illegible]

ILLUSTRATION 11

SERRURE: PARTIES

(Dessin)

a) Serrure assemblée. On y voit le boîtier qui est composé du palastre, du fonçet et des cloisons latérales.

- Boîtier ou coffre: boîte métallique contenant le mécanisme de serrure.

- Palastre: cloison métallique à laquelle sont rattachées toutes les parties du mécanisme.

- Fonçet: plaque parallèle au palastre recouvrant le mécanisme ou une partie du mécanisme et pouvant former le couvercle du coffre.

- Cloisons latérales: plaques reliant le palastre et le fonçet.

b) Orgue pour guider le pêne.

c) Ressort du gorge: dispositif servant à maintenir le pêne en saillie.

d) Gorge: pièce qui maintient le pêne immobilisé et le libère que sous l'action de la clé.

e) Pêne: partie du mécanisme faisant saillie sur la têtière pour s'engager dans une gâche posée sur le dormant de la porte.

Têtière: plaque fixée perpendiculairement à une extrémité du palastre et traversée par le pêne.

f) Cercle ou boutonnière: bande encerclant l'œil du trou de serrure; il sert à rendre vif l'épaisseur du palastre, à l'entrée de la clé, pour servir d'appui à la tige de clé.

D'après un dessin tiré de Peter Priess dans: Etude des serrures de portes montées en applique, provenant d'un certain nombre de sites archéologiques au Canada, p. 121.

SERRURE

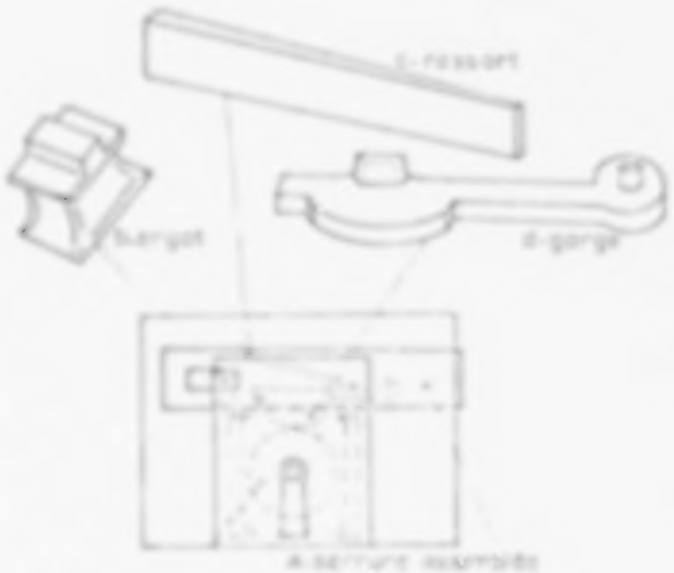

ILLUSTRATION 12

Serrures: mécanismes intérieurs d'après une illustration de Diderot
(Vol.17 pl.XXIII)

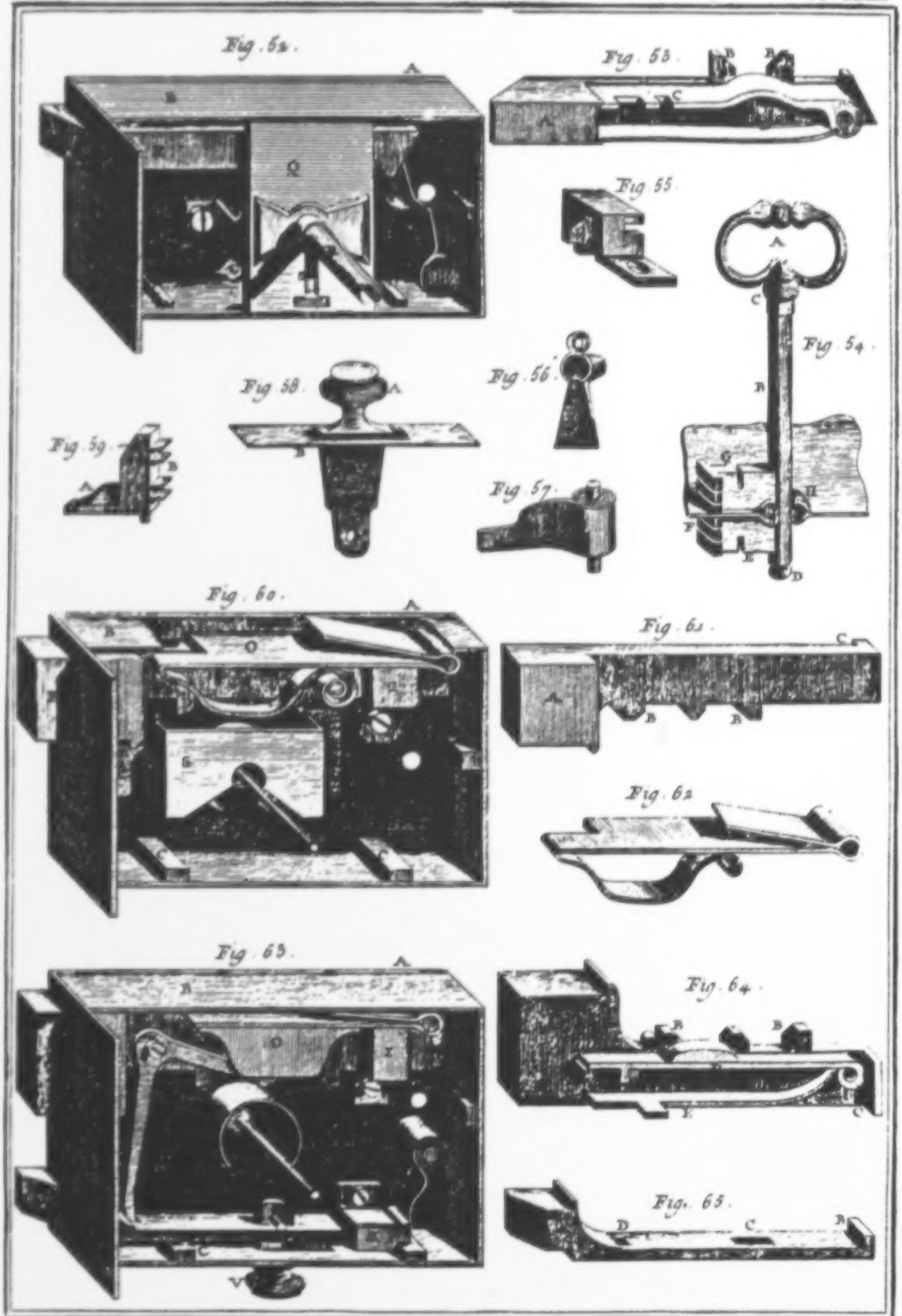

Lucotte Del.　　　　Benard Fecit.

Serrurerie, Serrures de Portes.

ILLUSTRATION 13

a,b) Serrures: mécanismes intérieurs.
c) Loquet.
d) Clé à cordelière.
e) Loquet à cordelière.

(D'après une illustration de
Diderot: Vol.17 pl.XXXI)

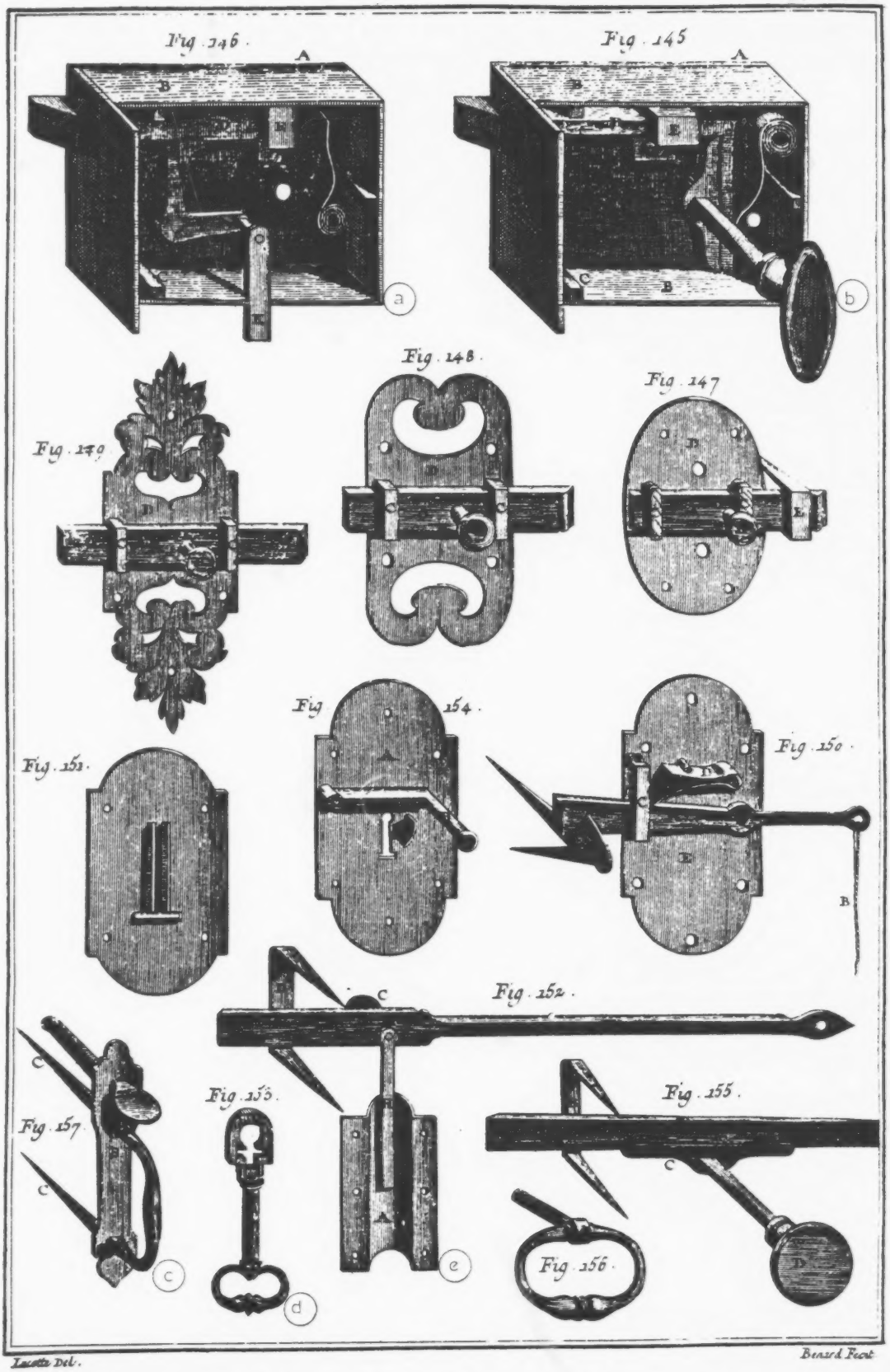

Serrurerie, Bec de Cannes, Targettes, Toquetteaux et Toquets

mais mobiles, et est retenue de façon permanente à une porte et la maintient fermée. Toute serrure possède un pêne et ce dernier, mû par une clé, pénètre dans la gâche qui est située dans le dormant de la porte. Des accessoires généralement désignés sous le nom d'arrêt et de guide, permettent de bien manoeuvrer le pêne. De plus, le fonctionnement de la serrure est limité par la présence de divers obstacles situés à l'intérieur du boîtier; ceux-ci ont pour but d'empêcher l'utilisation de clé autre que la bonne. Les différents obstacles sont généralement de deux types: "ils sont fixes et sont désignés sous le nom de gardes, ou ils sont mobiles et sont appelés gorges. Les gardes font obstacle aux mouvements de la clé, tandis que les gorges font obstruction au mouvement du pêne" (Priess 1979:7). (Ill. 12 et 13)

Les serrures peuvent être également caractérisées par le type de pêne qu'elles ont: pêne dormant, pêne demi-tour, pêne d'un tour, etc., mais nous y reviendrons.

Quatre serrures et quelques quatorze éléments de serrure font partie de la collection de la quincaillerie de Place-Royale. Toutes les quatre sont des serrures montées en applique et c'est à partir de leur boîtier que nous les avons classées:

> "La serrure peut avoir un boîtier en bois et est alors connue sous le nom de serrure en bois, ou elle a un boîtier de métal et est connue sous le nom de serrure à palastre. (...) Les serrures en bois peuvent être d'un modèle à coffre en bois ou à couverture en bois. Les serrures à palastre peuvent être forgées, coulées, embouties en matrice ou fabriquées par quelques combinaisons

de ces procédés. Elles comprennent un, deux ou trois pênes."

(Priess 1979:10)

Serrures à couverture en bois

Nous possédons deux serrures à couverture en bois et ce qui caractérise ce type de serrure est que le mécanisme est fixé au palâtre qui est alors introduit dans le boîtier, puis fixé. On dit que les serrures en bois présentent plusieurs avantages. A part son prix abordable, l'utilisation d'un boîtier en bois est préférable au boîtier en fer dans des endroits humides où une serrure en fer serait plus exposée à la rouille (Priess 1979:11).

Les serrures en bois existaient déjà en Angleterre au XIV^{e} siècle et, sur les sites archéologiques du Canada, les serrures à couverture en bois sont plus communes et ont des formes plus diversifiées que les serrures à coffre en bois[1] (Priess 1979:14).

Quelques éléments caractérisent ce type de serrure. D'abord, le modèle du pêne des serrures anciennes a une tête beaucoup plus épaisse; la tête étant un simple bloc à laquelle la queue est soudée

---

(1) La serrure en bois est posée en applique avec un boîtier en bois et chaque pièce du mécanisme est introduite dans le boîtier séparément; aucune des pièces n'est fixée au préalable à une autre pièce. Pour sa part, le mécanisme de la serrure à couverture en bois est d'abord fixé au palastre qui lui est introduit dans le boîtier qu'on posera sur la porte.

à la forge. Quant au palastre, il est de forme trapézoïdale[1]. (Illustration 14a).

Une des serrures à couverture en bois de Place-Royale est très représentative de ce type de serrure. Elle a été trouvée à la maison Estèbe, dans un contexte anglais de 1753-54 à 1800 (132QU-684-1184). Quant à l'autre, elle semble être beaucoup plus moderne et son mode de fonctionnement nous échappe encore. Sans contexte archéologique, elle a été trouvée à la maison Chevalier (1QU-2289-97). Toutes deux sont décrites dans les moindres détails dans le répertoire-clé. (Illustrations 14a,b,e,f)

Serrures à cloison métallique (à palastre)

Posée en applique sur une porte, la serrure à palastre possède un mécanisme enclos dans un coffre en métal[2], et ce qui la différencie aussi de la serrure en bois c'est la forme de son coffre. Les serrures à palastre peuvent être divisées en deux groupes principaux: celles qui sont en fer forgé et celles qui sont en fonte; occasionnellement, ces dernières peuvent inclure des alliages de cuivre.

Notre collection de Place-Royale possède deux serrures qui

---

(1) Pour de plus amples informations à ce sujet, consultez l'ouvrage de Peter Priess Etude des serrures de portes montées en applique, provenant d'un certain nombre de sites archéologiques du Canada , p. 14 à 19.

(2) Pour en connaître davantage, référez-vous à l'ouvrage de Peter Priess Etudes des serrures... , p. 19 à 35.

illustrent ces deux groupes: l'une est de type Carpenter et l'autre Peterboro. (Illustrations 14c,d et 15i)

La serrure de type Carpenter de Place-Royale est en fer forgé et en laiton, avec un pêne demi-tour. On remarque, au-dessus de l'entrée de serrure, un bouton décoratif en laiton portant une inscription en relief: CARPENTER & TILDESLEY - MANUFACTURERS.

Les serrures Carpenter datent du 18 janvier 1830; le brevet fut enregistré en Angleterre par Carpenter et Young (Priess 1979:27). Notre serrure a été trouvée à la maison Dupont-Renaud, dans un contexte du XX^{e} siècle (1QU-2130-1B1-2228).

On présume que l'utilisation de la fonte pour la fabrication des serrures a été introduite au cours du XIX^{e} siècle. Après de multiples tentatives dans les années 1815, 1830 et 1836, ces serrures en fonte ont été réalisées avec succès un peu plus tard entre les années 1836 et 1856. On ne sait pas, de façon certaine, si la fonte a d'abord été introduite en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis (Priess 1979:29).

On n'a que la plaque principale, appelée palastre, d'une serrure à cloison métallique de type Peterboro. Elle a aussi été trouvée à la maison Dupont-Renaud, dans un contexte du XX^{e} siècle (1QU-2130-1B1-2229). On remarque, au centre du palastre, une inscription en relief: PETERBORO.

ILLUSTRATION 14

a) Serrure à couverture en bois de forme trapézoïdale: devant (132QU-684-1184).

(Nég. 86-296(13)-0)

b) Serrure: dos (132QU-684-1184).

(Nég. 86-293(13)-15)

c) Serrure à cloison métallique du type "Carpenter": devant (1QU-2130-181-2228).

(Nég. 86-296(13)-6)

d) Serrure: dos (1QU-2130-181-2228).

(Nég. 86-296(13)-8)

e) Serrure à couverture en bois de forme carrée: devant (1QU-2280-97).

(Nég. 86-296(13)-2)

f) Serrure: dos (1QU-2280-97).

(Nég. 86-296(13)-4)

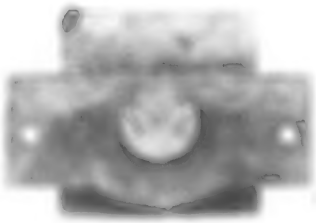

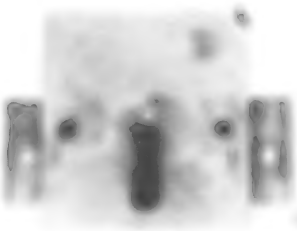

Le "Peterborough Lock Manufacturing Company Limited" fut créé en 1885 et on y fabriquait une gamme de produits de quincaillerie portant la marque "PETERBORO" (Priess 1977:33).

ÉLÉMENTS DE SERRURES

Plusieurs éléments hétéroclites forment cette catégorie: entrée de serrure, cramponnet, gâche, cloison métallique, poignée et clé s'y trouvent pêle-mêle. Nous vous les présentons donc brièvement, la répétitivité les présentant dans le moindre de leurs détails. (Illustration 17)

Trois entrées de serrure, dont l'une possède un cache-entrée, sont toutes en alliage cuivreux. Leur provenance et contexte archéologique sont fort variés: l'entrée de serrure de la maison Fréchette a été trouvée dans un contexte anglais ([illegible]), l'entrée de serrure et cache-entrée de la maison La Picard sont sans contexte ([illegible]) et enfin, l'entrée de serrure de la maison Dupont-Renaud date du 19e siècle ([illegible]). (Illustrations [illegible] à [illegible])

Une cloison de serrure métallique, datant aussi du 19e siècle, a été trouvée à la maison Dupont-Renaud ([illegible]). Nous serions tentés de l'associer à l'entrée de serrure portant le même numéro de localisation, mais n'ayant que peu d'éléments en main, il faut rester prudent.

Nous avons regroupé ensemble au plus de service[1] et au remarc, tous deux au tarif réduit. En provenance de la gare des Invalides, supplément d'un centime (depuis 1889-12-01-1890) et (1891-12-01-1892).

Aux grandes circulations font partie de cette catégorie. Nécessaire maintenant les remplacements des deux fois service circulaire avec un départ supérieur, d'autres au chemin (agrément au parcours).

Pour tous identifier ces articles comme textes au progrès de service de poste, nous nous sommes appuyés sur deux éléments, d'abord, l'accroissement différencié du col qui s'trouve en une surface plane croissant assez à une surface d'appui, puis l'addition du col est carré pour faciliter la prise en la rouvrage de la cage de la poignée (Princes 1979-80). Il s'est par toujours exact de tous faire la différence entre une poignée de service de poste et une poignée de service. La présence d'une vis d'arrêt (visible sur la face la cage) permet de principe, d'identifier ces poignées comme étant associées à des services différents (). Remarquons que ces types de poignées sont toujours associés à des services à cette fin toute avec "bec de cane". Le terme "bec de cane" fait référence à la pièce métallique, maintenue en position de fixage au socle de remon-

(1) Le plus de service a été plus longuement analysé dans le rapport d'activité du site et de l'habitat de Plaza-Princes sous la Région Provence, p. 146.

et tenu par la poignée. Le têtu du pêne demi-tour est taillée en biseau, en forme de bec de canne, de façon à ce que le pêne se rétracte automatiquement lorsque la tête passe la gâche sur le dormant de la porte (Prieur 1979:8). Les serrures à coffre de fonte datent de la seconde moitié du XIX^e^ siècle et étaient encore en usage au début du XX^e^ siècle. Notre serrure de marque Peterboro en est une de ce genre.

Poignée en alliage cuivreux

La forme des poignées peut donner certains indices de datation:

> "Completely spherical brass knobs are believed to have predominated in the first half of the eighteenth century and to have been followed by the oval form which was popular in mid-century. These were succeeded in the latter part of the eighteenth century by a flattened round knob, a form that continued through the nineteenth century in a variety of materials from brass to glass."
>
> (Goff Rome 1980:244)

Le mode de fabrication des poignées est aussi un autre critère de datation. La poignée en alliage cuivreux moulée en trois parties, au lieu de deux, apparaît être plus ancienne:

> "The earliest knobs were made of three pieces of brass. The round or egg-shaped portion was made of two halves soldered together; a back bar with a square hole in it was attached to one side so that the knob could shift the latch-bolt. Later, brass knobs seem to have been stamped from one piece of metal, to which the back bar was attached in the usual manner."
>
> (Kauffman 1980:104)

Enfin, le mode de fixation de la tige à la poignée peut aussi nous renseigner. Deux modes de fabrication sont bien connus: soit que l'extrémité de la tige passant dans le col soit fixée à l'intérieur de la poignée par un écrou se trouvant sur la tige, ou encore que la tige soit rivetée sur le sommet de la poignée, le centre de la tête (de la poignée) comportant alors un trou circulaire de fixation. On dit que les derniers boutons ci-haut décrits ont précédé ceux qui ont une vis dans le col.

Trois poignées en alliage cuivreux ont respectivement été trouvées dans les maisons Paradis (1QE-2153), Perthuis (1QE-2154) et Pagé-Quercy (134QE). Deux de ces poignées, moulées en deux parties, ont des contextes du XIX^{e}, l'une date de la première moitié du XIX^{e} siècle (1QE-2154-B-1X1-114) et l'autre, de la fin du XIX^{e} (134QE-2A2-226). La troisième, moulée en trois parties, est sans contexte (1QE-2153-IIIQ'A-2030); selon les dires de Kauffman, cette dernière serait donc plus ancienne. (Illustrations 15a et b)

Poignée en céramique

Ces poignées se présentent comme suit: une tête en céramique et un col en fonte. Selon Towne, les boutons en céramique étaient de trois couleurs, "porcelain"(1), "jet" et "mineral" ("a tawny brown, irregularly stripped") (Towne 1904:108).

---

(1) L'indication "porcelain" indique la couleur et non le matériel.

A Place-Royale, nous y avons trouvé quatre poignées en agateware (ce que Towne nomme "mineral"): elles proviennent toutes de la maison Dupont-Renaud et datent toutes du XIX^{e}, début XX^{e} siècle (1QU-2130-1B1-1840, 1QU-2130-1B1-1841 et 1QU-2130-1C2-1649). Nous n'avons qu'un fragment de la poignée de porcelaine, elle vient de la maison Langlois et n'a pas de contexte. (Illustration 15h)

Plusieurs croient que les boutons de porcelaine constituent en soi un critère de datation, mais, paraît-il, il n'en est rien. Certains disent qu'ils se généralisent à partir de 1820 (Lessard et Villandré 1974:183), d'autres prétendent qu'ils commencent à être fabriqués dans le grand centre industriel anglais de Birmingham en 1853 (Miville-Deschênes citant Hodgen, 1978 :non paginé). A tout le moins, c'est vers cette époque que certaines manufactures anglaises et américaines commencent à produire des objets en céramique non reliés à l'alimentation et à la stricte décoration: accessoires de salles de bain, tuiles, isolateurs, ornements de quincaillerie, etc. Plusieurs de ces articles sont vendus par catalogue. A ce sujet, un certain monsieur Brodbeck écrit: "Il existe une grande variété de types de boutons et de poignées. Ils se fabriquent en métal: laiton, bronze, aluminium, fer ou fonte, en bois tourné, en matière plastique, en céramique, en cristal" (Miville-Deschênes citant Brodbeck, 1978: non paginé).

ILLUSTRATION 15

a) Poignée de serrure en alliage cuivreux moulée en deux parties (1QU-2154(a)-1N1-114).
b) Poignée de serrure en alliage cuivreux moulée en trois parties (1QU-2153-IIIQ4-2030).
c) Entrée de serrure (1QU-2148-L-63).
d) Cache-entrée (1QU-2148-L-63).
e) Entrée de serrure (132QU-6B4-257).
f) Entrée de serrure (1QU-2130-1D1-1844).

(Nég. 84-297(35)-36)

g) Serrure à couverture en bois (132QU-6B4-1184).
h) Poignée en agateware (1QU-2130-1B1-1841).
i) Serrure de marque "Peterboro" (1QU-2130-1B1-2229).

(Nég. 84-297(35)-31)

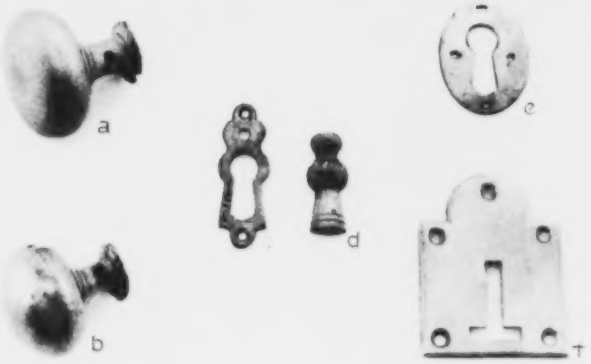
a
b
d
e
f

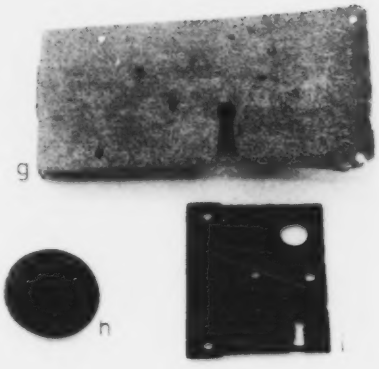
g
h
i

Clé

Les clés nous ont causé un problème de classification. Les rapports archéologiques restant muets à leur sujet, il nous a été la plupart du temps impossible de différencier les clés de cadenas des clés de verrous. C'est donc sans association véritable avec ces derniers (cadenas ou verrous) que nous vous les présentons ici. Rappelons que les clés sont considérées comme des éléments de systèmes et elles peuvent donc être étudiées isolément.

Pièce métallique plate ou comportant une tige pleine ou creuse, la clé porte à une extrémité le panneton ou des encoches pour actionner le pêne. A l'autre extrémité, un anneau ou une tête permet la manoeuvre (Illustration 9). Le panneton est la partie essentielle d'une clé à tige. Pouvant présenter des formes des plus variées, le rôle du panneton est de donner au mécanisme les mouvements nécessaires au bon fonctionnement de la serrure, assurant ainsi le déplacement du pêne. Les crans ou entailles du panneton correspondent aux gardes de la serrure(1).

Tout comme pour la fabrication des serrures et des cadenas, c'est avec minutie que le serrurier forge les clés. Cet art de la forge le distingue d'ailleurs nettement des autres forgerons.

---

(1) Ce type de clé est utilisée avec une serrure à gardes. Cette dernière est protégée contre l'utilisation d'une clé autre que la sienne, par une série de plaques et de broches appelées gardes. (Priess, Morton et Lester 1971:167)

Au cours des siècles, la forme des clés, ainsi que les matériaux, évoluent selon des besoins spécifiques. Ainsi, au XVII^{e} siècle, les clés se présentent sous cette allure:

> "Seventeenth-century keys tendend, on the whole, to be straight-shanked, though the bow often had a heart-shaped interior created by a V-shaped projection at the end of the shank. This feature continued to occur from time to time in the eighteenth-century, most commonly on keeps for small-draver and trunk locks. Eighteenth-century bows were frequently thickened at the back on the loap, while the shanks were often slightly balustred immediatly behind the shoulder."
>
> (Hume 1980:245)

Au XVIII^{e} siècle, on introduit les clés en acier et, vers 1840, les clés en laiton ou en cuivre (Hume 1980:246). Avec les années, l'épaisseur des clés s'amincit, elles sont plus droites et leurs courbes plus fines.

La collection de Place-Royale illustre bien, de par la diversité des clés, cet art de la serrurerie. (Illustrations 10f à k)

C'est d'après la longueur des clés que nous avons classées ces dernières(1). Les voici donc:

---

(1) Les clés nous ayant été parvenues à la toute fin du contrat, nous n'avons pas eu le temps de les étudier à fond. Pour plus d'information, nous vous référons à deux ouvrages de base: La fidèle ouverture de l'art du serrurier..., écrit en 1627 par Mathurin Jousse, et Guide pour la description d'articles de quincaillerie de bâtiment, écrit par Peter J. Priess, Bruce A. Morton et Brenda Lester, p. 167-191.

Deux clés mesurant de 0 à 6 cm ont été trouvées, l'une à la maison Paradis (1QU-2153-1P3-2058) et l'autre à la maison Boisseau (133QU-1A7-1271). La première, sans contexte, a un loquet à cordelière. On en retrouve du même genre dans l'encyclopédie de Diderot (Diderot Vol.17 pl.XXXI). Sa forme très caractérisée la dissocie de toutes les autres clés de la collection. (Illustrations 10g,13d,e)

Nous n'avons qu'un fragment (anneau et début de tige) de la seconde clé. Trouvée dans les latrines de la maison Boisseau, la clé date du Régime anglais: 1753-54 à 1800 (133QU-1A7-1271). Une clé presque semblable fait partie de la collection de Côteau-du-Lac et, à peu de chose près, les dates correspondent: 1779-1860 (Priess 1972:107).

Quatre clés forment le deuxième groupe; elles mesurent entre 6 et 9 cm et proviennent des maisons Dunière (1QU-2152), Paradis (1QU-2153), Estèbe (132QU) et Boisseau (133QU). Trois d'entre elles ont un contexte: celle de la maison Dunière date de la fin du XVIII^{e} (1QU-2152-IIIR3-5) et celles des maisons Boisseau et Estèbe viennent de contextes anglais de 1753-54 à 1800 (133QU-1A7-625 et 132QU-6B4-299). Une clé possédant un panneton identique à celle de la maison Estèbe est illustrée dans la collection du fort Michilimakinac. Une autre possède aussi un panneton semblable à la quatrième clé qui, elle, est sans contexte (Stone 1974:226). Après essai, on croit pouvoir associer la clé de la maison Paradis (1QU-2153-IID5-2042) avec un des cadenas trouvé à cette même maison (1QU-2153-IIIS3-2039).

Deux des clés du troisième groupe, mesurant entre 9 et 12 cm, ont un anneau en "forme de grenouille". Ce motif décoratif les daterait de l'époque française. (Illustrations 10i,k)

> "The bow often gives a clue to origin. The design known as grenouille (from its suggestion of a frog's front legs), can be considered French rather English when found at Louisbourg."
>
> (Dunton 1972:168)

L'une des clés décorées date du Régime anglais (133QU-1A8-946) et l'autre, venant du marché Finlay, n'a pas de contexte (1QU-2131-I-2-6). Comme on peut le constater, il faut être prudent lors de nos interprétations; parlons plutôt, pour qualifier nos clés, d'influence française. La troisième clé, trouvée à la maison Estèbe, est aussi anglaise (132QU-6B4-284).

Les deux dernières clés, mesurant entre 12 et 16 cm, sont nettement plus anciennes. Toutes deux sont une variation du type "grenouille". La première, possiblement d'un contexte français, a été trouvée à la maison Dumont (1QU-2149-14); l'autre, d'un contexte anglais, vient de la maison Estèbe (132QU-6B4-268).

7. VERROU

C'est, en quelque sorte, une serrure réduite à sa plus simple expression. Le pêne (barre), coulissant entre des crampons-guides

(généralement montée sur une platine), est muni d'un poussoir ou bouton permettant de l'actionner à la main pour le faire pénétrer dans une gâche.

Certains verrous sont dotés d'un ressort à lame placée entre le pêne et la platine; cela nous indique alors qu'ils peuvent être placés verticalement. Pour certains types de verrous, l'addition d'un moraillon ou d'un cadenas peut compléter la fermeture. On retrouve généralement ce dispositif sur une porte, une fenêtre, un volet ou une fermeture quelconque.

Plus de seize verrous, répartis en deux grands groupes (verrous avec ou sans ressort), sont complétés par quelques quatorze éléments épars (crampons, pênes et poignées) et agrémentent cette catégorie fonctionnelle de Place-Royale. (Illustration 18)

Les verrous sans ressort

Deux formes de verrous sans ressort ont été trouvés: les verrous avec pêne cylindrique et les verrous avec pêne rectangulaire. (Illustrations 16 et 18g,h)

A l'intérieur même de la catégorie des verrous avec pêne cylindrique, nous avons cru bon de regrouper ces derniers en deux groupes: les verrous cylindriques ("round shank iron bolt") et les verrous à cylindre ("barrel bolt"). (Illustrations 18a,b,c,d)

ILLUSTRATION 16

Verrou à cylindres: partiel

(Dessin)

VERROU A CYLINDRE

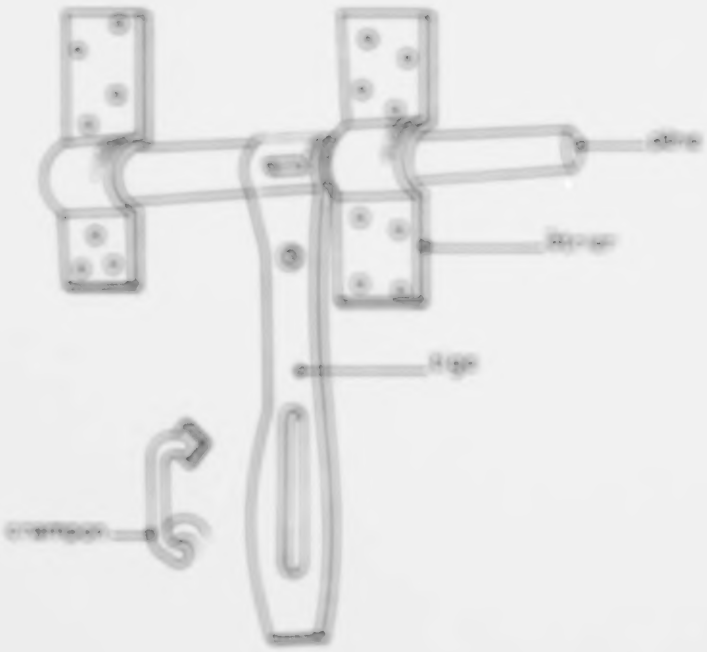

Un seul verrou cylindrique, composé d'un pêne de section circulaire coulissant sur une plaque de fond, a été trouvé, sans contexte archéologique, à la maison Paradis (1QQ-2170-1III73-2006). (Illustration 10c)

D'après Donald Streeter, les verrous à cylindre de ce genre ont pu être fabriqués dès la fin du XVIIIe siècle.

> "(...) English trade catalogues of late 18th or early 19th century, showing round shank iron bolts. Before the end of the 18th century round rolled iron had become available to the smiths, then these bolts came into general use, in a great variety of sizes and forms."
>
> (Streeter 1975:135)

Par contre, on sait pertinemment que leur diffusion se fait e. très largement encore au XXe siècle. En 1922, Wood, Alexander and James Limited en vend encore sous le nom de Tower bolts alors que la British Columbia's Pioneer Wholesale Hardware House à Vancouver les annonce encore en 1932 sous le vocable Barrel bolts (Mcvilliam-Beauchesne sans pagination).

Un verrou à cylindre, accompagné de son crampon, provient de la maison Paradis (1QQ-2170-1III80-2126) et date de la première moitié du XXe siècle. Un deuxième nous vient de la maison [illegible] (1QQ-2009-4B0) et est sans contexte archéologique. (Illustrations 10e,f)

Leur forme bien particulière (voir leur description dans le répertoire:160) les distingue assez nettement des autres. Ses barres

[illegible] [illegible] [illegible] [

Dans son étude, Dunton illustre plusieurs crampons du genre, datant du XVIII^{e} siècle et trouvés à Louisbourg (Dunton 1972:125). On en a aussi découverts, durant le Régime français, au Magasin du Roy à Fort Chambly (Méville-Deschênes 1980:55). Mais il ne faut pas se méprendre! Il est certain qu'on retrouve encore ce type de crampon au XX^{e} siècle.

Les verrous avec ressort

Plus de douze verrous de toute forme, avec ressort, enrichissent cette catégorie. Encore là, des sous-groupes s'imposaient pour notre étude: les verrous avec tige de section carrée, et les verrous avec tige de section rectangulaire et étroite. (Illustrations 17 et 18j à g)

Avant d'entrer dans la présentation détaillée de la collection, voici les principales caractéristiques différenciant ce type de verrou des autres. Voyons ce qu'en dit Dunton:

> "The vertical locking bolt was usually intended for use on double-leaf windows and doors, where it should be placed at the top and bottom of one leaf, allowing a single bolt or lock to secure the second leaf to the first. It is uncertain how often such a bolt might be use horizontally, perhaps on a door; but, in spite of some ambiguous references, this was probably uncommon. A leaf-spring seems always to be present between the bolt and its maiting plate, and this could be taken as an indication that it was normally intended for vertical placement. (As noted elsewhere, horizontal bolts usually lack this spring)."
>
> (Dunton 1972:144-145)

ILLUSTRATION 17

Verrou avec ressort: parties

(Dessin)

VERROU AVEC RESSORT

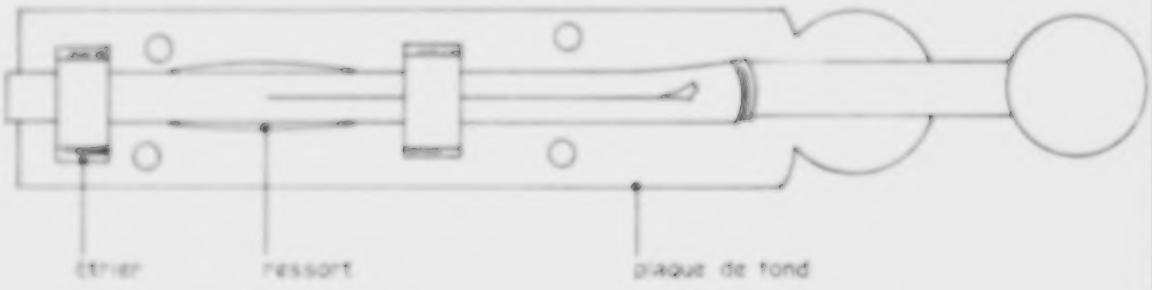

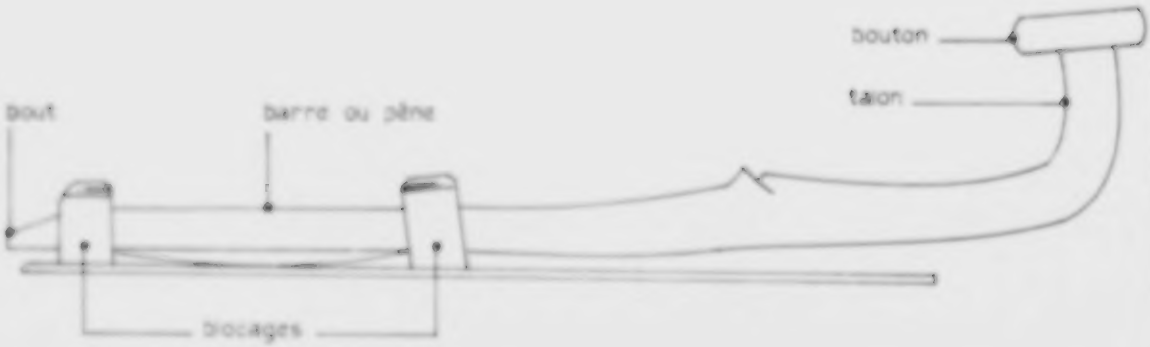

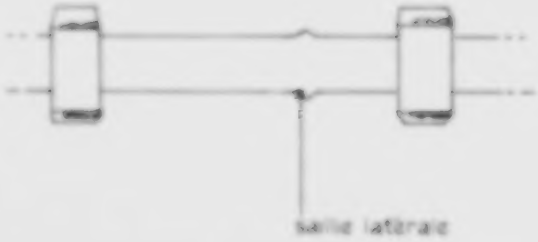

L. DUBÉ

Pour sa part, Streeter prétend que les verrous avec ressort peuvent aussi bien être posés à la verticale et/ou à l'horizontale: "and would stay in locked or unlocked position until released from the tension by pressure on the grasp or knob. Thus they could be used at tops of doors or at their feet, without dropping out of position, or horizontally, without sliding if the door slammed shutt" (Streeter 1975:104). De toute façon, un fait est unanimement reconnu par les deux auteurs, à savoir la présence d'un ressort placé entre le pêne et la plaque de fond.

Comme pour beaucoup d'objets forgés, plusieurs de ces verrous sont enjolivés de différentes décorations (demi-cercles, rainures, etc.), mais jusqu'à présent, on ne peut déterminer, à partir de ces enrichissements, des critères de datation (Streeter 1975:104)

Trois verrous, avec pêne de section carrée, forment la première catégorie de ce type d'artefact.

Le premier, mesurant 15,3 cm, vient de la maison Smith. Le second, mesurant 25,2 cm, n'a qu'une provenance générale de la Place-Royale. Enfin le dernier, mesurant 30,5 cm, date du XX^{e} siècle et a été trouvé à la maison Paradis. Tous présentent cette forme physique: une barre de section carrée, dont une extrémité pliée en arrondi se termine par une boucle verticale servant de prise et coulisse sur une plaque de fond. (Illustrations 18n,o)

Au XVIII^{e} siècle, on utilise ce genre de verrou (Streeter 1975:108), et un semblable a été trouvé près de la façade est des casernes de la Dauphine (Miville-Deschênes 1979:26).

Les verrous à tige, de section rectangulaire et étroite, présentent quelques variations, que ce soit au niveau du décor ou du coulissage de la barre. Encore là et pour faciliter notre analyse, nous les avons classés, d'après leurs mesures, en trois grandes catégories: ceux mesurant entre 0 et 20 cm, entre 20 et 35 cm et entre 35 et 70 cm. Certains sont agrémentés de décors sur la plaque de fond (demi-cercle sur la partie supérieure), sur les étriers (rainures) ou encore sur la barre (pêne) elle-même (rainures, lèvres, etc.) (Illustration 18j). Le dispositif limitant la course avant et arrière du pêne sur la plaque de fond se présente de deux façons. Les pênes qui ont deux saillies circulaires latérales, venant se heurter au premier ou au deuxième étrier selon qu'il avance ou recule (134QU-2A2-72), et le pêne qui est rehaussé d'une saillie supérieure ornementale s'arrêtant sur le deuxième étrier (1QU-2127-255).(Ill. 17,18j à m)

D'autres variations apparaissent dans les boutons des verrous. Certains, en fer forgé, sont circulaires et plats et semblent être rapportés et soudés à la forge (1QU-2129-155). On les retrouve en majorité à la Place-Royale. Un seul verrou a une poignée différente; malheureusement, nous ne voyons que son col métallique, l'autre partie manquant. Nous sommes à peu près assurés que la poignée devait être en terre cuite ou en alliage cuivreux (1QU-2149-155). De facture

industrielle, pour la plupart, les verrous à boutons de porcelaine et les boutons en alliage cuivreux datent du XIX^{e} siècle (Lessard et Villandré 1974:184). Plus précisément, les boutons de porcelaine datent d'après 1840 (Miville-Deschênes 1979:non paginé).

Les verrous de Place-Royale proviennent de sites différents, que ce soit de la maison Leber (1QU-2127), L. Beaudoin (1QU-2129), Dumont (1QU-2149), Paradis (1QU-2153), Sagot-Niel (1QU-2292) ou Pagé-Quercy (134QU). Quatre d'enre eux ont des contextes archéologiques: un date du XVIII^{e} siècle (1QU-2149-155), deux du XIX^{e} siècle (134QU-2A2-72 et 1QU-2153-IIIL3-2038 et 2149), et le dernier est issu d'une couche du XX^{e} siècle (1QU-2153-IIIE2-2157 à 2161). Plusieurs verrous du genre garnissent la collection de Louisbourg (Dunton 1972:154 à 157).

Pour terminer, nous vous présenterons brièvement les quelques quatorze éléments (crampons, pênes et poignées) associés à ce type de verrou.

Parlons tout d'abord des huit <u>crampons de verrou</u> divisés, de par leurs formes différentes, en deux catégories: les crampons en forme d'un "⊔" carré (aux angles droits), sans décrochement[1] (1QU-2292-184) ou avec décrochement (1QU-2127-256). Ces derniers

---

(1) On parle de décrochement lorsqu'il y a prolongation de la partie du corps (sommet) du crampon, sur la partie des bras (tiges), formant ainsi le premier tiers de ces derniers. Près du sommet, les bras sont donc beaucoup plus larges.

accompagnent des verrous avec pêne rectangulaire. La deuxième catégorie présente des crampons en forme de "U" arrondi; certains sont de section rectangulaire aplatie (1QU-2149-156), les autres sont de section circulaire (133QU-1A8-629). On associe ce type de crampons à des pênes circulaires. Encore là, les provenances sont assez diverses: maison Leber (1QU-2127), maison Dumont (1QU-2149), maison Paradis (1QU-2153) et maison Maheu (1QU-2292). (Illustrations 18b,d,f,h,i)

Deux pênes de verrou, de section rectangulaire, avec bouton en forme de demi-cercle et saillies latérales sur la barre (pour limiter la course du pêne), viennent de contextes différents. Le premier, datant de 1760 à ca 1800, vient de la maison Boisseau (133QU-1A8-629), le second date de la démolition de la maison Tourangeau en 1834 (109QU-1E1-35). Enfin, une barre de section rectangulaire, avec un bout biseauté et recourbé, pourrait être un pêne de verrou. Nous croyons que l'objet ait pu être réutilisé; on l'associe à la construction de la maison Estèbe en 1752 (132QU-11T5-307). (Ill. 18e)

Des pênes de verrou, presque semblables, sont illustrés dans la collection de Louisbourg (Dunton 1972-154).

Trois poignées en alliage cuivreux, trouvées dans les maisons L. Beaudoin (1QU-2129), Marchand-Dumais (1QU-2147) et Perthuis (1QU-2154-B), ont toutes le même aspect. En forme de bouton ovale, les poignées moulées en deux ou trois parties ont un trou au centre de la tête; la tige de la poignée se trouvait ainsi rivée au sommet

du bouton. Comme on l'a déjà précisé pour les poignées de serrure de porte, ce type de poignée peut dater du début du XVIII^{e} siècle. Une seule de ces poignées a un contexte et date du milieu du XIX^{e} siècle (1QU-2154-B-IIIB2-119). (Illustration 18p)

Terminons ce chapitre, en présentant un ensemble de quatorze éléments d'un système de fermeture trouvé sur une partie de la maison Paradis. Tous portent le même numéro de provenance: 1QU-2153-IIIB2-2126. Pour éviter toute confusion, nous tenons à vous préciser que chacun de ces éléments a été étudié séparément et réparti dans diverses catégories fonctionnelles selon ce qu'ils représentaient, pris isolément.

Plaques de fond, verrou cylindrique, crampons, patte de scellement à tête étroite, pentures et gonds à repos, composent le tableau (Illustration 19). Encore une fois, les rapports archéologiques ne nous révèlent rien à ce sujet. Nous nous contenterons donc de vous les illustrer regroupés.

ILLUSTRATION 18

a,b) Verrou à cylindre avec son crampon (1QU-2153-IIIB2-2126).
c) Verrou cylindrique (1QU-2153-IIIT3-2086).
d) Crampon de verrou cylindrique (1QU-2149-56).
e) Pêne de verrou (133QU-1A8-629).
f) Crampon de verrou à angle droit avec décrochement (1QU-2127-256).
g,h) Verrou à pêne rectangulaire avec son crampon (1QU-2141-AVI-76).
i) Crampon de verrou en forme de "U" arrondi et de section circulaire (1QU-2153-IIIB2-2126).

(Nég. 84-297(35)-23)

j) Verrou à ressort avec tige de section rectangulaire (35 à 70 cm) (1QU-2292-3-surface-185).
k) Pêne de verrou à ressort avec tige de section rectangulaire (35 à 70 cm) (1QU-2153-IIIL3-2038).
l) Verrou à ressort avec tige de section rectangulaire (20 à 35 cm) (1QU-2127-255).
m) Verrou à ressort avec tige de section rectangulaire et sans décor (134QU-2A2-72).
n) Verrou à ressort avec tige de section carrée (0 à 15 cm) (1QU-2218-3).
o) Verrou à ressort avec tige de section carrée (30 à 40 cm) (1QU-2153-IIIE2-2157 à 2161).

(Nég. 84-295(35)-34)

p) Poignée de verrou de forme circulaire (1QU-2129-122).

(Nég. 84-296(35)-12)

q) Verrou à ressort avec tige de section rectangulaire (0 à 20 cm) (1QU-2129-32).

(Nég. 84-295(35)-26)

ILLUSTRATION 19

ENSEMBLE DE SYSTEME DE FERMETURE
RECUPERE SUR UNE PORTE DE LA MAISON PARADIS (1QU-2173-III82-2126)

a) Penture.
b) Gond à repos vissé.
c,f) Plaques de fond.
d) Crampon fiché.
e) Crampon vissé.
g) Verrou à cylindre.

(Nég. 86-298(193)-26)

CHAPITRE 6

LES FORMULAIRES DE PÉTITION

Gonds, pentures et charnières, au nombre de quatre-vingt-six, composent la catégorie fonctionnelle des ferrures de rotation. Parmi ce nombre, dix-huit sont incomplets et un seul nous pose des problèmes d'identification. La grande variété des décors ornant plusieurs de ces artefacts agrémente la collection. (Appendice II, Tableau II)

1. GOND

Dispositif de métal fixé à la chambranle[1] d'une quelconque ouverture telle une porte, une fenêtre, etc., le gond soutient et fait pivoter la penture.

> "Le gond est généralement un objet en forme de "L", composé d'une tige horizontale et d'un mamelon vertical. La tige est enfoncée dans le jambage d'une ouverture ou dans un mur, tandis que le mamelon retient l'oeil d'une penture. (...) C'est le gond commun parfois apelé "gond à fiche" parce qu'on le fiche dans le bois." (Illustration 20)
>
> (Miville-Deschênes 1979:11)

Plus de cinquante et un gonds, dont une quarantaine entiers, garnissent la collection de Place-Royale; à eux seuls, ils font plus de la moitié de l'ensemble de cette catégorie.

Pour mieux les aborder, nous les avons regroupés en trois groupes: les gonds simples en forme de "L", les gonds à repos en

---

(1) Le terme chambranle désigne la partie de l'encadrement d'une porte, d'une fenêtre, etc.

ILLUSTRATION 20

Gond et penture: parties

(Dessin)

GOND

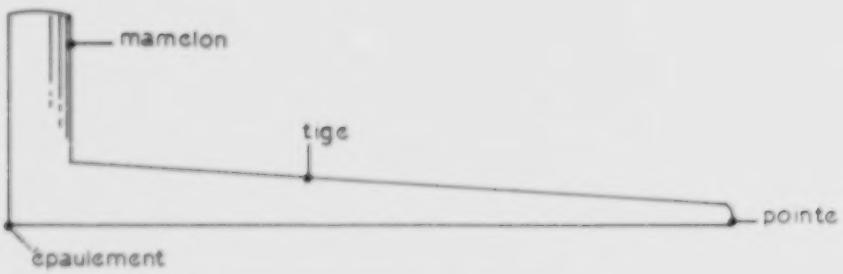

PENTURE

L. DUBÉ

forme de "L" et enfin, les gonds posés en applique. Leurs différentes formes et décors ont servi de base pour leur classification. (Ill. 23)

Quoique de fabrication très simple, notre répertoire-clé montre bien toute la diversité de la technique du forgeron pour cette quincaillerie. Selon les besoins de la clientèle, l'artisan n'hésitait pas à forger un objet de différentes façons: de section rectangulaire, carrée ou circulaire, les extrémités des tiges des gonds pouvaient se terminer avec des pointes pointues, arrondies, etc. Une demande bien précise pouvait amener le fabricant à exécuter des pièces plus singulières, comme des gonds fichés pour la maçonnerie par exemple. C'est à la pointe divisée ou recourbée que nous reconnaissons ces derniers (Illustration 22e). Les gonds à maçonnerie sont plus robustes, soutenant des pentures d'importantes dimensions. Mais nous y reviendrons.

Voyons de plus près l'ensemble de ces artefacts par catégorie. La première et la deuxième catégorie des gonds sont les plus représentatives de la collection de Place-Royale.

Le gond en forme de "L" fiché simple se retrouve couramment dans les collections archéologiques locales ou extérieures. De facture simple, on note sa présence dès le début du Régime français et jusqu'à nos jours. D'ailleurs, notre collection illustre bien ce fait: deux de nos artefacts, l'un provenant de l'Habitation de Champlain (151QU-1K7-1061) et l'autre de la maison Dumont (1QU-2149-111)

sont issus de contextes archéologiques datant respectivement de 1608 à 1688 et de la fin du XVII^{e} - début XVIII^{e} siècle. Un troisième gond relativement semblable aux deux premiers a été découvert à la maison Pagé-Quercy (134QU-7A2-473) et provient d'une couche du XIX^{e} et XX^{e} siècle. Les faits montrent bien que le gond en forme de "L" fiché simple ne semble pas avoir eu une évolution formelle, au cours des siècles. (Illustration 22d)

Précisons qu'en regard de ses dimensions peu communes (sa longueur est de 65 cm, par rapport à la longueur moyenne de 12 cm pour l'ensemble des autres gonds), nous avons hésité à conserver dans notre collection le gond portant le numéro de provenance 1QU-2292.3-IOI-183. De plus, le rapport de sa tige nous apparaît démesurément long par rapport à la hauteur du mamelon. Mais comme son apparence s'associe aux gonds de cette catégorie, nous le conservons toutefois avec réserve!

Les gonds à repos de la collection de Place-Royale présentent une forme légèrement plus complexe et somme toute plus variée que les premiers. On en trouve des fichés simples, fichés pour maçonnerie, vissés et enfin, posés en applique. Mais tous ont une fonction identique, soit celle de supporter et faire pivoter une penture. Leur aspect particulier les différencie facilement des premiers ci-haut décrits. Faite en deux partie, la tige se replie autour du mamelon, créant ainsi une assise sur laquelle repose la penture. Cela donne au gond plus de robustesse. (Illustrations 22c,e et 23d,e,f)

Bien que nous savons pertinemment qu'on en fabrique dès le Régime français (Dunton 1972:79 et 80; Diderot Vol.17 pl.XVIII) les contextes archéologiques des gonds de notre collection, du moins ceux que nous avons pu dater, les situent davantage aux XIX^{e} et XX^{e} siècles. Un seul fait exception à la règle et date de la fin du XVIII^{e} siècle.

Le gond à repos, en forme de "L" fiché simple se retrouve en plus grand nombre: plus de quinze sur dix-neuf. De section rectangulaire, ses pointes peuvent être pointues ou en forme de tranchant, dépendant de l'endroit et du matériau dans lequel on le fiche. Certains des gonds ont même des marques de barbelures sur leur tige, ce qui les empêche de se retirer facilement après leur pose. Deux artefacts, dans cette catégorie, ont retenu notre attention. Il s'agit d'une imitation de gond à repos, façonné en une seule pièce tout comme pour les gonds de la première catégorie. C'est par un élargissement de la tige sur les côtés ou sur la face postérieure du mamelon que l'on crée la partie du repos du gond.

Fait intéressant, mais non concluant, un de ces gonds date du milieu du XVII^{e} jusqu'à la fin du XVIII^{e} siècle. Malheureusement, aucune des collections consultées jusqu'à présent fait part de spécimen du même genre. Peut-être n'était-ce qu'une fantaisie du forgeron qui, à une époque donnée ou encore répondant à une demande, forgea ce type de pièce!

Un seul des gonds de cette catégorie est associé à de la maçonnerie: sa pointe se divise en deux tiges, l'une redressée vers le haut et l'autre vers le bas, tout comme une paire de ciseau. Aucun contexte archéologique nous permet de le dater. Par contre, on en illustre des semblables dans l'encyclopédie de Diderot (Illustration 22b) et dans le répertoire de Louisbourg (Dunton 1972:89).

Quant aux deux gonds vissés, ils se distinguent assez bien de tous les autres gonds à repos de cette catégorie: ils sont moulés en fonte et monoblocs. On en fait d'ailleurs une bonne description dans le répertoire-clé. Associé à une couche stratigraphique de la première demie du XX^{e} siècle, ce genre d'artefact est nettement plus moderne. (Illustration 23e)

Enfin, le dernier type de gond de cette collection se distingue nettement des autres: c'est un gond à repos, fixé en applique. L'artefact est sans contexte précis, mais on en a trouvé un presque semblable dans le répertoire archéologique de Sainte-Scholastique(Harris 1971:135); cela nous permet, toutefois avec réserve, de l'associer à une certaine période: la première moitié du XIX^{e} siècle. (Ill. 23f)

Peu représentative de notre collection (cinq artefacts sur un total de cinquante et un), la troisième catégorie de gond se différencie nettement des autres par son mode de fixation: la pose en applique. Ayant une fonction identique aux gonds précédents, leur seule différence est au niveau de la tige qui, de section rectangulaire

aplatie, s'élargit pour former une platine de fixation. Quatre d'entre eux ont le profil d'une queue de poisson et le cinquième, celui d'une moustache. (Illustrations 23g,h)

Supposément de tradition française, la forme de la queue de poisson aurait été populaire à Québec et on retrouve constamment ce motif sous plusieurs formes, tout au long du XVIII^{e} siècle (Sonn 1928:88) ou au début du XIX^{e} siècle (Streeter 1974:11; Lessard et Villandré 1974:173). (Illustrations 29a,d et 33)

Fait intéressant et concluant, deux de nos artefacts datent de la fin du XVII^{e} et du début du XVIII^{e} siècles (1QU-2149-113 et 1QU-2150-74). Quant au motif de moustache, on le retrouve aussi couramment utilisé au XVIII^{e} siècle (Dunton, 1972:80). Noël-Hume, dans son guide, affirme même que ce motif, qu'il dénomme sous l'appellation de tête de coq, se retrouve encore plus au XVII^{e} siècle.

> "They were (...) with curling extremities ending in zoomorphic terminals that sometimes resemble to cock's head and sometimes a dragon. They are remarkably celtic in character and although examples are found in eighteenth century contexts they were for more common in the seventeenth century."
>
> (Noël Hume 1980:236)

Epousant des formes les plus diversifiées, le motif de tête de coq fut largement diffusé. "The "Cockhead Hinge" named for its evident resemblance to a crowing cock, easily takes a prominent place

ILLUSTRATION 21

Cond linéaire posé en applique: parties

(Dessin)

GOND

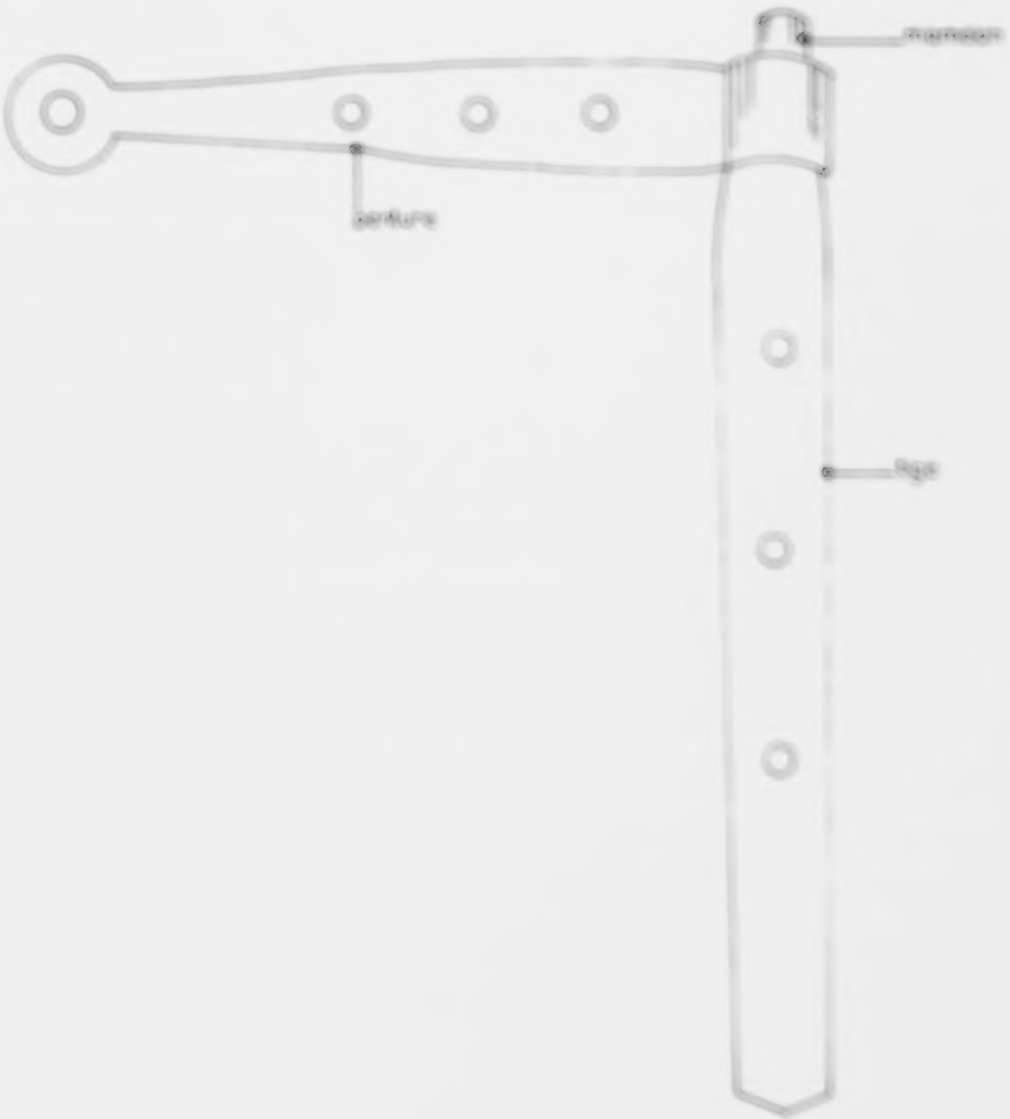

ILLUSTRATION 22

a) Bordure avec motif de queue de poisson.
b) Fond simple à maçonnerie.
c) Fond à rayons.
d) Fond simple filé.
e) Fond à rayons à maçonnerie.
f) Bordures.

(D'après une illustration de Diderot: Vol.IV pl.XXIII)

Serrurerie, [illegible]

[illegible] (3)

(a) [illegible] ^{75}Se [illegible] [illegible] [illegible]

among hinges not only because of its rarity but also by reason of its intriguing design and its pedigree" (Sonn 1924:10) (Ill. 31 et 32). Plusieurs collections archéologiques illustrent le motif sous toutes ses formes[1] (Dunton 1972:80; Stone 1974:220, Sonn 1928:111 et 137). (Illustrations 29b, 31 et 32)

Un gond, aussi posé en applique, se différencie nettement par sa forme de tous les autres. C'est une bande linéaire de section rectangulaire aplatie, avec un manelon à une de ses extrémités. Le gond ainsi façonné est conçu pour être posé en applique, à la verticale, c'est-à-dire perpendiculairement à la penture (Illustration 21). Issu d'une couche archéologique datant du Régime français (fin XVII^{e} début XVIII^{e}), l'artefact a été trouvé à la maison Dumont (1QE-2149-115). Albert Sonn, dans son ouvrage Early American Wrought Iron, en illustre un qui fonctionne selon le même principe (Sonn 1924:112).

2. PENTURE

La penture est une bande de fer clouée transversalement sur une porte, une fenêtre, un volet, etc., soutenue par un gond. Elle possède donc une ouverture circulaire dans laquelle entre le manelon du gond (Illustration 20). Tout comme le gond, la queue de la penture peut être enjolivée de différents motifs.

---

(1) Albert Sonn, dans son ouvrage Early American Wrought Iron, illustre abondamment ce motif sur plusieurs objets de quincaillerie.

Plus de vingt-trois pentures, dont quinze entières, illustrent avec beaucoup de variété cette catégorie fonctionnelle. En plus des divers motifs: fer de lance, queue de poisson, disque, triangulaire ondulé, triangulaire aux angles tronqués, etc., différents types de fer sont utilisés: fer forgé, fer laminé forgé ou découpé. (Ill. 24)

Un nouveau motif s'introduit dans notre collection: la forme en fer de lance ou goutte d'eau (Illustrations 24b et 34). D'après certains auteurs, ce motif permettrait de dater les artefacts enjolivés de cette décoration du XVIII^{e} et de la première moitié du XIX^{e} siècles (Lessard et Villandré 1974:173; Dunton 1972:59 et 61). A tout le moins, les pentures à motif de fer de lance de la collection de Place-Royale confirment cet énoncé: trois de nos quatre pentures proviennent des latrines des maisons Estèbe et Boisseau, et datent du Régime anglais (1753-1800). Le quatrième artefact, trouvé dans la maison Paradis (1QE-2153-IIIU3-2117), est issu d'une couche du XIX^{e} siècle. Dépendant des circonstances ou des demandes, ou tout bonnement au fil de son inspiration, le forgeron pouvait modifier à sa guise le modelage de ses oeuvres. Plusieurs artefacts témoignent de cette diversité: pointe de la queue plus ou moins effilée, oeil soudé à l'envers ou à l'endroit de la penture et ainsi de suite.

Tout comme pour les gonds posés en applique et à motif de queue de poisson, les pentures enjolivées de cette décoration seraient aussi d'inspiration française. Un de nos trois artefacts témoigne de ce fait: la penture retrouvée à la maison Milot, avec du matériel

français datant de la fin du XVII^{e} et début du XVIII^{e} siècles (1QU-2150-102). Plusieurs pentures du même genre ont été retracées à Fort Chambly (Miville-Deschênes 1970:69), à Louisbourg (Dunton 1972:63) et au Michigan (Stone 1974:222). (Illustration 24c)

Deux pentures à motif en forme de disque permettent, malgré l'absence de contexte archéologique, de les dater du XIX^{e} siècle (Lessard et Villandré 1974:173) et d'affirmer qu'elles sont typiquement anglaise (Streeter 1974:17) (Ill. 24d et 34). De plus, des pentures de ce type, retrouvées à l'intérieur de la casemate de la Dauphine, appuient l'hypothèse amenée (Miville-Deschênes 1972:34).

Les six autres pentures complétant notre collection ont toutes un élément en commun: leur matériau plus moderne, soit le fer laminé. Semble-t-il que c'est au XIX^{e} siècle, après la révolution industrielle, que le fer laminé aurait été utilisé assez largement (Streeter 1974:51). Constitué de fer pressé, on pouvait forger ou découper ce métal et ainsi fabriquer les pièces en série.

Les artefacts sélectionnés présentent des types de décors peu usités et d'influence plus moderne: motif carré aux angles tronqués, motif triangulaire ondulé et enfin, motif triangulaire avec mamelon (Ill. 24e,f et 35). Seulement deux de ces artefacts sont datés: l'un est de la première moitié du XX^{e} siècle (1QU-2153-IIIB2-2126) et l'autre du XX^{e} siècle (1QU-2153-Surface 2848).

ILLUSTRATION 24

a) Penture avec motif à mamelon (1QU-2153-IIIB2-2126).
b) Penture avec motif en fer de lance (132QU-6B4-246).
c) Penture avec motif en queue de poisson (1QU-2150-102).
d) Penture avec motif en forme de disque (1QU-2126-95).
e) Penture avec motif carré aux angles tronqués (1QU-2292-1.37-316).
f) Penture avec motif triangulaire ondulé (1QU-2143-52).

(Nég. 84-297(35)-13)

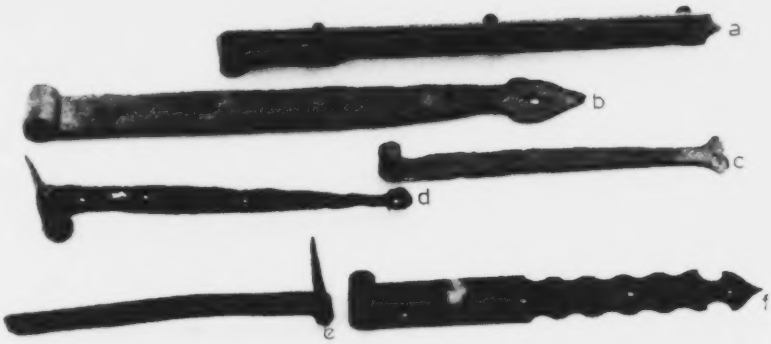
a
b
c
d
e
f

Huit éléments accompagnent les pentures: cinq boulons et écrous sont fixés à la penture à motif triangulaire avec mamelon et trois clous forgés sont associés à une des pentures rehaussées d'un motif de fer de lance (133QU-1A4-633). Ces boulons et clous nous permettent tout simplement d'affirmer qu'entre autres à l'époque on fixa les pentures à l'aide de boulons et de clous forgés. Une description détaillée de ces artefacts figure au répertoire-clé.

3. CHARNIERE

Cette dernière catégorie d'artefacts complète le chapitre sur les ferrures de rotation. Plus de onze d'entre elles se répartissent comme suit: charnière à l'horizontale, en forme de "T" et à vase, alimentent ce groupe. A la différence de la penture, la charnière pivote au moyen de charnons[1] bloqués par une broche (Illustration 25). Celle-ci sera de même utilisée dans la ferrure des portes, fenêtres, battants, etc. (Ill. 26,27,28)

La première catégorie de charnière à l'horizontale se distingue bien des autres par sa forme: composée de deux lames (ailes) rectangulaires, l'une fixe et l'autre mobile, elle s'articule au moyen d'une broche. L'aile portante possède généralement trois charnons dans lesquels s'imbriquent les deux de l'aile mobile. (Ill. 25, 29c,d)

---

(1) Les charnons sont des boucles portées par les deux ailes ou lames (partie fixe et partie mobile) d'une charnière sur un de leurs longs côtés. Les charnons sont disposés de façon à être dans un axe horizontal.

Les trois charnières à l'horizontale, à motif de fleur de lys, de moustache et de queue de poisson, ont fait l'objet d'une étude détaillée dans le rapport "Portraits du site et de l'habitat de Place-Royale sous le Régime français: 1608-1760"(1). Nous vous référons donc à cette étude pour en connaître davantage. Terminons en disant que trois charnières à l'horizontale datent du Régime français.(Ill. 29b,d)

Dès l'époque française, on fabriquait des charnières en forme de "T" et plusieurs sont aussi enjolivées de motifs décoratifs (Sonn 1928:97). Certaines d'entre elles ont un dispositif intermédiaire sur la partie fixe de la charnière, comme c'est le cas pour deux des nôtres (Illustrations 25 et 27c).

Des cinq charnières de notre collection, une seule est datée: il s'agit d'une charnière rehaussée d'un motif en forme de disque (132QU-6B4-313) (Illustration 28a). Elle a été trouvée à la période anglaise (1754-1800), dans les latrines de la maison Estèbe. Un autre artefact du même genre a été découvert près de la facade ouest des casernes à la Dauphine (Miville-Deschênes 1979:36) et on dit qu'il date probablement de la période anglaise du XVIII^{e} siècle (Miville-Deschênes citant Streeter, 1974:11 et 17). On peut donc dire que les charnières en forme de "T" garnissent, entre autres au Régime anglais, certains éléments de maison. Et si l'on porte attention à la quincaillerie encore utilisée aujourd'hui, on en retrouve sur certains

---

(1) Robert Côté et al., Portraits du site et de l'habitat de Place-Royale sous le Régime français: 1608:1760, p. 245 à 248.

ILLUSTRATION 25

Charnière à l'horizontale et charnière en forme de "T" avec dispositif: parties

(Dessin)

CHARNIERE A L'HORIZONTALE

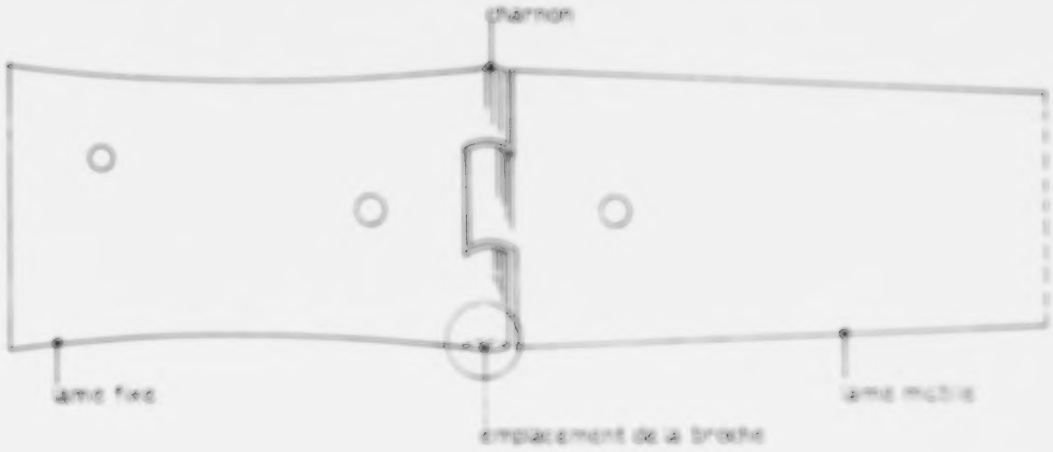

CHARNIERE EN FORME DE T AVEC DISPOSITIF

L. DUBÉ

ILLUSTRATION 26

Charnières diverses d'après une illustration de Diderot
(Vol.17 pl.XXXIII)

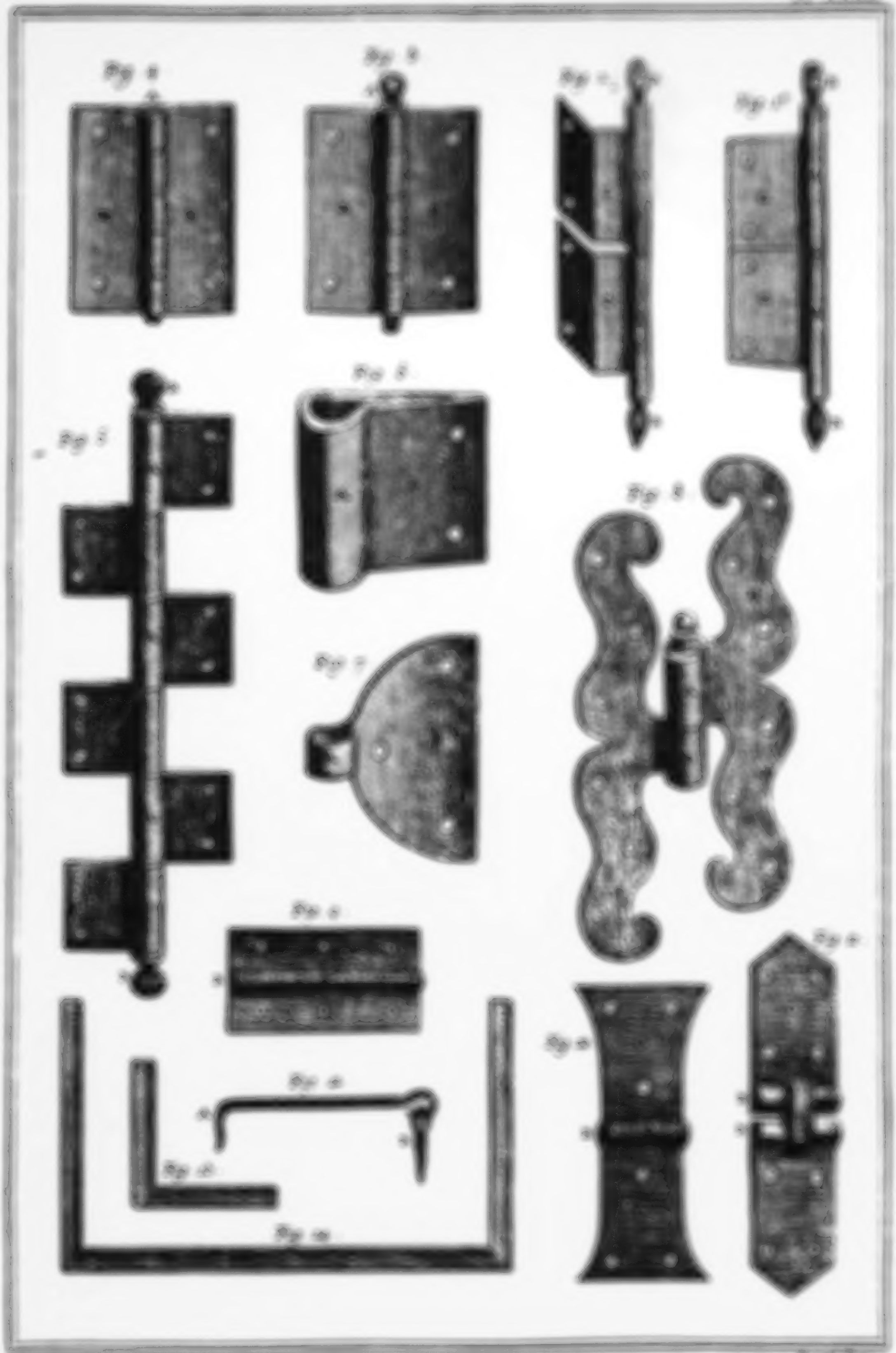

Serrurerie, Fiches, Pomelles, Couplets, Charnieres, Equerres &c.

ILLUSTRATION 27

a) Charnières en forme de "T" trouvées "in situ" à Place-Royale. (Nég. [illegible])

b) Charnière en forme de "T" trouvée "in situ" à Place-Royale. (Nég. [illegible])

c) Charnière en forme de "T", avec dispositif, à motif en forme de disque ([illegible]).

d) Charnière en forme de "T", sans dispositif, avec motif en forme de disque ([illegible]).

(Nég. [illegible])

bâtiments contemporains. Selon l'importance de ses dimensions, ces charnières étaient fixées sur des grosses portes, comme des portes cochères et des portes de grange.

Un élément nous permettant d'émettre une datation plus récente pour certaines de nos charnières est l'utilisation du fer laminé; et deux grosses charnières, sans contexte archéologique, semblent avoir ce matériel de base. Il n'est pas toujours facile et évident d'établir la différence entre le fer forgé et le fer laminé forgé!

La seule <u>charnière à vase</u> en fonte de notre collection se distingue nettement de toutes les autres, dû par sa forme. (Illustration 28c)

Dans la présentation de sa collection de fiches à vase de Louisbourg, John Dunton les décrit très bien:

> "The <u>fiche à vase</u> or mortised hinge uses a simple rectangular plate as the arm. This is a two-piece hinge, whose anchor and arm are attached to the wood by thin plates inserted into mortises or slots and held by nails through the wood. (...) The arm plate has a socket that is closed and its upper end by an inserted rod whose visible end is elaborately formed and latche-turned to produce a distinctive decorative element. The anchor is outwardly identical to the arm, except that it presents a pin for the arm socket. When the hinge is installed only the joint is visible, with decorative terminals at either end."
>
> (Dunton 1972:17)

L'expression "à vase" indique que la broche de l'objet est décorée de vases de fonte. Ces têtes décoratives n'ont cependant aucune fonction par rapport à la suspension.

La manufacture des fiches à vase débute vers la deuxième moitié du XIX^{e} siècle:

> "Les premiers brevets émis pour les charnières manufacturées dateraient de 1839 ou, à tout le moins, des environs de 1840 (...); il s'agirait d'une trouvaille américaine réinventée en Angleterre qui, en 1865, en exportait beaucoup au Canada (...)."
>
> (Nicille-Deschênes 1981:16)

Découverte à la maison Sagot, notre charnière à vase n'est issue d'aucun contexte précis. Corroborant l'énoncé ci-haut, nous avons trouvé plusieurs charnières à vase de fonte, dans les fouilles archéologiques de Sainte-Scholastique, et elles datent toutes de la deuxième moitié du XIX^{e} siècle. D'ailleurs, une charnière de leur collection ressemble de très près à la nôtre. En fonte, elle est rehaussée d'un motif floral composé de spirales, de volutes, moulé à même les deux ailes; leur broche se termine à chacune de leurs extrémités par un bouton décoratif (vase) ayant un motif de goutte d'eau (Harris 1971:119). Il ne faut pourtant pas se méprendre quant à l'existence des charnières à vase car, dès l'époque française, on en faisait usage (Diderot Vol.17 pl.XXXIII; Dunton 1972:70 à 76)

ILLUSTRATION 28

a) Charnière en forme de "T" (132QU-684-313).
b) Gond à motif de moustache (1QU2145(b)-1E'2-198).
c) Charnière à vase (1QU-2292-1.37-317).
d) Charnière avec motif de fleur de lys (1QU-2149-167).

(Nég. 84-297(35)-17)

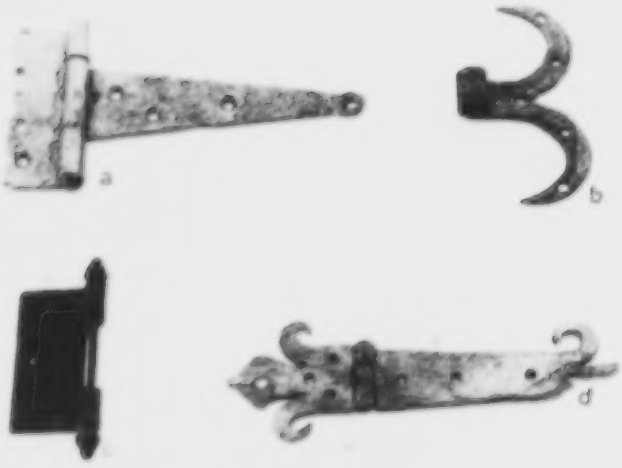
a
b
d

ILLUSTRATION 29

QUINCAILLERIE D'ARCHITECTURE DU XVIII^{e} SIECLE

a) Penture avec motif en forme de queue de poisson (1QU-2150-102).
b) Charnière avec motif de moustache (1QU-2149-169).
c) Charnière avec motif fleur de lys (1QU-2149-167).
d) Charnière avec motif queue de poisson (1QU-2150-102)
e) Penture ou charnière avec motif fleur de lys (1QU-2150-100).
f) Gond fiché simple (1QU-2149-111).
g) Gond posé en applique avec motif queue de poisson (1QU-2149-113).

(Nég. 84-028(22)-12)

a
b
c
d
e
f
g

ILLUSTRATION 30

Motifs décoratifs: fleur de lys - XVII^{e} siècle

(Dessin)

MOTIFS DECORATIFS

FLEUR DE LYS XVII siècle

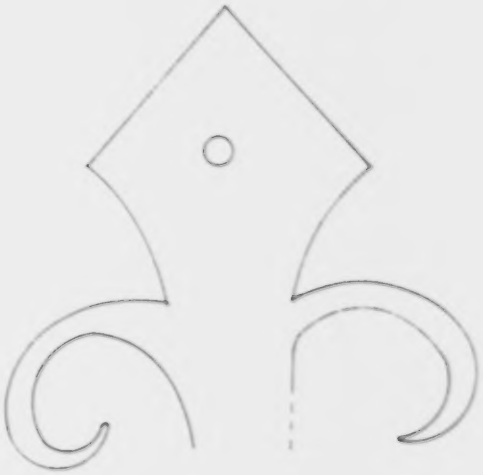

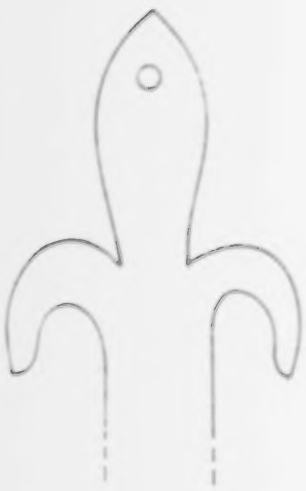

L. DUBÉ

ILLUSTRATION 31
Motifs décoratifs: à moustache - XVIII^{e} siècle
(Dessin)

MOTIFS DECORATIFS

A MOUSTACHE XVIII SIÈCLE

L. DUGÉ

ILLUSTRATION 32
Motifs décoratifs: à mouvante - XVIII^{e} siècle
(Dessin)

MOTIFS DECORATIFS

ILLUSTRATION 33

Motifs décoratifs: queue de poisson - Fin XVIII^e au XIX^e siècle

(Beauce)

MOTIFS DÉCORATIFS

ILLUSTRATION 14

Motifs décoratifs: fer de lance et diagne - XVIII^{e} ou première moitié du XIX^{e} siècle

(Dessin)

MOTIFS DECORATIFS

FER DE LANCE XVIII^e siècle et première moitié du XX^e siècle

DISQUE XX^e siècle

L. DUBÉ

ILLUSTRATION 35

Motifs décoratifs: carré aux angles tronqués et carré avec mamelon - XX^{e} siècle

(Dessin)

MOTIFS DECORATIFS

CARRE AUX ANGLES TRONQUES: xx siècle

CARRE AVEC MAMELON xx siècle

L. DUBÉ

CHAPITRE III

LES FIXATIONS

Trois cent vingt artefacts, dont deux cent quatorze clous, font de la catégorie des fixations la plus importante, au point de vue quantitatif. Il en est tout autrement si on considère le peu de variété de ces pièces de quincaillerie: pattes, tirants, crampons, fers d'angle, boutons, vis et clous. Cela est bien peu en comparaison avec les systèmes de fermeture que nous vous avons présentés au chapitre premier. (Appendice II, Tableau III, IV, V)

1. PATTE

On dit de la patte qu'elle est une pièce de métal servant à retenir. Une extrémité de l'objet est aplatie et peut être percée d'un trou de fixation, l'autre est pointue et scellée. Il existe plusieurs modèles de pattes de scellement. On les utilise surtout pour maintenir un bâti de menuiserie dans une quelconque baie de maçonnerie. (Illustration 36)

John Dunton, dans son rapport, poursuit ainsi:

> "The masonry anchor, or jamb anchor, is a much neglected piece of building hardware, often unfamiliar when encountered in excavations. It is on integral part of masonry construction, however, serving to attach wood to masonry in a variety of situations. In essence it is a masonry nail except that the wood being held is not pierced by the anchor. Rather, the shank is driven into a motar joint, and the head rests firmly against the wood, locking it in place. Often a nail is also driven into the wood through the head of the anchor, serving to keep the anchor from loosening in the masonry and sliping out - no merely to hold the wood as one might assume. The anchor is so placed that the force against it is a right angle to the axis of the shank."
>
> (Dunton 1972:127)

ILLUSTRATION 36

Patte et crampon: parties

(Dessin)

PATTE

CRAMPON

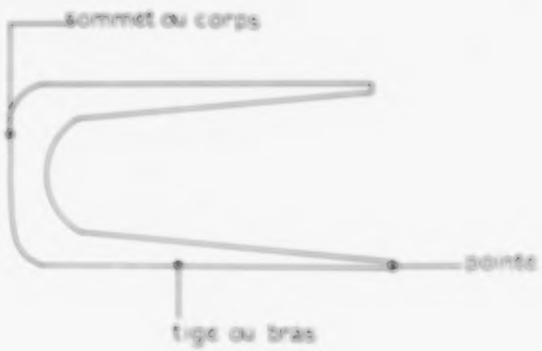

L. DUBÉ

Dans la construction du bâtiment, on utilise principalement les pattes pour bien maintenir les chambranles des portes et fenêtres dans la maçonnerie et à peine sont-elles visibles à l'oeil: "in rough construction these may be visible, but in a well-finished building the head is covered, or nearly covered by the interior plaster" (Dunton 1972:127). (Illustration 39b)

Parfois, on utilise les pattes de scellement pour un autre but: "other uses range from holding heavy beams against sideway movement, to clamping strapping to a stone wall in order to attach panelling" (Dunton 1972:127).

Plus de quatre-vingt-onze pattes comblent cette catégorie des fixations[1]. Pour mieux les cerner, nous les avons regroupées, d'après leurs attributs formels, en deux grandes catégories: <u>les pattes à tête repliée et les pattes à tête droite</u>. (Illustrations 37 et 38)

En nombre un peu plus élevé (cinquante pattes à tête repliée par rapport à quarante et une à tête droite), les pattes à tête repliée

---

(1) Certaines de ces pattes semblent, de par leur facture, être plus récentes. Nous nous interrogeons même à savoir si certaines d'entre elles sont des copies de pattes faites d'après des modèles authentiques trouvés à Place-Royale. Après maintes recherches auprès de chercheurs avertis et de conservateurs, nous n'avons pu trancher la question. Nous avons donc doté d'un astérisque toutes les pattes que nous croyons susceptibles d'être purement des copies. Ces problèmes d'identification ne sont posés qu'à l'intérieur de certaines pattes à tête relevée et droite (9) et des pattes droites (7).

ou en forme de "L" se subdivisent entre elles en deux sous-groupes: les pattes à tête large et les pattes à tête étroite (Illustrations 38f,g,h,i). Mis à part les différentes formes des têtes (triangulaire, en forme de disque, avec décrochement ou en fer de lance), la section des tiges et la forme des pointes ont été des critères de différenciation. Le répertoire-clé illustre bien tous ces moindres détails, nous passerons donc outre cette ennuyeuse énumération. D'ailleurs, peu importe les différentes formes des têtes, toutes ces pattes jouent le même rôle de renforcement et de liant du bois dans de la maçonnerie, et selon les besoins spécifiques, on utilisait des formes appropriées. Cette panoplie de différentes formes de têtes, de tiges et de pointes montre bien ce phénomène.

Quelques pattes sélectionnées se différencient des autres. Nous les présenterons d'abord brièvement. (Illustrations 38a,d)

Regardons d'abord du côté des pattes à tête repliée et large qui sont au nombre de vingt-quatre. Les deux pattes à tête repliée avec décrochement (1QU-2126-99) devaient avoir une utilisation bien spécifique (Illustration 38L). Probablement retenaient-elles un gros morceau de bois dans de la maçonnerie (sa longueur de 42,5 cm par rapport à la moyenne des autres pattes qui mesurent entre 15 et 20 cm de longueur)? Malheureusement, aucun artefact du genre n'a été répertorié dans les ouvrages de quincaillerie consultés. Mais n'oublions pas que ces objets peuvent être uniques, le forgeron créant de multiples pièces singulières pour répondre à des besoins bien

spécifiques; là réside d'ailleurs tout l'art de la forge. Une autre patte ressemble en tout point au prototype de la patte à tête repliée de forme triangulaire. Sa tige, de section rectangulaire aplatie, se termine par une pointe et la tête, repliée à angle droit, est de forme et de section triangulaires. Ce qui la différencie nettement du reste de la collection est sa longueur démesurée: plus de 30 cm. À notre connaissance, aucune patte de scellement n'atteint ces mesures gigantesques! Nous conservons tout de même l'artefact à titre de "curiosité". La dernière patte (1QU-2275-1M-2D11), compte tenu de la forme de la tête peu commune (en fer de lance), ne peut être associée à aucune autre patte sélectionnée dans notre répertoire-clé. (Illustration 38a)

Les vingt-trois <u>pattes à tête repliée et droites</u> ont une forme de tête bien différente des premières ci-haut décrites. De section rectangulaire et droites, les têtes épousent différentes formes rectangulaires, triangulaires et en fer de lance. Aux deux tiers de cette partie de la tête, les côtés convergent pour former une pointe. Repliée à angle droit, vers l'intérieur de la patte et parallèle à l'axe de la tige, cette pointe prend la forme d'un triangle. Ce qui est à retenir de cette présentation visuelle de ce type de pattes, est l'étroitesse de la partie de la tête et sa pointe repliée. La longueur moyenne de ces pattes varie entre 17 et 20 cm. (Ill. 38b.)

Encore là, quelques exceptions échappent à la règle; en voici des exemples. Ainsi, la position de la tige d'une patte à tête droites

rectangulaire passe de l'horizontale à la verticale (fig. 2) ou (fig. 3), deux cercles, mais de forme rectangulaire, s'ajoutent aux deux autres, plus rapprochés (cercle B ou B' ou de longueur).

Enfin, certaines par les parties à deux droites. Cette modification de partie en distingue évidemment de la première ou deux droites droites, s'objet présente une forme inédite. Encore (fig. 4), l'appui des deux moitié une petite colonne de configuration passant d'un triangle parfait à une forme ovale ou forme de disque. Et c'est (fig. 5) d'ailleurs la principale caractéristique de ces parties quadrangulaires parmi l'ensemble des formes des deux. Mais revenons à nos parties à deux droites. (Illustrations 9b, 9c, 9d, 9e)

Quelques quadrangulaires parmi, mesurant entre 15 et 20 cm, forment cette catégorie. Ne pas plus croire que les parties à deux rapides, les parties à deux droites bruissent. Elles résistent pour des changements entre machines.

Il part les deux formes types des deux triangulaire ou en forme de disque), l'ensemble de ces parties en ensemble beaucoup. Deux types, de section rectangulaire et droites, se terminent par une pointe, en triangle ou en carré. Quelques exceptions entourent la règle. Les différenciations se situent principalement pour la forme de la deux, deux ont une forme triangulaire carrière ou en forme de cœur (fig. 6, 7, 8, 9) et (fig. 10, 11), et une autre, assez de

ILLUSTRATION 17

a) Parties à tête reptine et large de forme triangulaire.
b) Parties à tête droite de forme triangulaire.

(D'après une illustration de
Diderot: Vol.17 pl.18)

Serrurerie.

ILLUSTRATION 38

a) Patte de scellement? (1QU-2277-1R-201).
(Nég. 84-288(35)-13)

b) Patte de scellement (reliant le chambranle d'une porte à de la maçonnerie), trouvée "in situ" à Place-Royale.
(Nég. 84-298(35)-15)

c) Patte à tête droite de forme triangulaire curviligne (1QU-2126-85).
(Nég. 84-288(35)-21)

d) Patte de scellement avec mamelon (1QU-2126-100).
(Nég. 84-288(35)-19)

e) Patte de scellement à tête droite et de forme triangulaire (1QU-2148-458).
f) Patte de scellement à tête repliée et étroite, de forme triangulaire (1QU-2148-320).
g) Patte de scellement à tête repliée et large, en forme de disque (1QU-2277-166).
h) Patte de scellement à tête repliée et large, de forme triangulaire (1QU-2127-168).
i) Patte de scellement à tête droite, en forme de disque (1QU-2129-69).
j) Patte de scellement à tête repliée et étroite, en forme de fer de lance (1QU-2129-77).
k) Patte de scellement à tête droite, de forme rectangulaire aux côtés tronqués (1QU-2212-II-490).
l) Patte de scellement à tête repliée avec décrochement (1QU-2126-90).
m) Patte de scellement à tête droite, de forme triangulaire curviligne (1QU-2126-85).
(Nég. 84-296(35)-26)

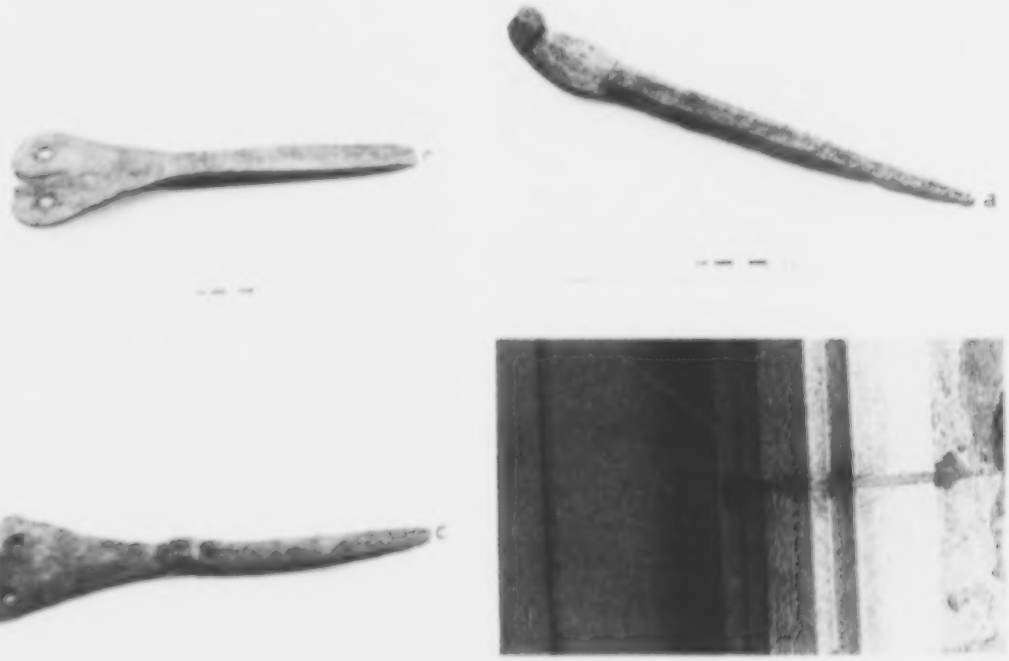
a
b
c

e
f
g
h
i
j
k
l
m

forme triangulaire, a ses deux angles tronqués (1QU-2212-II-490). La quatrième patte a un "mamelon" sur la rive supérieure, au point de jonction entre la tige et la tête (1QU-2126-100). A part une seule, les dimensions de ces pattes sont beaucoup plus volumineuses par rapport au reste de cette catégorie (entre 20 et 35 cm). (Ill. 38d,k,m)

Qu'elles soient à tête repliée ou à tête droite, de forme triangulaire, rectangulaire, en disque, etc., ces pattes ne sont datables que par leur association à un contexte bien précis. Enfin, comme le démontrent les associations archéologiques des pattes de notre collection, les résultats des recherches de Louisbourg (Dunton 1972:134 à 138) et les illustrations de Diderot (Diderot Vol.17 pl.IX), cette panoplie de pattes de scellement aux formes les plus diverses se retrouve à travers tous les siècles: du XVII^{e} au XX^{e}. Hors contexte, il est donc impossible de les relier à une époque ou une fonction précise.

2. TIRANT

Les ancrages métalliques se présentent sous différents aspects: en forme de "S", de "T" ou autre conformation du genre. De façon générale, les ancrages se distinguent des autres attaches ou armatures, par le fait qu'ils relient des éléments essentiels de la charpente sans pour autant être reliés entre eux. Ils sont ainsi boulonnés ou assemblés par clouage aux éléments structuraux qu'ils ancrent. Poutres et solives, par exemple, sont reliées aux murs extérieurs

des maisons par ces tirants. Parfois, des ajustement se font à l'aide de tendeur à vis, pour donner un meilleur rendement. (Ill. 39b,c)

Quoique d'aspects assez différents, John Dunton nous présente, dans sa catégorie de grosses pièces de renforcement, des artefacts qui semblent être des tirants. Désignés sous le nom de "wall ties" et de "lintles", il les présente ainsi:

> "A reinforcing strap in masonry construction might take any form, depending on the situation. Typically at would a strong bar, square or flat, with the ends split and bent in opposite directions to lock it in the stonework. When installed there might be no evidence to show its presence, or it could be largely external, or it might tie in with wooden members and be nailed on one end."
>
> (Dunton 1972:213)

Dans toute la collection de Place-Royale, nous ne dénombrons que trois tirants et encore..., deux d'entre eux nous posent des problèmes d'identification.

Le tirant en forme de "S" est un des plus communs et on en retrouve abondamment illustrés sur plusieurs anciennes maisons de pierre. La tête en forme de "S" est reliée par une tige de métal (de 24 cm de longueur) à une poutre de charpente afin d'éviter l'écartement des murs. (Illustrations 39a,b)

Dépendamment de l'épaisseur du mur et de la nature du support auquel elles étaient ancrées, les tiges des esses pouvaient être de

ILLUSTRATION 39

a) Tirant en forme de "S" (1QU-2126-pavillon-171).
(Nég. 84-289(35)-14)

b) Tirant en forme de "S" trouvé "in situ" à Place-Royale.
(Nég. 84-298(35)-4)

c) Tirant en forme de "T" trouvé "in situ" à Place-Royale.
(Nég. 84-299(35)-21)

d,e) Tirants en forme de "T" (1QU-2130-2237 et 1QU-2129-184).
(Nég. 84-296(35)-30)

différentes dimensions.

Sans contexte archéologique, nous ne pouvons dater avec certitude l'artefact que nous possédons. Disons que, d'après sa forme en "S", le tirant pourrait être ancien. On en retrouve d'ailleurs des presque semblables illustrés dans l'encyclopédie de Diderot, sous l'appellation de "fers de bâtiments" (Diderot Vol.17 pl.IV). Mais, l'artefact a été enlevé d'un des murs de la maison L. Beaudoin (1QU-2129-180) lors de son curetage!

Quant aux deux autres objets, nous ne pouvons affirmer qu'il s'agit véritablement de tirants. Tous deux, en forme de "T", sont des barres de section rectangulaire étroite (1QU-2129-184) ou large (1QU-2130-Curetage 2237), avec l'extrémité (la partie formant le "T") divisée en deux tiges, l'une redressée vers le haut et l'autre vers le bas (Illustrations 39d,e). C'est par logique que nous les associons à des tirants, sans plus!

3. CRAMPON

Deux seuls crampons forment cette catégorie, tous les autres ont été associés soit à des systèmes de fermeture ou encore à des supports.

Pièce de métal recourbée à ses extrémités en forme de "U", le crampon sert à retenir; son utilisation varie selon les différentes

parties de la construction où on le retrouve (Laframboise 1975:109). (Illustration 36)

A part le corps (sommet) de nos deux crampons, qui est soit de section rectangulaire étroite (1QU-2152-IIIR2-235) ou large (151QU-J-31), aucun autre élément ne les différencie vraiment l'un de l'autre. Tout cela reste bien général! Mais, faute de document à l'appui, nous ne pouvons poursuivre, pour l'instant, l'analyse.

4. FER ANGULAIRE

Pièce métallique, en forme d'angle droit ou en "L", le fer angulaire consolide des assemblages.

Pour bien marquer la différence de fonction, nous avons divisé les fers d'angle de notre collection en deux sous-catégories: les équerres et les tasseaux. L'équerre renforce une structure quelconque, alors que le tasseau soutient une planche de tablette[1]. (Illustration 40)

En forme de "L", nos deux équerres présentent des formes des plus conventionnelles. L'une est en fer forgé non décorée, l'autre est en fonte et a les côtés décorés de trois lobes percés en leur centre par des trous de fixation. (Illustrations 40a,b)

---

(1) Communication personnelle de François Miville-Deschênes, Parcs Canada, 1984.

ILLUSTRATION 41

a) Équerre (1QU-2136-182-33a).
b) Équerre à trois lobes (1QU-2136-181-501).
c) Tasseau en fil de fer et en broche (1QU-2129-190).
d) Tasseau en fonte (1QU-2287-182-46).

(Nég. 86-296(15)-28)

Mentionnons cependant ici un fait curieux qui fut rapporté par l'un d'entre eux au début du XIXe siècle (Hübner-Geyer-Weber) quelque non moins, l'histoire en fut une apparemment bien véritable (Hübner-Weber-Geyer).

Selon les deux premiers, aussi en forme de "L" ou angle droit, sont plus volumineux que les derniers (Weber et Geyer) (ce qui est toujours).

Qu'il en soit ou bref de fait et fossile de détail (Hübner-Weber) ou en forme (Hübner-Geyer-Weber), les deux premiers semblent bien plus ou moins anciens. D'ailleurs, la première présentée est illustrée dans un catalogue de Sharp de 1897. Parmi des mêmes le boudoir (Hübner) et la fée (Hübner), ils n'ont pas de caractère archéologique. (Illustration Weber)

b. <u>Hübner et Weber</u>

Deux boulons à tête circulaire concave, avec leur écrou, un boulon à tête carrée et un dernier boulon à chanfrein, forment cette catégorie: vous cela est bien assez. (Illustration Hübner)

Chacun de métal carrelage à l'une de ses extrémités par une tête ronde ou carrée, le boulon peut avoir diverses formes de passage: soit en "L" ou de clef à tête ronde à carrée ou bien en vis pour recevoir une clavette.

Nous possédons ces deux types de boutons. L'un, de forme triangulaire (3D ou de longueur), a été recouvert, sans coloration, à la mousseline (Gaffe-Hôte-Hôte-Hôte). L'autre, à cinquante, ou de diamètre moyen plus supérieur (5D,3 ou de longueur), vient de la maison Nolop et n'est pas une plus haut (10D-12D/-10D-12).

Nous avons besoin, de cette plus petite (5,3 ou de longueur), sont accompagnés de leurs écrous. Les derniers sont des pièces de métal, percées d'un trou filetté pour la tige : d'une vis ou d'un boulon. Une deux boulons et écrous est ici recouvert à la mousse Novelty et devant de la première moitié du 19^{e} siècle (1D0-1310-1330-1390).

0, $\frac{111}{100}$

Encore ($\vec{u}_1$, la découpe est pas volontaire) coup vis ou (une) (Illustration cousue $\sqrt{B_{11}}$)

Vige cylindrique ou cylindrique, de bois ou de métal, la vis présente une partie saillante en métal (appelée filet) par l'un des plateaux dans une pièce également filetée ou dans du bois ou du métal, ou la fixation s'opère par simple. La forme des filets peut varier, ronde, triangle, etc.

Ne lui que la vis est une vraie curiosité mécanique et qu'elle servait avant tout dans le XVI^{e} siècle (Gallimard-1975-1991). La forme de la pointe de la vis peut de bois vous intéresser. Un

vis à pointe, par rapport aux vis plates, ont été brevetées en 1846 aux États-Unis (Mitrille-Deschênes 1977:non paginé).

Quatre des vis ont une tête circulaire et plate, et une tige en forme de pointe. Elles viennent des maisons Estèbe (132QE) et Paradis (1QE-215S) et datent respectivement du Régime anglais (1753-54 à 1800) et de la première moitié du XX^e siècle. La cinquième vis présente une particularité fort intéressante: sa tête fraisée, circulaire et plate, est encerclée dans une douille de cuivre qui en épouse la forme. Elle devait avoir une fonction particulière, mais nous l'ignorons pour l'instant. Les archéologues ont trouvé la vis dans les latrines de la maison Estèbe, ce qui la date des années 1753-54 à 1800 (132QE-484-1094). (Illustration 42h)

7. CLOU

Peter Priess donne une bonne définition des clous[1]:

"A nail is a fastening consisting of a relatively slender rigid piece of material for attaching or joining objects by being driven into or through them. It is most often made of some form of metal, usually iron of iron based

(1) Voici quelques ouvrages de base qui vous permettront d'en connaître davantage sur ce sujet. Peter J. Priess propose une classification très élaborée des clous de la collection de Chenaux-du-Lac, dans Building Hardware from Cotoque-du-Lac. L'article de Lee H. Nelson, Nail Chronology as an Aid to Dating Old Buildings, explique, entre autres, les différents procédés de fabrication des clous. Henry C. Mercer, dans Ancient Carpenter's Tools, trouve une histoire complète du clou et de sa fabrication.

> compound or alloy although wood can and has been used. One end is usually spread to form a head, on which a force is directed to drive it in, and all or part of the remainder thinned in various way to produce a joint."
>
> (Friess 1972:219)

Allongé et rigide, le clou sert d'attache et s'enfonce dans les divers objets qu'il joint. Généralement de fer ou à base de fer, sa forme comporte trois parties bien distinctes: la tête, la tige et la pointe. C'est donc à partir de ces trois prémisses que nous avons identifié les clous de Place-Royale et établi une typologie. (Appendice II, Tableaux IV et V)

Leurs différentes techniques de fabrication nous ont donné trois grandes catégories: les clous forgés, découpés et tréfilés. Exception seulement, un clou est moulé. (Illustrations 41 et 43)

Le passage d'un procédé de fabrication à un autre nous permet d'établir des critères de datation, ces différentes technologies engendrant parmi les clous des distinctions fonctionnelles et formelles.

. Clou forgé

Des deux cent quatorze clous relevés de la collection de Place-Royale, plus de cent quarante sont forgés. Leurs provenances archéologiques et leurs formes sont des plus diversifiées.

ILLUSTRATION 41

Boutique d'un cloutier d'après une illustration de Diderot
(Vol.VI pl.I)

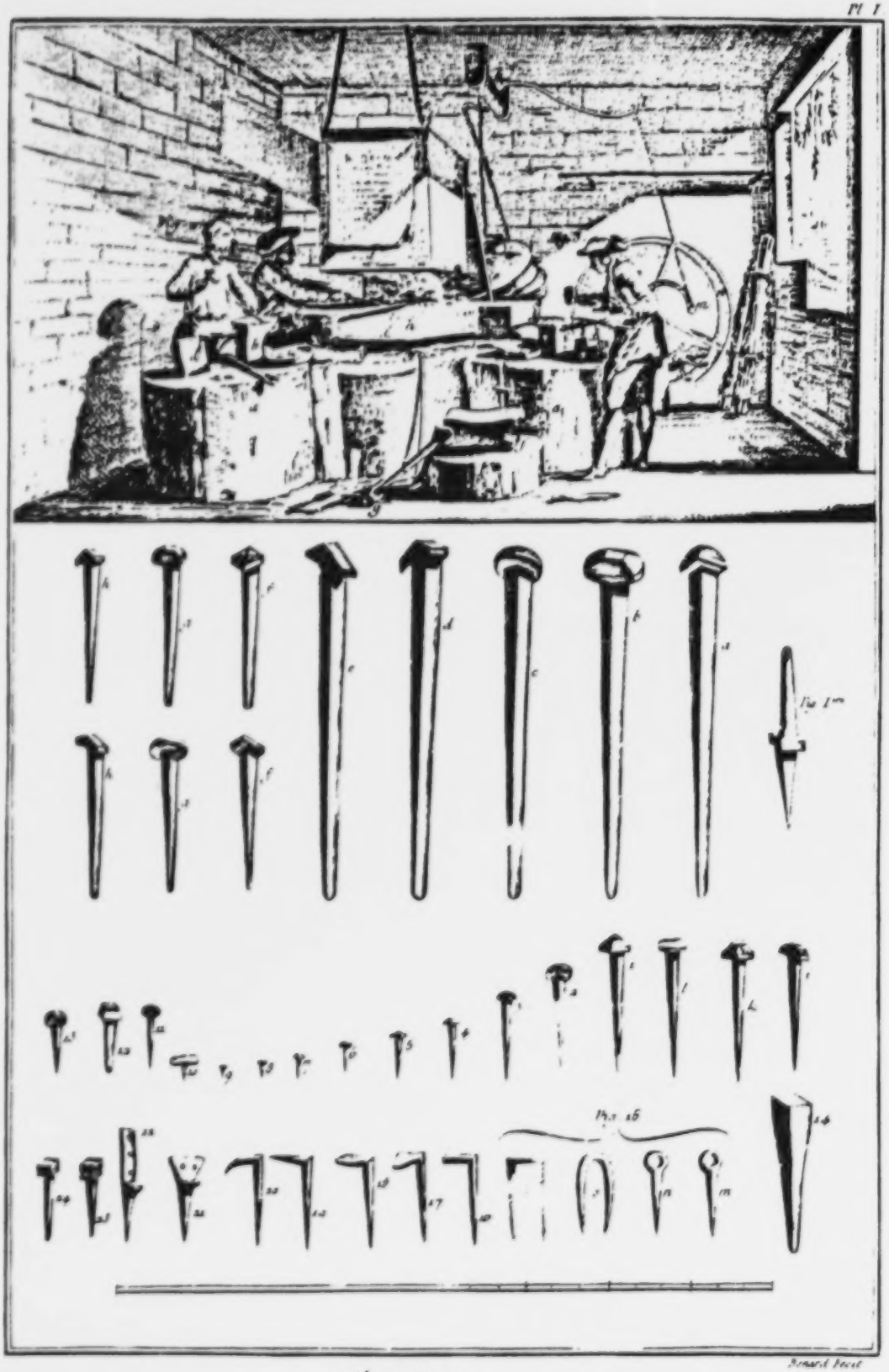

Cloutier grossier

On dit que cette catégorie de clous existe depuis l'Antiquité et qu'elle s'est propagée jusqu'au XIX^{e} siècle. Sa technique de fabrication permet une gamme de formes des plus variées:

> "Fabriqué à la main par l'artisan, chaque clou porte un caractère individuel. Sa surface ne sera pas tout à fait régulière, ni sa forme bien symétrique, ni la longueur des différents exemplaires rigoureusement identique. Les clous forgés affectent des formes très diversifiées car il est facile au forgeron de fabriquer plusieurs types différents. (...) En général, on les reconnaît à ce que les quatre côtés de la tige convergent vers un même point et sont donc moins larges près de la pointe que de la tête. En outre, comme le clou est forgé à partir d'une tige de fer, les fibres du métal sont parallèles à l'axe de la tige."
>
> (Miville-Deschênes 1976:10)

La lecture du tableau descriptif des clous de Place-Royale nous permet de constater cette grande diversité très caractéristique des clous forgés: plus de vingt-trois types différents regroupant cent quatorze clous. Les têtes sont de forme carrée, rectangulaire, circulaire, plate, concave, "en rose", etc., leurs tiges, circulaires, carrées, ou rectangulaires aux arêtes vives ou à chanfreins, etc., et leurs pointes, fuselées, effilées, aplaties, arrondies, etc. (Illustrations 42 et 43)

Regardons maintenant de près la répartition des clous selon leurs mesures: soixante-six petits clous (entre 3 et 10 cm), cent trente-quatre moyens (entre 10 et 30 cm) et quatorze très gros clous (plus de 30 cm). Selon des fonctions bien définies, la longueur et la forme des clous forgés varient à l'infini.

Il est à noter, dans la collection, quelques spécimens fort intéressants par leur singularité.

Par exemple, trois clous en laiton, dont un est moulé[1], ont retenu notre attention (Illustration 43k). Le clou en laiton moulé correspond d'assez près avec le premier groupe présenté par François Miville-Deschênes dans son étude sur la collection de Chambly (Miville-Deschênes 1980:105-106). La tête est circulaire et concave, la tige fuselée régulièrement et de section à peu près carrée. Ce clou a été moulé puisqu'il porte, sur une partie du chanfrein de la tête, une cicatrice semi-elliptique, témoin d'un jet de coulée. Le clou est de fabrication assez grossière, à tout le moins peu soignée. En effet, on note certains défauts, tels que la tige qui est décentrée par rapport à la tête et une irrégularité dans la forme de la tête. Etant donné sa large tête, nous croyons que ce clou a eu une utilisation pour des fonctions décoratives.

On emploie le laiton comme matériau dans la fabrication des clous pour deux principales raisons. D'abord, cet alliage de cuivre et de zinc ne rouille pas; de plus, il ne fait pas d'étincelles. Le laiton était donc recommandé pour assembler certaines portes décoratives ou encore des portes de poudrières. On utilisait aussi ce

---

(1) Communication personnelle de François Miville-Deschênes, Parcs Canada. 1984. Ce dernier présente dans la collection de la quincaillerie de Chambly, une analyse intéressante de plus de vingt-cinq clous en laiton, (Etude binaire. L'origine des céramiques et de la quincaillerie architecturale au fort Chambly, p. 105 à 110.)

ce type de clou sur du mobilier comme un élément architectural; leurs têtes devaient être apparentes et peut-être fixaient-elles ou complétaient-elles des ferrures de laiton à caratère décoratif (Miville-Deschênes 1980:108).

Découvert à la maison Filion à Place-Royale, ce clou (CeEt-16-2A8-56) date du dernier quart du XVIII^{e} siècle.

Les deux autres clous nous apparaissent être vraisemblablement forgés[1]. Leurs têtes, grossièrement carrées, et leurs tiges, de section carrée et fuselée, s'aplatissent pour former une pointe plate et large en forme de spatule. Cette forme de clou correspond au troisième groupe présenté par François Miville-Deschênes (Miville-Deschênes 1980:107), seules les mesures diffèrent. (Illustration 43c)

Ces deux clous viennent de contextes datés entre 1760 et 1784, et ils ont été trouvés à l'est de la maison Pagé-Quercy (CeEt-18-4A3-5 et CeEt-18-4D4-6). Une relation intéressante est à faire entre nos clous de laiton et ceux du fort Chambly. Ces derniers proviennent aussi de contextes archéologiques datés de 1760 à 1851, c'est-à-dire de la période anglaise du fort de pierre. Et selon l'auteur du rapport, cette date (1760-1851) concorde bien avec les données qu'il a trouvées dans An Inventory of Canadian, British and American Nail Patents to 1900 de Peter J. Priess et P. Michael Shaughnessy. Il

---

(1) Communication personnelle de François Miville-Deschênes, Parcs Canada, 1984.

poursuit:

> "La liste des brevets américains (Priess and Shaughnessy 1972:38) nous apprend que T. McIlwham a fait breveter en 1807 un "mold for casting copper sheating nails" et qu'en 1809, J. Walworth obtenait le brevet suivant: "Casting iron brass and composition nails". Par ailleurs, en Angleterre, en 1861, Abraham faisait breveter: "Casting brass nails and then fluting the shanks"."
>
> (Miville-Deschênes, citant Priess and Shaughnessy, 1980:109)

Comme le dit François Miville-Deschênes, il ne faut certes pas conclure tout de suite à une importation américaine, mais gardons à la mémoire que dès le début du XIX^{e} siècle, les clous en laiton étaient déjà connus.

On sait aussi que des clous en laiton coulé ont été retrouvés à Côteau-du-Lac; ce site militaire date de 1779 à 1872 (Priess 1972:2-3).

D'autres clous ont des têtes très caractérisées: double tête (1QU-2126-70), tête avec décrochement à la façon d'un clou de chemin de fer (1QU-2153-IIIC'2-2082), tête décorative (1QU-2143-50, 151QU-6S1-738), etc. (Illustration 43). Par ailleurs, certaines tiges et pointes de clous présentent des traces de barbelures (1QU-2136-1F5-337), fixant ainsi plus solidement le clou; d'autres ont un seul côté fuselé prenant la forme de tranchant (1QU-2153-IIIB1-2-2120). Un clou parmi les "spikes"(1) est démesurément long (1QU-2134-35-Flanc

---

(1) On appelle "spike" les clous qui dépassent 30 cm de longueur.

nord-9); on s'interroge d'ailleurs à savoir si l'artefact est vraiment un clou. On pourrait ainsi allonger la liste... très longuement! Mais jetons plutôt un coup d'oeil sur la répartition et la datation de ces clous forgés. Malgré qu'on les retrouve éparpillés un peu partout sur le site de Place-Royale, quelques concentrations de clous se font voir. L'Habitation de Champlain (151QU) est en tête de liste avec plus de quarante-six clous; la maison Paradis (1QU-2153) suit de près avec trente-deux clous. Viennent par après, les maisons Leber (1QU-2127) avec ses quatorze clous, Pagé-Quercy (134QU) avec ses treize clous et Estèbe (132QU) avec quelque douze clous. Plus de cent vingt-sept clous sont non datés: quarante-trois, dont trente-cinq trouvés à l'Habitation de Champlain, viennent de contextes français (1608-1760), treize de contextes anglais (1760-1820), quatorze datent entre 1820 et 1900 et enfin, dix-sept ont des contextes archéologiques d'après 1900. Terminons en disant à nouveau que les trois clous de laiton sont tous du XVIII^{e} siècle.

. Clou découpé

Inventé à la fin du XVIII^{e} siècle (ca 1780-90), le clou découpé rivalise beaucoup avec le clou forgé: il le supplanta du moins aux Etats-Unis dès 1830 (Nelson 1968:59).

La fabrication du clou découpé s'opère comme suit:

"Le procédé, assez simple, (...) consiste à faire avancer une mince plaque de fer sur une surface plane sur laquelle

> un emporte-pièce tombe comme une guillotine. On donne un angle soit à la plaque qui avance, soit à l'emporte-pièce qui, en tombant, découpe la plaque en triangle dont le sommet est plus ou moins tronqué. Jusque vers 1830, on martela à la main la base de ce triangle pour former la tête du clou; puis, peu à peu, l'on perfectionna une machine qui par percussion remplit le même office."
>
> (Miville-Deschênes 1977:10)

Contrairement aux clous forgés, les clous découpés et fabriqués en série se caractérisent par une grande régularité. Généralement plats et fuselés (que sur un plan), ils ont, après 1830, une tête régulière et très souvent rectangulaire. Les quatre côtés ne convergent pas et leur pointe est plutôt carrée que pointue. La technique de fabrication des clous découpés laisse quelques marques nous permettant de bien les reconnaître. "Comme les pinces maintenaient la tige pendant la percussion, il n'est pas rare de voir des clous arrondis près de la tête par la pression des pinces"(Miville-Deschênes 1977:11). L'emporte-pièce laisse aussi des marques: quelques traces de frottement et une légère bavure sur le clou qu'il découpe. (Illustration 47g)

La collection de Place-Royale ne décompte pas plus de onze clous découpés; seulement deux d'entre eux ont la tête forgée. Un de ces clous vient d'un remblai du XIX^{e} siècle, de la maison Fagé-Quercy (1340E). Cette date correspond bien avec la période de fabrication de ce type de clou qui se situe entre 1780-90 à 1890. Quant aux neuf autres clous découpés, les contextes varient du XVII^{e} jusqu'au début du XX^{e} siècle. Comme nous l'avons déjà dit, la fabrication du clou entièrement découpé a débuté dès 1830.

. <u>Clou tréfilé</u>

On utilise les clous découpés jusqu'au XX^e siècle, mais ces derniers furent surpassés vers 1890 par les clous tréfilés: "L'industrie du clou tréfilé s'implanta aux États-Unis vers 1850, mais ne connut son véritable essor qu'à la fin du 19^e siècle"(Miville-Deschênes citant Nelson, 1977:11).

Encore aujourd'hui, ce clou est couramment utilisé. Sa fabrication est des plus simples: "on fabrique en coupant un segment de fil de fer qu'on pince ensuite près d'une extrémité qui comprimée formera la tête, alors que l'autre extrémité est rendue pointue par deux couteaux tombant à un angle déterminé"(Miville-Deschênes 1977:11).

Le seul clou tréfilé de la collection de Place-Royale présente toutes les caractéristiques de ce genre de clou: il a une tête et une tige circulaire et de légers sillons perpendiculaires à la tige, laissés par les pinces. Ce clou vient de la maison Morin (1Q8-2292) et n'a pas de contexte archéologique. (Illustration 43c)

Faute de document archéologique à l'appui, nous ne pouvons que rester dans le très général par rapport à l'utilisation des clous de Place-Royale.

Pourtant, dans une étude sur le commerce à Place-Royale, au Régime français, on mentionne la présence de plusieurs clous, lors

de l'analyse de trois inventaires de cargaisons de navires. Fait intéressant et peu courant, on spécifie aussi leurs multiples fonctions. "Certains clous servirent à la construction domiciliaire (clous à ardoise, à bardeau à couvrir, à planche et à plancher); d'autres à la construction navale (clous à bateau, à caravelle, à demi-caravelle et à gouvernail). On trouve également une bonne quantité de clous à ferrer les animaux" ([illegible] 1983:Annexe B:33).

ILLUSTRATION [illegible]

a) [illegible]
b) [illegible]
c) [illegible]
d) [illegible]

[illegible]

e,f,g,h) "Spitzen" [illegible]

[illegible]

ILLUSTRATION 43

CLOUS: LONGUEURS ET FORMES DIVERSES

a) "Spike" avec pointe se terminant par un tranchant (1320D-604-311).
b) Clou à tête avec décrochement (1QD-2153-IIIC'3-2582).
c) Clou en laiton avec pointe se terminant en forme de spatule (CaQt-19-443-5).
d) Clou avec grosse tête circulaire et décentrée (1QD-2287-IIIB2-44).
e) Clou à tête circulaire plate et tige circulaire près de la tête, se transformant en section carrée (1590D-181-30).
f) Clou rentlé (1QD-2292-5-(F)-147).
g) Clou découpé (1QD-2130-9-2-3-211).
h) Clou à tête double décorative (1QD-2126-79).
i) Petit clou à tête décorative (1QD-2143-50).

(Neg. 84-297(35)-1)

j) Clou à tête circulaire et large avec tige de section rectangulaire aplatie (1550D-651-736).
k) Clou en laiton moulé avec tête circulaire décorative (CaQt-19-260-56).

(Neg. 84-298(35)-32)

l) Petit clou à tête décorative (1QD-2143-50).
m) Clou à tête double décorative (1QD-2126-79).

(Neg. 84-298(35)-33)

CHAPITRE IV

LES SUPPORTS

Cette catégorie fonctionnelle est la moins représentée dans la collection de Place-Royale: quarante-trois artefacts dont quatre incomplets et/ou indéterminés. Seulement quatorze d'entre eux ont des dates d'utilisation. (Appendice II, Tableau VI)

Les supports peuvent avoir une gamme de fonctions très variées et les rapports de fouilles archéologiques restent presque toujours muets à leur sujet. Considérant le caractère très général des supports de la collection de Place-Royale, nous passerons brièvement sur ces derniers.

1. PITON

"Sorte d'anneau" terminé par une pointe fixée dans de la maçonnerie ou du bois, le piton peut exercer à lui seul plusieurs usages, tels que passer à travers une ouverture d'un moraillon, retenir un anneau, une corde, etc. (Illustration 44). Sa forme très simple ne permet pas au forgeron d'utiliser beaucoup son imagination, notre collection témoigne d'ailleurs de ce fait.

Pour mieux décrire ces artefacts, nous avons élaboré notre classification à partir d'observations, tels les modes de fabrication et l'utilisation de leurs fonctions. Deux catégories ressortent: les pitons à oeil foré et les pitons à oeil soudé.

Un seul artefact présente les caractéristiques d'un objet dont

ILLUSTRATION 44

Piton et étrier: parties

(Dessin)

PITON

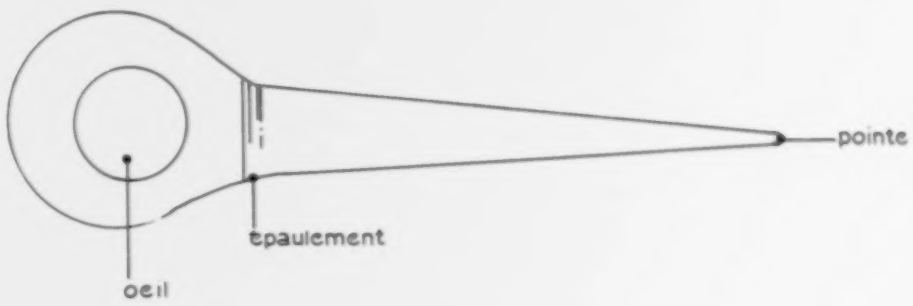

ETRIER

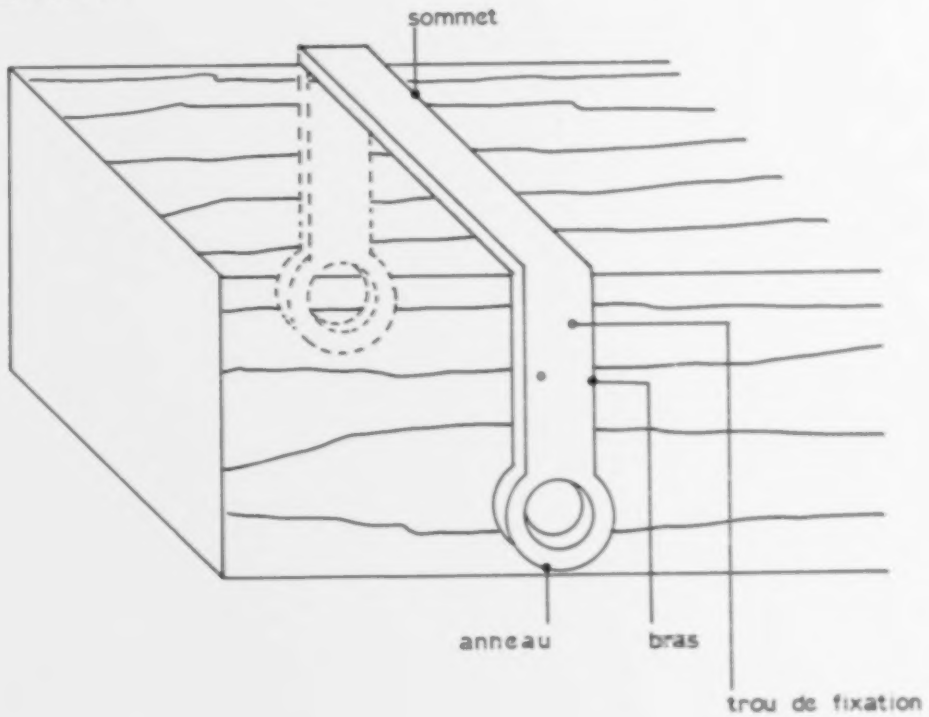

L. DUBÉ

l'oeil a été foré probablement à l'aide d'un poinçon. Il a été trouvé à la maison Leber (1QU-2127-170); sa tige, de section circulaire aplatie, se termine par un arrondi. (Illustration 45b)

Les douze autres pitons ont l'oeil soudé soit à l'épaulement ou au centre du début de la tige (Illustrations 45f,g,h). Qu'ils soient de section rectangulaire, rectangulaire aplatie ou circulaire avec pointe arrondie, pointue, carrée ou en forme de tranchant, ils se distinguent, somme toute, très peu les uns des autres.

Dans la présentation de sa collection de Louisbourg, John Dunton présente les pitons ("eye spikes") ainsi:

> "A variety of eye spikes is found at Louisbourg. Some seem to have been designed for a specific use, while others have a more general nature, but in every case but one this use has not been identified with only certainty. The eyes vary considerably in detail, though on all the hole is essentially round. The shaft or spike shows less variety, closely resembling a nail in cross-section, remaining rectangular throughout its length."
>
> (Dunton 1972:206)

Avec illustrations à l'appui (Dunton 1972:209), on peut constater que les pitons trouvés à Louisbourg ressemblent beaucoup aux nôtres. D'ailleurs, au cours des années, les formes des pitons ne semblent pas avoir évolué ou du moins très peu. Et sans l'appui de contextes archéologiques précis, on ne peut savoir s'ils sont récents ou anciens. Il serait bon de noter qu'un certain nombre de pitons de la colection de Place-Royale ont été classés dans la

catégorie des systèmes de fermeture. Accompagnant des crochets de fermeture (portant le même numéro de provenance), nous n'avons pas voulu les dissocier de ces derniers.

Trois pitons ressortent du reste de la collection; leurs formes et leurs fonctions spécifiques les distinguent nettement des autres. Il s'agit des pitons à maçonnerie et du piton à clavette.

Les deux pitons à maçonnerie se reconnaissent à leur robustesse (ils mesurent en moyenne plus de 22 cm, par rapport aux autres qui ont environ 12 cm) et à leur pointe divisée dans le sens de la largeur. Ce mode d'ancrage, comme on l'a vu pour certains gonds à maçonnerie, permet de bien enfoncer le piton et les pointes redressées, empêchant l'objet de se retirer aisément. (Illustration 45h)

Unique, le piton à clavette se distingue de tous les autres par son extrémité peu singulière: la partie de la pointe est percée d'un trou à l'intérieur duquel on y fixe une clavette ou cheville, empêchant, encore une fois, le piton de se retirer. De plus, la longueur de ce piton (20 cm) se différencie nettement du reste de la collection. (Illustration 45a)

Nous avons tout de même hésité longuement à classer le piton à clavette dans cette catégorie. John Dunton, dans sa collection de Louisbourg, en possède un qui lui ressemble et c'est sous

l'appellation de "construction bolt" que l'auteur lui classifie (Dunton 1972:183 et 186).

Mais compte tenu de certaines similitudes avec les autres pitons de la collection de Place-Royale (en particulier la partie de l'anneau) nous le conservons et le désignons comme un support, au même titre que tous les autres.

Aucun des pitons de Place-Royale n'est associé à un contexte archéologique, à l'exception d'un seul: un piton accompagné d'un anneau fermé. Il provient de l'Habitation de Champlain et date du XVII[e] siècle, plus précisément entre 1633 et 1688 ([illegible]). (Illustration 45g)

Enfin, un autre piton, accompagné aussi d'un anneau fermé, a retenu notre attention. Trouvé à la Batterie Royale, le piton ne mesure pas moins de 22,5 cm et le diamètre intérieur de l'oeil de l'anneau l'accompagnant mesure environ 15,5 cm. Retrouvé à proximité d'un ancien quai, nous sommes enclins à croire qu'il pourrait être associé à de la quincaillerie navale. Par contre, il peut tout aussi bien avoir été utilisé pour de l'architecture lourde. Qu'importe! Incapables, pour l'instant, de trancher la question, faute de preuve à l'appui, nous le conservons. (Illustration 45f)

Enfin, un dernier artefact clôt cette catégorie, il s'agit d'un _piton dont l'oeil est soudé au centre_. A la différence des autres

pitons, ce dernier est composé d'une tige double formée de deux barres parallèles venant se souder à la forge l'une à l'autre, à partir de l'oeil jusqu'à la pointe. De plus, on remarque la présence de barbelures sur la partie de la pointe. Ce piton vient de la maison Dupont-Renaud et date du XIX^{e} siècle.

2. <u>PITON-ANNEAU</u>

Quoiqu'ayant une forme très près du piton, nous avons voulu différencier les pitons-anneaux de ces derniers.

La seule distinction d'avec les pitons ordinaires serait à la partie de l'anneau de l'objet qui, considérant ses imposantes dimensions, prend une place beaucoup plus considérable. Seulement deux artefacts forment cette catégorie et ils se ressemblent beaucoup. L'un a une tige de section rectangulaire aplatie et la pointe épouse le motif de goutte d'eau, l'autre est de section circulaire près de l'oeil et devient de section rectangulaire aplatie près de la pointe; cette dernière semble se terminer par un arrondi. On remarque aussi la présence de barbelures près de la pointe (Illustration [illegible]). Le premier piton-anneau vient de la maison Paradis et date du XX^{e} siècle, l'autre a été trouvé à la maison Chevalier et on l'associe à du matériel de la fin du XVIII^{e} siècle, début XIX^{e}.

Aucun artefact du genre a été illustré dans les ouvrages de référence consultés jusqu'ici. Cette forme semble peu usité et,

ILLUSTRATION 60

a) Яхсон в «Цирюльне» (1926: 63-166: 65).
b) Яхсон в кассе банка (1926: 63-167: 1-70).
c) Яхсон-инвалид (1926: 63-169: 1-1-169: 40-99).
d) Миньон бегает по двухам (1926: 63-99: 1-56: 1-99: 1-: 63-ро).
e) Миньон делай по картошки (1926: 63-100: 1-1-100: 63-107).

(Мир., Ин-1926(1-50): 9)

f, g) Яхсон из миньона (1926: 63-1-8: 1-50: 1-9: до: 1926: 1-167: 1-97).
h) Яхсон в миллионах (1926: 63-180: 1-1-1-1-1-1-1-180).

(Мир., Ин-1926(1-50): 7)

jusqu'à présent, aucune fonction précise, à part de servir d'anneau ne peut lui être accordée.

3. ANNEAU

Sept anneaux fermés et un anneau posé en applique composent cette catégorie (Illustrations 45d,e). Encore là, les artefacts ont des formes très simplifiées.

L'anneau fermé n'est ni plus ni moins qu'un cercle façonné par le forgeron à partir d'une tige de section circulaire. Les anneaux peuvent, à l'occasion, accompagner des crampons, comme c'est le cas pour un de nos artefacts (1QD-2293-35-175-1-214). L'anneau et le crampon, seuls artefacts datés de cette catégorie, proviennent d'un contexte français (1633 à 1688).

Un anneau de la collection de Place-Royale se distingue des sept autres de par son mode de fixation: il est posé en applique. Les fonctions de l'anneau fermé ou posé en applique peuvent varier à l'infini. Entre autres, il peut servir à retenir un objet tel une chaîne, une tête de crochet, etc.

4. CROCHET

Morceau de métal recourbé, le plupart du temps en forme de "J", le crochet peut lui aussi servir à de multiples usages tels que

ILLUSTRATION 46

a) Crochet fiché de section carrée (1QU-2136-1D4-333).
b) Crochet amovible (1QU-2269-71).
c) Crochet posé en applique avec platine de fixation (1QU-2292-3-1X1-173).
d) Crochet fiché de section rectangulaire (1QU-2277-1D4-212).
(Ség. 84-297(35)-9)

e) Crochet avec platine de fixation (1QU-2292-3-1X1-173).
(Ség. 84-291(35)-25)

f) Crochet? (133QU-1A6-653).
(Ség. 84-291(35)-31)

suspendre et fixer des objets quelconques. Qu'ils soient fichés, posés en applique ou amovibles, les crochets de la collection de Place-Royale ont pu être utilisés à des fins des plus diverses (Illustration 46). Encore là, les fouilles archéologiques, quant à des utilisations précises, ne nous ont rien révélé. Neuf crochets, dont quatre sont incertains, forment cette catégorie fonctionnelle. Les quatre crochets fichés ont un contexte: un est du Régime français (1QU-2149-154), et deux autres du Régime anglais (133QU-1A6-653 et 1QU-2136-1N4-333) et le quatrième est issu d'un contexte du XIX et XX^{e} siècle (Ill. 46a,d).

On associe nos deux crochets posés en applique à des crochets de support. Ils ont ainsi la forme d'une tige recourbée vers le haut; l'un a sa platine de fixation (1QU-2293-3-1X1-1973), l'autre est tout simplement terminé par un aplatissement de la tige (1QU-2153-IIIT3-2127). Fixés au mur, ces supports servent à retenir d'autres pièces de quincaillerie ou quelconques objets d'utilité courante. (Ill. 46e)

Le dernier crochet de cette catégorie se différencie des autres puisqu'il est amovible. Sa tige de section circulaire se recourbe aux deux extrémités en forme de "S"; et encore là, son utilisation peut être des plus variées. Sans contexte archéologique, il a été trouvé à la maison Chevalier (1QU-2289-71). (Illustration 46b)

5. ETRIER

Les trois étriers de la collection diffèrent les uns des autres;

l'un est fiché, les deux autres sont posés en applique (Illustrations 44, 47, 48a,b,e,g).

L'étrier est une pièce en fer forgé et il sert à renforcer ou supporter une pièce de charpente ou encore à la lier à une autre.

L'étrier fiché de la collection de Place-Royale est composé de deux parties: une courroie de métal, recourbée en forme de "U", percée de nombreux trous de fixation, et une tige de fer forgé, à pointe aiguë, posée perpendiculairement par rapport à l'axe horizontal de la courroie. La tige pointue sert de mode d'ancrage à l'étrier. De dimension moyenne (14 cm), ce genre d'étrier présente une forme peu usitée, du moins ne l'avons-nous retrouvé jusqu'à présent dans aucune de nos collections de référence. Sans contexte archéologique précis, l'étrier a été trouvé à la maison Milot (1QU-2277-1G3-215). L'objet a été crochi possiblement lors de son arrachage. (Ill. 48a)

Quant aux deux autres étriers, leur seule similitude est leur mode de fixation: la pose en applique.

Le premier est une bande de fer forgé, aux bras repliés et deux vis l'accompagnent. Dunton, dans son rapport sur Louisbourg, en illustre quelques-uns qui lui ressemblent, mis à part bien sûr les dimensions (celui de Louisbourg a 22,5 cm de largeur et le nôtre a 7 cm) (Dunton 1972:215). Laissons-lui nous le présenter:

ILLUSTRATION 47

a) Etrier avec anneau de fixation d'après une illustration de Diderot
(Vol.17 pl.III)

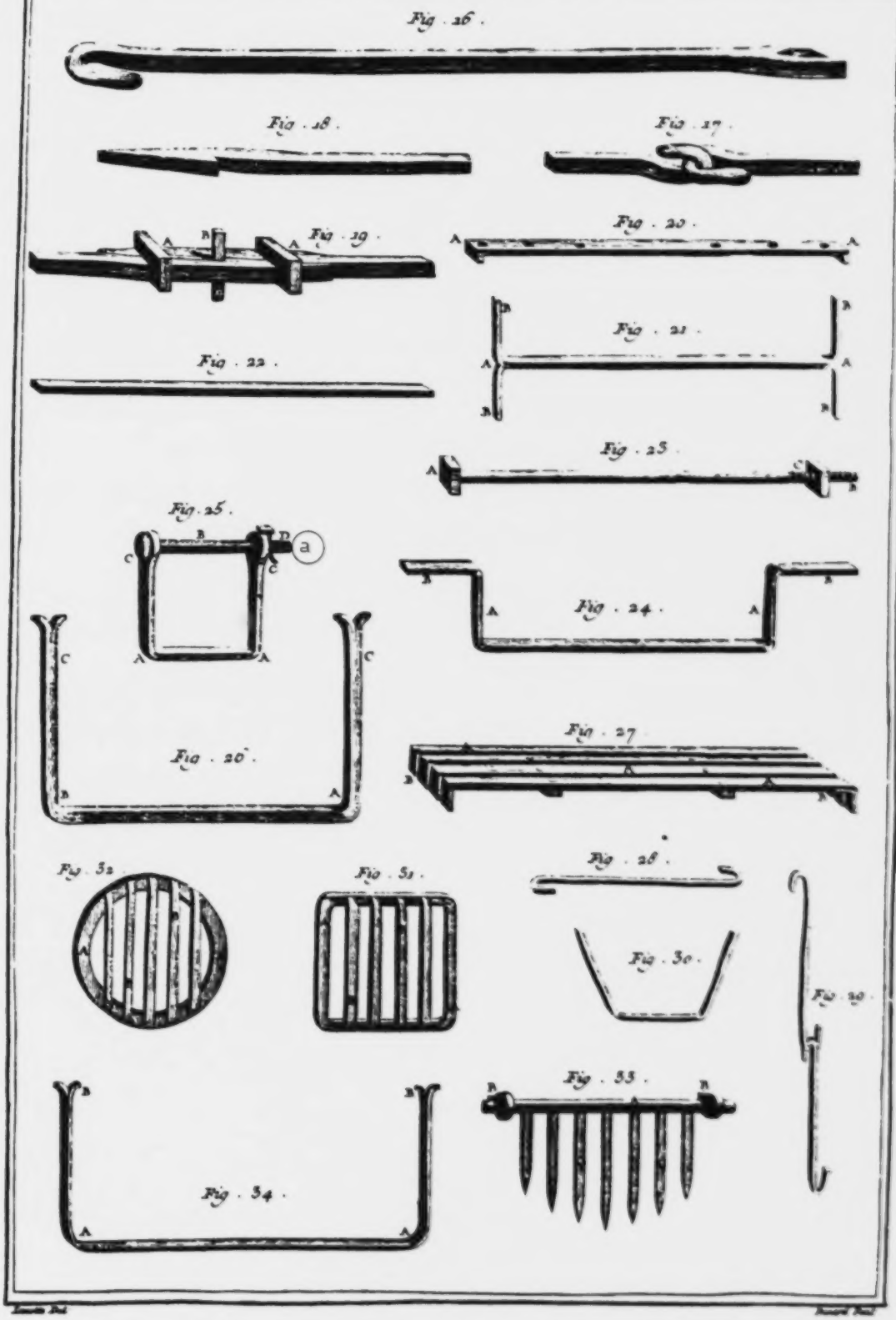

Serrurerie, Fers de Batiment, Gros Fers.

> "The beam stirrup could be use when alterations required the shortening of floor joist. A header was required to support this free end (...) and, the stirrup supported the header on adjoint joists.
>
> The 18th century beam stirrups excavated at Louisbourg are very similar to their modern counterparts, in general appearance. The major difference is in the length of the straps. Today the straps pass across the top of the supporting beam and the dawn the back side, insurring security."
>
> (Dunton 1972:211)

Pliés à 90°, les bras des étriers pouvaient être courbés selon les besoins dans la même direction ou dans des directions opposées. Celui que nous possédons pouvait, par sa largeur, renforcer une planche de 10 cm et ses bras, posés en applique sur une poutre, sont repliés dans le même sens. (Illustration 48b)

Comme l'affirme Dunton, mis à part quelques différences mineures, la forme et la fonction des étriers ont peu varié au cours des années. Resssemblant à un de ces artefacts, celui que nous possédons provient de la maison Dupont-Renaud (1QU-2130-V-2-3-2210) et date du XIX^{e} siècle. On en retrouve aussi du même genre dans l'encyclopédie de Diderot (Diderot Vol.17 pl.IV).

Le dernier étrier de cette catégorie diffère de beaucoup des deux autres, de par sa forme et ses dimensions.

Parlons plutôt de section d'étrier! En effet, le spécimen se résume à peu de chose: un bras et une amorce de sommet. Mais par

extrapolation, la pièce se reconstitue assez aisément. Entière, elle prend la forme d'un "U" posé en applique, deux anneaux terminent alors chaque extrémité des bras de l'étrier. Ce dernier se trouvait ainsi à être fixé à deux endroits sur la structure qu'il renforçait. Une tige devait passer au travers des deux anneaux pour le fermer et ainsi, l'empêcher de bouger (Ill. 44 et 47). Dans son encyclopédie, Diderot en illustre quelques-uns qui, quoique différents du nôtre, illustre le principe comme tel (Diderot Vol.17 pl.III).

D'après ses mesures (plus de 17 cm de longueur), on a dû utiliser l'objet pour une grosse pièce de charpente. L'artefact provient de l'Habitation de Champlain (151QU-8B3a-972) et sa date d'utilisation s'échelonne entre 1633 et 1688; pour l'instant, on ne lui reconnaît aucune fonction précise. (Illustration 48g)

6. SUPPORT DE GOUTTIERE

Sept artefacts composent ce groupe. En fer forgé et/ou en fonte, ils présentent des formes et des fonctions variées: en forme de "J", à charnière et en forme de crochet, on les utilise soit comme support à gouttière ou tuyau de descente. (Ill. 48c,d,f, 49, 50)

Les quatre supports en forme de "J" ont une fonction bien précise: celle de fixer au bâtiment un tuyau de descente(Illustrations 50d,e). Ils se ressemblent tous de très près, à part un qui, cannelé, correspond à un tuyau de descente lui aussi cannelé. Les diverses

variations mineures de ces objets sont identifiées dans le répertoire-clé.

Encore là, un seul des artefacts a son contexte archéologique, il provient de la maison Pagé-Quercy et date du XIX^{e} siècle (133QD-2A2-73). (Illustration 50d)

Tout comme pour les étriers, nous croyons que la forme des supports de gouttière a peu évolué à travers le temps..., mais pour l'instant, aucune comparaison ne nous permet de l'affirmer.

Quoique non daté, le support de gouttière à charnière présente des caractéristiques plus modernes: il est usiné et en fonte. Sa forme se distingue nettement de tous les autres: composé en deux parties, il pivote à l'aide d'une charnière (Illustration 48c).

D'après leurs diamètres intérieurs, les quatre artefacts encerclent des tuyaux de descente d'à peu près 8 cm de circonférence.

Les supports de gouttière en forme de crochet terminent cette classe d'artefacts. De section rectangulaire ou carrée, les deux supports de gouttière ont des formes, des dimensions et des fonctions nettement différentes des quatre autres présentés ci-haut. (Illustrations 49, 50a,b,c)

Ni plus ni moins que de gros crochets en fer forgé (plus de 50 cm de longueur), ceux-ci sont fichés et rattachés à deux tiges

(une tige principale et une tige de renforcement); ces objets supportant les gouttières que l'on trouve au bas de la toiture des maisons.

Un des artefacts a été trouvé à proximité d'un plancher et d'un remblai, et il date du XIX^{e} siècle (10H-2153-IIIH3-2128).

7. <u>PIECE DE SUPPORT</u>

<u>Pièce fichée en forme de "S"</u>, ce dernier type d'artefact de la catégorie des supports présente une forme plutôt singulière. Façonné à partir d'une barre de fer, le support a été replié à quatre reprises, épousant ainsi la forme de "S". Une des extrémités est fichée et sert de mode d'ancrage, tandis que l'autre, plus courte, est à son extrémité légèrement recourbée sur elle-même vers l'extérieur. (Illustration 50E)

De dimension assez imposante (32 cm de longueur), les pièces (au nombre de deux) devaient supporter du matériel assez lourd. Aucun indice, à partir des notes de fouilles, nous permet de préciser leur fonction. Quoique de formes différentes, Diderot, dans son encyclopédie, illustre des "gros fers de bâtiment" qui, nous semble-t-il, peuvent s'apparenter, de par leur apparence et leur dimension, à nos deux artefacts décrits ci-haut . (Illustration 67)

Semblables, les deux artefacts viennent de la maison Charest et sont sans contexte archéologique (10H-2126-102).

ILLUSTRATION 48

a) Étrier fiché ([illegible]).
(Nég. [illegible])

b) Étrier avec tiges de fixation repliées ([illegible]).
(Nég. [illegible])

c) Support de gouttière à charnière ([illegible]).
d) Support de tuyau de descente cannelé ([illegible]).
e) Étrier avec tiges de fixation repliées ([illegible]).
f) Support de tuyau de descente ([illegible]).
g) Étrier avec anneau de fixation ([illegible]).
(Nég. [illegible])

[illegible]

SUPPORT DE TUYAU DE DESCENTE

SUPPORT A GOUTTIERE

L. DUBÉ

ILLUSTRATION 50

a) Support de gouttière trouvé "in situ" à Place-Royale.
(Neg. 84-298(35)-27)

b) Support de gouttière trouvé "in situ" à Place-Royale.
(Neg. 84-299(35)-26)

c) Support de gouttière en forme de crochet (1QD-2153-IIII3-2129).
(Neg. 84-292(35)-15)

d) Support de tuyau de descente (1134QD-2A2-73).
(Neg. 84-292(35)-1)

e) Support de tuyau de descente trouvé "in situ" à Place-Royale.
(Neg. 84-299(35)-10)

f) Pièce de support (1QD-2126-102).
(Neg. 84-292(35)-9)

CHAPITRE V

LES SYSTÈMES DE PROTECTION
LES SYSTÈMES DE COMMUNICATION
LES OBJETS NON-IDENTIFIÉS

LES SYSTEMES DE PROTECTION

Deux types de défenses de soupirail, appelées étripe-chats ou herses, composent cette catégorie fonctionnelle: l'une est fichée, l'autre posée en applique.

Ces grilles armées de pointes, épousant des motifs variés, ferment l'accès et protègent une ouverture. Très souvent, cette dernière est de petite dimension, tel un soupirail.

Les pièces trouvées à Place-Royale ont des formes assez communes. La première défense de soupirail est une bande de fer forgé, de section rectangulaire aplatie, avec décrochements recourbés et pointus, placés en sens inverse, de chaque côté du corps de l'objet. L'artefact vient s'insérer à ses deux extrémités dans la maçonnerie. La seconde (composée de cinq éléments semblables) présente un profil quelque peu différent. Sur un des côtés, deux des décrochements placés au centre de la pièce sont disposés en forme de corne, formant ainsi un "C". Les deux autres décrochements, placés sur le côté opposé aux deux premiers, sont disposés à chaque extrémité de la herse et recourbés en sens inverse. Les cinq pièces, à peu de chose près semblables, sont posées en aplique dans la maçonnerie. (Illustrations 51b,c)

La herse fichée est liée à un contexte français du milieu du XVIII^{e} siècle et provient de la maison Dumont (1QU-2149-170). En regard de sa grandeur (16 cm), la pièce devait protéger une ouverture de petite dimension, sans doute un soupirail de la maison.

Quant aux herses posées en appliques, elles proviennent de l'Habitation de Champlain et datent d'un contexte du XIX^{e} et XX^{e} siècle. Au nombre de cinq, de bonnes longueurs (entre 65 et 70 cm), elles devaient protéger une ouverture d'assez grosse dimension. Ces modèles sont couramment utilisés; entre autres, au XVIII^{e} siècle, on en retrouve illustrés dans plusieurs ouvrages dont ceux de Dunton (Dunton 1972:222) et Miville-Deschênes (Miville-Deschênes 1976:96-97). Dans cette dernière étude, l'étripe-chat provient des Nouvelles-Casernes du parc de l'Artillerie et défendait l'entrée d'un soupirail; on dit qu'il date probablement de la construction du bâtiment 1749-1754).

Encore aujourd'hui, plusieurs bâtiments de Place-Royale possèdent des soupiraux du même genre. (Illustration 51a)

LES SYSTEMES DE COMMUNICATION

Une sonnette à chaîne, en alliage cuivreux, forme à elle seule cette catégorie fonctionnelle. A part sa description (voir le répertoire-clé), nous n'avons pu, faute de renseignement, approfondir notre recherche. L'artefact provient de la maison Du Roy et est sans contexte archéologique (1QU-2287-1K3-50). (Illustration 51e)

LES OBJETS NON-IDENTIFIES

Deux artefacts, présentant des formes peu communes, nous ont posé des problèmes d'identification; nous les avons isolés du reste des autres objets. Nous vous les décrivons donc tout simplement (voir le répertoire-clé). L'un, provenant de la maison Amiot, ressemble à une grille de protection (1QU-2277-1H-37); pour l'autre, on ne saurait trop dire. Sans contexte archéologique, tout comme pour le premier, il vient de la maison Chevalier (1QU-2289-46). (Illustration 51d)

ILLUSTRATION 51

a) Défenses de soupirail trouvées "in situ" à Place-Royale.
(Négs. 84-298(35)-19)

b) Défense de soupirail posé en applique (151QU-183-35).
c) Défense de soupirail fiché (1QU-2149-170).
(Négs. 84-297(35)-33)

d) Objet non-identifié (1QU-2277-1m-37).
(Négs. 84-296(35)-18)

e) Sonnette à chaîne (1QU-2287-1R3-50).
(Négs. 84-286(35)-14)

CONCLUSION

Le calcul coefficient des structures qui forment la colonne de gouvernement d'architecture crucial à Plaza-Royale, ainsi que la marque de données concernant les contenus architecturaux, ont obtenu considérablement les possibilités de l'analyse de table collective.

Quelques possibilités de cette petite pièce (de n'a pu) gagner une diversité matériau, cible, gestion de changement), la colonne de gouvernement d'architecture reste cette fragmentaire. Le calcul direct de cinq de la gestion de stockage (expérimentale à une seule pièce du cadre de la colonne) de l'homme peut rendre de certains types de pièces de gouvernement (des engagés de gestion), ne nous permettons que d'établir une analyse différente de ce matériel pourront développement critique à Plaza-Royale.

Une question cinq sont accusés de la structure considère l'ensemble de la gouvernement de ce site, ne sont différents qu'une colonne partie de ce qu'on a été croyons dans des facilités architecturales à Plaza-Royale.

Ne sont que ce type de matériaux soient considérablement de conférences sont de site architectural, de ce, cela au XVII[e] siècle. Plusieurs exemple des sites de Pompéi et Herculanum ont disparaître, à Pompéi, quelque quatre-vingt-dix pièces de gouvernement, réunies à partir d'une seule porte, ont été construites dans des conditions du XVII[e] siècle. À Herculanum, on sont différents, découvrir

avant 1680, a livré plusieurs milliers de clous (Mousette et Nielsen 1981:268).

En plus du nombre peu élevé d'artefacts, nous nous sommes butés à une véritable carence au niveau des données archéologiques. Plusieurs notes et rapports de fouilles archéologiques recèlent une information très sommaire et/ou même restent muets quant à la quincaillerie d'architecture. Et l'absence, pour plusieurs sites, d'interprétation stratigraphique valable (imprécision ou absence de contextes archéologiques) nous obligent trop souvent à freiner notre analyse du matériel. Pour parer à ce manque, et à chaque fois que cela nous a été possible, nous comparions nos objets avec des artefacts appartenant à d'autres collections archéologiques. Certains sites du Québec (le parc d'Artillerie, le fort Chambly, Sainte-Scholastique, etc.) — d'autres sites à l'extérieur (Louisbourg en Nouvelle-Écosse, Michilimackinac aux États-Unis, etc.), nous ont servi de point de repère.

Nous ne saurions trop insister sur le fait que l'étude de la quincaillerie d'architecture est le plus souvent le résultat d'une synthèse de données historiques, architecturales et archéologiques. Chaque collection d'artefacts constitue en effet un élément de comparaison pour les autres (Moreilles-Deschênes 1980:33). Isolé, un élément de quincaillerie perd de son importance quant à sa capacité de divulguer de l'information précise. Il peut certes aider à la datation d'un bâtiment, mais il faut toujours être très prudent; son utilisation

comme seul critère de datation se révèle délicate pour plusieurs raisons. Ainsi, peut-on déterminer, le plus souvent par comparaison, la datation d'un objet bien documenté.

Un autre facteur influence grandement ce matériel étudié. Il s'agit du décalage temporel entre l'apparition des innovations et la diffusion de nouveaux produits ou de nouvelles techniques en résultant. Il est courant de constater l'utilisation simultanée d'artefacts fabriqués selon une ancienne et une nouvelle méthode (Miville-Deschênes 1980:35).

Face aux nombreux manques pour analyser la collection de Place-Royale, nous avons misé sur la véritable information que pouvait nous fournir la collection; à savoir, une exploration détaillée par la description et la classification de ces artefacts, d'où la mise sur pied d'une typologie de la collection qu'on retrouve en appendice avec la présentation de notre répertoire-clé.

Précisons que la classification des objets de la quincaillerie d'architecture n'est pas chose aisée. Certes, il existe dans l'étude des vestiges que nous livre l'archéologie historique, une catégorie d'artefacts particulièrement mal définie, celle que l'on nomme serrurerie, ferronnerie ou quincaillerie (Miville-Deschênes 1982:4).

En Amérique du Nord, mis à part les recherches de base des chercheurs Peter J. Priess et John Dunton sur la quincaillerie de

la construction[1], il se trouve peu d'ouvrages sérieux abordant la question. Sans avoir été complètement oublié, le sujet fut cependant négligé, et comme le mentionne François Miville-Deschênes dans sa thèse De la classification des objets de la quincaillerie architecturale, les rapports archéologiques, tant américains que canadiens, ne s'y arrêtent guère. L'auteur poursuit:

> "Il s'agira, le plus souvent, d'articles spécialisés, plus ou moins fouillés, d'oeuvres descriptives, de traités de fabrication et d'architecture, de livres sur la ferronnerie d'art. (...) Quant aux sources historiques, peu exploitées, leur rapport fut plutôt maigre: on a glané de-ci de-là quelques renseignements dans les marchés de construction, les commandes, etc. Les catalogues de vente, populaires dès la fin du XIX^{e} siècle, nous font connaître la quincaillerie de cette période."
>
> (Miville-Deschênes 1982:45)

Malgré les restrictions que nous avons énoncées, cette recherche nous a permis de faire le point sur la collection de quincaillerie d'architecture. Elle nous permet d'en percevoir à la fois les richesses et les limites. Elle fait ressortir la nature des pièces qui forment cette collection. Certaines d'entre elles représentent de véritables petits chefs-d'oeuvre. L'ensemble des artefacts nous donne accès à certaines informations sur le mode de vie à Place-Royale, en particulier sur les techniques de fabrication des pièces de quincaillerie, leur utilisation et leur rapport avec l'évolution de l'architecture.

---

(1) Peter J. Priess avec Building Hardware from the Fort at Coteau-du-Lac et John Dunton avec Building Hardware Excavated at the Fortress of Louisbourg.

APPENDICE I

RÉPERTOIRE-CLÉ DES ARTEFACTS RELIÉS À LA QUINCAILLERIE D'ARCHITECTURE DE LA COLLECTION ARCHÉOLOGIQUE DE PLACE-ROYALE

I

LES SYSTÈMES DE FERMETURE

1.0 CROCHET

1.1 Plat

Numéro de l'artefact : 1QU-2127-Cour extérieure-422
Localisation : Maison Leber
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. tot. : 43 cm
Tige, épais. max.: 2,2 cm

1.1.1 Description : Crochet plat. Objet type.

(Illustration 4c)

Crochet plat dont la tige est de section carrée. L'oeil du crochet est manquant. La tige se rétrécit à l'épaule et devient de section circulaire jusqu'à la pointe du crochet. L'épaulement est rectangulaire et la tête est en crochet légèrement déviée vers l'extérieur. La pointe est pointue dans une position perpendiculaire à la tige.

Utilisation: pour une assez grosse porte ou une grande ouverture.

1.2 Relevé

Numéro de l'artefact : 1QU-2213-40
Localisation : Maison Landron
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Crochet, long. tot. : 84 cm
épais. max./tige: 2 cm
Piton, long./tige : 15 cm
dia. int./oeil : 3 cm

1.2.1 Description : Crochet relevé, de section carrée, avec son piton. Objet type.

Crochet:

Crochet relevé dont la tige est de section carrée se rétrécissant vers les deux extrémités. La tige est repliée en forme d'anneau de section circulaire à l'une de ses extrémités pour former l'oeil du crochet. Le mode de raccordement entre la tige et l'oeil est ce qu'on appelle le bout à bout. L'oeil est relativement centré par rapport à l'axe de

1.2.1 Description (suite) : la tige. L'épaulement, entre l'extrémité du corps de la tige et la tête, est arrondi. La tête aussi, de section circulaire, est en crochet sans courbure et relevée verticalement par rapport à la tige. La pointe est pointue et dans une position perpendiculaire à la tige. Présence d'un piton associé au crochet.

Piton:

Pièce linéaire fichée. La tige est de section rectangulaire aplatie et les côtés convergent sur toute la longueur vers la pointe. Cette dernière se termine par un arrondi. La tige est repliée en forme d'anneau pour former l'oeil du piton. Le mode de raccordement, entre la tige et l'oeil, est ce qu'on appelle le bout à bout. L'oeil est de section carrée et centré par rapport à la tige. Le trou de l'oeil a une forme circulaire irrégulière.

Utilisation: pour une très grosse porte, peut-être une cochère ou une porte de grange.

Numéro de l'artefact : 1QU-35
Localisation : Place-Royale
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. tot.: 16,5 cm
Epais. : 0,08 cm

1.2.2 Description : <u>Crochet relevé, de section rectangulaire. Objet type.</u>

Crochet relevé dont la tige est de section rectangulaire aplatie, se rétrécissant et changeant en section carrée à l'extrémité du crochet. L'extrémité ayant l'oeil est manquante. L'épaulement, entre l'extrémité du corps de la tige et la tête, est en oblique. La tête est en crochet, avec une courbure déviée vers l'extérieur et relevée verticalement par rapport à la tige. La pointe est pointue et divergente par rapport à la tige.

Utilisation: possiblement un crochet de porte.

Numéro de l'artefact : 1QU-2153-IIIT4-2072
Localisation : Maison Paradis
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Crochet, long. tot. : 16,5 cm
épais. : 2,2 cm
Piton, long./tige : 3,6 cm
dia. int./oeil: 1,2 cm

1.2.3 Description : Crochet relevé, de section circulaire, avec son piton. Objet type.

(Illustration 4i)

Crochet:

Crochet relevé dont la tige est de section circulaire se rétrécissant vers les deux extrémités. La tige est repliée en forme d'anneau à l'une de ses extrémités pour former l'oeil du crochet. Le mode de raccordement entre la tige et l'oeil est ce qu'on appelle le bout à bout. L'oeil est relativement centré par rapport à l'axe de la tige. L'épaulement, entre l'extrémité du corps de la tige et la tête, est arrondi. La tête est en crochet sans courbure et relevé verticalement par rapport à la tige. La pointe est pointue et dans une position perpendiculaire à la tige.

Piton:

Pièce linéaire fichée. La tige de section carrée va en se rétrécissant vers l'une de ses extrémités. Cette dernière est repliée en forme d'anneau pour former l'oeil du piton. Le mode de raccordement entre la tige et l'oeil est ce qu'on apelle le bout à bout. L'oeil est centré par rapport à l'axe de la tige. Le trou de l'oeil a une forme circulaire irrégulière. L'autre extrémité se termine par une pointe carrée servant de mode d'attache à la pièce.

Utilisation: possiblement un crochet de porte.

Remarque

La forme peu singulière d'un des pitons et ses dimensions plutôt réduites (4 cm de longueur), ont retenu notre attention. En effet, au tout début nous l'avions désigné sous le nom de "goupille" (petite broche métalique formant la clavette et maintenant un assemblage) (Petit Larousse, 1982, p. 466). Pouvant être associé à un crochet portant le même numéro de provenance (IQC-2148-460), nous l'avons enfin classé parmi les pitons associés à un système de fermeture.

Voici la description : Pièce linéaire fichée. La tige, possiblement de section semi-circulaire, est double, formée de deux barres adjacentes et indépendantes. Les côtés de la tige semblent être droits sur toute la longueur vers les pointes. Ces dernières sont manquantes. La tige est recourbée en forme d'anneau de section circulaire pour former l'oeil. Ce dernier est centré par rapport à la tige. Le trou de l'oeil a une forme circulaire.

(Illustration 4h)

2.0 [illegible]

2.1 En forme de "U"

Numéro de l'artefact : IQH-2149-6
Localisation : Maison Dumont
Provenance archéologique : Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Mandrin, long. tot. : 20,3 cm
épais. mat. : 1,4 cm
Crampon, haut. : 10,3 cm

2.1.1 Description : Mandrin en forme de "U" et son crampon. Objet usagé.

(Illustration 66)

Mandrin:

Barre coplide de section circulaire formant deux boucles et venant se souder ensemble à l'une des extrémités. La première boucle de forme ovale forme l'oeil qui sert de point d'immobilisation. À l'autre extrémité, la deuxième boucle de forme ovale allongée forme l'oeil qui sert de pivot. À cette extrémité, le bout de la barre devient de section rectangulaire et est coplié vers l'arrière.

Crampon:

Présence d'un crampon passé dans l'oeil d'immobilisation. La pièce est en forme de "U" inversé et fichée. Le corps (comme), de section circulaire, est coudé et se prolonge pour former les tiges (tiges). Ces dernières sont de section carrée et les côtés convergent vers les pointes. Ces dernières sont pointues.

5.0 TOURNIQUET

5.1 En forme de "S"

Numéro de l'artefact : 10E-2112-5
Localisation : Maison Estèbe
Provenance archéologique: Sans contexte. Récupéré sur le bâtiment
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. : 16 cm
Larg. max.: 2,5 cm

5.1.1 Description : Tourniquet de section étroite. Objet [illegible].

(Illustration 5c)

Partie pivotante du tourniquet. Tige de section rectangulaire étroite et recourbée, aux extrémités en sens inversé, épousant ainsi la forme d'un "S". La section de la tige s'amincit et s'élargit de façon uniforme vers les pointes. Ces dernières se terminent par un arrondi. Au centre de la tige, on remarque un élargissement de forme presque carrée. Elle est percée d'un trou de fixation de forme circulaire irrégulière, légèrement [illegible].

Utilisation: pour contrevent de fenêtre possiblement de moyenne dimension.

Numéro de l'artefact : 11G2B-40A-1805
Localisation : Maison Estèbe
Provenance archéologique: Contexte anglais - Latrines de 1759 à 1800
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Tourniquet, long. : 18 cm
larg. max.: 2 cm
Tige, long. : 17,5 cm
larg. max. : 1,5 cm

5.1.2 Description : Tourniquet de section étroite. Objet [illegible].

(Illustration 6a)

Partie pivotante:

Tige de section rectangulaire aplatie, recourbée en forme de "S". La section de la tige va légèrement en s'amincissant vers les extrémités. Ces dernières sont recourbées sur elles-mêmes vers l'intérieur. Au centre de la tige, on remarque un élargissement de forme rectangulaire.

5.1.2 Description (suite) : Elle est percée d'un trou de fixation de forme circulaire.

Partie fichée:

Présence aussi d'une tige de section rectangulaire posée perpendiculairement par rapport au tourniquet. Elle se termine par une tête de fixation. Cette tige est fixée à l'objet par le trou de fixation. Cette tige permet de fixer le tourniquet.

Utilisation: possiblement pour un contrevent de fenêtre de moyenne dimension.

5.2 [illegible]

Numéro de l'artefact : [illegible]
Localisation : Maison Estèbe
Provenance archéologique : Contexte anglais - latrines de 1750 à 1800
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. tot.: 20,5 cm
Larg. max.: 4 cm

5.2.1 Description : Tourniquet en forme de spatule. Objet complet.

Partie pivotante du tourniquet. Tige de section rectangulaire aplatie et [illegible]. La partie inférieure de l'objet a les côtés convergents sur toute la longueur vers l'extrémité. Cette dernière subit un léger décrochement. L'autre partie (supérieure) ne se [illegible]. Formant ainsi un triangle. L'extrémité (base du triangle) est recourbée vers l'avant. Présence d'un trou de fixation de forme circulaire au bas de cette partie du triangle.

Utilisation: possiblement pour un contrevent de fenêtre d'assez bonne dimension.

Numéro de l'artefact : [illegible]
Localisation : Maison Dupont-Renaud
Provenance archéologique : XIX^e siècle
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Tourniquet. long. tot.: 10 cm
Haute max.: 2,5 cm
Tige. long. tot. : 7 cm
larg. max. : [illegible] cm

9.5.3 Xxxxxxxxx – Xxxxxxxxxx X xxxxxxx, Xxxxx xxxx.

(Xxxxxxxxxxx XX)

Xxxxxx xxxxxxxxx

Xxxx xxxxxxxx. Xxx xxxxxxxx xxxxxxxxx, xx xxxxxxx xxxxxxxxx xx xx xxxx xxxxxx, xxxx xxx xxxxxx xxxxxx X xxxxxxxxxx xx xxxxxxxxx. X xxxxx xx xxx xx xxxxxx, xx xxx xxxxxxx xx xxxxxx xxx xxxxxxxx xxxxx xx xxxxx xx xxxx X xxx xxxxx X xxx xxxxxx. Xxx xxxxx xxx xxx xxxxxxx xxx xxxxxx, xx xxxxx xx xxxx xx xxxxx xx xxxx xxxxxxxx xx xxxxxxx xxx xx xxx xx xxxx xxxxx xxxxxx xxxxxxx X xxx xxxxx xx xxxxxxx, xx xxx xx xxx xxx xxxxxxxx.

Xxxxxx xxxxx

Xx xxxxxxx xxxxx X xxx xxxxx, xx xxx xxxxxxx xx xxxxxxx xxxxxxxxx xxxxx. Xx xxxx xx xxxx xxxxxxxxx xxx xxx xxx xxxx xx xxx, xx xxxxx xx xxx xxxxxxxx xx xxxxx xx xxx xxx xxx xx xxxx.

Xxxxxxxxx xxxx xx xxxxxxxxx xx xxxx xxx xxxxxxxxx xx xxxxxxx xxxxxxxxx.

4.0 LOQUET

4.1 Loquet-poucier

Numéro de l'artefact	:	1QBD-2293-1.37-314
Localisation	:	Maison Saget-Miel
Provenance archéologique	:	Sans contexte
Matériau	:	Fer forgé
Dimensions	:	Plaque de fond, long. x larg. : 25,3 x 4,3 cm
		Poignée, long. : 13 cm
		Levier, long. tot./tige : 15 cm
		long. max./poucier : 3,5 cm

4.1.1 Description : Loquet-poucier. Objet type.

(Illustration 76)

Plaque de fond:

De forme rectangulaire, percée de six trous de fixation de forme circulaire disposés par couple. Présence d'une fente, à l'extrémité supérieure de la plaque, de forme rectangulaire aux côtés divergents se terminant par un arrondi. Cette fente sert à insérer le levier. A la plaque de fond, est fixée une poignée par un rivet à chaque extrémité (2) de cette dernière, posée sur la plaque. La poignée a une forme d'arc de section circulaire, avec un rétrécissement uniforme vers les deux extrémités. Ces dernières se terminent par un renflement. Le levier est formé d'une tige de section rectangulaire aux côtés convergents vers la pointe. L'extrémité est recourbée vers le haut. Présence d'un décrochement concave sur la rive supérieure de la tige, près de la pointe servant à appuyer la clenche sur le levier. Au point de jonction, entre la tige du levier et le poucier, on remarque un étranglement de la tige. La rive inférieure de cet étranglement pivote sur la rive inférieure de la fente. Deux oreillons latéraux de forme ovale empêchent le levier de sortir de la fente. Le poucier est formé à partir d'un décrochement à angle obtus sur la rive inférieure de la tige du levier. Vu de haut, le poucier a une forme ovale dont la surface supérieure est droite.

Utilisation: loquet de porte.

Éléments

Comme nous possédons plusieurs éléments de loquets, nous y avons aussi élaboré une typologie.

4.1.1.1 Loquet

Numéro de l'artefact : 1QE-2149-116
Localisation : Maison Dumont
Provenance archéologique: Contexte français - Objet divers, avec matériel de la fin du XVII^{e} et début du XVIII^{e} siècle
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. tot. : 13,6 cm
Poucier, larg. max.: 3,4 cm

4.1.1.1.1 Description : Levier de loquet. Objet type.

(Illustration 7j)

Vu de haut, le levier ou poucier a une forme ovale et sa section est convexe. La tige est de section rectangulaire étroite et ses côtés sont convergents sur toute la longueur vers la pointe. La pointe se termine par un arrondi. La tige près du poucier est percée d'un trou de forme circulaire. Le point de jonction entre la tige et le poucier est formé d'un décrochement de la rive supérieure et inférieure de la tige se raccordant au poucier.

4.1.1.2 Clenche

Numéro de l'artefact : 1QE-2289-43
Localisation : Maison Chevalier
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. tot.: 21 cm
Larg. max.: 1,5 cm

4.1.1.2.1 Description : Clenche de loquet simple. Objet type.

(Illustration 7m)

Barre de section rectangulaire aplatie et rétrécie sur une moitié; allant du centre de la barre jusqu'au pivot. Présence d'un décrochement de la barre pour former le pivot. Ce dernier est de forme réniforme, percé d'un trou de fixation de forme circulaire irrégulière.

Utilisation: clenche de loquet de porte.

Eléments (suite)

Numéro de l'artefact : 1QU-2130-ICI-2227
Localisation : Maison Dupont-Renaud
Provenance archéologique: XX^{e} siècle
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. tot.: 18 cm
Larg. max.: 3 cm

4.1.1.2.2 Description : Clenche de loquet avec tige. Objet type.

(Illustration 7h)

Barre de section rectangulaire aplatie et rétrécie sur toute sa longueur vers le pivot. L'autre extrémité se termine par un arrondi allongé. Présence, à la moitié de la barre, d'une tige de section circulaire repliée à angle droit, en forme de "L". Cette tige est rajoutée et rivetée à la barre et sert de poignée pour manipuler la clenche. Le pivot est de forme réniforme, percé d'un trou de fixation. Une plaque incomplète est rivetée par ce trou de fixation au pivot. Cette plaque devait recouvrir le pivot entièrement et était fixée à la porte.

Utilisation: clenche de loquet de porte.

Numéro de l'artefact : 1QU-2137-32G-87
Localisation : Maison Jardin
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Clenche, long. tot.: 15 cm
larg. max.: 1,3 cm
Bouton, dia. max. : 2 cm

4.1.1.2.3 Description : Clenche de loquet, avec bouton relevé et forgé. Objet type.

(Illustration 7L)

Barre de section rectangulaire aplatie, avec un rétrécissement cintré. L'une des extrémités de la barre est recourbée à angle droit, perpendiculairement à l'axe de la barre, puis repliée vers l'extérieur à angle arrondi dans le même axe que la barre. Elle se termine par un bouton de forme hémisphérique. La section de la barre, après l'épaulement à angle droit, est circulaire jusqu'au

4.1.1.2.3 Description (suite) : bouton. A l'autre extrémité, on remarque un décrochement de la barre pour former le pivot. le pivot est de forme réniforme, percé d'un trou de fixation de forme circulaire irrégulière.

Utilisation: clenche de loquet de porte.

Variation

Numéro de l'artefact : 1QU-2130-IA2-2234
Localisation : maison Dupont-Renaud
Provenance archéologique: Seconde moitié du XIX^{e} siècle
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Clenche, long. tot.: 22 cm
larg. max.: 2,5 cm
Bouton, dia. max. : 2,3 cm

4.1.1.2.3.1 Description: Clenche de loquet, avec bouton relevé et riveté. Objet type.

(Illustration 7g)

Barre de section rectangulaire aplatie et rétrécie sur toute sa longueur vers le pivot. Présence, à la moitié de la barre, d'un bouton rajouté et riveté. Le bouton, de forme sphérique, est monté sur une tige de section circulaire, avec un renflement à sa base. Le pivot est de forme circulaire, percé d'un trou de fixation de forme circulaire irrégulière.

Utilisation: clenche de loquet de porte.

Remarque

Nous possédons un artefact qui, de par sa forme, semble être une clenche de loquet, mais comme il est incomplet, nous ne sommes pas assurés de son identification. En voici sa description:

Numéro de l'artefact : 1QU-2289-44
Localisation : Maison Chevalier
Provenance archéologique: Sans contexte

Description : Bande linéaire de section rectangulaire aplatie; les côtés convergent sur toute la longueur vers une extrémité. Cette dernière se termine par un motif de goutte d'eau (fer de lance) et est percée d'un trou de forme circulaire irrégulière. A l'envers de l'artefact, on remarque la présence d'un léger décrochement placé au début de la base du motif.

(Illustration 7k)

4.1.1.3 Poignée

Numéro de l'artefact : 1QU-2129-62
Localisation : Maison L. Beaudoin
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. tot.: 9,5 cm

4.1.1.3.1 Description : Poignée fichée. Objet type.

(Illustration 7i)

Pièce en forme de "U" inversé et fichée. Le corps (sommet) est de section circulaire aux côtés droits. Cette partie de la poignée se recourbe à angles droits et arrondis pour former les bras (tiges). Ces dernières, parallèles l'une à l'autre, sont de section rectangulaire aplatie et les côtés convergent sur toute la longueur vers les pointes. Ces dernières sont pointues. Présence de deux saillies latérales, placées sur les côtés extérieurs du début des tiges, servant lors de l'ancrage de la poignée.

Utilisation: possiblement associée à une poignée de volet.

Numéro de l'artefact : 1QU-2212-78-1D3-489
Localisation : Maison Gaillard-Soulard
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long.: 11,5 cm

4.1.1.3.2 Description : Poignée insérée. Objet type.

Pièce en forme de "C", possiblement fixée à une applique (plaque de fond). Le corps (sommet) est de section plus ou moins carrée, aux angles arrondis. Partant du centre de la tige (sommet), les côtés vont légèrement en convergeant vers les extrémités. De section circulaire, ces dernières sont courtes et repliées à angle droit. Les extrémités sont insérées dans un mode d'ancrage porté par la platine (plaque de fond).

Utilisation: Possiblement associée à une poignée de trappe.

Numéro de l'artefact : 1QU-2153-IIIB2-2900
Localisation : Maison Paradis
Provenance archéologique: Première demie du XX^{e} siècle
Matériau : Fonte
Dimensions : Long. tot.: 9 cm

4.1.1.3.3 Description : Poignée posée en applique. Objet type.

(Illustration 7f)

Pièce en forme de "C", posée en applique. Repliées à angle droit, les extrémités des bras de la poignée deviennent de section et de forme rectangulaires aplaties, formant ainsi une platine de fixation. Cette dernière est percée, à chaque extrémité, de deux trous de fixation de forme circulaire et fraisés à l'avant.

Utilisation: possiblement une poignée de loquet.

Numéro de l'artefact : 1QU-26
Localisation : Place-Royale
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Corps, long.: 8,5 cm
Tiges, long.: 3 cm

4.1.1.3.4 Description : Poignée rivetée. Objet type.

Pièce en forme de "C". Le corps (sommet) est de section plus ou moins circulaire, avec un renflement au centre. Cette partie de la poignée est recourbée à angles droits et arrondis pour former les bras des tiges. Ces dernières, parallèles l'une à l'autre, sont aussi de section circulaire avec renflement à leurs extrémités. L'une de ces extrémités est fixée et rivetée à même un fragment de la platine (plaque de fond) de la poignée.

Utilisation: possiblement une poignée de loquet.

4.1.1.4 Mentonnet de forme triangulaire

Numéro de l'artefact : 1QU-2128-Curetage-134
Localisation : Maison Gervais Beaudoin
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. tot. : 10,5 cm
Epais. max.: 0,08 cm

4.1.1.4.1 Description : Mentonnet de forme triangulaire.

(Illustration 7d)

Crochet triangulaire rattaché à deux tiges de forme quelconque et fichée dans le dormant de la porte. La tige principale est de section rectangulaire étroite, rétrécit uniformément, à peu près également sur tous ses côtés. Elle se termine par une pointe aiguë. A l'autre extrémité de cette tige, on remarque un renflement de forme triangulaire disposé sur la rive supérieure de la tige. La tige de renforcement, située en partie inférieure du crochet, est dans un axe oblique par rapport à l'axe longitudinal de la tige principale. Cette tige, de section rectangulaire étroite, rétrécit uniformément à peu près également sur tous ses côtés et se termine par une pointe aiguë.

4.1.1.5 Crampon fiché

Numéro de l'artefact : 1QU-2293-35-IOI-213
Localisation : Maison Maheu
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Corps, long.: 7 cm
Tiges, long.: 7 cm

4.1.1.5.1 Description : Crampon fiché. Objet type.

(Illustration 7e)

Vue de face:

Pièce en forme de "U" inversé et fichée. Le corps (sommet), de section rectangulaire est large et mince, et ses côtés droits. Les bras (tiges) sont de section carrée et les côtés convergent sur toute la longueur vers les pointes. Ces dernières sont pointues et recourbées dans le même sens. Rétrécissement de la section du corps aux deux angles droits, formant le prolongement entre le corps et les bras.

Utilisation: probablement un crampon de loquet.

5.0 CADENAS

5.1 Avec clé à tige creuse

Numéro de l'artefact : 1QU-2154(a)-106
Localisation : Maison Perthuis
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé et laiton forgé
Dimensions : Haut. tot. : 10,8 cm
Larg. max. : 7,6 cm
Arceau, dia.: 1,5 cm

5.1.1 Description : Cadenas avec clé à tige creuse. Objet type.

(Illustration 10a)

Cadenas avec arceau (appelé aussi anse), placé au-dessus du boîtier. Les parties formant le boîtier sont fixées par des rivets et/ou soudées à la forge. Le boîtier est formé de deux plaques doubles parallèles, fixées l'une à l'autre par une plaque latérale rapportée (appelée aussi cloison). L'organe de manoeuvre est une clé à tige creuse faisant pivoter verticalement l'arceau. Les plaques avant et arrière du boîtier ont la forme d'une courbe parabolique interrompue pour former les lobes doubles à courbure arrondie. Ces lobes sont situés à la rive supérieure qui elle est de forme droite horizontale. La plaque latérale est une bande d'une seule pièce; elle forme aussi la plaque supérieure. L'ouverture recevant l'arceau est de forme rectangulaire. Le trou de serrure est placé sur la plaque avant. L'oeil de ce dernier est circulaire, la fente a les côtés droits divergents et le bout est concave en doucine. Le cache-entrée est en laiton forgé de forme ornementale, avec un petit débordement en forme d'escalier à la rive inférieure, formant ainsi un mode de préhension pour ouvrir le cache-entrée. Présence d'une inscription sur ce dernier: "VR IMPROVED PATENT", surmontée d'une couronne royale. Le cache-entrée fonctionne à pivots sur un axe horizontal et est riveté sur la plaque avant du boîtier. L'entrée de serrure (appelée aussi écusson) est en laiton forgé de profil rectangulaire,

5.1.1 Description (suite) : dont les côtés sont en gradins inclinés vers l'extérieur. Le guide de clé est en broche de section circulaire. L'arceau est en forme de demi-cercle de section circulaire dont la tige est rivetée aux lobes de la rive supérieure du boîtier. On ne peut déterminer le mode d'engagement du pêne car le cadenas est ferré. Présence de quatre rivets sur la plaque latérale servant à fixer le mécanisme intérieur du cadenas.

Variations

Numéro de l'artefact : 1QU-2153-IIIS3-2039
Localisation : Maison Paradis
Provenance archéologique: Plancher de bois construit entre 1852 et 1870
Matériau : Fer forgé et laiton forgé
Dimensions : Haut. tot. : 11,2 cm
Larg. max. : 7,3 cm
Arceau, dia.: 1,1 cm

5.1.1.1 Description : Variations mineures. Tout comme pour l'objet type, la plaque latérale est en forme de bande et d'une seule pièce. Il se pourrait qu'elle forme aussi la plaque supérieure, mais cette dernière est manquante. L'extrémité du cache-entrée est en arrondi. Aussi en laiton, l'entrée de serrure a une forme différente. Son profil est rectangulaire, ses côtés parallèles; l'extrémité est en arrondi.

Le mode d'engagement du pêne est une fente carrée. Présence de deux rivets sur la plaque latérale servant à fixer le mécanisme intérieur du cadenas. On remarque aussi plusieurs trous de fixation sur les plaques avant et arrière de l'objet; les trous servent à fixer le mécanisme intérieur du cadenas. Enfin, deux arrêts permettent de pousser le pêne dans le mode d'engagement.

Numéro de l'artefact : 1QU-2126-Sondage-170
Localisation : Maison Charest
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Haut. tot. : 10,4 cm
Larg. max. : 7,5 cm
Arceau, dia.: 1,0 cm

5.1.1.2 Description : Variations mineures. Les plaques avant et arrière du boîtier ont la forme d'une courbe circulaire interrompue, pour former les lobes doubles à courbure avec pointe. La fente du trou de serrure a les côtés irréguliers et le bout est en courbe. Le cache-entrée est en fer forgé et de forme ornementale. Il n'y a pas d'entrée de serrure. Le mode d'engagement du pêne est deux trous de forme carrée disposés côte à côte. Tout comme pour le cadenas précédent, on remarque la présence de rivets (3) sur la plaque latérale servant à fixer le mécanisme intérieur du cadenas. De plus, on remarque quelques trous et rivets sur les plaques avant et arrière pour la même fonction que la précédente.

(Illustration 10d)

5.2 Avec clé à tige pleine

Numéro de l'artefact : 1QU-2153-IIIN2-2074
Localisation : Maison Paradis
Provenance archéologique: Première demie du XX^{e} siècle
Matériau : Fer forgé et laiton forgé
Dimensions : Haut. tot. : 10,7cm
Larg. max. : 7,9 cm
Arceau, dia.: 1,1 cm

5.2.1 Description : Cadenas avec clé à tige pleine. Objet type.

(Illustration 10c)

Ce cadenas ressemble beaucoup à l'objet type du cadenas avec clé à tige creuse (1QU-2154-A-106). Nous allons donc présenter brièvement les différences entre ces deux types de cadenas. D'abord, le boîtier est formé de deux plaques simples et non doubles; la plaque latérale est manquante. L'organe de manoeuvre est une clé à tige pleine et non creuse, et c'est là que réside la grande différence. L'extrémité du bout de la serrure

7.2.1 Description (suite) : est en courbe et non concave en douceur. Le cache-entrée est manquant. La guide-clé est une plaque perforée. Le mode d'engagement du pêne est une fente carrée. L'entrée de serrure diffère des autres cadenas présentés puisqu'elle est double. Tous en laiton forgé, ces derniers ont un profil rectangulaire à deux niveaux. Au premier niveau (celui du haut), entre la clé du cadenas; le second niveau, apparent même une fois le cache-entrée présent, devait être un faux. Il devait avoir pour fonction de déjouer les voleurs, c'est du moins une hypothèse que nous émettons. Enfin, le cache-entrée est absent.

Élément

Un cache-entrée, en alliage cuivreux, a été trouvé à la maison Dunière (1QBl-2152-EEME-15). Il est sans contexte archéologique.

Voici la description : Cache-entrée de forme rectangulaire aux côtés divergents, se terminant par un léger arrondi. À l'endos et à l'extrémité supérieure, on retrouve ce qui est le mode d'attache, un rivet. Le déplacement du cache-entrée est parallèle. On remarque sur la face visible l'inscription "PATENT". Sur l'autre face, on note le chiffre 100. Ce cache-entrée est probablement un cache-entrée de cadenas.

Remarque

Vu l'état avancé de corrosion et d'usure du fer et du cuivre, il nous a été impossible d'identifier le cadenas portant le numéro 1QBl-2152-EELl-2136. Il vient de la maison Dunière et date du XIe siècle. Peut-être le cache-entrée lui est-il associé, mais nous ne pouvons le confirmer pour l'instant.

6.0 SERRURES

6.1 À couverture en bois

Numéro de l'artefact : 13200-4B6-1186
Localisation : Maison Estèbe
Provenance archéologique : Contexte anglais - Latrines 1759 à 1800
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Palâtre, long. : 20 cm
larg. : 11,5 cm
épais. : 0,03 cm

6.1.1 Description :

(Illustrations 11a,b)

Serrure à couverture en bois, de forme trapézoïdale. Objet rongé.

La serrure comporte un palâtre métallique auquel sont rattachées toutes les parties du mécanisme. Le couvercle de bois est manquant. Le palâtre et la têtière sont tirés de la même pièce. Le palâtre est de forme trapézoïdale et coudé vers l'intérieur à angle droit, à l'une de ses extrémités, pour former la têtière. On dénombre quatre trous de fixation sur le palâtre et deux supplémentaires sur la têtière. Présence d'un trou de serrure sur le palâtre. L'oeil est circulaire, les côtés de la fente sont droits divergents et le bout est droit. L'ouverture de la têtière est de forme rectangulaire.

Le foncet (recouvrant seulement le mécanisme) est de forme rectangulaire, avec un éperon à un des angles supérieurs. Cet éperon est directement en contact avec la queue du pêne, empêchant ainsi ce dernier de s'écarter du palâtre. La rive inférieure du foncet porte une entaille ayant la forme de la partie supérieure du trou de serrure (le bout est ouvert). Le foncet est riveté au palâtre par deux étoquiaux secondaires posés verticalement sur ce dernier (palâtre).

Le pêne est formé d'une queue plus étroite que la tête et décentrée verticalement vers le haut (rattachée au-dessus de l'axe central de la tête). Cette dernière est un bloc auquel la même queue est

6.3.3 Description (suite) : soudée à la forge. L'extrémité de la queue est repliée à angle droit vers le palâtre; cette partie est en forme de triangle inversé. Près du coude, sur la rive supérieure de la queue du pêne, on remarque une saillie servant à limiter la course du pêne. Cette saillie tient également l'étrier de guidage du pêne. La paroi inférieure de la queue présente une saillie tronquée (appelée aussi came) venant s'ajuster sur la saillie de la gorge. De chaque côté de cette saillie, on remarque, sur la rive inférieure de la queue du pêne, deux saillies servant d'arrêt dans le déplacement du pêne.

La gorge est en forme de "T", à côte arrondie. L'une de ses extrémités est percée et attachée au palâtre pour former un pivot. On remarque la présence d'une saillie sur la rive supérieure de la gorge venant s'ajuster à la saillie que l'on retrouve sur la queue du pêne.

Le ressort est plat et attaché au palâtre par deux pattes latérales près de son extrémité. Ces pattes traversent la paroi du palâtre et sont rivetées.

On remarque la présence d'une garde interposée parallèlement au palâtre et au foncet. La rive inférieure de la garde porte une entaille épousant la forme de la partie supérieure d'un trou de serrure. On note aussi la présence de restes de ce qui semble être un alliage cuivreux. Sur le palâtre, posé perpendiculairement à ce dernier, on retrouve un cercle (ou une bouterolle?) placé autour du trou de serrure, épousant la forme d'un cercle ouvert par le bas.

Cette serrure est très représentative du type de serrure à couverture en bois de l'époque.

Numéro de l'artefact : [illegible]
Localisation : Maison [illegible]
Provenance archéologique : [illegible]
Matériau : [illegible]
Dimensions : Palâtre, long. : [illegible] cm
larg. : [illegible] cm
Foncet, larg. : [illegible] cm
haut. : [illegible] cm
Boîtier, épais. tot. : [illegible] cm

[illegible] Description : [illegible]

[illegible]

[illegible]

Numéro de l'artefact : [illegible]
Localisation : Maison [illegible]
Provenance archéologique : [illegible]
Matériau : [illegible]
Dimensions : Palâtre, larg. : [illegible] cm
haut. : [illegible] cm
Foncet, larg. : [illegible] cm
haut. : [illegible] cm
Boîtier, épais. tot. : [illegible] cm

6.2.1 Description : Serrure à cloisons métalliques, de type "Peterboro". Objet type.

(Illustration 146)

Serrure à cloisons métalliques en applique, avec pêne demi-tour, dont la tête se présente à gauche. Le palâtre est de forme presque carrée, portant un trou de serrure à l'oeil circulaire aux côtés droits divergents et au bout concave en équerre. Le trou de serrure est placé à l'extrémité inférieure, mais au centre du palâtre. Présence d'une entrée de serrure (appelée aussi écusson) en laiton forgé de forme ornementale. Au-dessus de l'entrée, on remarque un bouton décoratif en laiton portant une inscription en relief: "CARPENTER & TILDESLEY - MANUFACTURERS". Présence de quinze trous de fixation (appelés aussi ergots) servant à fixer le palâtre à la porte ou au bâtier et/ou fixer le mécanisme intérieur au palâtre.

La tâtière et la cloison latérale sont manquantes. Présence de la cloison haute et de la cloison basse par des tiges rapportées. Leur épaisseur est relativement uniforme. La cloison a une ouverture de forme rectangulaire et rivetée au palâtre. Il porte un trou de serrure et une entrée de serrure de même forme et au même emplacement que ceux du palâtre. Présence de six trous de fixation (appelés aussi ergots) servant eux aussi à fixer soit le fouçat au bâtier et/ou fixer le mécanisme intérieur au palâtre. On remarque à l'intérieur plusieurs parties du mécanisme: des cloisons secondaires, un pêne qui semble monopièce moulé à la forge dont la queue aux bords parallèles est de même largeur que la tête. Présence d'un arrêt qui limite la course du pêne, d'un ressort en carton et d'une gorge.

Orientation: cette serrure a dû être utilisée sur une porte.

On sait que les serrures Carpenter datent de 1830, mais on ne sait pas si Carpenter & Tildesley date de la même époque.

Numéro de l'artefact	:	1QU-2130-IBI-2229
Localisation	:	Maison Dupont-Renaud
Provenance archéologique	:	XIXe siècle
Matériau	:	Fer forgé et laiton forgé
Dimensions	:	Palâtre, larg. : 10cm
		haut. : 8,5 cm
		Fouoet, larg. : 9,5 cm
		haut. : 10 cm
		Boîtier, épais. tot. : 1,8 cm

6.2.2 Description : Serrure à cloisons métallique, du type "Carpenter", Objet type.

(Illustration 154)

On n'a que la plaque principale appelée palâtre (ou palastre) d'une serrure à cloisons métalliques. Palâtre de forme rectangulaire portant un trou de serrure à l'oeil circulaire, aux côtés droits divergents et au bout concave. Le trou de serrure est placé à l'extrémité inférieure droite du palâtre. Présence de cinq trous de fixation (appelés aussi ergots), servant à fixer le palâtre à la porte ou au boîtier. Le trou, servant à insérer la tige du la poignée, est placé à l'extrémité supérieure droite du palâtre et orné d'une série de serrures disposées sur les quatre côtés. Présence d'une inscription en relief au centre du palâtre: "PETERBORO".

Utilisation: Cette serrure a dû être utilisée sur une porte.

La "Peterborough Lock Manufacturing Company Limited" fut créée en 1885. Les produits de cette compagnie portaient l'inscription "Peterboro".

Eléments

Plusieurs éléments hétéroclites se retrouvent dans cette catégorie. Pour plusieurs, nous vous les présenterons tout simplement sans essayer d'élaborer une typologie, trop d'éléments de base nous manquant. De plus, à prime abrod, certains artefacts semblent pouvoir se regrouper, mais encore là, il faut rester prudent. Nous ne possédons que des éléments épars et les rapports archéologiques restent muets quant à la présence de ces artefacts lors des fouilles.

6.1.1.1 Entrée de serrure

Nous en possédons trois:

Numéro de l'artefact : 132QU-6B4-257
Localisation : Maison Estèbe
Provenance archéologique: Contexte anglais - Latrines 1753 à 1800
Matériau : Alliage cuivreux
Dimensions : Long. tot.: 5,5 cm
Larg. : 3,8 cm

6.1.1.1.1 Description : Entrée de serrure.

(Illustration 15e)

Pièce posée en applique. Pièce de forme ovale, percée de quatre trous de fixation de forme grossière. Le trou de serrure est formé d'un oeil circulaire surmontant une fente aux côtés divergents se terminant par un bout en doucine.

Numéro de l'artefact : 1QU-2148-L-63
Localisation : Maison Le Picart
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Alliage cuivreux
Dimensions : Entrée de serrure, long. tot.: 6,5 cm
larg. : 2,2 cm
Cache-entrée, long. tot. : 4,5 cm
larg. : 1,5 cm

6.1.1.1.2 Description : Entrée de serrure et cache-entrée.

(Illustrations 15c,d)

Entrée de serrure (écusson):

Pièce posée en applique. Pièce de forme rectangulaire allongée, faite de deux lobes et percée de deux trous de fixation disposés à chaque extrémité. Les trous sont de forme circulaire et fraisés à l'avant. On remarque la présence d'un

6.1.1.1.2 Description (suite) : trou de fixation, de forme circulaire, situé dans le lobe supérieur servant de fixation au mode d'attache du cache-entrée. Le trou de serrure est formé d'un oeil circulaire surmontant une fente aux côtés divergents se terminant par un bout en doucine.

Cache-entrée:

Pièce de forme rectangulaire allongée épousant la forme de l'entrée de serrure. On remarque, sur la face invisible, un trou servant à recevoir le rivet du mode d'attache. L'intérieur du cache-entrée est vide. Cette pièce a la forme d'un pion de jeu d'échec.

Numéro de l'artefact : 1QU-213O-1D1-1844
Localisation : Maison Dupont-Renaud
Provenance archéologique: XX^{e} siècle
Matériau : Alliage cuivreux
Dimensions : Entrée de serrure, long. tot.: 7,7 cm
larg. : 6 cm

6.1.1.1.3 Description : <u>Entrée de serrure.</u>

(Illustration 15f)

Pièce carrée, posée en applique, surmontée à son extrémité supérieure par un demi-cercle (lobe). Les rives de l'entrée de serrure (écusson) sont bisautées. Présence de cinq trous de fixation de forme circulaire et fraisés à l'avant, dont quatre sont situés aux quatre coins, et un à l'extrémité supérieure du lobe. Le trou de serrure est en forme de "T" inversé et les côtés sont droits. Au revers de la pièce, on remarque la présence de six "rivets" disposés de part et d'autre du trou de serrure.

Utilisation: entrée de serrure de porte.

6.1.1.2 <u>Cloison métallique</u>

Numéro de l'artefact : 1QU-213O-1B1-2230
Localisation : Maison Dupont-Renaud
Provenance archéologique: XX^{e} siècle
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long.: 11 cm
Larg.: 2,2 cm

6.1.1.2.1 Description : Cloison de serrure à cloison métallique.

6.1.1.3 Pêne et ressort

Numéro des artefacts : 1QU-2136-1N5-329 et 1QU-2136-1N5-376
Localisation : Maison des Jésuites
Provenance archéologique: Contexte français - Plancher de bois et couche d'occupation en dessous
Matériaux : Fer forgé et feuille de métal
Dimensions : Pêne, long. tot. : 16,5 cm
Ressort, long. tot.: 6,5 cm

6.1.1.3.1 Description : Pêne et ressort.

C'est avec "retenue" que nous regroupons ces deux artefacts.

Pêne de serrure:

Pêne dormant dont la tête se présente à droite. La queue est de section rectangulaire plus étroite que la tête. Les côtés sont parallèles. Elle est décentrée verticalement vers le haut par rapport à la tête. On remarque la présence de deux saillies sur la rive inférieure de la queue servant à actionner le pêne. La tête est de forme et de section rectangulaire, formant un bloc massif. Le dispositif limitant la course du pêne est une patte disposée à la rive inférieure de la tête venant se heurter sur la têtière.

Ressort:

Bande de forme rectangulaire aplatie et très mince (feuille de métal), repliée en son centre autour d'une broche, de façon à former ce qui nous paraît être un ressort. Les deux extrémités sont manquantes. La broche de section circulaire se termine carrée à l'extrémité et par un mamelon, à l'autre extrémité.

6.1.1.4 Poignée circulaire

Numéro de l'artefact : 1QU-2154(b)-1N1-114
Localisation : Maison Perthuis
Provenance archéologique: Vers la moitié du XIX^{e} siècle - Construction de la maison
Matériau : Alliage cuivreux
Dimensions : Bouton, dia. : 5,6 cm
Col, long. : 2,5 cm
Ouverture du col, larg. int.: 1 cm

6.1.1.4.1 Description : Poignée circulaire de serrure "à bec de cane", en alliage cuivreux (moulée en deux parties). Objet type.

(Illustration 15a)

Bouton ovale, moulé en deux parties (bouton et col). Le col est percé afin d'y insérer une vis d'arrêt, vissée sur ou dans la tige. L'ouverture du col est carrée. Présence d'un motif décoratif fait de deux cercles en gradin sur le col et d'un autre cercle disposé près de l'extrémité inférieure du col.

Utilisation: la poignée est associée à une serrure à "bec de cane".

Variation

Numéro de l'artefact	:	1QU-2153-IIIQ'4-2030
Localisation	:	Maison Paradis
Provenance archéologique	:	Sans contexte
Matériau	:	Alliage cuivreux
Dimensions	:	Bouton, dia. : 4,8 cm
		Col, long. : 2,1 cm
		Ouverture du col, larg. int.: 0,09 cm

6.1.1.4.1.1 Description: Poignée circulaire de serrure "à bec de cane", en alliage cuivreux (moulée en trois parties. Objet type.

(Illustration 15b)

La description est la même que pour la poignée précédente. La seule variation est la technique de moulage utilisée.

Numéro de l'artefact	:	1QU-2130-IBI-1841
Localisation	:	Maison Dupont-Renaud
Provenance archéologique	:	Fin du XIX^{e}, début XX^{e} siècle
Matériaux	:	Agateware et fer forgé
Dimensions	:	Bouton, dia. : 5,6 cm
		Col, long. : 2,5 cm
		Ouverture du col, larg. int.: 1 cm

6.1.1.4.2 Description : Poignée circulaire de serrure "à bec de cane", en agateware.. Objet type.

(Illustration 15h)

Bouton ovale en céramique du type agateware, recouvert d'une glaçure transparente. Le type de céramique utilisée donne un aspect marbré au bouton. Présence du col, en fer forgé, percé afin d'y insérer une vis d'arrêt, vissée sur

6.1.1.4.2 Description (suite) : ou dans la tige. L'ouverture du col est carrée, on retrouve à l'intérieur ce qui semble être le début d'une tige.

Utilisation: la poignée est associée à une serrure à "bec de cane".

Numéro de l'artefact : 1QU-2278-12
Localisation : Maison Langlois
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Porcelaine
Dimension : Bouton, dia.: 4,8 cm

6.1.1.4.3 Description : Poignée circulaire de porcelaine.

Fragment de poignée en porcelaine.

Utilisation: poignée de porte.

6.1.1.5 Clés

Toutes les clés étant différentes les unes des autres, nous vous les présentons donc toutes regroupées en quatre catégories.

6.1.1.5.1 Clé mesurant entre 0 à 6 cm

Numéro de l'artefact : 1QU-2153-1P3-2058
Localisation : Maison Paradis
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. tot. : 6,2 cm
Panneton, long.: 2,7 cm

6.1.1.5.1.1 Description: Clé de loquet en cordelière.

(Illustration 10g)

La tête (appelée aussi anneau) est creuse et de forme ovale, avec un renflement simple à l'intérieur directement à l'opposé de la tige. La section de la tête est ovale. La tige, de section circulaire à la tête, est de section carrée au panneton et a les côtés parallèles. Le panneton, fixé à l'extrémité de la tige, est dans le même axe longitudinal que la tige. Le panneton (vue de face) est rectangulaire horizontalement et se termine par un arrondi. A l'intérieur, on y retrouve une fente principale coupée par des fentes secondaires. Le tout,

6.1.1.5.1.1 Description: ressemblant à la lettre "E" précédée par la lettre "i". Présence d'un bouton avec rainures situées entre la tête et le panneton.

Numéro de l'artefact : 133QU-1A7-1271
Localisation : Maison Boisseau
Provenance archéologique: Contexte anglais - Latrines (1760 à 1810)
Matériau : Fer forgé
Dimension : Long. tot.: 4,2 cm

6.1.1.5.1.2 Description: Frangment de clé.

La tête (appelée aussi anneau) est creuse et de forme ovale, avec un renflement simple à l'intérieur directement à l'opposé de la tige. La section de la tête est ovale. La tige, de section circulaire, a les côtés parallèles. L'extrémité est manquante. Présence d'un bouton avec des rainures sur la tige près de la tête. Le panneton est manquant.

6.1.1.5.2 Clé mesurant entre 6 à 9 cm

Numéro de l'artefact : 1QU-2152-IIIR3-5
Localisation : Maison Dunière
Provenance archéologique: Fin du XVIII^{e} siècle
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. tot. : 7,5 cm
Panneton, haut.: 1,2 cm

6.1.1.5.2.1 Description: Clé

(Illustration 10j)

La tête (appelée aussi anneau) est creuse et de forme ovale. La section est de forme circulaire irrégulière. La tige, de section circulaire, a les côtés parallèles. L'extrémité de la tige est droite. Présence d'un bouton sur la tige près de la tête. Le panneton est de forme rectangulaire verticale et la section horizontale (vue de face) est rectangulaire. Le panneton est constitué de deux fentes secondaires posées parallèlement l'une à l'autre. L'orientation de ces entailles est horizontale. L'une des fentes est en forme de "L".

Numéro de l'artefact : 133QU-1A7-625
Localisation : Maison Boisseau
Provenance archéologique: Contexte anglais - Latrines (1760 à 1810)
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. tot. : 7,4 cm
Panneton, haut.: 0,08 cm

6.1.1.5.2.2 Description: Clé

La tête (appelée aussi anneau) est creuse et de forme ovale, avec un renflement simple à l'intérieur directement à l'opposé de la tige. La section de la tête est ovale. La tige, de section circulaire, a les côtés parallèles. L'extrémité se termine droite et creuse. Présence de deux boutons avec des rainures sur la tige près de la tête. Le panneton est de forme rectangulaire verticale et la section horizontale (vue de face) est rectangulaire. Le panneton est constitué de deux fentes secondaires posées parallèlement l'une à l'autre. L'une de ces fentes est en forme de "I" et l'autre en "L". L'orientation de ces entailles est horizontale. Le panneton a la forme de "5" inversé.

Numéro de l'artefact : 132QU-6B4-299
Localisation : Maison Estèbe
Provenance archéologique: Contexte anglais - Latrines (1753 à 1800)
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. tot. : 8,5 cm
Panneton, haut.: 1,1 cm

6.1.1.5.2.3 Description: Clé de serrure à gardes.

(Illustration 10h)

La tête (appelée aussi anneau) est creuse et de forme réniforme rétrécie. La tête semble de section circulaire uniforme. La tige, de section circulaire, a les côtés parallèles. L'extrémité de la tige est droite. Présence d'un bouton sur la tige près de la tête. Le panneton est de forme rectangulaire verticale et la section horizontale (vue de face) est rectangulaire. Le panneton est constitué de deux fentes secondaires droites. L'orientation de ces entailles est horizontale. Le panneton a la forme du chiffre "5".

Numéro de l'artefact : 1QU-2153-IIID5-2042
Localisation : Maison Paradis
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. tot. : 8,5 cm
Panneton, haut.: 1,3 cm

6.1.1.5.2.4 Description: Clé

La tête (appelée aussi anneau) est creuse et de forme ovale. On ne peut déterminer si la tête est avec ou sans renflement car incomplète. La section de la tête est circulaire aplatie. La tige, de section circulaire, a les côtés divergents à partir de la tête. L'extrémité de la tige est manquante, mais semble être perforée. Le panneton est de forme rectangulaire verticale et la section horitale (vue de face) est rectangulaire. Le panneton est constitué d'une fente secondaire en forme de "T". L'orientation de cette entaille est horizontale. Le panneton est incomplet.

6.1.1.5.3 Clé mesurant entre 9 et 12 cm

Numéro de l'artefact : 132QU-6B4-284
Localisation : Maison Estèbe
Provenance archéologique: Contexte anglais - Latrines (1753 à 1800)
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. tot. : 9,8 cm
Panneton, haut.: 1,5 cm

6.1.1.5.3.1 Description: Clé.

(Illustration 10f)

La tête (appelée aussi anneau) est creuse et de forme ovale, avec un renflement simple à l'intérieur directement à l'opposé de la tige. La section de la tête est ovale. La tige, de section circulaire, a les côtés parallèles. L'extrémité de la tige est droite. Présence d'un bouton avec rainures près de la tête et d'un autre bouton angulaire sur la tige près du panneton. Le panneton est de forme rectangulaire. Le panneton est constitué d'une fente principale posée verticalement à l'axe de la clé. Des fentes secondaires viennent traverser la fente principale.

Numéro de l'artefact : 13XQU-1A8-946
Localisation : Maison Boisseau
Provenance archéologique: Contexte anglais - Latrines (1760 à 1810)
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. tot. : 11,5 cm
Panneton, haut.: 1,8 cm

6.1.1.5.3.2 Description: <u>Clé</u>

La tête (appelée aussi anneau) est creuse et de forme réniforme rétrécie. La tête semble de section circulaire uniforme. La tige, de section circulaire, a les côtés parallèles. L'extrémité de la tige est droite. On remarque, par contre, la présence d'un sillon faisant le diamètre de la tige. Présence de ce qui semble être un bouton sur la tige près de la tête. Le panneton est de forme rectangulaire verticale et la section horizontale (vue de face) est rectangulaire. Le panneton est constitué de deux fentes secondaires. L'une est en forme de "T" inversé. L'orientation de ces entailles est horizontale.

6.1.1.5.4 <u>Clé mesurant entre 12 et 16 cm</u>

Numéro de l'artefact : 1QU-2149-14
Localisation : Maison Dumont
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. tot. : 15,9 cm
Panneton, haut.: 3,1 cm

6.1.1.5.4.1 Description: <u>Clé de serrure à gardes.</u>

(Illustration 10t)

La tête (appelée aussi anneau) est creuse et de forme réniforme, avec un renflement simple sur le côté extérieur. Elle est de section circulaire épaissie au renflement. La tige de section circulaire, a les côtés parallèles et est entaillée à son extrémité pour porter le panneton. Présence d'un bouton sur la tige près de la tête. L'extrémité de la tige est manquante. Il n'y a pas d'embase à cette clé. Le panneton est de forme rectangulaire horizontale et la section horizontale (vue de face) est rectangulaire.

6.1.1.5.4.1	Description: (suite)	Présence d'une fente principale aux côtés parallèles, se terminant près de la tige par une forme ovale. Les fentes secondaires sont des entailles droites dont deux adjacentes à la fente principale dans un axe horizontal. Deux autres sont situées sur la rive inférieure du panneton, de chaque côté de la fente principale, disposées dans un axe vertical.

Numéro de l'artefact : 132 QU-486-208
Localisation : Maison Estèbe
Provenance archéologique: Contexte anglais - Latrines (1765 à 1800)
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. tot.: 12 cm

6.1.1.5.4.2 Description: <u>Clé incomplète.</u>

(Illustration 33k)

La tête (appelée aussi anneau) est creuse et de forme ovale, avec un renflement simple à l'intérieur directement à l'opposé de la tige. La section de la tête est circulaire. La tige, de section circulaire, a les côtés parallèles. L'extrémité est manquante. Présence d'un bouton avec des rainures, sur la tige près de la tête. Le panneton est manquant.

7.0 VERROU

7.1 Sans ressort

Numéro de l'artefact : [illegible]
Localisation : Maison Paradis
Provenance archéologique : Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Plaque de fond, long. tot. : 15,5 cm
larg. : 4,5 cm
Barre, larg. tot. : 16 cm
diam. : 1,0 cm

7.1.1 Description : Verrou cylindrique. Objet usagé.

(Illustration [illegible])

La barre est de section circulaire, aux extrémités droites. On remarque la présence d'une cicatrice circulaire sur la barre. Le bouton pour actionner la pêne est manquant. La barre coulisse sur une plaque de fond de forme rectangulaire allongée et se termine par un motif décoratif en forme de demi-cercle. À cet endroit, se trouve un fragment de feuille d'alliage cuivreux portant une inscription: 35. Ce fragment est cloué à la plaque de fond. Cette dernière est percée de quatre trous de fixation de forme circulaire, disposés par couple de chaque côté de la barre. On note la présence de trois étriers fixés par des ergots à la plaque de fond. Ces étriers sont de forme arrondie. Il n'y a pas de ressort et de dispositif d'arrêt.

Numéro de l'artefact : [illegible]
Localisation : Maison Paradis
Provenance archéologique : Première moitié du XIX[e] siècle
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Verrou : barre, long. tot. : 30,5 cm
diam. max. : 1,7 cm
tige, long. : 10 cm
larg. max. : 1,5 cm
Crampon: haut. tot. : 8 cm

7.1.2 Description : Verrou à coulisse, avec son crampon. Objet usagé.

Verrou à coulisse

Barre horizontale de section circulaire

[illegible] Description (suite) : [illegible]

Crampon (vue de face):

[illegible]

Variation

Numéro de l'artefact : [illegible]
Localisation : [illegible]
Provenance archéologique : [illegible]
Matériau : [illegible]
Dimensions : [illegible]

[illegible] Description : [illegible]

[illegible]

Numéro de l'artefact	:	1QB-2141-891-76		
Localisation	:	Habitation de Champlain		
Provenance archéologique	:	Contexte français - 1623 ?		
Matériau	:	Fer forgé		
Dimensions	:	Pêne : barre, long.	:	20,5 cm
		larg. max.	:	3,3 cm
		bande, long.	:	4,5 cm
		larg. max.	:	3 cm
		Crampon: corps, long.	:	4 cm
		larg.	:	1,5 cm
		tige, long.	:	7,5 cm

7.1.3 Description : <u>Verrou à pêne rectangulaire, avec son crampon. Objet tige.</u>

(Illustrations 184g,h)

Verrou:

Barre de section rectangulaire aplatie, aux côtés parallèles. L'une des extrémités se termine droite, l'autre est incomplète. A la moitié de la barre, on remarque la présence d'un trou de fixation de forme circulaire irrégulière. Présence aussi d'une courte bande de section rectangulaire aplatie, posée perpendiculairement par rapport à l'axe horizontal de la première. Elle se termine par une tête de fixation. Cette bande est fixée à la barre par le trou de fixation. Elle sert de préhension pour manoeuvrer le verrou.

Crampon (vue de face):

Pièce en forme de "U" inversé, fichée. Le corps (sommet), de section rectangulaire aplatie et mince, a les côtés droits. Les bras sont aussi de section rectangulaire aplatie et à partir de leur 2/3, les côtés convergent vers les pointes. Une des pointes est incomplète, l'autre est pointue et recourbée à angle arrondi vers l'extérieur. Il y a un prolongement de la section du corps aux deux angles droits, formant ainsi le premier cinquième des bras. On remarque à ce niveau un décrochement latéral de la section.

7.2 Avec ressort

7.2.1 Avec tige de section carrée

. Mesurant de 0 à 15 cm :

Numéro de l'artefact	:	1QU-2218-3
Localisation	:	Maison Smith
Provenance archéologique	:	Sans contexte
Matériau	:	Fer forgé
Dimensions	:	Plaque de fond, long. tot. : 15,3 cm
		larg. : 5 cm
		Barre, long. tot. : 15 cm
		larg. : 1,5 cm

7.2.1.1 Description : Verrou à ressort, avec tige de section carrée (mesurant de 0 à 15 cm). Objet type.

(Illustration 18m)

La barre est de section carrée. Le bout est droit. Le talon de la barre est plié en arrondi et se termine par une boucle verticale servant de prise. La barre coulisse sur une plaque de fond de forme rectangulaire allongée. La plaque de fond est percée par quatre trous de fixation de forme circulaire, disposés par couple, légèrement décallée l'un par rapport à l'autre, de chaque côté de la barre. On note la présence de deux étriers fixés par des ergots à la plaque de fond. Ces étriers sont de forme équarrie, repliés à angle droit sur chacune de leurs rives. On remarque aussi un ressort plat sur la barre, soudé à la forge, au bout de cette dernière. Le dispositif qui limite la course de la barre, pour son déplacement vers l'avant, est composé de deux saillies latérales sur le ressort, s'arrêtant sur le premier étrier. Pour son retrait, les mêmes saillies viennent heurter le deuxième étrier.

Utilisation: possiblement au bas d'une porte ou d'une fenêtre.

. Mesurant de 15 à 30 cm:

Numéro de l'artefact : 1QU-2292-1.37-319
Localisation : Place-Royale
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Plaque de fond, long. tot.: 25,2 cm
larg. : 5,4 cm
Barre, long. tot. : 25,5 cm
larg. : 1,8 cm

7.2.1.2 Description : Verrou à ressort, avec tige de section carrée (mesurant de 15 à 30 cm).

La seule véritable différence d'avec le verrou précédent est sa dimension plus grande. De plus, la plaque de fond est percée de six trous de fixation.

. Mesurant de 30 à 40 cm:

Numéro de l'artefact : 1QU-2153-IIIE2-2157 à 2161
Localisation : Maison Paradis
Provenance archéologique: XX^{e} siècle
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Plaque de fond, long. tot.: 30,5 cm
larg. : 6,8 cm
Barre, long. tot. : 26,5 cm
larg. : 2,3 cm

7.2.1.3 Description : Verrou à ressort, avec tige de section carrée (mesurant de 30 à 40 cm). Objet type.

(Illustration 18a)

Encore là, la différence majeure est sa dimension; quant à la plaque, elle est percée de huit trous de fixation. On note aussi la présence d'un léger décrochement sur la rive supérieure de la tige, près de la jonction d'avec la poignée.

7.2.2 Avec tige de section rectangulaire

7.2.2.1 Sans décor

. Mesurant de 0 à 20 cm :

Numéro de l'artefact : 134QU-2A2-72
Localisation : Maison Pagé-Quercy
Provenance archéologique: Fin du XIX^{e} siècle, remblai
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Plaque de fond, long. tot.: 8,3 cm
larg. : 2,8 cm
Barre, long. tot. : 15,2 cm
larg. : 7 cm
Bouton, dia. : 1,7 cm

7.2.2.1.1 Description ; Verrou à ressort, avec tige de section rectangulaire et étroite, sans décor (mesurant de 0 à 20 cm). Objet type.

(Illustration 18m)

La barre est de section rectangulaire étroite. Une des extrémités est avec biseau en rive supérieure. La barre se termine par un disque allongé (plus large, mais moins épais que la barre). Un bouton, monté sur une tige de section circulaire, est riveté à ce disque. La barre coulisse sur une plaque de fond de forme rectangulaire allongée, formée d'une plaque moulant la barre et formant ainsi les étriers. Cette plaque est percée de quatre trous de fixation de forme circulaire, disposés par couple de chaque côté de la barre. On note la présence de deux étriers de forme équarrie, repliés à angle droit sur chacune de leurs rives. On remarque aussi un ressort plat non fixé, de forme rectangulaire, placé sous la barre et sur la plaque de fond. Le dispositif qui limite la course de la barre pour son déplacement vers l'avant, est composé de deux saillies circulaires latérales sur la barre s'arrêtant sur le premier étrier. Pour son retrait, les même saillies viennent heurter le deuxième étrier.

Utilisation: pour une porte ou une fenêtre.

7.2.2.2 Avec décor

. Mesurant de 0 à 20 cm :

Numéro de l'artefact	:	1QU-2129-32
Localisation	:	Maison L. Beaudoin
Provenance archéologique	:	Sans contexte
Matériau	:	Fer forgé
Dimensions	:	Plaque de fond, long. tot. : 14,3 cm
		larg. : 2,5 cm
		Barre, long. tot. : 18 cm
		larg. : 0,09 cm
		Bouton, dia. : 2 cm

7.2.2.2.1 Description : Verrou à ressort, avec tige de section rectangulaire et étroite, avec décor (mesurant de 0 à 20 cm.) Objet type.

(Illustration 18q)

La barre est de section rectangulaire étroite vers le bout, se transformant en section circulaire vers le talon. Au point de jonction entre ces deux sections, on remarque un motif décoratif fait de deux lèvres convexes. Sur la barre de section rectangulaire, on a une ligne centrale incisée. On ne peut, par contre, déterminer si c'est un motif décoratif ou un défaut de fabrication. Le bout est avec biseau en rive supérieure, avec motif décoratif fait de deux lignes obliques incisées et parallèles. Le talon de la barre est plié en arrondi et se termine par un bouton circulaire plat. Ce bouton semble être rapporté et soudé à la forge (présence de cicatrices de pincements faites à la pince). La barre coulisse sur une plaque de fond de forme rectangulaire allongée, se terminant par un cercle ornemental vers le talon de la barre. La plaque de fond est percée par quatre trous de fixation de forme circulaire disposés par couple, légèrement décallés l'un par rapport à l'autre de chaque côté de la barre. On note la présence de deux étriers rivetés à la plaque de fond. Ces étriers sont de forme équarrie, repliés à angle droit sur chacune de leurs rives. Cependant, la rive supérieure des étriers est de section semi-circulaire, portant un motif décoratif

7.2.2.2.1 Description (suite) : fait de lignes incisées en oblique, disposées parallèlement l'une à l'autre. On remarque aussi un ressort plat, sous la barre et sur la plaque de fond, à rivet central. Le dispositif qui limite la course de la barre pour son déplacement vers l'avant est composé de deux saillies latérales sur la barre s'arrêtant sur le premier étrier. Pour son retrait, les mêmes saillies viennent heurter le deuxième étrier.

Utilisation: possiblement au bas d'une fenêtre.

. Mesurant de 20 à 35 cm:

Numéro de l'artefact	:	1QU-2127-255
Localisation	:	Maison Leber
Provenance archéologique	:	Sans contexte
Matériau	:	Fer forgé
Dimensions	:	Plaque de fond, long. tot. : 18,7 cm
		larg. : 2,5 cm
		Barre, long. tot. : 27,2 cm
		larg. : 0,05 cm

7.2.2.2.2 Description : <u>Verrou à ressort, avec tige de section rectangulaire, avec décor (mesurant de 20 à 35 cm). Objet type.</u>

(Illustration 18L)

La barre est de section rectangulaire étroite. Le talon de la barre est plié en arrondi, mais manquant. La barre coulisse sur une plaque de fond de forme rectangulaire allongée, se terminant vers le talon de la barre par un demi-cercle ornemental. La plaque de fond est percée par six trous de fixation de forme circulaire, légèrement fraisés à l'avant et disposés par couple, de chaque côté de la barre. On note la présence de trois étriers rivetés à la plaque de fond. Ces étriers sont de forme équarrie, repliés à angle droit sur chacune de leurs rives. On remarque aussi un ressort plat, sous la barre et sur la plaque de fond, à rivet central. Le dispositif qui limite la course de la barre pour son déplacement vers l'avant, est composé d'une saillie supérieure (ornementale), sur la barre s'arrêtant sur le deuxième étrier. Pour son retrait,

7.2.2.2.2 Description (suite) : la même saillie vient heurter le troisième étrier.

Utilisation: pour une fenêtre.

. Mesurant de 35 à 70 cm:

Numéro de l'artefact : 1QU-2292-3-Surface 185
Localisation : Maison Niel et/ou Sagot
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Plaque de fond, long. tot.: 14,5 cm
larg. : 2,8 cm
Barre, long. tot. : 69,3 cm
larg. : 1 cm
Bouton, dia. : 2,3 cm

7.2.2.2.3 Description : Verrou à ressort, avec tige de section rectangulaire et étroite, avec décor (mesurant de 35 à 70 cm). Objet type.

(Illustration 18j)

La barre est de section rectangulaire étroite vers le bout, se transformant en section circulaire vers le talon. Au point de jonction entre ces deux sections, on remarque un motif décoratif fait de deux lèvres convexes. Le bout est en biseau en rive supérieure, avec motif décoratif fait de deux lignes obliques incisées et parallèles. Le talon de la barre est plié en arrondi et se termine par un bouton circulaire plat. Ce bouton semble être rapporté et soudé à la forge (présence de cicatrices de pincements faites à la pince). La barre coulisse sur une plaque de fond de forme rectangulaire allongé se terminant, vers le talon de la barre, par un cercle ornemental. La plaque de fond est percée par quatre trous de fixation de forme circulaire disposés par couple, légèrement décallés l'un par rapport à l'autre, de chaque côté de la barre. On note la présence de deux étriers rivetés à la plaque de fond. Ces étriers sont de forme équarrie, repliés à angle droit sur chacune de leurs rives. Cependant, la rive supérieure des étriers est de section semi-circulaire, portant un motif décoratif fait de lignes incicées en obliques et disposées parallèlement l'une à l'autre. On remarque aussi un ressort

7.2.2.2.3 Description (suite) : plat, sous la barre et sur la plaque de fond, à rivet central. Le dispositif qui limite la course de la barre pour son déplacement vers l'avant est composé de deux saillies latérales sur la barre s'arrêtant sur le premier étrier. Pour son retrait, les mêmes saillies viennent heurter le deuxième étrier.

Utilisation: pour une fenêtre.

Variations

Numéro de l'artefact : 1QU-2292-3 surface 187
Localisation : Maison Miel et/ou Sagot
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Plaque de fond, long. tot.: 16,5 cm
larg. : 3 cm
Barre, long. tot. : 62 cm
larg. : 0,06 cm
Bouton, dia. : 3 cm

7.2.2.2.3.1 Description: Verrou à ressort, avec tige de section rectangulaire et étroite (mesurant de 35 à 70 cm).

Quelques variations mineures le différencient de l'objet type. Sa barre sans décor est de section rectangulaire et étroite sur la longueur, le diamètre du bouton est plus grand (3 cm par raport à 2,3) et les étriers ne sont pas décorés.

Numéro de l'artefact : 1QU-2153-111L3-2038 et 2149
Localisation : Maison Paradis
Provenance archéologique: XIX^{e} siècle, plancher et remblai
Matériaux : Fer forgé et alliage cuivreux
Dimensions : Barre, long.: 41 cm
larg.: 0,08 cm
Bouton, dia.: 3,4 cm

7.2.2.2.3.2 Description: Verrou à ressort, avec tige de section rectangulaire et étroite (mesurant de 35 à 70 cm).

(Illustration 18k)

Variation au niveau du bouton et du dispositif d'arrêt: le talon de la barre est plié en arrondi et se termine par un bouton ovale en alliage cuivreux moulé en une seule pièce (bouton et col).

7.2.2.2.3.2 Description: (suite) Le col est percé afin d'y insérer une vis d'arrêt qui traverse la tête. L'ouverture du col est carrée. Le dispositif limitant la course de la bare pour son déplacement vers l'avant est composé d'une saillie supérieure ornementale. Le motif est trop corrodé pour pouvoir le relever.

Numéro de l'artefact : 1QU-2149-155
Localisation : Maison Dumont
Provenance archéologique: Objets divers associés à du matériel du XVIII^{e} siècle
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Barre, long. : 30,5 cm
larg. : 0,05 cm
Base du bouton: 2 cm

7.2.2.2.3.3 Description: Verrou à ressort, avec tige de section rectangulaire et étroite (mesurant de 35 à 70 cm).

Variation au niveau du bouton et du dispositif d'arrêt. Nous ne pouvons apporter aucune précision pour le bouton, l'artefact ne possédant que sa base métallique (col). Nous croyons que la poignée de l'artefact devait être circulaire et en porcelaine. Comme pour le verrou précédent, le dispositif limitant la course de la barre pour son déplacement a l'avant est composé d'une saillie décorative.

Éléments de verrou

7.1.1.1 Crampon

7.1.1.1.1 En forme de "U", aux angles droits

. Sans décrochement:

Numéro de l'artefact : 1QE-2292-Surface 194
Localisation : Maison Mahou
Provenance archéologique: Sans contexte, surface
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Corps, long. : 1,5 cm
larg. max. : 0,08 cm
Tige, la plus longue: 7 cm
la plus courte: 7,2 cm

7.1.1.1.1.1 Description: Crampon en forme de "U", aux angles droits, sans décrochement. Objet type.

Vue de face:

Pièce en forme de "U" inversé, fichée. Le corps (sommet), de section rectangulaire aplatie, court et mince, a les côtés droits. Les bras (tiges) sont aussi de section rectangulaire aplatie et les côtés convergent vers les pointes. Ces dernières sont pointues et d'inégales longueurs. Il y a un prolongement de la section du corps aux deux angles droits, formant ainsi la première partie des bras.

. Avec décrochement:

Numéro de l'artefact : 1QE-2127-256
Localisation : Maison Lebor
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Corps, long. : 1,8 cm
larg. max. : 1 cm
Tige, la plus longue: 7 cm
la plus courte: 6 cm

7.1.1.1.1.2 Description: Crampon en forme de "U", aux angles droits, avec décrochement. Objet type.

(Illustration 196)

Variation: prolongement de la section du corps (sommet) du crampon aux deux

7.1.1.1.1.2 Description: (suite)

angles droits, formant ainsi le premier tiers des bras. On remarque alors à ce niveau un décrochement latéral de la section. On remarque aussi que les pointes des tiges sont toutes les deux recourbées dans le même sens.

7.1.1.1.2 <u>En forme de "U" arrondi</u>

. De section rectangulaire aplatie:

Numéro de l'artefact : 10B-2140-156
Localisation : Maison Dumont
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Haut tot.: 4,5 cm

7.1.1.1.2.1 Description:

(Illustration 18d)

<u>Crampon en forme de "U" arrondi, de section rectangulaire aplatie. Objet type.</u>

Vue de face:

Pièce en forme de "U" inversé, fichée. Le corps (sommet), de section rectangulaire aplatie est courbé et se prolonge ainsi pour former les bras (tiges) parallèles l'un à l'autre. A partir du centre du corps et de chaque côté de ce dernier, les côtés convergent vers les pointes. L'une d'elle est pointue, l'autre manque.

Utilisation: probablement pour un verrou rond, à pêne cylindrique.

. De section circulaire:

Numéro de l'artefact : 10B-2173-III82-2126
Localisation : Maison Paradis
Provenance archéologique: Première demie du XX^e siècle
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Haut. tot.: 7,5 cm

7.1.1.1.2.2 Description:

(Illustration 18c)

<u>Crampon en forme de "U" arrondi, de section circulaire. Objet type.</u>

Vue de face:

Pièce en forme de "U" inversé, fichée. Le corps (sommet), de section circulaire,

7.1.1.1.2.2 Description: (suite) est courbé et se prolonge pour former les bras (tiges) parallèles l'un à l'autre. De section circulaire à leur début, les bras deviennent de section carrée près des pointes. Ces dernières sont pointues et recourbées dans le même sens.

7.1.1.2 Pêne

Numéro de l'artefact	:	13G8E-1A8-620
Localisation	:	Maison Boisseau
Provenance archéologique	:	Contexte anglais - Latrines (1760 à ca 1810)
Matériau	:	Fer forgé
Dimensions	:	Long. tot. : 16 cm
		Larg. max. : 1,0 cm
		Epais. max. : 0,08 cm
		Bouton, diam.: 1,5 cm

7.1.1.2.1 Description : Pêne. Objet long.

(Illustration 18a)

Barre de section rectangulaire aplatie vers le bout, se transformant en section circulaire vers le talon. Au point de jonction entre ces deux sections, on remarque un rétrécissement de la barre pour former le talon. Présence de deux ailettes latérales vers le tiers de la barre (vers le bout). Ce dispositif limite la course du pêne lors de son déplacement vers l'avant. Le talon de la barre est plié en arrondi et se termine par un bouton circulaire en forme de champignon. Le bouton est forgé en une seule partie.

Remarque

Nous possédons un artefact que nous croyons être un pêne de verrou possiblement réutilisé. Voici la description:

Numéro de l'artefact	:	13G 8E-10F1-307
Localisation	:	Maison Perthuis
Provenance archéologique	:	Contexte français, associé à la construction de la maison en 1752

7.1.1.2.1.1 Description: Barre de section rectangulaire aplatie devenant courbée à une extrémité.

[illegible] [illegible]

[illegible]

[illegible]

[

1.0 [illegible]

1.1 En forme de "L"

Numéro de l'artefact : 1QEI-2149-111
Localisation : Maison Dumont
Provenance archéologique : Contexte français; objets divers trouvés avec du matériel de la fin du XVII^{e} siècle et du début du XVIII^{e} siècle
Matériaux : Fer forgé
Dimensions : Tige, long. : 13,5 cm
Mamelon, haut. : 6,2 cm
dia. : 1,3 cm

1.1.1 Description : Gond en forme de "L" fiché simple (avec tige de section carrée, pointe pointue), Objet type.

(Illustration 2M')

Pièce en forme de "L" fichée, fabriquée en une seule partie. La tige est de section carrée et s'amincit uniformément vers la pointe. Cette dernière est pointue. Le coude est replié à angle droit. Le mamelon est de section circulaire.

Utilisation: gond fiché très commun provenant possiblement d'une porte, fenêtre, battant, etc., de poids moyen.

Variations

Numéro de l'artefact : 13HQEI-7k2-473
Localisation : Maison Pagé-Quercy
Provenance archéologique : XII et XIII^{e} siècle
Matériaux : Fer forgé
Dimensions : Tige, long. : 14,7 cm
Mamelon, haut. : 9 cm
dia. : 1,2 cm

1.1.1.1 Description : Gond en forme de "L" fiché simple (avec tige de section carrée et pointe en arrondi).

Variation au niveau de la tige qui est de section carrée près du coude et devient de section rectangulaire près de la pointe. Cette dernière se termine par un arrondi. De plus, le coude est légèrement pincé.

Variations (suite)

Numéro de l'artefact : 1QE-2153-IIIS4-2124
Localisation : Maison Paradis
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Tige, long. : 14 cm
Mamelon, haut.: 6 cm
dia. : 1,5 cm

1.1.1.2 Description : Gond en forme de "L" fiché à angle (avec tige de section rectangulaire et pointe pointue).

Variation au niveau de la tige qui est de section rectangulaire. De plus, le coude est pincé et légèrement en arrondi.

Numéro de l'artefact : 1QE-2153-IIM1-2905
Localisation : Maison Paradis
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Tige, long. : 11,3 cm
Mamelon, haut.: 5,8 cm
dia. : 1,2 cm

1.1.1.3 Description : Gond en forme de "L" fiché simple (avec tige de section rectangulaire aplatie et pointe en arrondi).

Variation au niveau de la tige qui est de section rectangulaire aplatie et de la pointe se terminant par un arrondi. Le coude est aussi légèrement pincé.

Numéro de l'artefact : 1QE-20
Localisation : Place-Royale
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Tige, long. : 12,5 cm
Mamelon, haut.: 5 cm
diam.: 8 cm

1.1.1.6 Description : Gond en forme de "L" fiché simple (avec tige de section circulaire et pointe en arrondi).

Variation au niveau de la tige qui est de section circulaire près du coude et devient de section rectangulaire aplatie près de la pointe. Cette dernière semble se terminer par un arrondi.

Variations (suite)

Numéro de l'artefact : 1QU-2292-3-IOI-183
Localisation : Maison Morin
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Tige, long. : 65 cm
Mamelon, haut.: 6,5 cm
dia. : 1,2 cm

1.1.1.3 Description : Gond en forme de "L" fiché simple (avec tige de section carrée et pointe pointue).

Variation au niveau de la longueur du gond qui nous semble démesurément long en regard du mamelon. Quoiqu'ayant quelques réserves, nous l'avons tout de même conservé dans cette catégorie.

1.1.2 En forme de "L" fiché, à maçonnerie

Numéro de l'artefact : 1QU-2289-29
Localisation : Maison Chevalier
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Tige, long. : 16,5 cm
Mamelon, haut.: 6,5 cm
dia. : 1,9 cm

1.1.2.1 Description : Gond en forme de "L" fiché à maçonnerie, avec pointe recourbée vers le bas. Objet type.

(Illustration 23i)

Pièce en forme de "L" fichée, fabriquée en une seule pièce. La tige est de section rectangulaire aplatie et s'amincit uniformément vers la pointe; cette dernière se termine par un arrondi recourbé vers le bas. L'autre extrémité de la tige, près du coude, se rétrécit par rapport au restant de la tige. L'angle du coude est légèrement arrondi. Le mamelon est de section circulaire.

Utilisation: gond à maçonnerie provenant possiblement d'une porte, fenêtre, battant, etc., d'assez grosse dimension.

Numéro de l'artefact : 1QU-2126-94
Localisation : Maison Charest
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Tige, long. : 21 cm
Mamelon, haut.: 7 cm
dia. : 2 cm

1.1.2.2 Description: Gond en forme de "L" fiché à maçonnerie, avec pointe divisée. Objet type.

(Illustration 23j)

Pièce en forme de "L" fichée, fabriquée en une seule partie. La tige est de section rectangulaire aplatie et d'égale largeur jusqu'à la pointe. L'extrémité de cette dernière se divise en deux parties recourbées presqu'à angle droit et disposées perpendiculairement à l'axe du mamelon. L'angle du coude est légèrement arrondi. Le mamelon est de section circulaire.

Utilisation: gond à maçonnerie provenant d'une porte, fenêtre, battant, etc., d'assez grosse dimension.

1.2 A repos, en forme de "L" fiché

Numéro de l'artefact : 1QU-2153-IIIS3-2037
Localisation : Maison Paradis
Provenance archéologique: Entre 1852 et 1870
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Tige, long. : 13 cm
Mamelon, haut.: 6,4 cm
dia. : 1,4 cm

1.2.1 Description : Gond à repos en forme de "L" fiché simple (avec tige de section rectangulaire et pointe pointue). Objet type.

Pièce en forme de "L" fichée, fabriquée en deux parties. La tige de section rectangulaire s'amincit uniformément vers l'extrémité qui se termine en pointe. La tige est repliée autour du mamelon et soudée. Le mamelon est de section circulaire et aplati à son extrémité inférieure.

Utilisation: gond à repos provenant possiblement d'une porte, fenêtre, battant, etc., de poids moyen.

Variations

Numéro de l'artefact : 1QU-2153-IIID2-2902
Localisation : Maison Paradis
Provenance archéologique: Première demie du XX^{e} siècle
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Tige, long. : 23,3 cm
Mamelon, haut.: 10,2 cm
dia. : 0,8 cm

1.2.1.1 Description : Gond à repos en forme de "L" fiché simple (avec tige de section rectangulaire et pointe en tranchant).

Variation au niveau de la pointe de la tige du gond qui se termine par un tranchant en forme d'arrondi. De plus, présence de barbelures sur la tige près de la pointe.

Numéro de l'artefact : 1QU-2127-Cour extérieure-419
Localisation : Maison Leber
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Tige, long. : 16,4 cm
Mamelon, haut.: 8 cm
dia. : 1,8 cm

1.2.1.2 Description : Gond à repos en forme de "L" fiché simple (avec tige de section rectangulaire et pointe en tranchant).

Variation au niveau de la tige et de la pointe. De section rectangulaire près du repos, la tige devient de section rectangulaire aplatie et s'amincit uniformément vers la pointe de façon à former un tranchant.

Numéro de l'artefact : 1QU-2148-452
Localisation : Maison Le Picart
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Tige, long. : 15 cm
Mamelon, haut.: 7 cm
dia. : 1,8 cm

1.2.1.3 Description : Gond en forme de "L" fiché simple, imitant un gond à repos (avec élargissement de la tige sur les côtés).

1.2.1.3 Description (suite) : Pièce en forme de "L" fabriquée en une seule partie. La tige est de section rectangulaire aplatie et s'amincit uniformément vers la pointe. L'extrémité de la pointe est pointue. Le coude est à angle droit. Le mamelon est centré par rapport à la tige, ce qui cause un décrochement (repos) de part et d'autre du mamelon et ce, par rapport à la largeur de la tige; cela a pour effet d'imiter le gond à repos. Légèrement aplati à sa base (près du coude), le mamelon devient vite de section circulaire vers le haut.

Numéro de l'artefact : 1QU-2136-1N4-330
Localisation : Maison des Jésuites
Provenance archéologique: Juste après 1759 et jusqu'à la fin du XVIII^{e} siècle
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Tige, long. : 14 cm
Mamelon, haut.: 6 cm
dia. : 1,4 cm

1.2.1.4 Description : <u>Gond en forme de "L" fiché, imitant le gond à repos (avec élargissement sur la face postérieure du mamelon).</u>

Pièce en forme de "L" fichée, fabriquée possiblement en une seule partie. La tige de section carrée s'amincit uniformément vers la pointe. Cette dernière est pointue. Le coude est repliée à angle droit. Un aplatissement du coude, sur la face extérieure, forme la partie du repos du gond, imitant ainsi le gond à repos. Le mamelon est de section circulaire.

Numéro de l'artefact : 1QU-2127-Cour extérieure-420
Localisation : Maison Leber
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer fogé
Dimensions : Tige, long. : 20 cm
Mamelon, haut.: 10,5 cm
dia. : 2,5 cm

1.2.2 Description : <u>Gond à repos en forme de "L", à maçonnerie. Objet type.</u>

(Illustration 23c)

1.2.2 Description (suite) : La différence dans le gond à repos simple se situe au niveau de la finition de la pointe. Cette dernière se divise en deux tiges d'égales longueurs, redressées l'une vers le haut, l'autre vers le bas et ce à angle par rapport à la tige, un peu comme une paire de ciseaux.

Utilisation: gond à repos, à maçonnerie, provenant probablement d'une porte, fenêtre ou volet, etc., d'assez bonne dimension.

Numéro de l'artefact : 1QU-2153-IIIB2-2126
Localisation : Maison Paradis
Provenance archéologique: Première demie du XX^{e} siècle
Matériau : Fonte
Mesures : Tige, long. : 14,7 cm
Mamelon, haut.: 7,9 cm
dia. : 1,9 cm

1.2.3 Description : <u>Gond à repos, en forme de "L", vissé. Objet type.</u>

(Illustration 23e)

Pièce en forme de "L" vissée, moulée en une seule pièce. La tige, de section circulaire, a la deuxième moitié filetée. Présence de trois volutes sur le coude de la pièce. Le mamelon, de section circulaire, est appuyé sur un disque circulaire servant de repos à l'oeil de la penture.

Utilisation: gond à repos, vissé sur une porte d'assez bonne dimension. Ce gond fait partie d'un ensemble de système de fermeture d'une porte.

Numéro de l'artefact : 1QU-2143-54
Localisation : Maison Fornel
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Gond - Tige, long. : 3,7 cm
Mamelon, haut.: 7,8 cm
dia. : 1,6 vm
Applique, larg. : 4,9 cm
haut. : 15,4 cm

1.2.4 Description : <u>Gond à repos en forme de "L", posé en applique. Objet type.</u>

(Illustration 23f)

1.2.4 Description (suite) : Gond à repos fixé sur une applique. Cette dernière est une pièce rectangulaire, percée de quatre trous de fixation de forme circulaire, fraisés à l'avant et disposés aux angles sur deux droites parallèles, en alternant de l'une à l'autre. A cette plaque est insérée, dans un orifice au centre de ladite plaque, une tige de section rectangulaire repliée autour du mamelon et l'excédent est martelé à l'arrière de façon grossière. Le mamelon est de section circulaire aplatie à son extrémité inférieure.

Utilisation: gond fixé en applique, provenant probablement d'une porte, fenêtre, battant, etc., de poids moyen.

1.3 Posé en applique

Numéro de l'artefact : 1QU-2149-113
Localisation : Maison Dumont
Provenance archéologique: Contexte français - Fin XVII^{e}, début XVIII^{e} siècle
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Mamelon, haut. : 7 cm
dia. : 1,1 cm
Applique, long. : 12,1 cm
larg. max.: 8 cm

1.3.1 Description : Gond à motif de queue de poisson, posé en applique. Objet type.

(Illustration 23g)

Pièce en forme de "L", posée en applique et fabriquée d'une seule pièce. La tige, de section rectangulaire aplatie va en s'élargissant, épousant ainsi le motif d'une spatule tronquée (queue de poisson). Cela forme ainsi la platine de fixation. Cette dernière est percée de quatre trous de fixation, dont trois situés près de l'extrémité de la tige sont de forme circulaire irrégulière disposés en forme de triangle, et le quatrième, aussi de forme circulaire irrégulière, est situé près du coude. L'angle du coude est légèrement arrondi et à angle droit.

Utilisation: gond posé en applique, très commun, fixé sur la partie droite d'une ouverture de poids moyen.

Variation

Numéro de l'artefact : 1QU-2150-74
Localisation : Maison Milot
Provenance archéologique: Peut-être dans un contexte français - Fin du XVII^{e} siècle
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Mamelon, haut. : 7cm
dia. : 1,5 cm
Applique, long.: 10 cm
larg.: 8,8 cm

1.3.1.1 Description : Gond à motif de queue de poisson, posé en applique.

La seule différence d'avec l'objet type est que l'artefact ci-haut décrit s'utilise sur la partie gauche d'une ouverture.

Numéro de l'artefact : 1QU-2145(b)-1E'2-198
Localisation : Maison Jérémie
Provenance archéologique: Dans la cave de la maison, entre 1810 et 1890
Matériau : Fer
Dimensions : Mamelon, haut. : 7,8 cm
dia. : 1,2 cm
Applique, long.: 6 cm
haut.: 14 cm

1.3.2 Description : Gond à motif de moustache, posé en applique. Objet type.

(Illustration 23h)

Pièce posée en applique, fabriquée d'une seule pièce. La tige, de section rectangulaire aplatie, va en s'élargissant et se divise en deux parties égales formant ainsi un motif "à moustache". La tige est percée de cinq trous de fixation, dont quatre sont disposés par couple sur chaque queue du motif, et le cinquième trou est au centre de la tige. A l'autre extrémité, la tige se transforme en mamelon de section circulaire. Le motif de la queue est incomplet.

Utilisation: gond posé en applique sur une ouverture de moyenne dimension.

Numéro de l'artefact	:	1QD-214/9-115
Localisation	:	Maison Dumont
Provenance archéologique	:	Contexte français - Associé à du matériel de la fin du XVII^{e}, début XVIII^{e} siècle
Matériau	:	Fer forgé
Dimensions	:	Long. tot. : 22,5 cm Larg. max. : 2,3 cm Mamelon, dia.: 0,08 cm

1.3.3 Description : Gond linéaire, posé en applique. Objet type.

(Illustration 23b)

Barre de section rectangulaire aplatie, se terminant, à une de ses extrémités, en forme de pointe. L'autre extrémité, de section circulaire, tient lieu de mamelon au gond. La barre est percée de trois trous de fixation fraisés à l'avant.

Utilisation: gond en applique, probablement posé à la verticale.

2.0 PENTURE

Numéro de l'artefact : 1320B-6B6-266
Localisation : Maison Estèbe
Provenance archéologique: Contexte anglais - Latrines 1759-1800
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Penture, long. : 61 cm
Oeil, dia. int.: 3 cm

2.1 Description : Penture à motif de fer de lance. Objet type.

(Illustration 266)

Bande unique repliée sur elle-même vers l'arrière et soudée au-dessus du corps à l'une des extrémités pour former l'oeil. Les côtés du corps sont convergents sur toute la longueur. La queue est à motif "goutte d'eau" (appelée aussi "fer de lance"). Présence de cinq trous de fixation de forme circulaire et fraisée à l'avant disposées de façon linéaire.

Utilisation: penture pour porte d'extérieur ou lourde porte.

Variation

Numéro de l'artefact : 1320B-1A6-631
Localisation : Maison Boisseau
Provenance archéologique: Contexte anglais - Latrines 1759-1800
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Penture, long. : 67,8cm
Oeil, dia. int.: 2,3 cm

2.1.1 Description : Penture à motif de fer de lance (avec oeil replié à l'avant), avec clous forgés.

Variation mineure: la bande de métal est repliée sur elle-même vers l'avant pour former l'oeil de la penture.

Éléments: présence de trois clous forgés associés à ce type de penture. Voici leur description: clou à tête circulaire et concave, à tige de section carrée et pointe pointue.

Numéro de l'artefact : 10B-2170-102
Localisation : Maison Milot
Provenance archéologique : Contexte français - Avec du matériel de la fin du XVII^e au début XVIII^e siècle
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Penture, long. : 38,4 cm
Oeil, dia. int.: 1,7 cm

2.2 Description : <u>Penture à motif de queue de poisson. Objet type.</u>

(Illustration 26c)

Bande unique repliée sur elle-même vers l'avant, à l'une des extrémités pour former l'oeil. Les côtés du corps sont convergents sur toute la longueur. La queue est à motif de spatule tronquée (appelé aussi "queue de poisson"). Présence de six trous de fixation de forme circulaire disposés de façon linéaire, non fraisés. Penture utilisée sur une ouverture de bonne dimension.

Numéro de l'artefact : 10B-2126-95
Localisation : Maison Charest
Provenance archéologique : Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Penture long. : 37,3 cm
Oeil, dia. int.: 1,5 cm

2.3 Description : <u>Penture à motif de disque. Objet type.</u>

(Illustration 26d)

Bande unique repliée sur elle-même vers l'arrière et soudée au-dessous du corps, à l'une des extrémités pour former l'oeil. Les côtés du corps sont convergents sur toute la longueur. La queue est à motif de cercle (appelé aussi "disque"). Présence de quatre trous de fixation de forme circulaire disposés de façon linéaire. La penture est encore fixée à son gond à repos fiché.

Utilisation: penture utilisée sur une ouverture de bonne dimension.

Numéro de l'artefact : 10B-2202.1.57-316
Localisation : Maison Fugot-Noël
Provenance archéologique : Sans contexte
Matériau : Fer laminé et possiblement forgé
Dimensions : Penture, long. : 33 cm
Oeil, dia. int.: 1,6 cm

S.R Nomenclature — Transcription de noms et termes anglais (composés, locutions)

(Décision 1999)

Depuis quelque temps on a tendance à transcrire en français de nombreux noms de composés et locutions anglais. Il est alors difficile de savoir si on doit ou non mettre des traits d'union entre les différents éléments. Cette décision a pour but de donner quelques règles générales à ce sujet et de fixer l'orthographe de certains termes.

Les règles générales ainsi que les exceptions sont applicables aux noms communs de toutes terminaisons.

Nombre de mots — Règle générale

Les composés de deux mots prennent un trait d'union.

Exemples : week-end, self-service, self-made-man, self-control, self-government, self-induction, self-contained, self-starter, self-service-restaurant, self-made-woman, self-service-store, self-made-men, self-service-stores, self-made-women, self-service-restaurants.

Exceptions : self self-control self-government self-induction self-made-man self-made-woman self-service-store self-service-restaurant self-made-men self-made-women self-service-stores self-service-restaurants self-starter self-contained

S.S Nomenclature — Transcription de noms et termes anglais (composés, locutions)

(Décision 1999)

Depuis quelque temps on a tendance à transcrire en français de nombreux noms de composés et locutions anglais. Il est alors difficile de savoir si on doit ou non mettre des traits d'union entre les différents éléments. Cette décision a pour but de donner quelques règles générales à ce sujet et de fixer l'orthographe de certains termes.

Les règles générales ainsi que les exceptions sont applicables aux noms communs de toutes terminaisons.

Nombre de mots — Règle générale

Les composés de deux mots prennent un trait d'union.

Exemples : week-end, self-service, self-made-man, self-control, self-government, self-induction, self-contained, self-starter, self-service-restaurant, self-made-woman, self-service-store, self-made-men, self-service-stores, self-made-women, self-service-restaurants.

Exceptions : self self-control self-government self-induction self-made-man self-made-woman self-service-store self-service-restaurant self-made-men self-made-women self-service-stores self-service-restaurants self-starter self-contained

[illegible]

[illegible]

5.0 CHARNIÈRES

5.1 À l'horizontale

Numéro de l'artefact : 1QE-2149-167
Localisation : Maison Dumont
Provenance archéologique : Contexte français - Avec divers objets datant du milieu du XVIII[e] siècle
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. tot. : 26,1 cm
Anneaux, larg. à la hauteur des : 4,4 cm

5.1.1 Description : Charnière à l'horizontale à motif de fleur de lys. Objet type.

(Illustration 266)

Bande double horizontalement symétrique pendue en applique. Charnière à corps de section rectangulaire aplatie dont un côté (celui fixé au battant) a les côtés du corps convergents sur toute sa longueur vers la queue. Chaque extrémité de la charnière se termine par une queue à motif "fleur de lys". Trois anneaux (charnons) reçoivent la broche. Les anneaux sont pendus en-dessous. De hauteur inégale à l'axe, ils sont repliés vers l'arrière et soudés au corps par en-dessous. Du côté fixé au battant, on retrouve trois trous de fixation de forme circulaire irrégulière disposés de façon linéaire. De l'autre côté, on remarque la présence de quatre trous de fixation de forme circulaire irrégulière. Trois de ces trous sont disposés en forme de triangle et l'autre se retrouve au sommet de la pointe formant la fleur de lys. La broche est de section circulaire aplatie à son extrémité supérieure et inférieure.

Utilisation: charnière provenant d'une ouverture de moyenne dimension.

Numéro de l'artefact : 1QE-2149-149
Localisation : Maison Dumont
Provenance archéologique : Contexte français - Milieu du XVIII[e] siècle
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. tot. : 9,8 cm
Oeil, dia. int. : 1,3 cm

3.1.2 Description : Charnière à l'horizontale, à motif de moustache. Objet type.

(Illustration 29b)

Bande unique repliée sur elle-même vers l'avant, à l'une des extrémités pour former l'oeil. La bande au niveau du corps se divise en deux pour former un motif de "moustache". Présence de cinq trous de fixation de forme circulaire, dont deux trous sur chaque queue de la moustache et un sur le corps de la bande. Les extrémités de la moustache se terminent en pointe.

Utilisation: on n'a que la partie pivotante de la charnière. Cette dernière devait être utilisée sur une ouverture pas trop lourde.

Numéro de l'artefact	:	1QE-2149-168
Localisation	:	Maison Dumont
Provenance archéologique	:	Contexte français
Matériau	:	Fer forgé
Dimensions	:	Long. tot. : 20,5 cm
		Anneaux, larg. à la haut. des : 4,5 cm

3.1.3 Description : Charnière à l'horizontale, à motif de queue de poisson. Objet type.

Bande double horizontalement asymétrique posée en applique. Charnière à corps de section rectangulaire dont un des côtés (celui fixé au battant) a ses côtés qui semblent converger vers la queue. Cette partie de la charnière est incomplète. L'autre partie a aussi les côtés convergents vers la queue; cette dernière se termine par un motif en "queue de poisson". Trois anneaux (charnons) reçoivent la broche. Les anneaux sont posés au-dessous (dont une vue de côté) par rapport à l'axe. De hauteur inégale, ils sont repliés vers l'arrière et soudés au corps par en-dessous. Du côté fixé au battant, on retrouve un seul trou de fixation (les autres étant manquants), de forme circulaire irrégulière, placé près de la partie des charnons. De l'autre côté, on remarque la présence de, possiblement, trois trous de fixation (cette partie aussi est incomplète, mais reconstituable)

3.1.3 Description (suite) : de forme circulaire disposée en triangle. La broche est de section circulaire aplatie à son extrémité supérieure et inférieure.

Utilisation: charnière utilisée sur une ouverture pas trop lourde.

3.2 En forme de "T"

Numéro de l'artefact : IQU-2288-22
Localisation : Maison Leduc
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer laminé
Dimensions : Long. tot. : 68,6 cm
Partie verticale, haut. : 21,2 cm
Anneaux, larg. à la haut. des: 7,4 cm

3.2.1 Description : Charnière en forme de "T", avec dispositif, à motif de disque. Objet type.

(Illustration 27c)

Bande en forme de T, posée en applique avec un dispositif intermédiaire. Le côté vertical est relié à l'élément d'articulation par un prolongement horizontal relativement court. Ce côté de section rectangulaire aplatie, a cinq trous de fixation de forme circulaire, fraisés à l'avant et disposés de façon linéaire. Le côté horizontal de la charnière a les côtés du corps convergents sur toute la longueur, pour se terminer par une queue à motif de cercle (appelé aussi "disque"). Cette partie de la charnière est de section rectangulaire aplatie. Présence de cinq trous de fixation de forme circulaire, fraisés à l'avant et disposés de façon linéaire. Trois d'entre eux sont regroupés près de l'élément d'articulation. Ce dernier est formé de trois anneaux (charnons) recevant une broche de section circulaire aplatie à son extrémité supérieure et inférieure. Les anneaux (charnons) sont de forme convergente sur toute la longueur et posés au-dessus par rapport à l'axe et ce, dans une vue de côté. Les anneaux (charnons) sont repliés vers l'arrière et soudés au corps par en-dessous. Ils sont de hauteurs inégales.

Utilisation: charnière utilisée probablement sur une porte cochère ou de bâtiment, de bonne dimension.

Variation

Numéro de l'artefact : 132QU-6B4-313
Localisation : Maison Estèbe
Provenance archéologique: Contexte anglais - Latrines 1753-1800
Matériau : Fer
Dimensions : Long. tot. : 26,4 cm
Partie verticale, haut. : 15,1 cm
Anneaux, larg. à la haut. des: 14 cm

3.2.1.1 Description : Charnière en forme de "T", sans dispositif, à motif de disque.

(Illustration 27d)

Variation dans l'absence de dispositif intermédiaire entre la partie verticale et la partie horizontale de la charnière.

Numéro de l'artefact : 1QU-2288-24
Localisation : Maison Leduc
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer laminé
Dimensions : Long. tot. : 63,5 cm
Partie verticale, haut : 20,4 cm
Anneaux, larg. à la haut. des: 7,4 cm

3.2.2 Description : Charnière en forme de "T", avec dispositif et sans motif décoratif. Objet type.

Bande en forme de "T", posée en applique avec un dispositif intermédiaire. Le côté vertical est relié à l'élément d'articulation par un prolongement horizontal relativement court. Ce côté est de section rectangulaire aplatie, ayant cinq trous de fixation de forme circulaire, fraisés à l'avant et disposés de façon linéaire. Le côté horizontal de la charnière a les côtés du corps convergents sur toute la longueur, pour se terminer par une extrémité carrée. Cette partie de la charnière est de section rectangulaire aplatie. Présence de cinq trous de fixation de forme circulaire, fraisés à l'avant et disposés de façon linéaire; trois d'entre eux sont regroupés près de l'élément d'articulation. Le dernier est formé de trois anneaux (charnons) recevant une broche de section circulaire aplatie à son extrémité supérieure et inférieure. Les anneaux (charnons) sont de forme convergente sur toute la longueur

3.2.2 Description (suite) : et posés au-dessus par rapport à l'axe et ce, dans une vue de côté. Les anneaux (charnons) sont repliés vers l'arrière et soudés au corps par en-dessous. Ils sont de hauteurs inégales.

Utilisation: charnière utilisée probablement sur une porte cochère ou bâtiment de bonne dimension.

Numéro de l'artefact : 1QU-2292-1.37-318
Localisation : Maison Sagot-Niel
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer
Dimensions : Long. tot. : 28 cm
Partie verticale, haut. : 11,2 cm
Anneaux, larg. à la haut. des: 11,5 cm

3.2.2.1 Description : Charnière en forme de "T", sans dispositif et sans motif décoratif.

Variation dans l'absence de dispositif intermédiaire entre la partie verticale et la partie horizontale de la charnière.

3.3 A vase

Numéro de l'artefact : 1QU-2292.1.37-317
Localisation : Maison Sagot-Niel
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fonte
Dimensions : Long. tot. : 5,9 cm
Anneaux, larg. à la haut. des: 10,2 cm
Broche, larg. : 14,4 cm

3.3.1 Description : Charnière à vase, à motif floral. Objet type.

(Illustration 28c)

Présence de la partie fixe de la charnière. Pièce rectangulaire de section rectangulaire aplatie, à deux anneaux (charnons) moulés à même la pièce. Cette partie a un motif décoratif floral composé de spirales, de volutes et de points disposés en relief. Présence de trois trous de fixation de forme circulaire, fraisés à l'avant et disposés de façon irrégulière. De hauteurs inégales, les anneaux (charnons) sont de forme parallèle posés au-dessus par rapport à l'axe et

3.3.1 Description (suite) : ce, dans une vue de côté. La broche est de section circulaire et traverse les deux anneaux (charnons). La broche se termine, à chacune de ses extrémités, par un bouton décoratif (appelé vase) ayant un motif de goutte d'eau.

Utilisation: charnière utilisée sur une porte intérieure de moyenne dimension.

III

LES FIXATIONS

1.0 PATTE

1.1 A tête repliée large

Numéro de l'artefact : 1QU-2127-168
Localisation : Maison Leber
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Tige, long. : 20,2 cm
Tête, haut. : 6,5 cm
larg. max.: 6,0 cm

1.1.1 Description : Patte à tête repliée et large, de forme triangulaire (avec tige de section carrée et pointe pointue). Objet type.

(Illustration 38h)

Pièce en forme de "L" fichée. La tige est de section plutôt carrée et les côtés sont convergents sur toute la longueur vers la pointe. Cette dernière est pointue. La tête est de forme triangulaire inversée et est percée de trois trous de fixation de forme circulaire irrégulière, disposés aussi en triangle inversé. La tête est dans un axe vertical par rapport à l'axe horizontal de la tige, formant ainsi l'épaule de la patte.

Variation

Numéro de l'artefact : 1QU-2287-Surface 48
Localisation : Maison Du Roy
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Tige, long. : 87 cm
Tête, haut. : 6 cm
larg. max.: 5,6 cm

1.1.1.1 Description : Patte à tête repliée et large, de forme rectangulaire (avec tige de section carrée et pointe se terminant par un tranchant).

Variation mineure au niveau de la pointe qui se termine par un tranchant.

Numéro de l'artefact : 1QU-2288-19
Localisation : Maison Leduc
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Tige, long. : 21 cm
Tête, haut. : 7,5 cm
larg. max.: 5,5 cm

1.1.1.2 Description : Patte à tête repliée et large, de forme triangulaire (avec tige de section rectangulaire et pointe en tranchant).

Variation aussi au niveau de la tige qui est de section rectangulaire et de la pointe se terminant en forme de tranchant. De plus, on remarque sur la partie de la tête la présence d'un seul trou de fixation placé au sommet de cette dernière.

1.1.2 A motif en forme de disque

Numéro de l'artefact	:	IQE-2127-166
Localisation	:	Maison Leber
Provenance archéologique	:	Sans contexte
Matériau	:	Fer forgé
Dimensions	:	Tige, long. : 6,8 cm
		Tête, haut. : 5,6 cm
		larg. max. : 4 cm

1.1.2.1 Description : Patte à tête repliée et large, en forme de disque (avec tige de section rectangulaire et pointe en arrondi). Objet type.

(Illustration 36g)

Pièce en forme de "L" fichée. La tige est de section rectangulaire et les côtés sont convergents sur toute la longueur vers la pointe. Cette dernière se termine par un arrondi. La tête a la forme d'un cercle (disque) et est percée en son centre d'un trou de fixation de forme circulaire irrégulière. La tête est dans un axe vertical par rapport à l'axe horizontal de la tige, formant ainsi l'épaule de la patte.

Variation

Numéro de l'artefact	:	IQE-2289-11
Localisation	:	Maison Chevalier
Provenance archéologique	:	Sans contexte
Matériau	:	Fer forgé
Dimensions	:	Tige, long. : 13,5 cm
		Tête, haut. : 4,8 cm
		larg. max. : 2,8 cm

3.1.2.1.1 Description : Partie à tête renflée et large, en forme de disque (avec tige de section rectangulaire et pointe pointue).

Variation minime au niveau de la pointe qui est pointue.

3.1.3 Avec décrochement

Numéro de l'artefact	:	1981-2126-98
Localisation	:	Maison Charest
Provenance archéologique	:	Sans contexte
Matériau	:	Fer forgé
Dimensions	:	Tige, long. : 41,3 cm
		haut. partie recourbée : 12 cm
		Tête, haut. : 43 cm
		larg. max. : 6 cm

3.1.3.1 Description : Partie à tête renflée et large, avec décrochement. Objet type.

(Illustration 38L)

Pièce en forme de "L" fichée. La tige est de section rectangulaire aplatie et les côtés sont convergents sur toute la longueur vers la pointe. Cette dernière se termine par un tranchant. Sur deux tiers de sa longueur, la tige est recourbée à angle presque droit et sa section devient rectangulaire près du coude (l'épaisseur de la tige devient la largeur près de l'épaule). La tête est dans le même axe que la tige horizontale, mais perpendiculaire à cette dernière. On note au coude un léger décrochement sur le côté inverse de la tête. Cette dernière est de forme plutôt carrée et est percée d'un trou de fixation de forme circulaire irrégulière placé presqu'au centre de la tête. On remarque, sur les faces supérieures et inférieures de la tige à l'horizontale, des marques pointillées. De plus, une partie de la tige est recourbée à une extrémité près de la pointe, mais nous ne croyons pas que cela a été fait initialement lors de sa fabrication.

Remarque

Il est à noter la présence d'un deuxième artefact présentant les mêmes caractéristiques et mesures que celui ci-haut

1.1.3.1 Description : Remarque (suite)

mentionné, la seule différence est l'orientation de la tête. La première patte (1QU-2126-9D) se présente vers la droite, alors que la seconde (1QU-2126-9G) se présente vers la gauche.

Remarque

Nous possédons dans notre collection un artefact qui, à prime abord, ressemble à une patte à tête coudée et large, de forme triangulaire, mais ses dimensions démesurées nous laissent sceptiques. Nous vous le présentons brièvement:

Numéro de l'artefact : 1QU-26
Localisation : Place-Royale
Provenance archéologique: Sans contexte
Dimensions : Long. tot. : 50 cm
Tête, haut.: 10,5 cm
Larg. max. : 12 cm

Description : Patte à tête coudée et large, de forme triangulaire.

À part ses dimensions quelque peu exceptionnelles, l'objet correspond à celui présenté au numéro 1.1.3.

1.2 À tête coudée et étroite

. De forme rectangulaire

Numéro de l'artefact : 1QU-2169-500
Localisation : Maison Le Picard
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Tige, long. : 17,5 cm
Tête, haut. : 7,2 cm
Larg. max.: 1,5 cm
Crochet, long. : 2,5 cm

1.2.1 Description : Patte à tête coudée et étroite, de forme rectangulaire. Tête plate.

(Illustration 300)

Pièce en forme de "L" fichée. La tige est de section rectangulaire et les côtés convergent sur presque toute la longueur vers la pointe. Cette dernière se termine par un arrondi. La tête est de section

1.2.1 Description (suite) : et de forme rectangulaire plus ou moins régulière. Aux deux tiers de cette dernière, les côtés convergent pour former une pointe de forme triangulaire. Cette pointe est repliée à angle droit vers l'extérieur de la patte et parallèlement à l'axe de la tige. Présence d'un pincement des côtés de la tige, à la hauteur de l'épaule.

Remarque

Une des pattes de cette catégorie se distingue nettement de toutes les autres. Voici sa provenance et sa description détaillée:

Numéro de l'artefact : [illegible]
Localisation : [illegible]
Provenance archéologique: Sans contexte
Dimensions : Tige, long. tot. : 10 cm
Tête, haut. : 5 cm
larg. max. : 0,80 cm
Pointe, long. : 0,80 cm

Description : Pièce en forme de "L" tordu. La tige est de section rectangulaire aplatie et les côtés légèrement convergents sur toute la longueur vers la pointe. Cette dernière est manquante. La position de la tige passe de l'horizontalité à la verticalité, vers les deux tiers de cette dernière, près de l'épaule. La tête est de section et de forme rectangulaires plus ou moins régulières. Aux deux tiers de cette dernière, les côtés convergent pour former une pointe de forme triangulaire. Cette pointe est repliée à angle droit vers l'extérieur de la patte et parallèlement à l'axe de la tige. Présence d'un pincement des côtés de la tige, à la hauteur de l'épaule. La tige de la patte est légèrement courbée, nous croyons qu'elle aurait été tordue après avoir été utilisée, probablement lorsqu'on l'a retirée du bâtiment.

○ ○○○○ ○○○○○○○○○○

○○○○○○○○ ○○ ○○○○○○○○○○ ： ○○○○○○○○○○

Remarque

Trois artefacts retiennent notre attention. Leurs différentes formes n'ayant rien de commun avec l'ensemble des pattes présentées aux pages suivantes, ce n'est qu'à cause de la forme de leur tête étroite que nous les avons sélectionnés. Voici leur description:

Numéro de l'artefact : DjEi-2136-1-374
Localisation : Maison des Jésuites
Provenance archéologique: Sans contexte

Description : Patte à tête repliée de forme rectangulaire.

Pièce en forme de "L" fichée. La tige est de section rectangulaire aplatie et les côtés sont convergents sur toute la longueur vers la pointe. Cette dernière est pointue. La tête, repliée à angle droit, est de forme et de section rectangulaires et étroites. La tête est dans un axe vertical par rapport à l'axe horizontal de la tige, formant ainsi l'épaule de l'objet.

Numéro de l'artefact : DjEi-2136-373
Localisation : Maison des Jésuites
Provenance archéologique: Sans contexte

Description : Patte à tête repliée de forme rectangulaire, avec tige de section rectangulaire épaisse et étroite.

Pièce en forme de "L" fichée. La tige est de section rectangulaire épaisse et étroite. D'abord droite, les côtés convergent (aux deux tiers de la tige) vers la pointe. Cette dernière est arrondie. La tête est de forme et de section rectangulaires et étroites, et son extrémité est légèrement en arrondi. La position de la tête est dans le même axe horizontal que la tige. Présence d'un pincement des côtés de la tige, à la hauteur de l'épaule. Le dernier tiers de la tige (vers la pointe) a subit des courbures.

Numéro de l'artefact : 1QE-2277-18-201
Localisation : Maison Amiot
Provenance archéologique: Sans contexte

Description : Patte à tête repliée en forme de fer de lance.

Pièce en forme de "L" fichée. La tige est de section carrée et à rives biseautées (octogonales). Les côtés convergent sur toute la longueur vers la pointe. Cette dernière est carrée. On remarque une légère courbure sur toute la longueur de la tige. Présence d'un aplatissement de la tige précédant le point de jonction entre la tête et le corps de la tige. Cela provoque un décrochement à la rive supérieure de cette dernière. Vue de plan, l'aplatissement épouse la forme d'un fer de lance. L'extrémité de ce motif est recourbée à angle relativement droit, pour ainsi former ce qui semble être une tête. Cette partie est de forme rectangulaire et de section carrée.

1.3 A tête droite

. De forme triangulaire

Numéro de l'artefact : 1QE-2146-458
Localisation : Maison Le Picart
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Tige, long. : 4,3 cm
Tête, long. : 4,2 cm
larg. max.: 6 cm

1.3.1 Description : Patte à tête droite, de forme triangulaire (avec tige de section rectangulaire aplatie et pointe en arrondi). Objet type.

(Illustration 38e)

Pièce de forme linéaire fichée. La tige est de section rectangulaire et étroite. Les côtés sont convergents sur toute la longueur vers la pointe. Cette dernière se termine par un arrondi. Présence d'un décrochement à angle obtus sur la rive inférieure de la tige (au point de jonction entre le corps de la tige et le début de la tête). Quoique légèrement inclinée vers le haut, la position

1.3.1 Description (suite) : de la tête est dans le même axe horizontal que la tige. La tête, de forme triangulaire inversée (aux angles arrondis), est de section triangulaire aplatie. Elle est percée d'un trou de fixation de forme circulaire irrégulière, disposé au centre de la tête.

Variation

Numéro de l'artefact : 1QU-2129-68
Localisation : Maison L. Beaudoin
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Tige, long. : 14 cm
Tête, haut. : 3,1 cm
larg. max.: 4,2 cm

1.3.1.1 Description : Patte à tête droite, de forme triangulaire, avec tige de section rectangulaire et pointe pointue.

Variation mineure au niveau de la tige qui est de section rectangulaire, mais non étroite, et de la pointe qui est pointue.

Remarque

Quatre artefacts retiennent notre attention, soit de par leur forme de tête particulière ou par la présences d'éléments nouveaux. Les voici brièvement présentés:

Numéro de l'artefact : 1QU-2126-100
Localisation : Maison Charest
Provenance archéologique: Sans contexte

Description : Patte à tête droite, de forme triangulaire avec mamelon.

(Illustration 38d)

Variation mineure au niveau de la tige qui est de section rectangulaire aplatie; la pointe est arrondie. Sa différenciation majeure vient de la présence d'un mamelon sur la rive supérieure, au point de jonction entre le corps de la tige et la tête. Nous croyons qu'il sert d'arrêt lors de l'ancrage de la patte dans la maçonnerie. De plus, les dimensions de l'objet sont peu communes avec les autres artefacts de cette même catégorie (long. de la tige: 35 cm; long. et larg. de la tête: 15 x 10 cm).

Numéro de l'artefact : 1QU-2126-85
Localisation : Maison Charest
Provenance archéologique: Sans contexte

Description : Patte à tête droite de forme triangulaire curviligne.

(Illustration 38c)

La tige de la patte est de section rectangulaire aplatie et la pointe en arrondi. La tête, de section rectangulaire aplatie, est en forme de coeur et percée de deux trous de fixation disposés en haut de la tête et fraisés à l'arrière de cette dernière.

Numéro de l'artefact : 1QU-2288-28
Localisation : Maison Leduc
Provenance archéologique: Sans contexte

Description : Patte à tête droite de forme triangulaire curviligne.

Variation mineure d'avec le précédent. La tige est de section rectangulaire et la pointe carrée. Présence d'un seul trou de fixation disposé en haut de la tête. De plus, les mesures sont assez variables: long. des tiges (20,5 et 11 cm), long. et larg. des têtes (12 et 4 cm x 9 et 4 cm).

Numéro de l'artefact : LQU-2212-II-490
Localisation : Maison Soulard et Gaillard
Provenance archéologique: Sans contexte

Description : Patte à tête droite de forme triangulaire, aux côtés tronqués.

(Illustration 38k)

La tige est de section rectangulaire et étroite, la pointe est en arrondi. La différence se situe au niveau de la forme de la tête qui est triangulaire inversée, aux angles tronqués.

. En forme de disque

Numéro de l'artefact	:	1QU-2129-69
Localisation	:	Maison L. Beaudoin
Provenance archéologique	:	Sans contexte
Matériau	:	Fer forgé
Dimensions	:	Tige, long. : 13,2 cm
		Tête, long. : 3,2 cm
		larg. max. : 3,7 cm

1.3.2 Description : Patte à tête droite, en forme de disque, avec tige de section rectangulaire et pointe arrondie. Objet type.

(Illustration 38i)

Pièce de forme linéaire fichée. La tige est de section rectangulaire. Les côtés sont convergents sur toute la longueur vers la pointe. Cette dernière se termine par un arrondi. Présence d'un décrochement à angle obtus sur la rive inférieure de la patte (au point de jonction entre le corps de la tige et le début de la tête). La position de la tête est dans le même axe horizontal que la tige. La tête a la forme d'un cercle (disque) tronqué et est percée d'un trou de fixation de forme circulaire irrégulière disposé au centre de la tête.

2.0 TIRANT

. En forme de "S"

Numéro de l'artefact : 1QU-2126-Pavillon-171
Localisation : Maison Charest
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Esse, long. tot. : 66 cm
épais. : 2,4 cm
Tige, long. tot. : 24,5 cm
épais. max.: 2,8 cm

2.1 Description : Tirant en forme de "S". Objet type.

(Illustration 39a)

La barre principale est de section carrée en forme de "S". Une de ses extrémités se termine par un bout carré. Une autre barre servant de mode d'ancrage à l'objet, est posée perpendiculairement par rapport à l'esse et vient s'insérer dans cette dernière par un anneau. Ce dernier, de forme et de section carrées est formé à la tête de la deuxième barre, par un repliement de cette dernière (en forme d'anneau).

Utilisation: pour une grosse pièce de maçonnerie.

. En forme de "T"

Numéro de l'artefact : 1QU-2129-184
Localisation : Maison L. Beaudoin
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. tot. : 36 cm
Partie fichée, haut.: 13 cm

2.2 Description : Tirant en forme de "T", avec tige de section rectangulaire. Objet type.

(Illustration 39d)

Pièce en forme de "T" fichée. La tige (corps) est de section rectangulaire et les faces supérieure et inférieure sont relativement droites sur toute la longueur vers la pointe. Quant aux côtés, ils sont convergents vers la pointe. Cette dernière se divise, dans le sens de l'épaisseur, en deux tiges égales

2.2 Description (suite) : disposées l'une sur l'autre; l'une est redressée vers le haut et l'autre vers le bas. Elles sont ainsi à angle droit par rapport à l'axe de la partie du corps du tirant. Cette partie de l'objet sert de mode d'ancrage dans la maçonnerie. L'autre extrémité va en s'amincissant et semble se terminer par un tranchant. Présence de mortier sur l'objet.

Utilisation: pièce de renforcement utilisée dans de la grosse maçonnerie.

Variation

Numéro de l'artefact : 1QU-2130-Curetage-2237
Localisation : Maison Dupont-Renaud
Provenance archéologique: Curetage
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. tot. : 28 cm
Partie fichée, haut.: 9 cm

2.2.1 Description : Tirant en forme de "T", avec tige de section rectangulaire aplatie.

(Illustration 39d)

Variation au niveau de la section de la tige qui est rectangulaire aplatie. De plus, la pointe du tirant de divise dans le sens de sa largeur en deux tiges égales disposées côte à côte; l'une est redressée vers le haut et l'autre vers le bas.

Remarque

Un objet d'allure peu usitée a retenu notre attention. De par sa forme, on pourrait croire que c'est un tirant ou tout autre objet s'y rapprochant. En voici sa description détaillée:

Numéro de l'artefact : 1QU-39
Localisation : Place-Royale
Provenance archéologique: Sans contexte

Description : Pièce en forme de "L" fichée. La tige est de section rectangulaire. Vue de plan, elle a la forme d'un triangle effilé. Un des côtés de la tige est droit sur toute la longueur, l'autre est convergent sur cette même longueur. Au point de jonction entre la tête et

Description (suite) : le corps de la tige, ce même côté (convergent) termine une partie de la base du triangle. Quant à l'autre côté, il se prolonge pour former l'épaule et la tête. La pointe se termine par un arrondi. La tête est de section et de forme rectangulaires; elle est placée dans le même axe horizontal que la tige. Deux de ses côtés sont convergents vers l'extrémité, les deux autres sont droits.

Utilisation: l'objet est peut-être un tirant ou un support de gouttière? (support)

3.0 CRAMPON

3.1 En forme de "U"

. De section étroite

Numéro de l'artefact : 1QU-2152-IIIR2-235
Localisation : Maison Dunière
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Corps, larg. : 7 cm
épais. max.: 1 cm
Bras, long. : 12 cm

3.1.1 Description : Crampon en forme de "U", de section étroite. Objet type.

Vue de face:

Pièce en forme de "U" inversé, fichée. Le corps (sommet) est de section rectangulaire et ses côtés sont droits. Les bras (tiges), parallèles l'un à l'autre, sont de section rectangulaire aplatie et les côtés convergent sur toute la longueur vers les pointes. Ces dernières sont pointues. Présence d'un pincement du corps aux deux angles droits, formant le prolongement entre le corps et les bras.

. De section large

Numéro de l'artefact : 151QU-IJ-31
Localisation : Habitation de Champlain
Provenance archéologique: Sans contexte
Dimensions : Corps, long. : 7 cm
épais. max.: 2,5 cm
Bras, long. : 8,5 cm

3.1.2 Description : Crampon en forme de "U", de section large. Objet type.

Vue de face:

Pièce en forme de "U" inversé, fichée. Le corps (sommet), de section rectangulaire aplatie et épaisse, a ses côtés

3.1.2 Description (suite) : droite. Les bras (tiges) sont de section carrée et les côtés convergent sur toute la longueur vers les pointes. Une des pointes est incomplète, l'autre est en arrondi. Présence d'un pincement du corps aux deux angles droits, formant le prolongement entre le corps et les bras.

4.0 FERS ANGULAIRES

4.1 Equerre

. Non décorée

Numéro de l'artefact : 1QH-2136-1M2-336
Localisation : Maison des Jésuites
Provenance archéologique : Remblai datant du début du XX^e siècle
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Barre, long.: 9 cm
larg.: 1,8 cm

4.1.1 Description : Equerre non décorée. Objet type.

(Illustration 40a)

Pièce en forme d'angle droit. Bande de fer aux côtés droits et repliée à angle droit, formant ainsi l'équerre. Présence de quatre trous de fixation, de forme circulaire irrégulière, légèrement fraisés à l'avant. Ces derniers sont disposés par couple sur chacune des deux parties. Il est à noter que les deux barres sont d'égale longueur.

Utilisation: sert à renforcir une structure.

. Décorée

Numéro de l'artefact : 1QH-2136-1N5-501
Localisation : Maison des Jésuites
Provenance archéologique : Sans contexte
Matériau : Fonte
Dimensions : Barre, long.: 2,5 cm
larg.: 3 cm

4.1.2 Description : Equerre trilobée. Objet type.

(Illustration 40b)

Vue de côté:

Pièce en forme d'angle droit. Plaque de fonte aux côtés droits et repliée à angle droit, formant ainsi l'équerre. Un des côtés est plus long que l'autre.

Vue de haut:

Chacun des côtés est large et formé de trois lobes percés en leur centre par un trou de fixation de forme circulaire et fraisé à l'avant; le tout totalisant ainsi six trous de fixation.

6.2 Tasseau

. Non décoré

Numéro de l'artefact	:	10G-2129-190
Localisation	:	Maison L. Beaudoin
Provenance archéologique	:	Sans contexte
Matériaux	:	Broche de fer et feuille de métal
Dimensions	:	Barre la plus longue, long. : 20,5 cm
		épais. : 2 cm
		Barre la plus courte, long. : 16,5 cm
		épais. : 2,5 cm

6.2.1 Description : Tasseau non décoré. Objet type.

(Illustration 69c)

Pièce en forme d'angle droit. Broche de fer doublée et repliée à angle droit, formant ainsi une équerre. Ses côtés sont rattachés l'un à l'autre à deux endroits, de part et d'autre de l'angle droit. Le mode de raccordement utilisé est une courroie de métal repliée autour des broches. Sur un des côtés de l'équerre, le raccordement est percé à même la feuille de métal, d'un trou de fixation de forme circulaire. À l'autre, il est percé de deux trous de fixation aussi de forme circulaire. D'une part, ces trous de fixation sont formés par une courbe dans les broches et, d'autre part, par le perçage du mode de raccordement. À chaque extrémité de l'équerre, la broche est recourbée pour former l'oeil de fixation. L'équerre est renforcie par une traverse faite à partir d'une feuille de métal repliée en "V". Chaque extrémité de cette dernière est repliée autour des broches, ce qui provoque un rétrécissement de ces dernières.

Utilisation: pour soutenir une tablette.

. Décoré

Numéro de l'artefact	:	10G-2287-1K2-46
Localisation	:	Maison Du Roy
Provenance archéologique	:	Sans contexte
Matériaux	:	Fer forgé et fonte
Dimensions	:	Barre la plus longue, long. : 22,5 cm
		Barre la plus courte, long. : 17,5 cm
		Épais. max. : 2,8 cm

6.5.3 Description (Continuation 6/6)

: Tension Sécurité, Objet (cas).

Défaut en forme d'angle droit. Une des parties de l'espace est formée d'une bande de bois de section rectangulaire aplatie et vide est plein à angle droit. Une chute convergent sur toute la longueur vers les extrémités. Des dentelures se terminent par un bout arrondi assez plus ou moins la forme d'un disque. Elles sont percées en leur centre d'un trou de diamètre de forme circulaire cylindrique. Il est à noter un léger épaississement de la section à extrémité. On en retrouve en autre pièce de l'angle. Il est aussi percé d'un trou de diamètre de forme circulaire. L'autre partie de l'espace est semblable à la précédente à l'exception de la présence de deux trous de diamètre plus de l'angle. Toute cette bande formant la corps de l'espace est longue. À l'intérieur de l'espace, on retrouve un métal électrolyté en fonte. Le métal central est en cristal de verre disposé près de l'angle de l'espace. Ne chaque côté du métal, on remarque un jeu de cuivre cylindrique, le part et d'autre du métal central.

9.0 BOULON

◦ à tête circulaire concave

Numéro de l'artefact : [illegible]
Localisation : Maison [illegible]
Provenance archéologique : Première moitié du 19e siècle
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. tot. : [illegible] cm
Têtes, diam. : [illegible] cm

9.1 Description : Boulon à tête circulaire concave [illegible]

Pièce linéaire [illegible]. De section carrée près de la tête, la tige change à son deux tiers en section circulaire. Présence de filets sur cette partie. La pointe est carrée. La tête est de section circulaire concave. Présence de l'écrou de fermeture associé à l'objet.

◦ à tête carrée

Numéro de l'artefact : [illegible]
Localisation : Maison [illegible]
Provenance archéologique : Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. tot. : [illegible] cm
Tête : [illegible] x [illegible] cm

9.2 Description : Boulon à tête carrée. [illegible]

(Illustration [illegible])

Pièce linéaire [illegible]. De section carrée à son début, la tige devient de section circulaire près de la pointe. Présence de filets sur cette partie de la tige. La pointe est carrée. La tête est de forme carrée en plan.

◦ à clavette

Numéro de l'artefact : [illegible]
Localisation : Maison [illegible]
Provenance archéologique : Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. tot. : [illegible] cm
Tête, diam. : [illegible] cm

5.3 Description : Boulon à clavette. Objet type.

(Illustration 428)

Pièce linéaire filtée. La tige est de section circulaire. Présence à la pointe d'une fente rectangulaire, permettant d'y insérer une clavette. La tête est circulaire concave.

6.0 VIS

- A tête circulaire et plate

Numéro de l'artefact : 1QE-2153-IIIB2-2126
Localisation : Maison Paradis
Provenance archéologique : Première demie du XX^{e} siècle
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. tot. : 2,3 cm
Dia. : 0,7 cm

6.1 Description : Vis à tête circulaire. Objet type.

(Illustration 43c)

Tige tronconique à tête fraisée, circulaire et plate, fendue sur le dessus de façon à recevoir la pointe d'un tournevis. Lisse, sous la tête, la tige est filetée à l'autre extrémité. Les pointes des deux vis sont manquantes.

- A tête enserrée

Numéro de l'artefact : 1320E-684-1894
Localisation : Maison Estèbe
Provenance archéologique : Contexte anglais - Latrines 1753 à 1800
Matériaux : Fer forgé et alliage cuivreux
Dimensions : Long. tot. : 6 cm
Tête, dia. : 5 cm

6.2 Description : Vis à tête enserrée. Objet type.

(Illustration 42b)

Tige tronconique à tête fraisée, circulaire et plate, fendue sur le dessus de façon à recevoir la pointe d'un tournevis. La partie de la tête est enserrée dans une douille de cuivre qui en épouse la forme. Lisse sous la tête, la tige est filetée à l'autre extrémité. La pointe semble être manquante.

7.0 CLOU

7.1 Forgé

Numéro de l'artefact : 1QU-2126-79
Localisation : Maison Charest
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. tot. : 9,2 cm
Epais. max.: 0,5 cm

7.1.1 Description : Type A.1.W.22. Objet type.

(Illustration 43h)

La tête est carrée, mais formée de deux têtes carrées superposées avec un sillon tout le tour, les divisant. La tige semble circulaire, mais irrégulière. La pointe est manquante. La tête a-t-elle une fonction décorative ou de support?

Numéro de l'artefact : 1QU-2294-INI-41
Localisation : Maison Couillard
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. tot.: 18,0 cm
Epais. : 1,2 cm

7.1.2 Description : Type A.1.X.23. Objet type.

La tête est carrée plate. La tige est carrée et fuselée sur les quatre faces et la pointe est aplatie (en spatule).

Remarque

Du même type que celui décrit ci-haut, le clou provenant de la maison Pagé-Quercy (CeEt-18-4A3-5) est en laiton. Son contexte archéologique date de 1784 et le clou mesure 15,3 cm de longueur.

Numéro de l'artefact : 133QU-6B4-311
Localisation : Maison Estèbe
Provenance archéologique: Contexte anglais - Latrines (1753-1800)
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. tot.: 39 cm
Epais. : 1,7 cm

7.1.3 Description : Type A.1.Y.23 - "Spike". Objet type.

La tête est carrée plate. La tige est rectangulaire. La pointe est aplatie et biseautée sur un côté.

Numéro de l'artefact : 1QU-2125-Sondage-47.A
Localisation : Maison St-Amant
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. tot.: 10,2 cm
Epais. : 0,08 cm

7.1.4 Description : Type A.2.X.21. Objet type.

La tête est carrée concave. La tige est carrée et fuselée que vers la pointe. La pointe est carrée.

Numéro de l'artefact : CeEt-18-1H4-23
Localisation : Maison Pagé-Quercy
Provenance archéologique: Contexte français - Fin XVII^{e}, début XVIII^{e} siècle
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. tot.: 20,5 cm
Epais. : 13 cm

7.1.5 Description : Type A.2.X.22. Objet type.

La tête est carrée concave. La tige est carrée. La pointe est pointue.

Numéro de l'artefact : 1QU-2143-51
Localisation : Maison Fornel
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. tot.: 20,5 cm
Epais. : 1,3 cm

7.1.6 Description : Type A.2.X.23. Objet type.

La tête est carrée concave. La tige est carrée et fuselée sur les quatre faces. La pointe est aplatie. La tige est recourbée à partir de la deuxième moitié de celle-ci.

Numéro de l'artefact : 1QU-2125-Sondage-48
Localisation : Maison St-Amant
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. tot.: 13,9 cm
Epais. : 1,2 cm

7.1.7 Description : Type A.2.Y.23. Objet type.

La tête est carrée concave. La tige est rectangulaire et fuselée sur les quatre faces. La pointe est aplatie et légèrement en forme de spatule.

Numéro de l'artefact : CeEt-18-1A12-21
Localisation : Maison Pagé-Quercy
Provenance archéologique: Contexte français - Remblai antérieur à 1750
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. tot.: 6 cm
Epais. : 1,7 cm

7.1.8 Description : Type A.3.X.22. Objet type.

La tête est rectangulaire plate. La tige est carrée et fuselée sur les quatre faces. La pointe est pointue.

Numéro de l'artefact : 1QU-2127-Cour extérieure 417
Localisation : Maison Leber
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. tot.: 17,5 cm
Epais. : 1,3 cm

7.1.9 Description : Type A.3.X.23. Objet type.

La tête est rectangulaire plate. La tige est carrée et fuselée sur les quatre faces. La pointe est aplatie.

Numéro de l'artefact : 151QU-9C14-1060
Localisation : Habitation de Champlain
Provenance archéologique: Contexte français (1624-1632)
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. tot.: 11,5 cm
Epais. : 0,07 cm

7.1.10 Description : Type A.4.X.21. Objet type.

Tête rectangulaire concave. La tige est carrée et fuselée sur les quatre faces. La pointe est carrée.

Numéro de l'artefact : 1QU-2127-151
Localisation : Maison Leber
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. tot.: 10,6 cm
Epais. : 0,07 cm

7.1.11 Description : Type A.4.X.22. Objet type.

La tête est rectangulaire concave. La tige est carrée et fuselée sur les quatre faces. La pointe est pointue.

Numéro de l'artefact : 1QU-2153-1C-2912
Localisation : Maison Paradis
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. tot.: 11,1 cm
Epais. : 0,08 cm

7.1.12 Description : Type A.4.X.23. Objet type.

La tête est rectangulaire concave. La tige est carrée et fuselée sur les quatre faces. La pointe est aplatie.

Numéro de l'artefact : 1QU-2153-IIIC'2-2082
Localisation : Maison Paradis
Provenance archéologique: Première demie du XX^{e} siècle
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. tot.: 14,1 cm
Epais. : 1,6 cm

7.1.13 Description : Type A.5.X.23. Objet type.

(Illustration 43b)

La tête est rectangulaire, avec un décrochement (tête en "L"). La tige est carrée et fuselée sur les quatre faces. La pointe est possiblement aplatie.

Remarque

Un clou, parmi cette catégorie, se distingue des autres, sa taille étant beaucoup moins massive. Il vient de la maison Paradis et est sans contexte (1QU-2153-D-2913).

Numéro de l'artefact : 1QU-2136-1F5-337
Localisation : Maison des Jésuites
Provenance archéologique: Contexte français - Plancher de bois et couche d'occupation
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. tot.: 39,6 cm
Epais. : 2,7 cm

7.1.14 Description : Type A.6.W.23 - "Spike". Objet type.

La tête est circulaire plate. La tige est circulaire et devient rectangulaire près de la pointe. Cette dernière est aplatie et barbelée sur les deux faces rectangulaires.

Remarque

Les mesures hors du commun de l'artefact 1QU-2134-35-Flanc nord-9 (57 cm de longueur par rapport à une moyenne de 30 cm pour tous les autres "spikes" de la collection), nous font hésiter quant à la nature de cet objet. Mais comme aucune mesure maximum n'existe pour la catégorie des "spikes", nous le conservons. L'objet vient de la Batterie Royale et n'a aucun contexte archéologique.(Ill. 42f)

Numéro de l'artefact : 109QU-IXI-38
Localisation : Maison Tourangeau
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. tot.: 14 cm
Epais. : 1,5 cm

7.1.15 Description : Type A.6.X.22. Objet type.

(Illustration 43e)

La tête est circulaire plate. La tige est circulaire près de la tête, carrée et fuselée sur les quatre faces près de la pointe. Celle-ci est pointue.

Remarque

Un clou venant de la maison Fornel (1QU-2143-50) est très différent des autres; très petit, on croit qu'il est décoratif ou encore il est possible que ce soit un clou à bardeau. (Illustration 43i)

Numéro de l'artefact : 151QU-9B17-1059
Localisation : Habitation de Champlain
Provenance archéologique: Contexte français (1608-1624)
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. tot.: 10 cm
Epais. : 0,06 cm

7.1.16 Description : Type A.6.X.23. Objet type.

La tête est circulaire plate. La tige est carrée et la pointe semble être aplatie.

Numéro de l'artefact : 132QU-1F5-1846
Localisation : Maison Estèbe
Provenance archéologique: Contexte français
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. tot.: 10,7 cm
Epais. : 1,3 cm

7.1.17 Description : Type A.6.Y.23. Objet type.

La tête est circulaire plate. La tige est rectangulaire irrégulière. La pointe est aplatie. Il est à noter que la tige, directement sous la tête, est de section carrée.

Numéro de l'artefact : 1QU-2130-IIIA4-616
Localisation : Maison Dupont-Renaud
Provenance archéologique: Contexte français - Première demie du XVIII^{e} siècle
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. tot.: 28,4 cm
Epais. : 2,8 cm

7.1.18 Description : Type A.7.W.23. Objet type.

La tête est circulaire concave. La tige est circulaire et devient rectangulaire et fuselée sur les quatre faces près de la pointe. La pointe est aplatie et barbelée sur les deux faces rectangulaires.

Numéro de l'artefact : 151QU-9C14-1064
Localisation : Habitation de Champlain
Provenance archéologique: Contexte français (1624-1632)
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. tot.: 16,3 cm
Epais. : 1,1 cm

7.1.19 Description : Type A.7.X.21. Objet type.

La tête est circulaire concave. La tige est carrée et fuselée sur les quatre côtés. La pointe est carrée.

Numéro de l'artefact : 1QU-2153-III81-2-2120
Localisation : Maison Paradis
Provenance archéologique: XX^{e} siècle
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. tot.: 57,2 cm
Epais. : 2,6 cm

7.1.20 Description : Type A.7.X.22 - "Spike". Objet type.

(Illustration 42e)

La tête est circulaire concave. La tige est carrée. La pointe est biseautée sur une seule face et se termine pointue. Appelé aussi "spike".

Remarque

Le clou portant le numéro de provenance CeEt-16-2A8-56 a été répertorié car son matériau le différencie des autres: il est en cuivre et moulé. Il provient de la maison Filion, date du dernier quart du XVIII^{e} siècle et mesure 6,5 cm de longueur. (Illustration 43k)

Numéro de l'artefact : 1QU-2153-1A-2914
Localisation : Maison Paradis
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. tot.: 11,4 cm
Epais. : 1,1 cm

7.1.21 Description : Type A.7.X.23. Objet type.

La tête est circulaire concave. La tige est carrée et fuselée sur les quatre faces. La pointe est aplatie.

Numéro de l'artefact : CeEt-18-1A12-3
Localisation : Maison Pagé-Quercy
Provenance archéologique: Contexte français
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. tot.: 4,8 cm
Epais. : 0,05 cm

7.1.22 Description : Type A.8.X.21. Objet type.

La tête est circulaire "en rose". La tige est carrée et légèrement fuselée sur les quatre faces. La pointe est carrée.

Numéro de l'artefact : 1QU-2297-1183-49
Localisation : Maison Du Roy
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. tot.: 14,6 cm
Epais. : 1,5 cm

7.1.23 Description : Type A.8.X.22. Objet type.

(Illustration 43d) La tête est circulaire très irrégulière et grossière "en rose". La tige est carrée et fuselée sur les quatre faces. La tige est décentrée par rapport à la tête. La pointe est pointue.

Remarque

Un clou forgé se distingue nettement de tous les autres de la collection. Sa tige est rectangulaire aplatie et sa tête concave très évasée. On se demande si l'effet a été voulu en guise de décoration, mais l'objet étant incomplet, on ne saurait l'affirmer. Le clou vient de l'Habitation de Champlain (1510E-651-739) et date du XIX^{e} et XX^{e} siècle. (Illustration 43j)

7.2 Découpé à tête forgée

Numéro de l'artefact : 1QU-29
Localisation : Place-Royale
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer laminé
Dimensions : Long. tot.: 0,06 cm
Epais. : 0,06 cm

7.2.1 Description : Type R.A.T.II. Objet type.

La tête est rectangulaire légèrement concave. La tige est de section rectangulaire et la pointe est carrée. Présence d'un pincement de la tige sous la tête, dû à la pince pour retenir la tige afin de forger la tête.

7.3 Inconnu

Numéro de l'artefact : 1QBI-2130-W2-3-2211
Localisation : Maison Dupont-Roussel
Provenance archéologique : XIXe siècle
Matériau : Fer laminé
Dimensions : Long. tot. : 6,2 cm
Épais. : 0,37 cm

7.3.1 Description : Type C.3.F.II. Objet type.

(Illustration 43g) La tête est rectangulaire plate. La tige est rectangulaire et la pointe est carrée. Présence d'empreintes sur les deux faces plates de la tige sous la tête.

7.4 Treillis

Numéro de l'artefact : 1QBI-2230-3-IF3-147
Localisation : Maison Morin
Provenance archéologique : Sans contexte
Matériau : Fer treillis
Dimensions : Long. tot. : 14,9 cm
Épais. : 0,36 cm

7.4.1 Description : Type R.A.M.II. Objet type.

(Illustration 43f) La tête est circulaire plate. La tige est de section circulaire et la pointe est pointue. Présence de stries sur la tige près de la tête (sur deux faces). Non restauré.

IV

LEG SUPPORTS

8.0 PITONS

8.1 Avec oeil forgé

Numéro de l'artefact : 1QQ-3115?-17D
Localisation : Maison Lebel
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Tige, long. : 8 cm
Oeil, long. : 3,5 cm
dia. int.: 1,8 cm

8.1.1 Description : Piton avec oeil forgé. Objet type.

(Illustration 69a)

Pièce limitée fichée. La tige est de section rectangulaire aplatie et ses côtés convergent sur toute la longueur vers la pointe. Cette dernière se termine possiblement par un arrondi. L'oeil du piton a été forgé en pliant à même le corps de la tige et il est relativement centré par rapport à celle-ci. L'oeil est aussi de section rectangulaire et son trou de forme circulaire irrégulière.

8.2 Avec oeil soudé

- à l'épaulement

Numéro de l'artefact : 1QQ-3108 (sous escalier)-825
Localisation : Maison La Pique
Contexte archéologique : Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Tige, long.: 15 cm
Oeil, long.: 3,5 cm
larg.: 4 cm

8.2.1 Description : Piton avec oeil soudé à l'épaulement (avec tige de section rectangulaire et pointe en biseau). Objet type.

Pièce limitée fichée. La tige de section rectangulaire aplatie est en partie double formée de deux barres adjacentes et indépendantes. Ses côtés sont convergents sur toute la longueur vers la pointe. Cette dernière se termine par un tranchant. Après avoir formé l'oeil, les deux barres se soudent l'une à l'autre, à partir de l'oeil et jusqu'au bout de

1.2.1 Χαρακτηριστικά : Το σύμπλοκο θα το νιώθεις σαν ανάμεσα. Το νιώθεις σαν κάποιος θα σου δίνει ή σου έχει δώσει κάτι. Το σύμπλοκο μπορεί να είναι θετικό ή αρνητικό. Σε αρνητική περίπτωση μπορεί να σε κάνει να νιώθεις ενοχές ή ντροπή.

Παρατηρήσεις

Χαρακτήρας : Ο Ζαν-Ζακ Ρουσό εκπροσωπεί τον Ρομαντισμό.
Ιστορία : Γεννήθηκε το 1712 στην Ελβετία.
Ιστορικό κατάστασης : Ήταν ανάπηρος
Φαινότυπος : Είχε έντονη
Χαρακτήρας : Γεν. ενήλ. : 120 κιλά
Μαθ. : 127 κιλά
Θάν. : 0 κιλά

1.2.1.1 Χαρακτηριστικά : Γέννα μικρό αυτί ζωής ή Ο Ζαν-Ζακ Ρουσό έχασε τη μητέρα του κατά τη γέννα της αδελφής του.

Παρατήρηση του ιστορικού θα το φανέρωνε. Με τη γέννα θα το έχει δει. Θα το έχασε. Θα φανέρωνε ενδιαφέρον. Θα το έχει. Θα το φανέρωνε. Θα το έχει. Θα το φανέρωνε. Θα το έχει. Θα το φανέρωνε.

Παρατηρήσεις

Το μέτωπο είναι ανάμεσα θα τη 1.2.1.1 η ιδέα αδελφικότητα μου το σημαίνει ότι θα πρέπει να έχει ένα πρόβλημα. Γεν. ενήλ. : 32 κιλά, μια σημαντική του ανάπτυξη μέτωπο θα το ανέπτυξε. Θα μέτωπο. Θα ανάπτυξη το μέτωπο θα ένα το μέτωπο. Η ανάπτυξη του το μέτωπο. Θα το μέτωπο. Η ανάπτυξη του το μέτωπο. Η ανάπτυξη του το μέτωπο.

○ Η παρατήρηση

Χαρακτήρας : Ο Ζαν-Ζακ Ρουσό έχασε τη μητέρα του
Ιστορία : Γεννήθηκε το 1712 στην Ελβετία
Ιστορικό κατάστασης : Ήταν ανάπηρος
Φαινότυπος : Είχε έντονη
Χαρακτήρας : Γεν. ενήλ. : 32 κιλά
Μαθ. : 38 κιλά
Θάν. : 0,2 κιλά
Θάν. : 1,8 κιλά

- A maçonnerie (suite)

1.2.2 Description : Pion avec oeil soudé à l'équilement, à maçonnerie (avec tige de section rectangulaire aplatie et pointe fichée), (Objet tige).

(Illustration 45b)

Pièce linéaire fichée. La tige de section rectangulaire aplatie est en partie double et formée de deux barres adjacentes et indépendantes. Ses côtés sont parallèles sur toute la longueur vers la pointe. Cette dernière se divise dans le sens de la longueur en deux tiges égales disposées côte à côte dont l'une est redressée vers le haut et l'autre vers le bas. Elles sont à angle droit par rapport à la tige et leurs extrémités sont en forme de tranchant. Après avoir formé l'oeil, des barres se soudent l'une à l'autre à partir de l'oeil et jusqu'à la moitié de la tige. Le reste de cette dernière est simple. L'oeil est de section rectangulaire aplatie et relativement restreint par rapport à la tige. Le trou de l'oeil a une forme circulaire irrégulière.

Utilisation: pion assez robuste utilisé pour de la maçonnerie.

- A clavette

Numéro de l'artefact : UQO-T126-A8
Localisation : Maison Chauvet
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Tige, long. : 28 cm
Oeil, long. : 5,1 cm
larg. : 5,2 cm

1.2.3 Description : Pion avec oeil soudé à l'équilement, à clavette (avec tige de section rectangulaire aplatie et pointe carrée), (Objet tige).

(Illustration 45a)

Pièce linéaire fichée. La tige de section rectangulaire est en partie double et formée de deux barres adjacentes et indépendantes. Ses côtés sont légèrement

1.2.3 Description (suite) : convergents sur toute la longueur vers la pointe. Après avoir formé l'oeil, ils se soudent l'un à l'autre à partir de l'oeil et ce jusqu'au bas de l'épaulement. Le restant de la tige est percé d'un trou de forme rectangulaire servant à fixer la clavette. Cette dernière est manquante. La pointe se termine par un carré. Présence d'un léger décrochement sur une des faces de la tige.

Utilisation: John Dunton l'associe à une "construction bolt".

- Au centre

Numéro de l'artefact : 1QU-2130-1D1-1842
Localisation : Maison Dupont-Renaud
Provenance archéologique: Associé à du matériel du XIX^e^ siècle
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Tige, long. : 10 cm
Oeil, long. : 4 cm
larg. : 2,6 cm

1.2.4 Description : Piton avec oeil soudé au centre. Objet 1128.

Pièce linéaire fichée. La tige de section rectangulaire aplatie est double, formée de deux barres adjacentes et indépendantes venant se souder à la forge l'une à l'autre à partir de l'oeil jusqu'à la pointe. Les côtés de la tige sont convergents sur toute la longueur vers la pointe. Présence de barbelures sur les quatre côtés de la tige. La pointe se termine par un carré. La tige est recourbée en forme d'anneau de section circulaire pour former l'oeil. Ce dernier est relativement centré par rapport à la tige. Le trou de l'oeil a une forme circulaire irrégulière.

2.0 PITON-ANNEAU

Numéro de l'artefact : 1QU-2153-IIID2-2090
Localisation : Maison Paradis
Provenance archéologique: XX^{e} siècle
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Tige, long. : 7 cm
Oeil, long. : 7,5 cm
dia. int.: 5,8 cm

2.1 Description : Piton-anneau avec tige de section rectangulaire et pointe en fer de lance. Objet type.

(Illustration 45c)

Pièce linéaire fichée. La tige de section rectangulaire aplatie est double et formée de deux barres adjacentes. Ces dernières, après avoir formé l'oeil, se superposent au niveau d'un motif (fer de lance). L'oeil de section circulaire est en forme d'anneau et centré par rapport à la tige. Le trou de l'oeil est relativement gros et a une forme circulaire irrégulière.

Numéro de l'artefact : 1QU-2289-68
Localisation : Maison Chevalier
Provenance archéologique: Associé avec du matériel de la fin du XVIII^{e} siècle
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Tige, long. : 8,5 cm
Oeil, long. : 6 cm
dia. int.: 5,5 cm

2.2 Description : Pièce linéaire fichée. La tige de section circulaire est double et formée de deux barres adjacentes et indépendantes. Ces dernières viennent se souder à la forge l'une à l'autre à partir du bas de l'épaulement jusqu'à la partie de la pointe. A ce niveau, la tige devient de section rectangulaire aplatie et ses côtés convergent vers la pointe. Cette dernière semble se terminer par un arrondi. Présence de ce qui paraît être des traces de barbelures sur deux de ses côtés. La tige est recourbée en forme d'anneau de section circulaire pour former l'oeil. Ce dernier est relativement centré par rapport à la tige. Le trou de l'oeil est gros et de forme ovale.

3.0 ANNEAU

Numéro de l'artefact : 1QU-2293-35-1TO-1-214
Localisation : Maison Maheu
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Anneau, dia. int. : 5 cm
épais. max.: 1,5 cm
Crampon, long. tige: 3,5 cm

3.1 Description : Anneau fermé et crampon. Objet type.

(Illustration 45d)

Anneau:

Tige forgée de section circulaire, fermée et passée dans l'oeil du crampon.

Crampon:

Pièce linéaire fichée. La tige de section rectangulaire aplatie est double et formée de deux barres adjacentes et indépendantes. Les côtés de la tige sont convergents sur toute la longueur vers les pointes. Ces dernières semblent être incomplètes. La tige est recourbée en forme d'anneau aussi de section rectangulaire pour former l'oeil. Ce dernier est relativement centré par rapport à la tige. Le trou de l'oeil a une forme ovale.

Numéro de l'artefact : 1QU-2153-IIIT3-2127
Localisation : Maison Paradis
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Applique, long. :
larg. :
Anneau, dia. int. de l'oeil: 4 cm
épais. max. : 0,8

3.2 Description : Anneau posé en applique. Objet type.

(Illustration 45e)

Tige forgée de section circulaire et fermée. Une partie de l'anneau subit un aplatissement de façon à pouvoir y façonner un trou de fixation de forme circulaire.

4.0 CROCHET

4.1 Fiché

Numéro de l'artefact : 1QU-2149-154
Localisation : Maison Dumont
Provenance archéologique: Contexte français - Objets divers avec du matériel du XVIII^{e} siècle
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. tot. : 8 cm
Tige, épais. max. : 0,08 cm
Partie fichée, long.: 3 cm

4.1.1 Description : Crochet fiché de section circulaire. Objet type.

Tige de section circulaire recourbée en forme de "J" fichée. L'une des extrémités est courbe et les côtés sont convergents vers la pointe. Cette dernière est pointue. L'autre extrémité est pliée à angle droit vers l'extérieur; ses côtés semblent converger vers la pointe; cette dernière est incomplète ou manquante. Cette partie horizontale du crochet sert de mode d'ancrage.

Remarque

. Nous avons inclus dans cette catégorie un artefact qui, à prime abord, nous semble être un crochet. Comme il est incomplet, nous ne pouvons affirmer notre énoncé. En voici une brève description, avec sa provenance et son contexte archéologique:

. 133QU-1A6-653
. Maison Boisseau
. Contexte anglais - Latrines (1760 à ca 1810)

(Illustration 46f) . Crochet fiché de section circulaire

Pièce en forme de "J" et fichée. De section circulaire pour la partie du crochet, la tige devient de section rectangulaire près de la pointe. Cette dernière est pointue. La partie même du crochet semble être manquante.

Numéro de l'artefact : 1QU-2277-1P4-212
Localisation : Maison Amiot
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. tot. : 16 cm
Tige, épais. max. : 1,3 cm
Partie fichée, long.: 3,5 cm

4.1.2 Description : Crochet fiché de section rectangulaire. Objet type.

(Illustration 46d)

Vue de face:

Pièce en forme de "J" fichée. La tige principale est de section rectangulaire aplatie et recourbée en forme de "J". L'extrémité inférieure formant le crochet, est de section rectangulaire étroite et la pointe aiguë est bisautée sur sa rive supérieure. L'autre extrémité de la tige principale de section plus étroite sert de mode d'ancrage. Cette partie du crochet est aussi recourbée. La pointe est manquante.

Utilisation: crochet mural de moyennes dimensions pouvant avoir de multiples usages.

Numéro de l'artefact : 1QU-2136-1N4-333
Localisation : Maison des Jésuites
Provenance archéologique: Juste après 1759 et jusqu'à la fin du XVIII^{e} siècle
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Tige, long. : 25 cm
Tige, épais. max. : 1,4 cm
Partie fichée, long.: 9 cm

4.1.3 Description : Crochet fiché, de section carrée. Objet type.

(Illustration 46a)

Tige de section carrée, recourbée en forme de "J" fichée. L'une des extrémités est courbe et ses côtés sont convergents vers la pointe. Cette dernière est incomplète. L'autre extrémité est pliée à angle droit vers l'extérieur; ses côtés sont aussi convergents vers la pointe (partie fichée). Cette dernière se termine par ce qui semble être un arrondi. Cette partie horizontale du crochet

4.1.3 Description (suite) : sert de mode d'ancrage. On remarque la présence de ce qui semble être une bande de métal soudée au premier tiers de la tige horizontale. On croit que cela a été placé en guise de renforcement.

Utilisation: Crochet mural de grosse dimension sûrement utilisé pour des pièces assez massives.

4.2 Posé en applique

. Avec platine de fixation

Numéro de l'artefact : 1QU-2293-3-1X1-173
Localisation : Maison Morin
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Tige, haut. tot. : 12,5 cm
épais. max. : 1,2 cm
Applique, long. : 4,5 cm
larg. max.: 4 cm

4.2.1 Description : Crochet posé en applique, avec platine de fixation. Objet type.

(Illustration 46c)

Vue de côté:

Tige de section circulaire recourbée en forme de "U", s'amincissant vers la pointe; cette dernière semble être droite. A l'autre extrémité, on remarque un décrochement (à angle droit) de la tige pour former l'applique qui sert de mode d'ancrage au crochet. L'applique (qui est incomplète) est de forme ovale et percée de trois trous de fixation de forme circulaire irrégulière disposée en triangle.

Utilisation: crochet de support, de moyenne dimension.

. Sur platine de fixation

Numéro de l'artefact : 1QU-2153-IIIT3-2127
Localisation : Maison Paradis
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Haut. tot. : 7 cm
Tige, épais. max.: 0,08 cm

4.2.2 Description : Crochet posé en applique, sans platine de fixation. Objet type.

Vue de côté:

Pièce en forme de "ì" posée en applique. La tige de section rectangulaire aplatie va en s'amincissant vers ses extrémités. La pointe est large et pointue. L'autre extrémité du crochet va légèrement en s'aplatissant pour former l'applique. Cette dernière (incomplète) semble être de forme circulaire et est percée d'un seul trou de fixation.

Utilisation: crochet de support d'assez petite dimension.

4.3 Amovible

Numéro de l'artefact : 1QU-2289-71
Localisation : Maison Chevalier
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. tot. : 12 cm
Tige, épais. max.: 0,08 cm

4.3.1 Description : Crochet amovible. Objet type.

(Illustration 46b)

Tige de section circulaire recourbée à ses deux extrémités en forme de "S". Les deux extrémités se terminent en pointe aiguë et sont d'inégales largeurs (courbure) par rapport à la tige centrale.

Utilisation: crochet amovible de moyenne dimension, utilisé pour de multiples usages.

5.0 ETRIER

5.1 Fiché

Numéro de l'artefact : 1QU-2277-1G3-215
Localisation : Maison Amiot
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé et courroie de métal
Dimensions : Tige, long. tot. : 14,5 cm
diam. max. : 1,6 cm
Courroie, long. tot.: 13,5 cm
larg. max.: 2,5 cm

5.1.1 Description : Etrier fiché. Objet type.

(Illustration 48a)

Pièce en forme de "U" fichée et composée de deux parties: la courroie et la tige. De section rectangulaire aplatie et aux côtés droits, la courroie est recourbée en forme de "U". Les deux extrémités de cette courroie sont manquantes. Présence de quatre trous de fixation disposés par couple, de part et d'autre de la courroie, et rattachés ensemble par ce qui semble être deux rivets. Ces derniers paraissent être forgés. Une tige de section circulaire à pointe aiguë, posée perpendiculairement par rapport à l'axe de la courroie, sert de mode d'ancrage à la pièce. Cette tige a été soudée à l'intérieur de la pièce.

Utilisation: pour renforcir une pièce de bois.

5.2 Posé en applique

. Avec bras de fixation repliés

Numéro de l'artefact : 1QU-2130-V-2-3-2210
Localisation : Maison Dupont-Renaud
Provenance archéologique: XIX^{e} siècle
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Corps, long. : 9,5 cm
haut. : 1,5 cm
Bras, long. : 6 cm
larg. max.: 1,5 cm

5.2.1 Description : Etrier posé en applique avec bras de fixation repliés - avec ses vis. Objet type.

(Illustration 48b)

Vue de haut:

Bande en forme de "U" posée en applique. Le corps (sommet) de l'étrier est de section rectangulaire étroite et ses côtés sont droits sur toute la longueur. Sa position est oblique par rapport au reste de l'objet. Les bras (tiges) parallèles l'un à l'autre sont de section rectangulaire aplatie et les côtés sont aussi droits sur toute la longueur. Ses bras sont tournés, repliés, à angles presque droits et disposés perpendiculairement par rapport au corps de la tige. Présence de deux trous de fixation, de forme circulaire et fraisés à l'avant, sur chacun des bras.

. Avec anneaux de fixation

Numéro de l'artefact : 151QU-883A-972
Localisation : Habitation de Champlain
Provenance archéologique: Contexte français - 1633 à 1688
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Tige, long. tot. : 17cm
Anneaux, diam. int. de l'oeil: 4,3 cm
épais. max. : 1,3 cm

5.2.2 Description : Etrier posé en applique avec anneaux de fixation. Objet type.

(Illustration 48g)

Barre (formant un bras) de section rectangulaire aplatie et percée de deux trous de fixation de forme circulaire. L'extrémité de ce bras se termine par un anneau de section carrée. Au côté opposé, la barre se replie à angle droit formant ainsi le début du sommet. Entier, l'étrier devait se présenter comme suit: une pièce linéaire en forme de "U" posée en applique.

6.0 SUPPORT DE GOUTTIÈRE

6.1 En forme de "J"

Numéro de l'artefact : 1230-282-73
Localisation : Maison Pagé-Quercy
Provenance archéologique : Remblai de la fin du XIX^{e} siècle
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. tot. : 17,3 cm
Tige, larg. max. : 2 cm
Crochet, larg. max. : 1,6 cm

6.1.1 Description : Support de gouttière en forme de "J" fiché (avec tige de forme triangulaire et de section rectangulaire aplatie et crochet de section rectangulaire aplatie en Objet tige.

(Illustration 50H)

Pièce en forme de "J" fiché:

Vue de haut:

Tige de forme triangulaire et de section rectangulaire aplatie dont les côtés convergent sur toute la longueur vers la pointe. Cette dernière semble être arrondie. A l'un des angles supérieurs du triangle, la tige se poursuit et sa section devient rectangulaire étroite aux côtés droits. Cette partie est recourbée de façon à former un crochet de support. La pointe de cette extrémité est carrée.

Utilisation: pour tuyau de descente.

Variation

Numéro de l'artefact : 1081-2129-70
Localisation : Maison L. Beaudoin
Provenance archéologique : Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. tot. : 16 cm
Tige, larg. max. : 1,9 cm
Crochet, larg. max. : 1,3 cm

6.1.1.1 Description : Support de gouttière en forme de "J" fiché (avec tige de section en de forme triangulaire et crochet de section hémisphérique.

(Illustration 48E)

6.1.1.1 Description (suite) : Variation au niveau de la partie de la tige et du crochet. La tige est de section de forme triangulaire, alors que le crochet est pour sa part de section hémisphérique.

Numéro de l'artefact : 10G-2288-27
Localisation : Maison Leduc
Provenance archéologique : Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. tot. : 17 cm
Tige, larg. max. : 1,9 cm
Crochet, larg. max. : 1 cm

6.1.2 Description : <u>Support de gouttière en forme de "J" fiché (avec tige de forme triangulaire et de section rectangulaire) et crochet de section triangulaire.</u>

Variation au niveau de la partie de la tige et du crochet. La tige est de forme triangulaire et de section rectangulaire concave, alors que le crochet pour sa part est de section triangulaire aux rives concaves; de plus, il est enduit.

6.2 <u>À charnière</u>

Numéro de l'artefact : 10G-2288-18
Localisation : Maison Leduc
Provenance archéologique : Sans contexte
Matériau : Fer forgé et fonte
Dimensions : Long. tot. : 22 cm
Tige, long. : 13 cm
Anneau, diam. int. : 8 cm
Épais. max. : 1,6 cm

6.2.1 Description : <u>Support de gouttière à charnière. Objet type.</u>

(Illustration 48c)

Pièce fichée composée de deux parties et de trois morceaux. La principale partie est une tige de section carrée, aux côtés convergents vers la pointe arrondie; cette dernière sert de mode d'ancrage à la pièce. La tige est soudée (à la forge) à une autre tige de section hémisphérique en forme de demi-cercle. À l'une des extrémités du demi-cercle, la tige est recourbée à angle droit et

6.2.1 Description (suite) : out de section rectangulaire aplatie. Cette partie est percée d'un trou de fixation de forme circulaire. L'autre extrémité se termine par un charnon. Le second demi-cercle complétant la figure est une réplique du premier. Un rivet sert de broche à la charnière. Une vis papillon vient fixer ces deux parties et sert de vis d'ajustement au diamètre du support.

Utilisation: pour tuyau de descente.

6.3 <u>En forme de crochet</u>

Numéro de l'artefact : [illegible]
Localisation : Maison Paradis
Provenance archéologique: Plancher et remblai datant de la fin du XIX^e siècle
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Première tige, long. tot.: 73 cm
Deuxième tige, long. tot.: 46 cm
Crochet, haut. : 17,5 cm

6.3.1 Description : <u>Support de gouttière en forme de crochet, de section rectangulaire aplatie. Double tige.</u>

(Illustration 59a)

Crochet fiché rattaché à deux tiges. Barre de section rectangulaire aplatie aux côtés légèrement convergents vers la pointe. Cette dernière se termine par un arrondi. L'autre extrémité est recourbée à angle droit vers le haut; elle est aussi de section rectangulaire aplatie. Au sommet, elle est recourbée sur elle-même vers l'extérieur. Cet angle sert de point d'appui à la gouttière. À cette extrémité, une autre tige est soudée (à la forge) sous la première et forme une tige de renforcement plus courte que la précédente. Dès le début, elle se détache de la première et continue dans un axe oblique par rapport à l'axe horizontal de la première barre. Vers la fin, elle revient dans un axe parallèle à la première tige. Elle est de section rectangulaire aplatie et ses côtés sont aussi légèrement convergents vers la pointe. Cette dernière se termine droite.

<u>Variation</u>

Numéro de l'artefact : [illegible]
Localisation : Maison [illegible]
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Première tige, long. tot.: 48 cm
Deuxième tige, long. tot.: 38 cm
Crochet, haut. : 8 cm

6.3.2.2 Description : <u>Support de quenouille [illegible], de section carrée. [illegible]</u>

Variation mineure au niveau de la section des deux tiges qui sont de section carrée. De plus, on remarque la présence de ce qui semble être des bavures sur la deuxième tige.

7.0 PIÈCE DE SUPPORT

7.1 En forme de "S" fiché

Numéro de l'artefact	:	VDI-2126-102
Localisation	:	Maison Charest
Provenance archéologique	:	Sans contexte
Matériau	:	Fer forgé
Dimensions	:	Long. tot.: 32 cm Larg. max.: 3 cm

7.1.1 Description : Pièce de support en forme de "S" fiché, objet type.

(Illustration 50E)

Pièce fichée en forme de "S". Bande de section rectangulaire aplatie dont les côtés sont droits sur toute la longueur. Cette pièce a été repliée à angle droit à quatre reprises, épousant ainsi la forme du "S". L'une des extrémités, de forme triangulaire aplatie, sert de mode d'ancrage à la pièce. L'autre extrémité est courte et légèrement recourbée sur elle-même vers l'extérieur. Cette extrémité sert de point d'appui de la pièce à supporter.

V

LES SYSTÈMES DE PROTECTION
LES SYSTÈMES DE COMMUNICATION
LES OBJETS NON-IDENTIFIÉS

1.0 SYSTEMES DE PROTECTION

. Défense de soupirail

. Fichée

Numéro de l'artefact : 1QU-2149-170
Localisation : Maison Dumont
Provenance archéologique: Contexte français - Objets divers avec matériel du milieu du XVIII^{e} siècle
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. tot. : 47,5 cm
Epais. max.: 1,6 cm

1.1 Description : Défense de soupirail fichée. Objet type.

(Illustration 51c)

Bande de fer forgé, de section rectangulaire aplatie, avec un décrochement recourbé et pointu en sens inverse de chaque côté du corps de l'objet. Les extrémités de l'objet se terminent par un mamelon de section circulaire, permettant d'insérer la pièce par le haut et par le bas dans la maçonnerie.

. Posée en applique

Numéro de l'artefact : 151QU-1B3-35
Localisation : Habitation de Champlain
Provenance archéologique: XIX^{e} et XX^{e} siècle
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Long. tot. : entre 64,8 et 69,5 cm
Epais. max.: entre 6 et 7 cm

1.2 Description : Défenses de soupirail posées en applique. Objets types. (Au nombre de 5)

(Illustration 51b)

Bandes de fer forgé, de section rectangulaire aplatie, avec quatre décrochements recourbés et pointus. Sur un des côtés, deux de ces décrochements sont disposés en forme de corne, formant ainsi un "C". Ils sont placés vers le centre de la pièce. Les deux autres décrochements, placés sur le côté opposé aux deux premiers, sont disposés à chaque extrémité de l'objet et recourbés en sens inverse.

2.0 SYSTEMES DE COMMUNICATION

. Sonnette à chaîne

Numéro de l'artefact : 1QU-2287-1K3-50
Localisation : Maison Du Roy
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Alliage cuivreux
Dimensions : Platine, haut.: 14,5 cm
larg.: 4 cm
Cuve, haut. : 9,5 cm
larg. : 2,6 cm
Roulette, dia.: 4,5 cm

2.1 Description : Sonnette à chaîne. Objet type.

(Illustration 51e)

Vue de face, dans un axe vertical:

Pièce posée en applique. Platine de forme rectangulaire, percée de deux trous de fixation de forme circulaire, fraisés à l'avant et disposés au centre des extrémités supérieures et inférieures. La plaque est moulée et forme une dépression en forme de cuve. Cette dernière est placée dans le même axe vertical que la plaque. Les extrémités de cette dépression (cuve) sont en volute à bouts arrondis. La cuve a les parois obliques et son fond est rattaché aux parois par dix ergots disposés de part et d'autre des parois de la plaque. Elle est percée d'une fente de forme rectangulaire. L'une des extrémités de la fente se termine par un rectangle disposé perpendiculairement à l'axe de la fente et l'autre se termine par un autre rectangle qui lui est plus étroit que la largeur de la fente.

Vue de dos, dans un axe vertical:

La cuve est concave. Présence de deux attaches de forme circulaire tronquée et moulées à même le couvercle de la cuve. Ces attaches servent de mode d'attache au mécanisme de la sonnette. Ce dernier est formé d'une roulette rivetée aux attaches. Une bande de

2.1 Description (suite) : section rectangulaire aplatie fait la demie du pourtour de la roulette. A cette bande, vient se joindre une deuxième bande, de même section que la première, mais plus large. Elle vient se joindre à la première, complétant ainsi le pourtour de la roulette. A cette demi-bande, est rattachée une languette formant une sorte de poucier servant à actionner le mécanisme. On remarque, à l'extrémité inférieure du poucier. le début d'une chaîne formée de quatre chaînons. Cette chaîne est fixée au poucier.

Dans une vue de dos et dans un axe vertical, on remarque une inscription disposée à la rive supérieure du côté gauche: "5375".

3.0 OBJETS NON-IDENTIFIES

Numéro de l'artefact : 1QU-2289-46
Localisation : Maison Chevalier
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Tige, long. : 16 cm
Bande, long. : 10 cm
larg. max.: 2,6 cm

3.1 Description : Objet non-identifié.

Pièce en forme de "L" fichée. La tige principale est de section circulaire et se termine par ce qui semble être une pointe. Cette partie de l'objet est incomplète. L'autre extrémité de la tige a subit un aplatissement et devient de section rectangulaire aplatie, ce qui forme un décrochement à angle obtus. Une autre mince bande de métal, de section rectangulaire aplatie, vient se souder perpendiculairement à la tige principale. Elle est percée de deux trous de fixation de forme circulaire irrégulière. Cette partie de l'objet est aussi incomplète.

Numéro de l'artefact : 1QU-2277-1H-37
Localisation : Maison Amiot
Provenance archéologique: Sans contexte
Matériau : Fer forgé
Dimensions : Tige, long. : 27 cm
Fourchon, long. du plus long: 5,5 cm
Partie fichée, long. : 8 cm

3.2 Description : Objet non-identifié.

(Illustration 51d)

Pièce fichée à trois fourchons. Le corps, de section rectangulaire aplatie, se termine à chaque extrémité par une pointe (fourchon) aux côtés convergents. Ces dernières sont repliées à angle droit. Au centre de cette pièce, a été soudée, possiblement par en-dessous, une tige posée perpendiculairement par rapport à l'axe de la tige centrale. Cette tige est aussi de section rectangulaire aplatie et se termine en pointe aux deux extrémités. L'une des pointes tient lieu de fourchon et l'autre de fiche (mode d'ancrage). Cette pièce est de forme peu commune.

APPENDICE II

TABLEAUX SELON LES DIFFÉRENTES CLASSIFICATIONS FONCTIONNELLES

TABLEAU I - LES SYSTEMES DE FERMETURE

PROVENANCE	CROCHET						MORAILLON	TOURNIQUET				LOQUET						TOTAL
	Plat	Relevé			Elément Piton		En forme de "8"	En "S"		Linéaire		Loquet poucier	Eléments					
		Section carrée	Section rectangulaire	Section circulaire	Tige demi-circulaire	Indéterminé		Section étroite	Section large	Forme de spatule	Avec poignée		Levier	Mentonnet	Clenche	Poignée	Crampon	
1Q0-26																1		1
1Q0-25			1															1
1Q0-2112 Maison Estèbe								1										1
1Q0-2127 Maison Lahey	1																	1
1Q0-2128 Maison C. Beaudoin														1				1
1Q0-2129 Maison L. Beaudoin																1		1
1Q0-2130 Maison Dupont-Renaud											1				2			3
1Q0-2131 Est Batterie Royale		1																1
1Q0-2137 Maison Jardin															1			1
1Q0-2143 Maison Fornel				1														1
1Q0-2148 Maison Le Picart				1	1													2
1Q0-2149 Maison Dumont							1						1					2
1Q0-2153 Maison Paradis				2		/1?*										2	1	5/1*
1Q0-2212 Maison Gaillard-Soulard																1		1
1Q0-2213 Maison Landron		1																1

(*) La diagonale indique que l'objet est incomplet. Exemple: 34/1, indique 34 entiers et 1 fragmentaire.
Le point d'interrogation indique que l'identification est incertaine.

TABLEAU I – LES SYSTÈMES DE FERMETURE

PROVENANCE	CROCHET						MORAILLON	TOURNIQUET				LOQUET						TOTAL
	Plat	Bouclé			Élément		En forme de "8"	En "S"		Lunulaire		Loquet poucier	Éléments					
		Section carrée	Section rectangulaire	Section circulaire	Tige semi-circulaire	Indéterminé		Section étroite	Section large	Forme de spatule	Avec poignée		Levier	Mentonnet	Clenche	Poignée	Crampon	
1680-2200 Maison Chevalier															2			2
1680-2202 Maison Sagot-Rival												1						1
1680-2201 Maison Mahieu																	1	1
1700B Maison Busière									1	1						1	1	4
1750B Habitation de Champlain												1		1		1		3
TOTAL	1	2	1	4	1	/1	1	1	1	1	1	2	1	2	3	7	3	34/1

TABLEAU I — LES OUTRAGES AU PUDEUR

PRÉVENUS	GARÇONS				GENRES												TOTAL
	N. trigé-	N. trigé-	Indéfi-	Ensemble	N. correctionnels	N. criminels	Ensemble										
														Viols			
					Ag. forme	Ag. forme			Excitation	Attentat	Viol	Outrage	Ag. 1 à 5	Ag. 6 à 10	Ag. 11 à 15	Ag. 16 à 18	
ABA-2136 Mariano Clarence	1																1
ABA-2137 Mariano Julien																	
ABA-2139 Mariano Théodore																	
ABA-2140 Mariano Eugénie-Rosalie							1	1	1			1	1				4
ABA-2141 Marivat Cyrille															1		1
ABA-2146 Marjeau Jean Alexandre										1	1						2
ABA-2141 Marjeau N.-D., dite Clémentine																	
ABA-2147 Marjeau Marie-Joseph-Valéry																	
ABA-2149 Marjeau Le Floch									1								1
ABA-2145 Marjeau Romain																1	1
ABA-2152 Marjeau Jean-Marie			1	1										1			2
ABA-2151 Marjeau Théophile	1	1										1	1	1			4

[illegible]

[illegible]	[illegible]				[illegible]													[illegible]
																[illegible]		
[illegible]																		
[illegible]																		
[illegible]															

Таблица 1 — [illegible]

[illegible]	[illegible]																Total
	[illegible]				[illegible]			[illegible]				[illegible]					
					[illegible]			[illegible]			[illegible]			[illegible]			
	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
[illegible]					0							0					0
[illegible]												0					0
[illegible]																	
[illegible]										0		0					0
[illegible]									0						0		0
[illegible]																	
[illegible]				0													0
[illegible]															0		0
[illegible]																	
[illegible]											0		0				0
[illegible]																	
[illegible]	0	0					0				0		0				0
[illegible]															0		0
[illegible]						0											0

TABLEAU I - LES SYSTEMES DE FERMETURE

PROVENANCE	VERROU													TOTAL
	Sans ressort			Avec ressort						Eléments				
				Tige carrée			Tige rectangulaire			Crampon		Pêne	Poignée	
	Verrou cylindrique	Verrou à cylindre	Verrou à pêne rectangulaire	0 à 15 cm	15 à 30 cm	30 à 40 cm	0 à 20 cm	20 à 35 cm	35 à 50 cm	En forme de "L"	En forme de "U"			
1QU-2278 Maison Langlois														
1QU-2289 Maison Chevalier		1						1						2
1QU-2292 Maison Segot-Riel									3	1				4
109QU Maison Tourangeau												1		1
132QU Maison Estèbe												1		1
133QU Maison Boissonneault												1		1
134QU Maison Pagé-Quercy							1							1
TOTAL	1	2	1	1	1	1	2	2	5	3	5	3	3	30

TABLEAU II - LES FERRURES DE ROTATION

PROVENANCE	GOND									PENTURE							CHARNIÈRE								TOTAL
	Simple en forme de "L"		À repos en forme de "L"				À motif queue de poisson	À motif moustache	Lindaire								À l'horizontale				En forme de "T"		À vase		
	Fiché simple	À maçonnerie	Fiché simple	À maçonnerie	Vissé	Posé en applique	Posé en applique			Fer de lance	Queue de poisson	Disque	Carrée aux angles tronqués	Triangulaire ondulée	Avec manchon	Motif indéterminé	Fleur de lis	Moustache	Queue de poisson	Motif indéterminé	Disque	Sans motif	Motif floral	Penture ou charnière	
1QU-17											1														1
1QU-19			1																						1
1QU-20	1																								1
1QU-21	1																								1
1QU-23	1																								1
1QU-27			/1																						/1
1QU-37											1														1
1QU-38																								1	1
1QU-2126 Maison Charest		2	2									2													6
1QU-2127 Maison Leber			1	1																					2
1QU-2129 Maison L. Beaudoin	/2															/1									/3
1QU-2136 Maison des Jésuites			1																	/1					1/1
1QU-2141 Église N.D. des Victoires	1																								1
1QU-2143 Maison Fornel						1								2											3

TABLEAU II - LES FERRURES DE ROTATION

PROVENANCE	GOND									PENTURE							CHARNIERE								TOTAL
	Simple en forme de "L"		A repos en forme de "L"				A motif queue de poisson	A motif moustache	Linéaire								A l'horizontale				En forme de "T"		A vase		
	Fiché simple	A maçonnerie	Fiché simple	A maçonnerie	Vissé	Posé en applique	Posé en applique			Fer de lance	Queue de poisson	Disque	Carrée aux angles tronqués	Triangulaire ondulée	Avec mamelon	Motif indéterminé	Fleur de lys	Moustache	Queue de poisson	Motif indéterminé	Disque	Sans motif	Motif floral	Penture ou charnière	
1QU-2145 Maison Jérémie						1																			1
1QU-2148 Maison Le Picart	1	1																							2
1QU-2149 Maison Dumont	2						1	1								/1	1	1	1						7/1
1QU-2150 Maison Milot							2				1					/1								1	4/1
1QU-2153 Maison Paradis	2/1		5/1		2					1				1	2	/1									13/3
1QU-2277 Maison Amiot	2																								2
1QU-2288 Maison Leduc	1																				1	1			3
1QU-2289 Maison Chevalier	1/2															/2									1/4
1QU-2292 Maison Sagot-Niel	1?/1		1										1								1		1		4+1?/1
1QU-2293 Maison Maheu	/1		1				1																		2/1
1QU-2294 Maison Couillard	1																								1
109QU Maison Tourangeau																/1									/1
132QU Maison Estèbe										1						/1					1				2/1
133QU Maison Boisseau										2															2
134QU Maison Pagé-Quercy	1																								1

TABLEAU II - LES FERRURES DE ROTATION

PROVENANCE	GOND									PENTURE							CHARNIERE								TOTAL
	Simple en forme de "L"		A repos en forme de "L"				A motif queue de poisson	A motif moustache	Linéaire								A l'horizontale				En forme de "T"		A vase		
	Fiché simple	A maçonnerie	Fiché simple	A maçonnerie	Vissé	Posé en applique	Posé en applique			Fer de lance	Queue de poisson	Disque	Carrée aux angles tronqués	Triangulaire ondulée	Avec manelon	Motif indéterminé	Fleur de lys	Moustache	Queue de poisson	Motif indéterminé	Disque	Sans motif	Motif floral	Penture ou charnière	
151QU Habitation de Champlain	1																								1
170QU Maison Lacetière																						1			1
TOTAL	16+1?/7	2	13/2	1	2	1	4	1	1	4	3	2	1	3	2	/8	1	1	1	/1	3	2	1	2	67+1?/18

TABLEAU III - LES FIXATIONS

PROVENANCE	PATTE											TIRANT			CRAMPON		FER D'ANGLE		BOULON	VIS	TOTAL
	Patte à tête repliée								A tête droite			En "S"	En "T"		En forme de "⊔"		Equerre	Tasseau			
	Large				Etroite																
	Triangulaire	Disque	Avec décrochement	Indéterminée	Rectangulaire	Triangulaire	Fer de lance	Indéterminée	Triangulaire	Disque	Indéterminée		De section étroite	De section large	De section étroite	De section large					
1QU-14							1														1
1QU-22									1												1
1QU-24				1																	1
1QU-34										1											1
1QU-36		/1																			/1
1QU-2126 Maison Charest			2						2			1									5
1QU-2127 Maison Leber	2/1	1					1	1		2											7/1
1QU-2129 Maison L. Beaudoin	1				1		3		4	5	1		1					1			17
1QU-2130 Maison Dupont-Renaud				1				1						1							3
1QU-2131 Marché Finlay		1																			1
1QU-2136 Maison des Jésuites								3									2				5
1QU-2148 Maison Le Picart					2	2		2	1	1											8
1QU-2152 Maison Dunière															1						1
1QU-2153 Maison Paradis	/1				2		2	2	2	2	3								1	2	16/1
1QU-2212 Maison Gaillard									1												1

TABLEAU III - LES FIXATIONS

PROVENANCE	PATTE											TIRANT			CRAMPON		FER D'ANGLE		BOULON	VIS	TOTAL
	Patte à tête repliée								A tête droite			En "S"	En "T"		En forme de "⊔"		Equerre	Tasseau			
	Large				Etroite																
	Triangulaire	Disque	Avec décrochement	Indéterminée	Rectangulaire	Triangulaire	Fer de lance	Indéterminée	Triangulaire	Disque	Indéterminée		De section étroite	De section large	De section étroite	De section large					
1QU-2277 Maison Amiot											1										1
1QU-2287 Maison Du Roy	1																	1	1		3
1QU-2288 Maison Leduc	3								1	3											7
1QU-2289 Maison Chevalier		1								3											4
1QU-2293 Maison Maheu								3													3
132QU Maison Estèbe	4			/1					1										2	3	10/1
133QU Maison Boisseau		1																			1
134QU Maison Pagé-Quercy (CeEt-18)	1						1			2	2								1		7
151QU Habitation de Champlain										1						1					2
TOTAL	12/2	4/1	2	2/1	5	2	8	8	13	20	11	1	1	1	1	1	2	2	5	5	106/4

TABLEAU IV - TYPOLOGIE DES CLOUS

PROVENANCE	TYPES DE CLOUS																									CHRONOLOGIE					MESURES			TOTAL
	A.1.W.22	A.1.X.23	A.1.Y.23	A.2.X.21	A.2.X.22	A.2.X.23	A.2.Y.23	A.3.X.22	A.3.X.23	A.4.X.21	A.4.X.22	A.4.X.23	A.5.X.23	A.6.W.23	A.6.X.22	A.6.X.23	A.6.Y.23	A.7.W.23	A.7.X.21	A.7.X.22	A.7.X.23	A.8.X.21	A.8.X.22	B.4.Y.21	C.3.Y.21	E.6.W.22	·-?	1608-1760	1760-1820	1820-1900	1900 à nos jours	Sans contexte Autre	3 à 10 cm	10 à 30 cm	30 cm et +	
1QU-13						10																				1					10		10		10
1QU-25																								1							1	1			1
1QU-29																												1				1			1
1QU-30						1																									1		1		1
1QU-31																										1					1		1		1
1QU-32								1																							1		1		1
1QU-2125 Maison St-Amant			1	1	1	2																			1	3				1	8		9		9
1QU-2126 Maison Charest	1				2																										3	1	2		3
1QU-2127 Maison Leber					6				1			4								1						2					14	2	12		14
1QU-2129 Maison L. Beaudoin								1																							1		1		1
1QU-2130 Maison Dupont-Renaud																		1							2	2	2	1	2			4	1		5
1QU-2131 Marché Finlay																										2					2	2			2
1QU-2134-35 Batterie Royale					1	1								1																	3			3	3
1QU-2136 Maison des Jésuites								1			2			1											2	3	4	2	3			3	4	2	9
1QU-2137 Batterie Royale						3																									3		3		3
1QU-2143 Maison Fornel						2									3																5	3	2		5

TABLEAU IV - TYPOLOGIE DES CLOUS

PROVENANCE	TYPES DE CLOUS																											CHRONOLOGIE					MESURES			TOTAL
	A.1.W.22	A.1.K.23	A.1.T.23	A.2.K.21	A.2.K.22	A.2.K.23	A.2.T.23	A.3.K.22	A.3.K.23	A.4.K.21	A.4.K.22	A.4.K.23	A.5.K.23	A.6.W.23	A.6.K.22	A.6.K.23	A.6.T.23	A.7.W.23	A.7.K.21	A.7.K.22	A.7.K.23	A.8.K.21	A.8.K.22	B.4.T.21	C.3.T.21	E.6.W.22	?	1608-1760	1760-1820	1820-1900	1900 à nos jours	Sans contexte Autre	3 à 10 cm	10 à 30 cm	30 cm et +	
1QU-2145 Maison Jérémie						1																			1					2			2		2
1QU-2148 Maison Le Picart																											1					1	1			1
1QU-2149 Maison Dumont																											2					2	2			2
1QU-2151 Maison Du Porche					1														1													2	2			2
1QU-2153 Maison Paradis				2	4	1					2	1	8	1				1		2	1						9			2	9	21	2	28	2	32
1QU-2277 Maison Amiot														1						8					1					1		9		5	5	10
1QU-2287 Maison Du Roy																							1									1		1		1
1QU-2288 Maison Leduc					1																											1		1		1
1QU-2289 Maison Chevalier			1		2			1			2												1				1					8	6	2		8
1QU-2292 Maison Morin																										1										
1QU-2292 Maison Maheu					1																						1					2		2		2
1QU-2294 Maison Davaine		1																			1											2		2		2
109QU Maison Tourangeau		1													1					1					1		1			2		3	1	4		5
117QU Quai Champlain																											3					3		2	1	3
119QU Quai Champlain						1																										1		1		1
120QU Ilôt 9 tranchée																											1					1		1		1
132QU Maison Estèbe			2		3	1								1			1				3					1	1	3		3	5	7	4	1	12

TABLEAU IV - TYPOLOGIE DES CLOUS

PROVENANCE	TYPES DE CLOUS																														CHRONOLOGIE					MESURES			TOTAL
	A.1.W.22	A.1.B.22	A.1.B.23	A.2.B.21	A.2.B.22	A.2.B.23	A.3.B.22	A.3.B.23	A.4.B.21	A.4.B.22	A.4.B.23	A.5.B.23	A.6.W.23	A.6.B.22	A.6.B.23	A.6.T.23	A.7.W.23	A.7.B.21	A.7.B.22	A.7.B.23	A.8.B.21	A.8.B.22	B.4.T.21	C.3.T.21	E.6.W.22	?	1608-1760	1760-1820	1820-1900	1900 à nos jours	Sans contexte datant	2 à 10 cm	10 à 30 cm	+ de 30 cm	
1608 (CeEt-16) Maison Pagé-Querry		3			1	2		1				1							1			1		1	1		1	5	1		6	4	9		13
1608 Habitation de Champlain		6			1	1		1		1	2				1			2	5							27	35			5	6	21	23		44
CeEt-16 Maison Filion																			1									1				1			1
TOTAL	1	9	4	3	24	25	1	6	1	1	12	1	9	5	4	1	1	2	6	20	3	1	2	2	9	1	62	63	13	14	17	127	68	36	16	216

TABLEAU V - DESCRIPTION DES CLOUS

TYPOLOGIE DESCRIPTIVE DES CLOUS					
Quantité	Fabrication	Tête	Tige	Pointe	Code*
1	Forgé	Carrée plate	Circulaire	Pointue	A.1.V.22
9	Forgé	Carrée plate	Carrée	Aplatie	A.1.X.23
4	Forgé	Carrée plate	Rectangulaire	Aplatie	A.1.Y.23
3	Forgé	Carrée concave	Carrée	Carrée	A.2.X.21
24	Forgé	Carrée concave	Carrée	Pointue	A.2.X.22
25	Forgé	Carrée concave	Carrée	Aplatie	A.2.X.23
1	Forgé	Carrée concave	Rectangulaire	Aplatie	A.2.Y.23
6	Forgé	Rectangulaire plate	Carrée	Pointue	A.3.X.22
1	Forgé	Rectangulaire plate	Carrée	Aplatie	A.3.X.23
1	Forgé	Rectangulaire concave	Carrée	Carrée	A.4.X.21
12	Forgé	Rectangulaire concave	Carrée	Pointue	A.4.X.22
1	Forgé	Rectangulaire concave	Carrée	Aplatie	A.4.X.23
9	Forgé	Rectangulaire avec décrochement	Carrée	Aplatie	A.5.X.23
5	Forgé	Circulaire plate	Circulaire	Aplatie	A.6.V.23
4	Forgé	Circulaire plate	Carrée	Pointue	A.6.X.22
1	Forgé	Circulaire plate	Carrée	Aplatie	A.6.X.23

La combinaison des trois éléments descriptifs de la tête, de la tige et de la pointe, a permis d'élaborer cette typologie. N'ont été retenus que les clous entiers pour cette étude.

(*) Le code se lit comme suit: Le lettre "A" indique que le clou est forgé.
Les chiffres 1 à 6 décrivent sa tête.
Les lettres X, Y et V, la section de sa tige.
Enfin, les chiffres 21, 22 et 23 décrivent sa pointe.

TABLEAU V - DESCRIPTION DES CLOUS

TYPOLOGIE DESCRIPTIVE DES CLOUS					
Quantité	Fabrication	Tête	Tige	Pointe	Code*
1	Forgé	Circulaire plate	Rectangulaire	Aplatie	A.6.Y.23
2	Forgé	Circulaire concave	Circulaire	Aplatie	A.7.W.23
6	Forgé	Circulaire concave	Carrée	Carrée	A.7.X.21
20	Forgé	Circulaire concave	Carrée	Pointue	A.7.X.22
3	Forgé	Circulaire concave	Carrée	Aplatie	A.7.X.23
1	Forgé	Circulaire "en rose"	Carrée	Carrée	A.8.X.21
2	Forgé	Circulaire "en rose"	Carrée	Pointue	A.8.X.22
2	Découpé, à tête forgée	Rectangulaire concave	Rectangulaire	Carrée	B.4.Y.21
9	Découpé	Rectangulaire plate	Rectangulaire	Carrée	C.3.Y.21
1	Tréfilé	Circulaire plate	Circulaire	Pointue	E.6.W.22
62		Indéterminée	Indéterminée	Indéterminée	?
TOTAL 109					

La combinaison des trois éléments descriptifs de la tête, de la tige et de la pointe, a permis d'élaborer cette typologie. N'ont été retenus que les clous entiers pour cette étude.

(*) Le code se lit comme suit: La lettre "A" indique que le clou est forgé.
Les chiffres 1 à 8 décrivent sa tête.
Les lettres X, Y et W, la section de sa tige.
Enfin, les chiffres 21, 22 et 23 décrivent sa pointe.

| | | |

TABLEAU VII

LES SYSTEMES DE PROTECTION

LES SYSTEMES DE COMMUNICATION

LES OBJETS NON-IDENTIFIES

PROVENANCE	SYSTEME DE PROTECTION	SYSTEME DE COMMUNICATION	OBJET NON-IDENTIFIE	TOTAL
1QE-2149 Maison Dumont	1			1
1QE-2277 Maison Amiot			1	1
1QE-2287 Maison Du Bay		1		1
1QE-2289 Maison Chevalier			1	1
151 QE Habitation de Champlain	1			1
TOTAL	2	1	2	5

APPENDICE III

LISTE DRESSÉE PAR SITE DES ARTEFACTS RETENUS POUR L'ÉTUDE [1]

(1) Il s'agit ici d'une liste exhaustive d'artefacts se rapportant à la quincaillerie d'architecture de Place-Royale.

LISTE DES MAISONS SELECTIONNEES POUR L'ETUDE

. Place Royale	(1QU)
. Maison Filion	(CeEt-16)
. Maison Pagé-Quercy	(CeEt-18 et 134QU)
. Maison Tourangeau	(109QU)
. Le quai (boulevard Champlain)	(117QU et 119QU)
. Ilot 9 (tranchée)	(120QU)
. Maison Estèbe	(132QU)
. Maison Boisseau	(133QU)
. Habitation de Champlain	(151QU et 1QU-2141)
. Maison Lacetière	(170QU)
. Maison Estèbe	(1QU-2112-5)
. Maison St-Amant	(1QU-2125)
. Maison Charest	(1QU-2126)
. Maison Leber	(1QU-2127)
. Maison G. Beaudoin	(1QU-2128)
. Maison L. Beaudoin	(1QU-2129)
. Maison Dupont-Renaud	(1QU-2130)
. Marché Finlay	(1QU-2131)
. Batterie Royale - Partie est	(1QU-2133)
. Batterie Royale	(1QU-2134-35)
. Maison des Jésuites	(1QU-2136)
. Maison Jardin	(1QU-2137)
. Maison Fornel	(1QU-2143)
. Maison Jérémie	(1QU-2145)
. Maison Marchand-Dumais	(1QU-2147-S-N)
. Maison Le Picart	(1QU-2148)
. Maison Dumont	(1QU-2149)
. Maison Milot	(1QU-2150)
. Maison du Porche	(1QU-2151)
. Maison Dunière	(1QU-2152)
. Maison Paradis	(1QU-2153)
. Maison Perthuis	(1QU-2154)
. Maison Gaillard-Soulard	(1QU-2212-S-N)
. Maison Landron	(1QU-2213)
. Maison Smith	(1QU-2218)
. Maison Amiot	(1QU-2277)
. Maison Langlois	(1QU-2278)
. Maison Du Roy	(1QU-2287)
. Maison Leduc	(1QU-2288)
. Maison Chevalier	(1QU-2289)
. Maison Sagot-Niel	(1QU-2292.1)
. Maison Morin	(1QU-2292.3)
. Maison Maheu	(1QU-2293-35)
. Maison Davaine	(1QU-2294)

1QU - PLACE-ROYALE - PROVENANCE GÉNÉRALE

. Les systèmes de fermeture

- 1 crochet de fermeture (1QU-35)
- 1 poignée (1QU-36)
- 1 pêne de verrou (1QU-22,37,319)
- 1 crampon de verrou (1QU-29,66)

. Les ferrures de rotation

- 5 gonds (1QU-19,20,21,23,27)
- 2 pentures (1QU-17,37)
- 1 charnière (1QU-38)

. Les fixations

- 5 pattes de scellement (1QU-14,22,24,34,36)
- 15 clous(1)

. Les supports

- 1 tirant de maçonnerie? (1QU-39)
- 1 support de gouttière (1QU-16)

CeEt-16 - MAISON FILION

. Les fixations

- 1 clou (CeEt-16-2A8-56)

CeEt-18 et 134QU - MAISON PAGÉ-QUERCY

. Les systèmes de fermeture

- 1 verrou (134QU-2A2-72)
- 1 poignée de serrure (134QU-2A2-226)

. Les ferrures de rotation

- 1 gond (134QU-7A2-473)

---

(1) Le numéro de catalogue de chaque clou apparaît dans un tableau descriptif manuscrit présentant l'ensemble de la collection des clous. Ce tableau se trouve dans le dossier "Documentation d'appoint" du présent rapport.

. Les fixations

- 7 pattes de scellement (134QU-5A3-740
  134QU-1B2-70
  134QU-7A1-472
  134QU-2A2-74
  134QU-2A2-75
  134QU-5A3-470
  CeEt-18-3X3-2)
- 1 boulon (CeEt-18-3X2-8)
- 13 clous (134QU)
- 11 clous (CeEt-18)

. Les supports

- 1 support de gouttière (134QU-2A2-73)

109QU - MAISON TOURANGEAU

. Les systèmes de fermeture

- 1 pêne de verrou (109QU-1E1-35)

. Les ferrures de rotation

- 1 penture (109QU-1X1-37)

. Les fixations

- 5 clous

117QU et 119QU - LE QUAI (BOULEVARD CHAMPLAIN)

. Les fixations

- 4 clous

120QU - ILOT 9 (TRANCHÉE)

. Les fixations

- 1 clou (120QU-1X1-12)

132QU - MAISON ESTÈBE

. Les ferrures de rotation

- 2 tourniquets (132QU-6B4-267,1895)
- 1 serrure (132QU-6B4-1184)
- 1 entrée de serrure (132QU-6B4-257)
- 3 clés (132QU-6B4-268,284,299)
- 1 poignée (132QU-6B4-302)
- 1 pêne de verrou? (132QU-1H5-307)

. Les ferrures de rotation

- 2 pentures (132QU-6B4-246,312)
- 1 charnière (132QU-6B4-313)

. Les fixations

- 6 pattes de scellement (132QU-1B4-1850,1D4-1848 132QU-6B4-265,297,308, 1849)
- 2 boulons (132QU-6B4-1843,1925)
- 3 vis (132QU-6B4,1844,1894,1922)
- 12 clous

133QU - MAISON BOISSEAU

. Les systèmes de fermeture

- 1 pêne de verrou (133QU-1A8-629)
- 1 pêne de verrou? (133QU-1H5-307)
- 3 clés (133QU-1A7-625,1271 133QU-1A8-944)

. Les ferrures de rotation

- 2 pentures (133QU-1A4-633 133QU-1A3-634)

. Les fixations

- 2 pattes de scellement (133QU-4C2-630 133QU-1A6-657)

. Les supports

- 1 crochet de support (133QU-1A6-653)

151QU et 1QU-2141 - HABITATION DE CHAMPLAIN

. Les systèmes de fermeture

- 1 mentonnet (151QU-5U3-764)
- 1 poignée (151QU-5N3-738)
- 1 pêne de verrou avec son crampon (1QU-2141-AVI-76)

. Les ferrures de rotation

- 2 gonds (1QU-2141-AVI-77
  151QU-1K7-1061)

. Les fixations

- 1 patte de scellement (151QU-5K1-734)
- 1 crampon (151QU-IJ-31)
- 46 clous

. Les supports

- 1 piton avec son anneau (151QU-1K7-973)
- 1 crochet mural (151QU-6S1-737)
- 1 étrier (151QU-8B3a-972)

. Les systèmes de protection

- 5 défenses de soupirail (151QU-1B3-35)

170QU - MAISON LACETIÈRE

. Les ferrures de rotation

- 1 charnière (170QU-1X1-1)

1QU-2112 - MAISON ESTÈBE

. Les système de fermeture

- 1 tourniquet (1QU-2112-5)

1QU-2125 - MAISON ST-AMANT

. Les fixations

- 9 clous

1QU-2126 - MAISON CHAREST

. Les systèmes de fermeture

- 1 cadenas (1QU-2126-sondage 170)

. Les ferrures de rotation

- 3 gonds (1QU-2126-92 à 94)
- 1 penture avec son gond (1QU-2126-95)
- 1 penture (1QU-2126-98)

. Les fixations

- 4 pattes de scellement (1QU-2126-85,90,99,100)
- 1 tirant de maçonnerie (1QU-2126-pavillon 171)
- 3 clous (1QU-2126-79,86,87)

. Les supports

- 2 pitons (1QU-2126-88,91)
- 1 anneau (1QU-2126-face sud-422)
- 2 pièces de support (1QU-2126-101,102)

1QU-2127 - MAISON LEBER

. Les systèmes de fermeture

- 1 crochet de fermeture (1QU-2127-422)
- 1 verrou (1QU-2127-255)
- 1 crampon de verrou (1QU-2127-256)

. Les ferrures de rotation

- 2 gonds (1QU-2127-419,420)

. Les fixations

- 8 pattes de scellement (1QU-2127-164 à 169
  1QU-2127-418,421)
- 14 clous

. Les supports

- 1 piton (1QU-2127-170)

1QU-2128 - MAISON G. BEAUDOIN

. Les systèmes de fermeture

- 1 mentonnet (1QU-2128-134)

IQU-2129 - MAISON L. BEAUMOIS

- **Les systèmes de fermeture**

  - 1 verrou (IQU-2129-32)
  - 1 poignée de verrou (IQU-2129-122)
  - 1 poignée (IQU-2129-62)

- **Les ferrures de rotation**

  - 2 gonds (IQU-2129-63,187)
  - 1 penture (IQU-2129-183)

- **Les fixations**

  - 17 pattes de scellement (IQU-2129-63,64 à 69,71, 72,74,76 à 78,81,83,84, 185 à 187)
  - 1 tirant de maçonnerie (IQU-2129-184)
  - 1 tasseau (IQU-2129-190)
  - 1 clou (IQU-2129-189)

- **Les supports**

  - 1 support de gouttière (IQU-2129-70)

IQU-2130 - MAISON DUPONT-RENAUD

- **Les systèmes de fermeture**

  - 1 tourniquet (IQU-2130-V-2-3-2212)
  - 1 cloison de serrure (IQU-2130-181-2230)
  - 2 serrures (IQU-2130-181-2128,2129)
  - 1 entrée de serrure (IQU-2130-131-1644)
  - 4 poignées de serrure en "agatewere" (IQU-2130-132-1640 IQU-2130-181-1641 IQU-2130-1C2-1649)
  - 2 clenches de loquet de porte (IQU-2130-1A2-2234 IQU-2130-1C1-2227)

- **Les fixations**

  - 2 pattes de scellement (IQU-2130-IVa-1-2-3-2224 IQU-2130-V-2-3-2219)
  - 1 tirant de maçonnerie (IQU-2130-2237)
  - 3 clous

- **Les supports**

  - 2 pitons (IQU-2130-131-1642 IQU-2130-2230)
  - 1 étrier (IQU-2130-V-2-3-2210)

1QU-2131 - MARCHÉ FINLAY

- Les systèmes de fermeture

  = 1 clé (1QU-2131-1-2-6)

- Les fixations

  = 1 patte de scellement (1QU-2131-1-2-5)
  = 2 clous (1QU-2131-12-7(2))

1QU-2133 - PARTIE EST DE LA BATTERIE-ROYALE

- Les systèmes de fermeture

  = 1 crochet de fermeture avec son piton (1QU-2133-6)

1QU-2136-35 - BATTERIE-ROYALE

- Les fixations

  = 3 clous (1QU-2136-35-8,9,10)

- Les supports

  = 1 piton (1QU-2136-35-5)
  = 1 piton avec son anneau (1QU-2136-35-71)

1QU-2138 - MAISON DES JÉSUITES

- Les systèmes de fermeture

  = 1 pêne de serrure (1QU-2138-105-328)
  = 1 ressort de serrure (1QU-2138-105-176)

- Les ferrures de rotation

  = 1 gond (1QU-2138-106-330)
  = 1 charnière? (1QU-2138-106-372)

- Les fixations

  = 2 pattes de scellement (1QU-2138-1-371)
  1QU-2138-106-362)
  = 1 patte de scellement? (1QU-2138-1-376)
  = 2 équerres (1QU-2138-102-336
  1QU-2138-105-331)

  = 9 clous

- Les supports

  = 1 piton avec son anneau (1QU-2136-[illegible])
  = 1 crochet mural (1QU-2136-[illegible])

1QU-2137 - MAISON JARDIN

- Les systèmes de fermeture

  = 1 clenche (1QU-2137-[illegible])

- Les fixations

  = 3 clous

1QU-2143 - MAISON [illegible]

- Les systèmes de fermeture

  = 1 crochet de fermeture (1QU-2143-[illegible])

- Les ferrures de rotation

  = 1 gond (1QU-2143-[illegible])
  = 2 pentures (1QU-2143-[illegible])

- Les fixations

  = 5 clous

1QU-2145 - MAISON [illegible]

- Les ferrures de rotation

  = 1 gond ([illegible])

- Les fixations

  = 2 clous ([illegible])
  ([illegible])

1QU-2147-5-6 - MAISON [illegible]

- Les systèmes de fermeture

  = 1 poignée de verrou (1QU-2147-[illegible])

[illegible] — [illegible]

- [illegible]
  - [illegible] [illegible] ([illegible])
  - [illegible] [illegible] ([illegible])
- [illegible]
  - [illegible] ([illegible])
- [illegible]
  - [illegible] [illegible] ([illegible])
  - [illegible] ([illegible])
- [illegible]
  - [illegible] [illegible] ([illegible])
  - [illegible] [illegible] ([illegible])

[illegible] — [illegible]

- [illegible]
  - [illegible] ([illegible])
  - [illegible] [illegible] ([illegible])
  - [illegible] [illegible] ([illegible])
  - [illegible] ([illegible])
  - [illegible] [illegible] [illegible] ([illegible])
- [illegible]
  - [illegible] ([illegible])
  - [illegible] ([illegible])
  - [illegible] [illegible] ([illegible])
- [illegible]
  - [illegible] [illegible] ([illegible])
  - [illegible] ([illegible])
- [illegible]
  - [illegible] [illegible] ([illegible])

```
[src/lib.rs:123] -- make_value_list
```

- `type Parameters = ()`

```
fn make_value_list() -> Vec<Value> {
    vec![
        Value::Int(1),
        Value::Int(2),
        Value::Int(3),
    ]
}
```

```
[src/lib.rs:131] -- make_value_map
```

- `type Parameters = ()`

```
fn make_value_map() -> HashMap<String, Value> {
    let mut m = HashMap::new();
    m.insert("a".to_string(), Value::Int(1));
    m.insert("b".to_string(), Value::Int(2));
    m
}
```

```
[src/lib.rs:139] -- make_nested_value
```

- `type Parameters = ()`

```
fn make_nested_value() -> Value {
    Value::Map(make_value_map())
}
```

```
[src/lib.rs:143] -- make_deep_value
```

- `type Parameters = usize`

```
fn make_deep_value(depth: usize) -> Value {
    let mut v = Value::Int(0);
    for _ in 0..depth {
        v = Value::List(vec![v]);
    }
    v
}
```

- `type Parameters = ()`

```
fn make_deep_value() -> Value {
    make_deep_value(64)
}
```

```
[src/lib.rs:151] -- make_wide_value_list
```

- `type Parameters = usize`

```
fn make_wide_value_list(n: usize) -> Vec<Value> {
    (0..n).map(|i| Value::Int(i as i64)).collect()
}
```

- `type Parameters = ()`

```
fn make_wide_value_list() -> Vec<Value> {
    make_wide_value_list(1000)
}
```

- les ferrures de rotation

  - 10 gonds (IQD-2153-IIIR2-2035
    IQD-2153-IIIS4-2124
    IQD-2153-IIM1-2905
    IQD-2153-IIIS2-2902
    IQD-2153-IIF'-'899
    IQD-2153-IILJ2-2126
    IQD-2153-IIIB5-2070
    IQD-2153-IIIE3-2036
    IQD-2153-IIIR7-2037)
  - 5 pentures (IQD-2153-3048
    IQD-2153-IIIR2-2126
    IQD-2153-IIID3-2117,2118)

- les fixations

  - 16 pattes de scellement (IQD-2153-IIE1-2104 à
    2108
    IQD-2153-IIIT3-2083
    IQD-2153-IIIR2-2084
    IQD-2153-IIID3-2097
    IQD-2153-IIM1-2906
    IQD-2153-IILJ3-2093
    IQD-2153-IIID3-2029
    IQD-2153-IIID4-2111
    IQD-2153-IIIS4-2112
    IQD-2153-IIIS6-2113
    IQD-2153-IIIB1-2-2066
    IQD-2153-IL2-2055)
  - 1 boulon (IQD-2153-IIIR2-2126)
  - 2 vis (IQD-2153-IIIR2-2126)
  - 32 clous

- les supports

  - 3 pitons et anneaux (IQD-2153-IIIE3-2100
    IQD-2152-IIIS6-2014
    IQD-2153-IIIR2-2082)
  - 2 anneaux (IQD-2153-IIIT3-2127
    IQD-2153-IIIE3-2180)
  - 1 crochet de support (IQD-2153-IIIT3-2127)
  - 1 support de gouttière (IQD-2153-IIID3-2129)

IQD-2154 - MAISON PERTHUIS

- les systèmes de fermeture

  - 1 cadenas (IQD-2154-106)
  - 1 poignée de serrure en alliage cuivreux (IQD-2154(b)-IB1-116)
  - 1 poignée de verrou (IQD-2154(b)IIB2-119)

1QU-2212-S-S - MAISON CAILLARD-SOULARD

- Les systèmes de fermeture

  - 1 poignée de loquet (1QU-2212-1D3-469)

- Les fixations

  - 1 patte de scellement (1QU-2212-II-490)

1QU-2213 - MAISON LANDRON

- Les systèmes de fermeture

  - 1 crochet de fermeture avec son piton (1QU-2213-40)

1QU-2218 - MAISON SMITH

- Les systèmes de fermeture

  - 1 verrou (1QU-2218-3)

1QU-2277 - MAISON AMIOT

- Les ferrures de rotation

  - 2 gonds (1QU-2277-1M3-206,207)

- Les fixations

  - 1 patte de scellement? (1QU-2277-1N-201)
  - 10 clous

- Les supports

  - 1 crochet de support (1QU-2277-1P4-212)
  - 1 étrier (1QU-2277-1G3-215)

- Les objets non identifiés

  - 1 objet non identifié (1QU-2277-1R-37)

1QU-2278 - MAISON LANGLOIS

- Les systèmes de fermeture

  - 1 poignée de verrou en porcelaine (1QU-2278-12)

1QU-2288 - MAISON LEDUC

. Les systèmes de rotation

- 1 gond	(1QU-2288-29)
- 2 charnières	(1QU-2288-22,24)

. Les fixations

- 6 pattes de scellement	(1QU-2288-19,21,23,25, 26,28)
- 1 clou	(1QU-2288-20)

. Les supports

- 2 supports de gouttière	(1QU-2288-18,27)

1QU-2289 - MAISON CHEVALIER

. Les systèmes de fermeture

- 1 clenche de loquet?	(1QU-2289-44)
- 1 clenche de loquet	(1QU-2289-43)
- 1 serrure	(1QU-2289-97)
- 1 pêne de verrou	(1QU-2289-C1)
- 1 verrou	(1QU-2289-66)

. Les ferrures de rotation

- 3 gonds	(1QU-2289-60 (2) 1QU-2289-39
- 2 pentures	(1QU-2289-58,63)

. Les fixations

- 4 pattes de scellement	(1QU-2289-11,40,67 (2))
- 8 clous	

. Les supports

- 1 piton-anneau	(1QU-2289-68)
- 1 crochet de support	(1QU-2289-71)

1QU-2292.1 - MAISON SAGOT-NIEL ET 1QU-2292.3 - MAISON MORIN

. Les systèmes de fermeture

- 1 loquet-poucier	(1QU-2292.1.37-314)
- 1 pêne de verrou	(1QU-2292.3-181)
- 2 verrous	(1QU-2292.3-185,187)
- 1 crampon de verrou	(1QU-2292.3-184)

. Les ferrures de rotation

- 2 gonds (1QU-2292.3-IO1-183 1QU-2292.1.37-315)
- 1 penture avec son gond (1QU-2292.1.37-316)
- 2 charnières (1QU-2292.1.37-317,318)

. Les fixations

- 14 clous

. Les supports

- 1 crochet de support (1QU-2292.3-1X1-173)

1QU-2293-35 - MAISON MAHEU

. Les ferrures de rotation

- 2 gonds (1QU-2293-35-1G2-217 1QU-2293-35-IO1-211)

. Les fixations

- 3 pattes (1QU-2293-35-IO1-210,212 1QU-2293-35-ITU-1-215)

. Les supports

- 1 crochet avec son anneau (1QU-2293-35-ITU-1-214)
- 1 support de gouttière (1QU-2293-35-IM1-209)

1QU-2294 - MAISON DAVAINE

. Les ferrures de rotation

- 1 gond (1QU-2294-1N1-40)

. Les fixations

- 2 clous (1QU-2294-IÏ1-37 1QU-2294-IN1-41)

APPENDICE IV

CONTEXTES ANGLAIS IDENTIFIÉS POUR L'ÉTUDE

LISTE DES MAISONS SELECTIONNEES

. Maison Filion (CeEt-16)
. Maison Lecourt (CeEt-17)
. Maison Pagé-Quercy (CeEt-18)
. Maison Tourangeau (109QU)
. Maison Estèbe (132QU)
. Maison Boisseau (133QU)
. Maison Pagé-Quercy (134QU)
. Habitation de Champlain (151QU et 1QU-2141)
. Maison Dupont-Renaud (1QU-2130)
. Marché Finlay (1QU-2131)
. Maison des Jésuites (1QU-2136)
. Maison Jérémie (1QU-2145 (b))
. Maison du Porche (1QU-2151)
. Maison Dunière (1QU-2152)
. Maison Paradis (1QU-2153)
. Maison Perthuis (1QU-2154)
. Maison Guéroult (1QU-2295-33)

MAISON FILLION (CeEt-16)

. Intérieur de la maison

CeEt-16-1A1 1B1 1C1 1D1 1E1 1F1 1G1 1Y1	Occupation du bâtiment du début du XX^{e} siècle à ca 1930. (Creusé à la pépine)
CeEt-16-1A2-3-4-5-6 1B2 1C2 1D2-3 1E2 1F2	Occupation de 1900 à 1940 environ.
CeEt-16-1G2	Remblai, début XX^{e} siècle.
CeEt-16-1A7 1B3-4-5 1C3-4-5 1D4 1F3	Reconstruction des murs du bâtiment à la seconde moitié du XIX^{e} siècle.

. Extérieur de la maison (cour)

CeEt-16-2A1-2 2Q1-2-3-4	Remblai, début XX^{e} siècle .
CeEt-16-2A3-4	Utilisation de la cour vers le début du XX^{e} siècle.
CeEt-16-2A5-6	Construction d'un mur et utilisation de la cour pendant tout le XIX^{e} siècle.
CeEt-16-2A7-8	Utilisation de la cour au dernier quart du XVIII^{e} siècle.

MAISON LECLERC (CeEt-17)

. Intérieur de la maison

CeEt-17-1A1 1B1 1Q1	Démolition de la maison entre 1925 et 1950. (Débris de la maison)
CeEt-17-1A2 1B2 1C1-2	Dernière occupation de 1900 à 1940 environ.
CeEt-17-1A3-4 1B2 1C1-2	Travaux à la seconde moitié du XIX^{e} siècle.
CeEt-17-1A3-4 1B3 1C3	Travaux à la seconde moitié du XIX^{e} siècle.

. Extérieur de la maison (cour)

CeEt-17-2Q1	Remblai du milieu du XX^{e} siècle.
CeEt-17-2Q2	Matériel mélangé allant de la première demie du XVIII^{e} jusqu'au XX^{e} siècle.

. Extérieur de la maison (allée)

CeEt-17-3A1 3Q1	Débris de démolition de la maison vers 1925-1950.
CeEt-17-3Y2	Matériel mélangé de la fin du XIX^{e} à 1950.
CeEt-17-3A2-5	Réfections à la maison entre 1925 et 1950.
CeEt-17-3A3	Utilisation de l'allée entre 1900 et ca 1940.

- Extérieur de la maison (allée) (suite)

CaRb-17-386-6 — Utilisation de l'allée, fin XIX^e et début XX^e siècle.

CaRb-17-387-10 — Remblai d'une fosse pour tuyau, fin XIX^e siècle.

CaRb-17-388-9 — Utilisation de l'allée, Dernier quart du XIX^e siècle.

CaRb-17-38-11 — Peut-être reconstruction du mur sud de la maison à la seconde moitié du XIX^e siècle.

CaRb-17-3812-13 — Utilisation de l'allée, fin XVIII^e et première moitié du XIX^e siècle.

CaRb-17-3813-14-16 — Utilisation de l'allée, fin XVIII^e siècle.

CaRb-17-3817-18 — Utilisation de l'allée, sans doute <u>ca</u> 1760 ou postérieur à 1760.

- Extérieur de la maison (passage)

CaRb-17-382-4 — Démolition d'un mur transversal dans le passage vers la première moitié du XIX^e et dépositions diverses de la fin du XIX^e ou XX^e (1976) siècle.

CaRb-17-383-2 — Démolition d'un mur transversal dans le passage durant la première moitié du XIX^e siècle.

CaRb-17-384-4 — Remblai, fin XVIII^e et début XIX^e siècle.

MAISON PAGÉ-QUERCY (CeEt-18)

. Fouilles à l'est de la maison

CeEt-18-1 — NIVEAU I = Remblai du XX^e siècle.

NIVEAUX II-III = Remblai. La date n'est pas sûre; disons que ce serait au XVIII^e siècle (français et anglais).

CeEt-18-2 — NIVEAU I = Plancher et occupation d'un bâtiment possiblement antérieur à 1807.

. Événements

Voici les numéros de couches, liés au contexte archéologique de la maison Pagé-Quercy:

1) Démolition d'un édifice en 1976 (édifice du XIX^e siècle).

2) Démolition ayant servi à remplir les sondages de la fouille de 1975.

3) Nivellement de la dernière couche d'occupation du site. Cette couche date de la fin du XIX^e, début XX^e siècle.

4) Couche de remblai et construction de murs. Date de 1825 à 1880.

5) Idem.

6) Dallage de pierre, existant entre 1786 et 1835.

7) Remblai de la tranchée de construction de murs après 1760, mais avant 1786.

MAISON TOURANGEAU ([illegible])

. Intérieur de la maison

[illegible]-1B6 — Remblai moderne.
[illegible]
[illegible]

- [illegible]

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]	[illegible]
[illegible] [illegible]	[illegible]
[illegible] [illegible] [illegible]	[illegible]
[illegible] [illegible] [illegible]	[illegible]

- [illegible]

[illegible] [illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible] [illegible]	[illegible]
[illegible] [illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]

- [illegible]

[illegible]	[illegible]

- [illegible] (illegible)

  [illegible] — [illegible]

  [illegible] — [illegible]

  [illegible] — [illegible]

[illegible]

- [illegible]

  [illegible] — [illegible]

  [illegible] — [illegible]

  [illegible] — [illegible]

  [illegible] — [illegible]

[illegible]

- [illegible]

  [illegible] — [illegible]

MAISON PAGÉ-QUINCY (134QE)

134QE-1 — COUCHE 1 - Moderne.

COUCHE 2 - Moderne.

COUCHE 3 - Seconde moitié du XIX^e siècle.

134QE-2 — COUCHE 2 - Remblai, fin du XIX^e siècle.

134QE-3A1-2-3-4-5 — Latrines, postérieur à 1872.

134QE-4
6
7
8
9
— XIX^e et XX^e siècle.

134QE-5 — COUCHE 1 - Moderne.

COUCHE 2 - Incendie de 1759.

HABITATION DE CHAMPLAIN (LOTS 15 [illegible] QE ET 1QE-2141)

Nous avons retenu tous les lots associés aux phases VI (1688-1800) et VII (XIX^e et XX^e siècle) de Moussette et Niellon. (Voir Moussette-Niellon 1981:9-2) et tableau Corrélation: Phases d'occupation/"niveaux" ou "couches" par secteur. Voir aussi les 16 feuilles manuscrites où sont identifiées, pour chaque lot, les phases correspondantes. Ces feuilles se trouvent dans le dossier "Documentation d'appoint" du rapport Moussette-Niellon 1981).

MAISON DUPONT-RENAUD (1QE-2130)

1QE-2130-E — COUCHE 1 - XX^e siècle.

COUCHE 2 - Seconde moitié du XIX^e siècle.

COUCHE 3 - Première demie du XIX^e siècle.

COUCHE 4 - Plancher, première demie du XIX^e siècle.

1QD-2130-II	COUCHE 1 - Début XX^{e} siècle. COUCHES 2-3-4 - Pas de date précise. Ce sont, semble-t-il, des couches d'occupation. COUCHE 5 - Après 1759.
1QD-2130-III	COUCHE 1 - XIX^{e} ou fin du XVIII^{e} siècle.
1QD-2130-IV	COUCHES 1-2 - XIX^{e} siècle. COUCHES 3-4 - Fin XVIII^{e}, début XIX^{e} siècle.
1QD-2130-V	COUCHES 1-2-3 - XIX^{e} siècle. COUCHE 4 - Remblai, fin XVIII^{e}, début XIX^{e} siècle.

MAISON FINLAY (1QD-2131)

1QD-2131-III-B2	Fin du XIX^{e} siècle.
1QD-2131-III-E	Fin du XIX^{e} siècle sans doute.

MAISON DES JESUITES (1QD-2136)

1QD-2136-I	COUCHES 1-2 - Remblai, début XX^{e} siècle. COUCHE 3 - Occupation, fin XVIII^{e}, début XIX^{e} siècle. COUCHE 4 - Juste après 1759, jusqu'à la fin du XVIII^{e} siècle (donc possiblement plusieurs artefacts français).
1QD-2136-II	COUCHE 1 - Remblai effectué au XX^{e} siècle, mais avec du matériel de la fin du XVIII^{e}, début XIX^{e} siècle.

1QU-2136-II (suite)

COUCHE 2 - Remblai? XIX^{e}, plus quelques artefacts de la fin du XVIII^{e} siècle.

COUCHE 3 - Remblai pour installer un plancher à la seconde moitié du XVIII^{e} siècle.

MAISON JEREMIE (1QU-2145 (b))

COUCHE 1 - Utilisation de la cave.

COUCHE 2 - (Plus couche 1 du puits C') Remblai dans la cave; sans doute plusieurs artefacts risquent d'être français car c'est suite à l'incendie de 1759.

MAISON DU PORCHE (1QU-2151)

. Extérieur de la maison (dans la ruelle)

1QU-2151-1A1
1B1 — Remblai lors de la démolition de la maison au XX^{e} siècle.

1QU-2151-1A2-3
1B2 — Réfection de la maison. (Pas de date précise).

1QU-2151-1A4
1B3 — Traces d'incendie. (Sans date précise).

1QU-2151-1A5
1B4 — Utilisation de la ruelle. (Sans date précise).

1QU-2151-1A6
1B5 — Travaux à la maison. (Sans date précise).

1QU-2151-1A7-8 — Utilisation de la ruelle. (Sans date précise).

. Intérieur de la maison

1QU-2151-2A1 2B1 2C1 2D1	Remblai lors de la démolition de la maison vers 1970.
1QU-2151-2A2 2B2-3 2C2 2D2	Occupation de la maison entre la fin du XIX^{e} et le début du XX^{e} siècle.
1QU-2151-2A3	Réfection au mur ouest de la maison. Seconde moitié du XIX^{e} siècle.
1QU-2151-2A4 2B4 2C3 2D3	Plancher de bois.
1QU-2151-2A5 2B5 2D4	Sous le plancher. Seconde moitié du XIX^{e} siècle.

MAISON DUNIERE (1QU-2152)

1QU-2152-I	COUCHE 1 - Moderne. COUCHE 2 - Plancher vers la moitié du XIX^{e} siècle. COUCHE 3 - ca 1799 (fin du XVIII^{e} siècle. COUCHE 4 - Idem. COUCHE 5 - Idem.
1QU-2152-II-C et E	COUCHE 1 - Remblai, XX^{e} siècle. COUCHE 2 - XVIII^{e} siècle.

1QU-2152-II-G,H,K	COUCHE 1 - Remblai, XX^{e} siècle.
	COUCHE 2 - Première demie du XIX^{e} siècle.
1QU-2152-II-L	Mêmes couches que II-C et E.
1QU-2152-III-R et S	COUCHE 1 - Remblai, XX^{e} siècle.
	COUCHE 2 - ?
	COUCHE 3 - Bois, fin du XVIII^{e} siècle.
1QU-2152-III-V	COUCHE 2 - Remblai, sans date précise.
	COUCHE 3 - Bois, fin du XVIII^{e} siècle.
	COUCHE 4 - Seconde moitié du XVIII^{e} siècle.
	COUCHE 5 - XVIII^{e} siècle (avant 1760?).

MAISON PARADIS (1QU-2153)

1QU-2153-III-A,B,C,H,J,K	COUCHE 1 - Deuxième moitié du XX^{e} siècle.
	COUCHE 2 - Première moitié du XX^{e} siècle.
	COUCHE 3 - Plancher de bois construit entre 1852 et 1870.
	COUCHE 4 - Fin XVIII^{e}, début XIX^{e} siècle.
1QU-2153-III-Q,R,S	COUCHE 1 - Deuxième moitié du XX^{e} siècle.
	COUCHE 2 - Première moitié du XX^{e} siècle.
	COUCHE 3 - Plancher de bois construit entre 1852 et 1870.
1QU-2153-III-D,E,F,L,M,U,V	COUCHES 1-2 - Idem aux couches 1 et 2 précédentes.
	COUCHE 3 - Plancher et remblai. Sans doute du XIX^{e} siècle (+1813).
	COUCHE 4 - Idem.

1QU-2153-III-V	COUCHES 5-6 - Première moitié du XIX^{e} siècle.
1QU-2153-III-N	COUCHES 1-2-3 - Idem aux couches 1-2-3 de III-D,E,F,L,M,U,V.

MAISON PERTHUIS (1QU-2154)

1QU-2154(a)I	COUCHE 2 - Occupation d'un bâtiment.
1QU-2154(a)II	COUCHE 2 - De la fin du XVIII^{e}, début XIX^{e}, jusqu'au milieu du XIX^{e} siècle.
1QU-2154(a)I II III	COUCHE 1 - Construction d'une maison vers la moitié du XIX^{e} siècle.
1QU-2154(a)I	COUCHE 1 - Idem.
1QU-2154(b)II	COUCHE 2 - Débris de démolition d'un mur de la maison, vers le milieu du XIX^{e} siècle. COUCHE 3 - Débris d'incendie. Même date. COUCHE 4 - Idem à A-I, couche 2 et A-II, couche 2. COUCHE 5 - Construction d'un bâtiment vers la fin du XVIII^{e}, début XIX^{e} siècle. COUCHE 6 - Construction et occupation d'une rallonge à la maison, à la seconde moitié du XVIII^{e} siècle.
1QU-2154(b)III	COUCHE 2 - Idem à B-II, couche 2. COUCHES 3-4 - Idem à A-I, couche 2 et A-II, couche 2. COUCHE 5 - Construction d'un bâtiment vers la fin du XVIII^{e}, début XIX^{e} siècle.

1QU-2154(b)III (suite)	COUCHE 6 - Construction et occupation d'une rallonge à la maison, à la seconde moitié du XVIII^{e} siècle.
1QU-2154(b)III-E2-3-4-5-6-7	COUCHE 6 - Idem.

MAISON GUEROULT (1QU-2295-33)

1QU-2295-33	SURFACE - Débris d'incendie de 1836, dégagés à la pépine.

Autres titres parus dans la série Dossiers*

1. Bibliographie pour la conservation et la restauration de lieux et de bâtiments historiques
2. Mandeville, site archéologique préhistorique
3. Anticosti – Esquisse d'aménagement du village de Port-Meunier
4. Église de Sainte-Rose – Inventaire architectural
5. Le Domaine des Soeurs grises – Montréal
6. Liste des monuments historiques du Québec 1975
7. Trésor de l'église Sainte-Luce, comté de Rimouski
8. Pabos – Site archéologique historique
9. Anticosti - Le four à chaux de la Baie Sainte-Claire
10. La maison André B. Papineau – Ville de Laval
11. Pointe-aux-buissons – Site archéologique préhistorique
12. Inventaire des sites préhistoriques du Québec 1974
13. Inuit du Nouveau-Québec – Bibliographie
14. Le forgeron Émile Asselin
15. Inventaire des sites préhistoriques du Québec 1975
16. Archives du diocèse de Saint-Jean-de-Québec
17. Montréal au XIX^{e} siècle – Répertoire des rues
18. Matériel ostéologique – Cap-Chat (DgDq-1)
19. La chalouperie Godbout (boutique et instrumentation – Saint-Laurent, Île d'Orléans)
20. Monuments et sites historiques du Québec 1976
21. Montagnais-Naskapi – Bibliographie
22. Baie James – Archéologie, bilan 1972-1976
23. Inventaire des sites préhistoriques du Québec 1976
24. Hôtel-Dieu de Québec – Catalogue des peintures
25. Inventaire des bâtiments du vieux Montréal
26. Les maisons Guéroult et Vanfelson à Québec
27. La maison Dupont-Renaud à Québec
28. Monuments et sites historiques du Québec 1977
29. Lexique montagnais-français
30. Saguenay–Lac-Saint-Jean – Guide bibliographique
31. Activités archéologiques 1976
32. Archéologie du lac des Commissaires
33. Votre maison... son histoire
34. Découvrons Saint-Jean – Ville historique
35. Inventaire des sites préhistoriques du Québec 1977

---

* Ces documents peuvent être consultés à la bibliothèque de l'édifice Guy-Frégault où se trouve le siège social du ministère de la Culture et des Communications : 225, Grande Allée Est, sous-sol, Québec (Québec)

83. Paléogéographie de la Pointe de Québec (Place-Royale) (3,50 $)

84. Étude de la population de Place-Royale 1760-1860 (tome 1 : 6,95 $; tome 2 : 9,95 $)

85. Le domaine agricole d'un marchand aux XVII[e] et XVIII[e] siècles. Le Site LeBer à l'île des Soeurs (3,95 $)

86. Les modes de vie à Québec et à Louisbourg au milieu du XVIII[e] siècle à partir de collections archéologiques (tome 1 : 11,95 $; tome 2 : 12,95 $)

87. Guide de présentation des rapports de recherche en matière de patrimoine (3,95 $)

88. Le patrimoine immatériel : Méthodologie d'inventaire pour les savoirs, les savoir-faire et les porteurs de traditions (6,95 $)

89. Guide d'inventaire des objets mobiliers (10,95 $)

90. Les croix de chemin du Québec (19,95 $)

91. Les outils de Place-Royale (5,95 $)

92. La porcelaine chinoise de Place-Royale (9,95 $)

93. Aux origines de la vie québécoise (7,95 $)

94. Le commerce à Place-Royale sous le Régime français (tome 1 : 16,95 $; tome 2 : 6,95 $)

95. Les menus objets de Place-Royale (19,95 $)

96. Les ustensiles, les objets de couture et le luminaire de Place-Royale (12,95 $)

97. Les objets domestiques en grès fin anglais de Place-Royale (11,95 $)

98. La construction à Place-Royale sous le Régime français (19,95 $)

99. Bilan des interventions ministérielles – Fonction industrielle : Série 2000 (12,95 $)

100. Bilan des interventions ministérielles – Fonction industrielle : Série 3000 (15,95 $)

101. Le verre et les terres cuites communes de la maison Perthuis à Place-Royale (11,95 $)

102. Aux frontières de la mer : La préhistoire de Blanc-Sablon (18,95 $)

103. Bilan du patrimoine – Services et institutions : Série 6000 (19,95 $)

104. Bilan du patrimoine – Transport, communication et services publics : Série 4000
– Fonction commerciale : Série 5000 (12,95 $)

36. Répertoire des moulins à eau du Québec
37. Répertoire des artisans-potiers québécois 1655-1916
38. Monuments et sites historiques du Québec 1978
39. Inuktituorutit – Grammaire purement esquimaude
40. Les dépendances agricoles à l'Ile d'Orléans
41. Saint-Rémi-de-Napierville – Les croix en fer forgé du cimetière
42. Bibliographie annotée sur le caribou
43. Dictionnaire des infixes de la langue esquimaude
44. Repentigny – Répertoire des immeubles traditionnels
47. L'atelier céramique Charles Belleau
48. Montagnais-Naskapi – Bibliographie
49. Activités archéologiques 1977-1978
50. Les biens culturels du Québec classés ou reconnus au 1er janvier 1981
53. La préhistoire du lace Kanaaupscow (réservoir LG-2, Baie James)
54. Les schèmes d'établissement cris
56. Les postes de traite de fourrures sur la Côte-Nord et dans l'Outaouais
59. Datations au 14^C des sites archéologiques du Québec
60. Des fourrures pour le Roi au poste de Métabetchouan
61. Le site de Chicoutimi : un campement préhistorique au pays des Kakouchaks (du Saguenay–Lac-Saint-Jean)
62. Le site de Chicoutimi : un établissement commercial sur la route des fourrures du Saguenay–Lac-Saint-Jean
63. Des Paléoindiens aux Iroquois en Gaspésie : six mille ans d'histoire
64. Le Bic : Images de neuf mille ans d'occupation amérindienne

Autres titres de la série Dossiers
vendus par Les Publications du Québec

40. La faïence de Place-Royale (11,95 $)

46. Le grès français de Place-Royale (12,95 $)

51. Les terres cuites communes des maisons Estèbe et Boisseau (10,95 $)

57. La creamware de Place-Royale (12,95 $)

58. L'Habitation de Champlain (19,95 $)

65. Les jeux et les jouets de Place-Royale (9,95 $)

66. Les modes de vie de la population de Place-Royale entre 1820 et 1859
(tome 1 : 10,50 $; tome 2 : 13,95 $; tome 3 : 8,50 $; ensemble : 29,95 $)

67. Les pipes à fumer de Place-Royale (12,95 $)

68. La fonction commerciale de Place-Royale entre 1820 et 1860
(tome 1 : 10,50 $; tome 2 : 11,95 $; tome 3 : 10,95 $; ensemble : 29,95 $)

69. L'organisation sociale à Place-Royale 1820-1860 (8,50 $)

70. La fonction résidentielle de Place-Royale 1820-1860
(tome 1 : 11,95 $; tome 2 : 8,50 $; tome 3 : 9,50 $; tome 4 : 6,50 $; ensemble : 32,95 $)

71. La quincaillerie d'architecture de Place-Royale (11,95 $)

72. Guide d'enquête orale (9,95 $)

73. La fonction commerciale à Place-Royale 1760-1820 (tome 1 : 10,50 $; tome 2 : 9,95 $)

74. L'organisation sociale à Place-Royale 1760-1820 (6,95 $)

75. La fonction résidentielle à Place-Royale 1760-1820 (tome 1 : 9,95 $; tome 2 : 11,95 $)

76. L'occupation historique et préhistorique de Place-Royale (14,95 $)

77. Portraits du site et de l'habitat de Place-Royale sous le Régime français
(tome 1 : 9,95 $; tome 2 : 9,95 $)

78. La société de Place-Royale à l'époque de la Nouvelle-France (10,95 $)

79. Les modes de vie des habitants et des commerçants de Place-Royale : 1660-1760
(tome 1 : 6,95 $; tome 2 : 6,95 $)

80. D'Escoumins à Pletipichtuk. Perspectives sur la préhistoire amérindienne de la Haute-Côte-Nord du Saint-Laurent (9,95 $)

81. Vivre à Place-Royale entre 1760 et 1820
(tome 1 : 8,50 $; tome 2 : 10,95 $; tome 3 : 14,95 $)

82. Étude de la population de Place-Royale 1660-1760 (6,50 $)

Cette étude se présente comme un répertoire illustré de la quincaillerie architecturale qui fait partie intégrante de la collection archéologique de Place-Royale. On peut y suivre l'évolution des matériaux et des techniques, depuis les origines de la ville jusqu'à nos jours.

Avant 1760, la plupart des articles, de fabrication locale ou d'importation française, sont façonnés dans l'atelier du forgeron. Après la Conquête, les importations de la Grande-Bretagne envahissent le marché et supplantent peu à peu les produits locaux. Au milieu du XIX^e^ siècle, la fabrication d'objets en série importés d'Angleterre et des États-Unis éclipse les objets forgés à la main.

Certaines pièces de la collection constituent de véritables chefs-d'œuvre, en particulier les pièces de serrurerie, les clés, les pentures et les charnières décorées.

ISBN 2-551-14623-2

9 782551 146239

Imprimé au Québec, Canada